

Université de Montréal

**Étude de l'environnement de mobilité quotidienne d'aînés
avec l'aide d'un processus participatif : Une évaluation des
perceptions et de la valeur ajoutée**

par Amélie-Myriam Plante

École d'urbanisme et d'architecture de paysage, Faculté de l'aménagement

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de M.Urb.

février 2018

© Amélie-Myriam Plante, 2018

Résumé

Au Québec, comme dans plusieurs pays développés, le vieillissement de la population constitue un enjeu grandissant. Toutefois, bien que leur rapport à l'environnement et à la marche des aînés soit étudié, les personnes âgées ne sont pas souvent impliquées activement lorsqu'il est question de réaménager leur espace de vie ou leur espace de marche. Le design participatif est une méthode qui permet de le faire.

Cette recherche explore les perceptions de l'environnement d'aînés, de professionnels de l'aménagement et d'étudiants en aménagement qui ont été mis en équipes pour repenser l'environnement de marche des premiers, grâce à un processus de design participatif. Elle tente aussi de qualifier la valeur ajoutée d'utiliser un tel processus lorsqu'il est question d'effectuer le réaménagement d'environnements. Cette analyse qualitative s'est effectuée à travers un processus échelonné sur plusieurs mois qui prévoyait une marche exploratoire dans l'espace de vie de l'aîné, deux ateliers participatifs ainsi que des entrevues semi-structurées, au début et à la fin et du processus, tentant de déceler si un changement de discours et de perception de l'environnement a eu lieu. Des comparaisons entre les groupes de participants ont aussi pu être possibles.

Nos résultats mettent en évidence que la perception de l'environnement de nos trois groupes de participants est spécifique à chacun de ceux-ci. Notamment, nous avons pu soulever que l'expertise subjective qu'entretiennent les aînés envers leur environnement soit centrale pour eux et malheureusement trop souvent considérée comme superflue ou synonyme de doléances par les professionnels. Nos résultats corroborent les écrits scientifiques à propos de ce qui influence la marche des aînés et mettent en évidence le manque de circulation de l'information entre le milieu scientifique et le milieu professionnel, soulevant une lacune notable pour que les environnements répondent aux besoins des aînés vieillissants. Enfin, l'exercice démontre la pertinence (et la valeur ajoutée) d'utiliser le design participatif en raison de son potentiel pour soulever la spécificité de l'expertise de chacun des participants. Celui-ci rend aussi possible la mise en relief des lacunes du processus participatif.

Mots-clés : aînés, marche, perception de l'environnement, design participatif, urbanisme

Abstract

In Quebec, as in many developed countries, the aging of the population is a growing challenge. In addition, although the relationship of elder people to their environment and to the activity of walking is studied, elder people are often not actively involved when redeveloping their living space or walking spaces. One way to overcome this lack of involvement is the participatory design method.

This research explores the perceptions of the environment of seniors, urban planning professionals and urban planning students who have been put in teams to rethink the walking space of the former, through a participatory design process. It also attempts to qualify the added value of using such a process when redeveloping/restructuring environments.

This qualitative analysis was conducted through a process that took place over the duration of many month, which included an exploratory walk into the elder people's living space, two participatory workshops, as well as semi-structured interviews, at the beginning and at the end of the processes, while attempting to detect if a change in discourse and perception of the environment has occurred. Comparisons between groups of participants were also performed.

Our results highlight that the perception of the environment of our three groups of participants is specific to each one of them. In particular, we were able to point out that the subjective expertise that seniors have with their environment is crucial to them and unfortunately too often considered either superfluous or perceived as complaints by professionals. Our results confirm the scientific literature on what influences the walk of the elders and highlight the lack of information flow between the scientific and the professional community, raising a notable gap for environments to meet the needs of an aging society. Finally, the exercise demonstrates the relevance and added value of using participatory design because of its potential to gain specific insights through each individual expertise within the group of participants. It also allows to highlight the gaps to fill in the participatory process.

Keywords : seniors, walking, perception of the environment, participatory design, urban planning

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	vii
Liste des figures.....	ix
Liste des abréviations et des sigles.....	x
Remerciements.....	xii
Avant-propos.....	xiv
INTRODUCTION.....	1
Chapitre 1. LES AÎNÉS EN RELATION AVEC L'ENVIRONNEMENT : PROBLÉMATIQUE et RECENSION DES ÉCRITS.....	4
1.1 Mise en contexte.....	4
1.2 Les aînés et la marche.....	9
1.2.1 Le concept de <i>marchabilité</i>	9
1.2.2 Comment appréhender la marchabilité d'un environnement ? L'audit piétonnier comme point de départ.....	11
1.2.3 Quels sont les autres facteurs influençant la propension à marcher des aînés ?.....	12
1.3 L'expérience et le sentiment du « chez-soi ».....	14
1.3.1 Environnement et vieillissement de l'individu.....	14
1.3.2 Le « chez-soi ».....	16
1.3.3 « Chez-soi » et mobilité : le territoire de mobilité.....	18
1.3.4 Limites et lacunes des recherches actuelles.....	20
1.4 La participation et le design participatif.....	21
1.4.1 Contexte d'émergence du modèle participatif.....	21
1.4.2 Le design participatif comme notion, technique de travail, mouvement théorique ou attitude ?.....	23
1.4.3 Le design participatif sous l'œil de la discipline du design.....	26
1.5 Design participatif, urbanisme et aînés : recension d'écrits.....	32
1.5.1 La nécessité d'impliquer les aînés dans des processus consultatifs concernant leur environnement.....	32
Chapitre 2. QUESTION DE RECHERCHE et CADRE CONCEPTUEL.....	39
2.1 Question et objectifs de recherche.....	39
2.2 Cadre conceptuel.....	40
2.2.1 Concepts.....	40
2.2.2 Schémas conceptuels.....	41
Chapitre 3. CADRE MÉTHODOLOGIQUE.....	43
3.1 Présentation de la démarche participative : genèse et justification de la démarche utilisée.....	43
3.1.1 Grandir en ville.....	43
3.1.2 Processus proposé.....	44
3.1.3 Appropriation du modèle et mandat formulé aux triades formées.....	45

3.2 Méthodes de collecte de données sélectionnées.....	47
3.2.1 Marches exploratoires : l'observation participante sous forme de parcours commenté et la méthode des itinéraires	48
3.2.2 Ateliers participatifs.....	51
3.2.3 L'entrevue semi-dirigée.....	53
3.3 Sélection des candidats et des terrains d'étude	58
3.3.1 Sélection des candidats.....	58
3.3.1 Sélection des terrains d'étude.....	61
3.4 Déroulement du processus et calendrier des activités.....	61
3.4.1 Entrevues	62
3.4.2 Formation de mise en contexte avec les étudiants	63
3.4.3 Marches exploratoires.....	63
3.4.4 Ateliers participatifs.....	64
3.4.5 Rencontres ponctuelles avec les étudiants (non planifiées au départ)	65
3.4.6 Rencontres en privé entre aînés et étudiants.....	66
3.5 Traitement des données.....	66
3.5.1 Choix des données.....	66
3.5.2 Condensation des données.....	67
3.5.3 Qualification de la « valeur ajoutée »	68
Chapitre 4. PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT DE NOS PARTICIPANTS	70
4.1 Perception de l'environnement des participants	70
4.1.1 Perception de l'environnement par les aînés.....	70
4.1.2 Perception de l'environnement par les étudiants futurs professionnels de l'aménagement.....	96
4.1.3 Perception de l'environnement par les professionnels de l'aménagement.....	123
4.2 Comparaison de perception de l'environnement entre les trois groupes.....	163
4.2.1 La sécurité de l'environnement.....	164
4.2.2 Les limitations physiques ou cognitives affectant la perception de l'environnement	165
4.2.3 L'ambiance et l'agrément de l'environnement.....	165
4.2.4 La facilité, la lisibilité et l'accessibilité de l'environnement.....	166
4.2.5 La proximité, la mixité et la densité de l'environnement.....	166
4.2.6 L'espace piéton	166
4.2.7 L'esthétisme, la végétation et la propreté de l'environnement	167
4.2.8 L'environnement envisagé comme moyen pour faire une activité de loisir, une activité sportive ou une activité sociale	167
4.2.9 La familiarité et le sentiment d'appartenance à l'environnement	168
4.2.10 La vision d'ensemble, et/ou la vision multifactorielle d'un environnement	168
4.2.11 La vision normée et/ou les critères techniques permettant d'appréhender l'environnement.....	169
Chapitre 5. DISCUSSION ENTOURANT LA QUESTION DE RECHERCHE : L'INFLUENCE RÉCIPROQUE DU PROCESSUS UTILISÉ SUR LA PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT	170
5.1 Retour sur les résultats empiriques : réflexions sur les données obtenues.....	170
5.1.1 L'impact du processus : la « co-crédation de valeur » ou la valeur ajoutée	170
5.1.2 La perception de l'environnement sous l'œil de nos participants : différences, similitudes et croisements.....	172
5.2 Retour sur le cadre théorique : entre théorie et pratique	174

5.2.1 La marche des aînés croisée avec nos résultats : la réalité et ce qu'en savent les professionnels.....	174
5.2.2 « Chez-soi », familiarité et sentiment d'appartenance : sommes-nous face au territoire de mobilité ?.....	175
5.2.3 La Participation et Design participatif : la grille de lecture du Design confrontée à l'opérationnalisation en aménagement	177
5.2.4 Les écrits sur le Design participatif, l'urbanisme et usager de l'environnement : quelles ressemblances ?.....	181
5.3 Valeur ajoutée du processus éprouvé du point de vue de la méthodologie	183
5.3.1 Valeur ajoutée résultant du processus : différents bénéficiaires	183
5.3.2 Valeur ajoutée du processus résultant des résistances rencontrées : les défis inhérents au design participatif et au travail multidisciplinaire.....	187
5.3.3 Valeur ajoutée du processus émanant des limites et lacunes du processus : ne rien laisser au hasard	191
5.4 Valeur ajoutée d'utiliser un processus de DP sur l'urbanisme et aménagement : recommandations.....	197
Première recommandation : Considérer un secteur géographique dans sa globalité pour faire en sorte de créer un espace piéton au centre du territoire de mobilité.....	198
Deuxième recommandation : Prendre compte de l'apport des sens et de l'esthétisme dans l'expérience « totale » et « globale » du marcheur lors de l'étude et l'aménagement d'environnements.....	200
Troisième recommandation: Prendre en considération la familiarité et le sentiment d'appartenance à un lieu lors de l'étude et l'aménagement d'environnements.....	200
Quatrième recommandation: Privilégier les processus de design participatif de qualité à des consultations publiques traditionnelles, lorsqu'opportun et possible, afin de réellement mettre à profit toutes les parties prenantes d'un projet.	202
Cinquième recommandation: Utiliser des processus de design participatif tenant compte de la perception de l'environnement des usagers pour aborder de front les enjeux de santé publique actuels.	206
CONCLUSION	209
Bibliographie.....	214
Annexe 1 : Formulaire de consentement « aînés »	ii
Annexe 2 : Formulaire de consentement « étudiants ».....	vi
Annexe 3 : Formulaire de consentement « professionnels ».....	x
Annexe 4 : Certificat éthique	xiv
Annexe 5 : Grille d'entrevue « Pré » aînés	xvi
Annexe 6 : Grille d'entrevue « Pré » étudiants.....	xx
Annexe 7 : Grille d'entrevue « Pré » professionnels.....	xxiii
Annexe 8 : Grille d'entrevue « Post » aînés	xxvi
Annexe 9 : Grille d'entrevue « Post » étudiants.....	xxxii
Annexe 10 : Grille d'entrevue « Post » professionnels	xxxviii
Annexe 11 : Atelier 1 – Déroulement des activités.....	xliii

Annexe 12 : Atelier 1 – Descriptif de l’activité 1 xliv
Annexe 13 : Atelier 1 – Descriptif de l’activité 2xlv
Annexe 14 : Atelier 1 – Descriptif de l’activité 3xlvii

Liste des tableaux

Tableau 1. Synthèse des quatre méthodes de collecte de données retenues : objectifs, temps consacré, auteurs impliqués	48
Tableau 2. Récapitulatif du contenu des grilles d’entrevues	56
Tableau 3. Synthèse : la sécurité comme facteur influençant la perception des aînés de l’environnement	72
Tableau 4. Catégorisation des thèmes et citations sur la sécurité de l’environnement (aînés PRÉ).....	74
Tableau 5. Catégorisation des thèmes et citations sur la sécurité de l’environnement (aînés POST)	75
Tableau 6. Synthèse : Limitations physiques comme facteurs que considèrent les aînés pour appréhender l’environnement	76
Tableau 7. Synthèse : Aînés, ambiance (général).....	80
Tableau 8. Facteurs attractifs et répulsifs de l’ambiance (aînés PRÉ).....	81
Tableau 9. Facteurs attractifs et répulsifs de l’ambiance (aînés POST)	82
Tableau 10. Synthèse : Aînés, perception de l’environnement référent à espace dédiée au piéton.....	84
Tableau 11. Synthèse : Aînés, esthétisme, la végétation et la propreté	87
Tableau 12. Discours des aînés, comparatif entre environnements avec ou sans végétation ...	89
Tableau 13. Synthèse : Aînés, activité de loisir, physique ou pour socialiser	90
Tableau 14. Synthèse : Aînés, familiarité des lieux, sentiment d’appartenance.....	93
Tableau 15. Synthèse : Étudiants, environnement abordé selon une vision d’ensemble.....	97
Tableau 16. Synthèse : Étudiants futurs professionnels : perception de l’ambiance	100
Tableau 17. Perception de l’ambiance des étudiants : éléments objectifs et subjectifs (PRÉ).....	101
Tableau 18. Perception de l’ambiance des étudiants : éléments objectifs et subjectifs (POST)	103
Tableau 19. Synthèse : Étudiants: verdure, propreté, esthétisme	104
Tableau 20. Synthèse : Étudiants, « espace piéton » comme influençant la perception de l’environnement	106
Tableau 21. Synthèse : Étudiants, perception de l’environnement en fonction de la sécurité	109
Tableau 22. Sécurité de l’environnement (étudiants PRÉ).....	110
Tableau 23. Sécurité de l’environnement (étudiants POST)	111
Tableau 24. Synthèse : Étudiants, perception de l’environnement modulée par le fait que la marche soit une activité de loisir, sportive ou une manière de socialiser.	114
Tableau 25. Synthèse : Étudiants, perception de l’environnement considérant la proximité.	117
Tableau 26. Synthèse : Étudiants, perception de l’environnement modulée par la conscience de limitations physiques des aînés	119
Tableau 27. Limitations physiques – besoins sous-jacents et aménagements possibles pour y répondre (étudiants PRÉ).....	120
Tableau 28. Limitations physiques – besoins sous-jacents et aménagements possibles et réflexion associée (étudiants POST).....	121
Tableau 29. Synthèse : Professionnels, vision normée influençant leur perception de l’environnement	124
Tableau 30. Jargon technique utilisé par les professionnels (entrevue PRÉ)	125

Tableau 31. Catégorisation du jargon technique utilisé par les professionnels (entrevue POST)	129
Tableau 32. Synthèse : Professionnels, vision multifactorielle influençant leur perception de l'environnement	130
Tableau 33. Synthèse : Professionnels, agréabilité de l'environnement	136
Tableau 34. Ambiance : agréabilité, plaisir, confort : discours utilisé par les professionnels	137
Tableau 35. Synthèse : Professionnels, facilité à évoluer dans l'environnement	138
Tableau 36. Synthèse : Professionnels, lisibilité de l'environnement	140
Tableau 37. Synthèse : Professionnels, proximité, mixité des fonctions, densité du tissu urbain comme façon d'appréhender l'environnement	141
Tableau 38. Synthèse : Professionnels, accessibilité de l'environnement	142
Tableau 39. Synthèse : Professionnels, espace dédié pour le piéton influençant la perception de l'environnement	145
Tableau 40. Ambiance / Espace dédié au piéton : discours utilisé par les professionnels	148
Tableau 41. Synthèse : Professionnels, sécurité comme facteur influençant leur perception de l'environnement	150
Tableau 42. Sécurité de l'environnement (professionnels PRÉ)	152
Tableau 43. Sécurité de l'environnement (professionnels POST)	153
Tableau 44. Synthèse : Professionnels, limitations physiques ou cognitives	154
Tableau 45. Limitations physiques – besoins sous-jacents et aménagements possibles (professionnels POST)	157
Tableau 46. Synthèse : Professionnels, activité physique, de loisir ou activité sociale	159
Tableau 47. Synthèse : Professionnels, esthétisme & verdure	162
Tableau 48. Comparatif aînés, étudiants, professionnels quant à leur perception de l'environnement	164

Liste des figures

Figure 1. Modèle « Environmental Press » de Lawton et Nahemow	15
Figure 2. Degrés de participation citoyenne d'Arnstein	22
Figure 3. Trois modes de participation et le domaine de la collaboration	25
Figure 4. Cartographie des diverses approches en design	27
Figure 5. Mise en relation du niveau de co-crédation de valeur et du processus de design conceptualisé par Sanders	30
Figure 6. Schéma conceptuel du processus participatif (objectifs 1 et 2).....	41
Figure 7. Schéma conceptuel objectif 1 : Perception de l'environnement, marche et territoire de mobilité	42
Figure 8. Processus participatif et méthode de collectes de données associées.....	45
Figure 9. Processus participatif : calendrier.....	62
Figure 10. Schématisation du discours sur l'aménagement des intersections	132
Figure 11. Schématisation du discours sur la qualité de l'environnement de marche.....	132
Figure 12. Schématisation du discours sur le stationnement	133
Figure 13. Schématisation du discours à propos d'un levier d'intervention.....	133
Figure 14. Schématisation du discours sur la marche comme marqueur de qualité de vie	134
Figure 15. Schématisation du discours sur la qualité d'un environnement de marche.....	135
Figure 16. Schématisation du discours à propos de pôles d'interventions possibles.....	135
Figure 17. Évaluation des niveaux de création de valeur obtenus.....	180

Liste des abréviations et des sigles

A(1,2,3)	Aîné (participant 1, 2 ou 3)
Apr	Aîné, entrevue de début de processus
Apst	Aîné, entrevue de fin de processus
BAPE	Bureau d'audiences publiques en environnement
DP	Design participatif
DSP	Direction de la santé publique
E(1,2,3)	Étudiant (participant 1, 2 ou 3)
Epr	Étudiant, entrevue de début de processus
Epst	Étudiant, entrevue de fin de processus
FRQ-SC	Fonds de recherche du Québec – Société et culture
FRQ-S	Fonds de recherche du Québec – santé
GEV	Grandir en Ville
LAU	Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
OCPM	Office de consultation publique de Montréal
PARI	Piétons âgés : Risque et insécurité routière chez une population grandissante
PIIA	Plans d'implantation et d'intégration architecturale
P(1,2,3)	Professionnel (participant 1, 2 ou 3)
Ppr	Professionnel, entrevue de début de processus
Ppst	Professionnel, entrevue de fin de processus
PR	Pré-processus
PRÉ	En début de processus
PST	Post-processus
POST	En fin de processus
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
STM	Société de transport de Montréal
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture)

À mes grands-parents Omer, Colette, Henri et Laurette

Remerciements

Le chemin parcouru lors de l'exercice d'une recherche scientifique demande une persévérance nécessaire à son achèvement. L'accomplissement personnel qui en résulte ne peut être atteint sans le soutien d'amis, de pairs et de collègues auxquels je tiens à m'adresser brièvement pour souligner leur contribution et incommensurable support.

Je tiens tout d'abord à remercier spécialement ma co-directrice Marie-Soleil Cloutier, premièrement pour m'avoir proposé de mener à terme une partie d'un de ses projets de recherche mais aussi pour sa grande flexibilité et sa confiance pour que je me l'approprie entièrement. Sa disponibilité et son appui (financier, académique) furent des atouts inestimables pour que je puisse mener à bien ce projet. Son habileté à défricher le chemin alors que je le trouvais particulièrement embourbé m'a été d'une grande aide. Quant à mon co-directeur Sébastien Lord, je lui adresse mes remerciements tout spécifiquement pour sa confiance et sa rigueur exemplaire, qui ne m'auraient pas permis de signer avec fierté cet imposant travail. Merci Sébastien de m'avoir particulièrement aidé à pousser plus loin mes questionnements et pour avoir accompagné ma réflexion conceptuelle et globale de manière plus élaborée. Bref, je remercie mes deux directeurs d'avoir fait équipe pour m'apporter une aide spéciale et complémentaire.

Je tiens par ailleurs à remercier profondément et souligner à grands traits la présence constante de mes amies de cœur lors de mon parcours de recherche. Celles-ci m'ont apporté un grand support au niveau psychologique et technique, mais elles m'ont aussi permis d'effectuer des réflexions personnelles, méthodologiques et urbanistiques riches : j'ai nommé Danielle Germain, Camille Butzbach ainsi que Marion Ait Akkouche.

Mon projet de recherche ayant comme cadre un processus participatif, il a impliqué non seulement beaucoup de temps mais aussi de l'énergie de plusieurs collaborateurs dans l'ombre qui ont fait en sorte que sa réalisation soit un succès, malgré ses embûches. Je ne pourrai qu'en remercier quelques-uns en débutant tout d'abord par les précieux participants qui se sont investis personnellement et dont je dois taire les noms pour des raisons de confidentialité. Je remercie également chaudement mes collègues Aimée Thouin, Victor Sylvestrin Racine, Milèna Cahen, Laurie Taillote, Chiara Benetti, mes amis Marc Ouimet et

Irena Fürhoff, tous les employés du Première Moisson sur Masson ainsi que les clients aînés réguliers qui ont participé sans le savoir à ma réflexion sur la mobilité. Merci à mon « DJ » personnel et ami Dominique Boisclair qui a apporté une trame musicale à ma rédaction en me mettant en contact avec Milk & Bone, Geoffroy, Floes, Fjord et Elliott Moss. J'ajouterai un merci spécial à Paul Lewis pour avoir aidé ma réflexion et décision de mener de front une grossesse, la parentalité et la poursuite d'un cheminement de 2e cycle universitaire.

De plus, je tiens à remercier David Paradis qui fut le premier à m'introduire à l'urbanisme, à me transmettre sa passion sans laquelle l'étincelle de démarrer ce projet de « réajustement » de carrière vers la discipline de l'aménagement n'aurait sans doute jamais émergé.

Enfin, pour son support quotidien sans égal au niveau logistique, affectif et psychologique ainsi que pour son aide à faire avancer concrètement mon projet : je remercie mon conjoint, amoureux et extraordinaire partenaire de vie Louis-Philippe Bell, sans qui je n'aurais pas pu avoir un petit garçon merveilleux, ni mener à terme cette audacieuse réalisation. Sans ton support chéri ce projet aurait une autre teneur, j'en suis convaincue. Le *geek* créatif que tu es y a certainement contribué.

En plus de dédier ce mémoire à mes grands-parents, j'aimerais également le dédier à mon fils Jules, comme exemple personnel que de *marcher* vers la réussite d'un accomplissement personnel est non seulement possible dans un cadre non normatif, mais qu'il est surtout essentiel pour être heureux dans la vie. Merci de toute la spontanéité que tu apportes dans ma vie mon chéri. Sans toi non plus, le travail ici présenté ne serait pas le même.

Merci à tous, pour tout !

Avant-propos

Ce mémoire a été réalisé dans le cadre d'un projet de recherche en lien avec notre objet d'étude : le projet PARI (Piétons âgés : Risque et insécurité routière chez une population grandissante). Ce projet est dirigé par Marie-Soleil Cloutier¹ en collaboration avec Sébastien Lord², Jacques Bergeron² et Ugo Lachapelle³. Celui-ci est financé par le programme d'actions concertées en sécurité routière (FRQ-SC, FRQ-S et SAAQ) (Fonds de recherche du Québec – Société et culture, la Société de l'assurance automobile du Québec et les Fonds de recherche du Québec – santé). Il vise l'étude des comportements des piétons âgés en situation de traversée de rues, la confrontation de ces comportements avec les environnements urbains et la proposition d'améliorations aux aménagements routiers que l'on retrouve actuellement dans nos environnements de vie. Un des objectifs de ce projet vise également à mettre à profit les aînés pour qu'ils analysent certaines de ces propositions d'aménagements.

¹ Institut national de recherche scientifique, Montréal (QC), Canada

² Université de Montréal, Montréal (QC), Canada

³ Université du Québec à Montréal, Montréal (QC), Canada

INTRODUCTION

En ce début de XXI^e siècle, nous faisons face à une nécessité grandissante de rationalisation des ressources afin de réduire l'empreinte carbone des individus et des entreprises. Nous vivons donc aujourd'hui dans un monde où il est désormais impossible d'ignorer les conséquences de nos comportements sur la planète. Dans un contexte où la population mondiale croît à une vitesse exponentielle, la prise de conscience collective et individuelle de notre impact est primordiale. Les avancées technologiques et la meilleure hygiène de vie font en sorte que les aînés de la population, de plus en plus nombreux, sont confrontés à cette prise en compte, alors qu'ils n'ont pas grandis ayant en tête cette préoccupation. Les impératifs environnementaux ont une grande incidence sur les décisions que l'on prend lorsqu'il est question d'intervenir sur nos environnements de vie.

D'autre part, la mobilité des individus est, aujourd'hui plus que jamais, une préoccupation qui a un écho d'équité sociale en plus d'être en enjeu géographique. Les personnes vieillissantes sont, à des phases critiques de leur développement, confrontées à des perturbations physiques et cognitives qui les placent devant de lourds devoirs à effectuer dont par exemple, par rapport à leurs déplacements dans l'espace. La perte d'un permis de conduire peut en être un, la difficulté à marcher dans leur environnement quotidien pourra en devenir un autre. Ces différents freins à la mobilité s'exercent à différentes échelles et les atteindront à un moment ou un autre, affectant par le fait même leur relation à l'environnement. Comment pouvons-nous caractériser cette relation ? Quelle place occupe la marche et la mobilité de l'aîné dans sa vie quotidienne ?

Enfin, l'urbanisme et l'aménagement du territoire sont des disciplines qui ont comme ligne de mire la modulation de l'environnement selon différentes temporalités. Celle-ci s'exerce néanmoins le plus souvent à long terme. Dans le contexte de la recherche d'efficacité en terme d'investissement en temps, en énergie et en ressources, il devient de plus en plus important de consulter les principaux intéressés par les interventions qu'on cherche à faire sur

l'environnement. En raison de la conjoncture de vieillissement d'une population qui est appelée à rester en meilleure santé de plus en plus longtemps tout en faisant face à des limitations grandissantes, mais aussi par souci d'équité intergénérationnelle, il apparaît primordial de chercher à impliquer les aînés lorsqu'il est question d'appréhender voire modifier leurs environnements de vie. Pour se faire, quelles sont les techniques qui s'offrent à l'aménagiste ? Dans quelle mesure cette implication est-elle vraiment considérée ?

Notre mémoire se penche donc sur la problématique de la mobilité et plus spécifiquement de la marche des aînés, mais aussi sur les mécanismes disponibles pour consulter la population lorsqu'il est question de modification de l'environnement.

C'est ainsi que la première partie de notre document s'attardera à dresser un portrait plus complet de cette problématique et à effectuer une recension des écrits scientifiques à propos des aînés et de la marche. Cette recension se penchera également sur l'expérience de la marche et de ce que constitue le « chez soi », de la participation publique de manière générale et enfin, plus spécifiquement, du design participatif. La fin de cette partie permettra d'explicitier les liens qui peuvent être tissés entre les aînés, le design participatif et l'urbanisme.

La deuxième partie nous permettra de présenter la question qui a guidé notre recherche, issue de cette recension d'écrits, tout en formulant les objectifs qui en découlent. C'est en détaillant notre cadre conceptuel que nous présenterons notre cadre d'analyse.

Ensuite, la troisième partie nous permettra d'énoncer le cadre méthodologique de notre démarche, en présentant les méthodes de collectes de données sélectionnées, la sélection de nos candidats et de nos terrains d'études ainsi que le déroulement de notre processus. Nous clorons cette section en présentant notre méthode de traitement de données.

La quatrième partie de notre document consiste à présenter l'analyse des résultats visant à répondre à notre premier objectif de recherche. Pour ce faire, nous présentons la perception de l'environnement qu'entretiennent les candidats de chaque groupe et, dans un deuxième temps, la comparaison de cette perception considérant les groupes entre eux.

Finalement, la cinquième section nous permettra de répondre au deuxième objectif de recherche que nous nous sommes fixés en rappelant d'abord brièvement les résultats empiriques explicités en quatrième partie et croisant ensuite ceux-ci avec le cadre théorique présenté en première partie. Cette discussion ne saurait être complète sans présenter également les points forts et limites méthodologiques de notre exercice, ainsi que cinq recommandations issues de la réponse que nous pouvons donner à notre question de recherche.

Chapitre 1. LES AÎNÉS⁴ EN RELATION AVEC L'ENVIRONNEMENT : PROBLÉMATIQUE et RECENSION DES ÉCRITS

1.1 Mise en contexte

Selon les projections de l'Institut de la Statistique du Québec (2010), la proportion de personnes âgées de plus de 65 ans s'élèvera à 26% de la population totale en 2031, comptant un nombre de plus en plus important de personnes âgées de plus de 75 ans. Par ailleurs, en 2007, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) insistait sur la nécessité de réaménager l'environnement social et bâti en fonction des personnes vieillissantes (Aldwin et Igarashi 2012). De ce fait, la perte d'autonomie éventuelle de ces individus devient un enjeu sociétal et il semble particulièrement important de l'aborder en la considérant à même une trajectoire de vie, en tant qu'étape de transition probable d'un individu (Clément, Rolland et Thoen-Fabre 2005).

Comme composante importante de l'autonomie, la mobilité des personnes âgées et vieillissantes attire l'attention, dans la mesure où celle-ci est appelée à jouer un rôle clé sur leurs activités quotidiennes et sur leur qualité de vie (Whelan et al. 2006). En Amérique du Nord, où le taux de motorisation est élevé et où le phénomène d'étalement urbain n'est plus à documenter, la perte d'autonomie risque d'être de plus en plus problématique, notamment lorsque les individus vieillissants ne seront plus en mesure de se déplacer en voiture pour pourvoir à leurs besoins quotidiens (Cloutier 2013).

La notion de mobilité fait généralement abstraction du mode de transport utilisé, et dans sa plus simple expression, peut être définie comme une « habileté à se déplacer » (traduction libre, Guiliano, Hu et Lee 2003 cité dans Whelan et al. 2006). La mobilité permet aux gens de se réaliser sous différents aspects, tantôt physiques, tantôt psychologiques, tantôt biologiques

⁴ Le dictionnaire Larousse définit les aînés, au sens littéraire, comme étant nos « ancêtres, les générations précédentes » <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/a/C3%AEa/C3%A9s/1933>, consulté le 26 juin 2018. Pour l'objet de notre travail, nous utiliserons de manière indifférenciée les termes « personnes âgées » et « aînés » en englobant toutes les personnes qui ont plus de 65 ans.

ou encore socialement. En effet, Metz (2000) (cité dans Whelan et *al.* 2006) dégage cinq effets potentiels de la mobilité d'un individu:

1. « *Travel to achieve access to desired people/places ;*
2. *Psychological benefits of movement, 'getting out and about' – benefits that are closely associated with feelings of independence and self-esteem;*
3. *Exercise benefits – direct benefits of exercise for muscle and bone strength, cardiovascular improvements and overall health;*
4. *Involvement in the local community – social activities that involve mobility reduce mortality in older adults ;*
5. *Potential travel – knowing that a trip could be made even if not actually made, for example in the case of an arising emergency. »*

Dès lors, la mise en exergue de ces impacts potentiels sur la vie d'un individu ouvre la porte à une myriade d'études possibles sous le thème de la mobilité et, dans le cas qui nous intéresse, à l'étude de plusieurs aspects de la vie des aînés qui peuvent influencer leur niveau d'autonomie. Par exemple, si l'on s'intéresse à leur santé, la marche est un excellent moyen d'être et de rester mobile et constitue, pour eux, une forme accessible d'activité physique tout en étant un moyen de transport (Michael, Green & Farquhar, 2006 cités dans Grant, Edwards, Sveistrup, Andrew, & Egan, 2010). Elle est donc à la fois un mode de déplacement, mais aussi la forme de mobilité la plus susceptible d'être à la portée d'une personne âgée et, vu l'augmentation de l'espérance de vie, pourra l'être pour une période considérable de temps. Mais qu'est-ce que marcher pour un aîné ? Est-ce que l'aîné a un profil distinct de marcheur, mais surtout, dans quelle mesure est-il dépendant des caractéristiques de l'environnement ? Enfin, comment perçoit-il son environnement ?

Ces nombreuses interrogations soulèvent la nécessité d'étudier la réalité de l'aîné, mais aussi de se questionner sur la manière de le faire. Annear et *al.* (2012), dans leur revue de 83 études portant sur les déterminants d'un vieillissement actif et sain (*active ageing*) sur une période de 25 ans, soulignent l'absence manifeste d'implication des aînés dans les étapes des études cherchant à relier le vieillissement, l'environnement, la participation et la santé des aînés. En fait, peu d'études menées en urbanisme ou à des disciplines près de l'aménagement impliquent les aînés de manière active les considérant comme des experts de leur propre réalité. Quels outils disposent les chercheurs pour faire en sorte que ceux-ci soient plus actifs dans les études ?

La fait que les aînés ne sont pas impliqués suffisamment dans les études les concernant, dans un contexte impliquant leur mobilité, nous apparaît comme un sujet épineux alliant méthodologie scientifique et mécanismes publics de consultation de citoyens. En effet, comme la mobilité d'individus est étroitement liée à l'aménagement de l'environnement, il nous paraît pertinent de considérer comment les instances publiques tiennent compte de l'opinion des citoyens lorsqu'il est question de modification de l'environnement, et de voir comment le transposer au sous-groupe de la population que constituent les aînés. Nous souhaitons ainsi faire en sorte qu'une étude scientifique puisse être ancrée dans la réalité législative du Québec et aussi dépasser les considérations scientifiques pour être applicables « sur le terrain » et spécifiquement pour aborder les enjeux de santé publique concernant la mobilité des aînés.

Au Québec, les instances et mécanismes qui encadrent la participation des citoyens sont, de manière générale, dans leur essence, plutôt « réactifs » ou, à tout le moins, viennent tardivement dans le processus décisionnel de planification de modification de l'environnement. On pense premièrement aux référendums citoyens prévus et régis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU), qui doivent être tenus lorsque des promoteurs demandent à la municipalité des changements d'affectations et de zonage. Bien qu'ils n'aient pas été prévus comme tels, ceux-ci deviennent, pour des riverains non satisfaits d'un projet demandant de telles modifications, de véritables menaces à brandir pour bloquer ces projets (Bherer, Rhéaume, et al. 2006)⁵. Néanmoins, il est primordial de mentionner que le Québec fait figure de proue lorsqu'il est question de consultation publique du point de vue de processus de consultations formalisés et institutionnalisés (Gariépy & Morin, 2011, p. 173). La mise sur pied du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en 1978 a, en effet, mis les assises de ce qu'on retrouve aujourd'hui dans les processus consultatifs et influencent donc la plupart des acteurs en matière d'aménagement ou de modification de l'environnement de vie des gens. À Montréal, le processus de consultation publique a aussi été formalisé par la constitution de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) en

⁵ Reste à voir l'influence qu'aura la récente mise en vigueur de la loi 122 (Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs) permettant à Québec et Montréal de ne plus se soumettre à cette obligation.

2002. Les mandats de l'OCPM sont multiples et concernent, comme pour le BAPE, des projets de réaménagement ou de requalification de secteurs de la ville. Ces mandats de consultations sont demandés par la Ville centre et peuvent aussi, plus rarement, être initiés par des citoyens qui jugent qu'un enjeu global mérite d'être étudié plus en profondeur, dans l'intérêt de tous. Enfin, dans la Ville de Québec, ce sont les conseils de quartiers qui sont les principales instances consultatives de la ville permettant non seulement aux citoyens de réagir aux propositions de la ville concernant leur quartier, mais aussi d'initier des projets pour le développer et l'animer (Bherer et al., 2006, p. 44). Des représentants de citoyens y sont élus à même un processus parallèle aux élections municipales, se rencontrent généralement une fois par mois et répondent aux demandes d'avis et de consultation de la Ville. Ils font également des recommandations aux élus de leur quartier. Ainsi, les citoyens sont appelés à se prononcer sur des enjeux à petite échelle (à l'échelle de leur quartier). Ce processus est formalisé, mais bien différemment qu'il l'est à Montréal. En fait, les conseils de quartiers détiennent un statut juridique d'organisme à but non lucratif (Bherer et al., 2006, p.46) et tout comme le BAPE l'est pour le gouvernement provincial et l'OCPM l'est à Montréal, sont indépendants de la ville. L'adoption récente de la Loi 122⁶ aura sans doute aussi des effets sur les processus et instances formels en place dans les deux plus grandes villes du Québec.

En somme au Québec, comme nous le présentions d'entrée de jeu, bien que certaines instances de consultations mettent désormais l'accent sur processus se déroulant en amont, une grande majorité des processus formalisés se tiennent principalement une fois que des propositions de modification à l'environnement ont été faites. Sans compter que les instances qui les tiennent ont des pouvoirs essentiellement de recommandations, sans malheureusement qu'un suivi soit assuré. Bien sûr, ces instances ont un mérite certain puisqu'elles sont reconnues par la population et qu'elles sont citées dans des recherches internationales. Il est néanmoins pertinent de se demander dans quelle mesure des recommandations ou des mémoires concernant la mobilité des aînés déposés en leur nom lors de tels processus pourront avoir un impact concret sur la réalité de ceux-ci. On peut aussi se questionner sur la perception

⁶ Loi visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs. Sanctionnée à l'Assemblée Nationale le 16 juin 2017. Source : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/projets-loi/projet-loi-122-41-1.html> consulté le 4 décembre 2017

d'entretiennent les aînés sur les processus dans lesquels ils sont représentés (par des organismes agissant en leur nom), et aussi dans quelle mesure ils peuvent vraiment « palper » l'impact de telles représentations. Nous nous proposons donc d'examiner le concept même de *participation* d'individus au réaménagement de leur environnement de vie et tenterons de voir comment transposer celui-ci à la réalité des aînés, par rapport à leur marche, comme il s'agit vraisemblablement du type de mobilité qu'ils seront appelés à utiliser le plus longtemps.

Ainsi, toutes ces considérations nous amènent à nous poser deux questions principales qui feront l'objet de notre recension d'écrits : quels sont les éléments qui peuvent faire en sorte d'influencer l'expérience de la marche pour un aîné ? Et enfin, dans le contexte où l'absence de participation des aînés pour penser leur environnement est déplorée, de quelle manière pouvons-nous arriver à les impliquer à même un exercice de recherche qui sera aussi applicable au domaine de l'aménagement au Québec?

Pour répondre à ces premières interrogations, nous avons d'abord effectué une recension d'articles et de bases de données en nous attardant principalement à la marche des aînés et la place que ceux-ci occupent dans l'environnement. Ce qui nous a amenés à consulter principalement des écrits dans les domaines de la sociologie, de la géographie, de l'urbanisme et de la psychologie de l'environnement. C'est ainsi que nous vous présentons tout d'abord les liens que nous pouvons tisser entre le vieillissement des individus et la marche, par le biais du concept de marchabilité et des outils mis à notre disposition pour évaluer celle-ci. Ensuite, nous présentons des points de vue qui permettent de rendre compte de la composante fortement subjective de la marche chez les aînés, ce qui nous mène au concept du « chez-soi ». Celui-ci est constitué de plusieurs dimensions, dont une qui touche particulièrement la mobilité des individus. Ensuite, pour notre deuxième partie qui cherche à documenter de quelle manière on peut en arriver à inclure les aînés à même des processus qui cherchent à modeler leur environnement, nous avons d'abord porté notre attention sur les disciplines de l'urbanisme et de l'architecture pour comprendre rapidement que nous devons ratisser plus large en abordant la discipline du design, en flirtant même parfois avec le domaine du management et des communications. Cette section nous permet ainsi de vous présenter le domaine de la participation du public et plus spécifiquement du design participatif, en tant que

discipline émergente qui se distancie de plus en plus du design d'objets. Il est à noter que nous avons préconisé de présenter les cadres théoriques, conceptuels et les données empiriques issues de la littérature en les regroupant selon les sujets abordés. Nous présentons ensuite ce que nous retiendrons de ceux-ci pour construire nos propres cadre conceptuel, méthodologique et d'analyse.

1.2 Les aînés et la marche

1.2.1 Le concept de *marchabilité*

Facteurs positifs et négatifs influençant la marche

Les piétons aînés sont une population en soi et il y a lieu de s'interroger de quelle manière ils le sont. Marchant parfois pour le plaisir ou encore de manière utilitaire, un piéton aîné est nécessairement en interaction avec un environnement. Ainsi, depuis quelques années, lorsqu'on étudie la marche d'un individu par rapport à son environnement, on fait référence au concept de marchabilité (*walkability*), qui se définit comme :

« Walkability and walkable is: the extent to which the built environment is walking friendly. This enables the opportunity for a subjective or qualitative assessment against specific criteria. These criteria may be characteristics such as the "5'C's" i.e. connected, convivial, conspicuous, comfortable and convenient, or other criteria specific to a particular user. »
(Abley, 2005)

En français le concept de marchabilité se réfère aussi au « potentiel piétonnier » d'un environnement (Cloutier et al. 2017). En fait, la marchabilité d'un environnement comporte des éléments à la fois subjectifs et objectifs. Southworth (2005, *in* Vine, Buys, & Aird, 2012) y ajoute aussi la notion de sécurité, souligne une considération quant à un temps de trajet raisonnable entre les lieux parcourus par le marcheur et enfin la nécessité qu'un intérêt visuel soit suscité le long de ce même trajet.

Les facteurs pouvant influencer la pratique de la marche chez les aînés de manière spécifique sont multiples. Ceux-ci peuvent concerner la qualité des trottoirs, les lieux de traversées ou l'attractivité générale d'un tronçon de rue ou d'un quartier. Un facteur qui peut paraître

objectif, par exemple le volume du trafic automobile (Borst, et al. 2008, 2009, Nathan et al., 2014), revêt pourtant une dimension subjective, parce qu'un certain volume de voitures pourrait paraître convenable pour une personne, et être totalement inapproprié et impraticable pour une autre. Wen et ses collègues (2006 *in* Nathan et al. 2014) suggèrent que ces différences de perceptions sont le fruit d'expériences passées, de différences démographiques et de différences de fonctionnement physique et cognitif de chaque individu. Il est donc difficile de dresser une différence nette entre facteur objectif et facteur subjectif (ou autrement dit, un facteur objectif peut supposer des dimensions subjectives). Retenons toutefois que concernant l'aménagement des tronçons de rue, la pente (Borst et al., 2009, 2008; Cerin et al. 2013; Nathan et al. 2014; Vine et al. 2012), la densité des aménagements (Borst et al. 2008; Nathan, Wood, et Giles-Corti 2014; Vine, Buys, et Aird 2012) et la connectivité des rues entre elles (Borst et al. 2008; Nathan, Wood, et Giles-Corti 2014) semblent déterminantes. Le tronçon de rue devient attrayant pour les aînés en fonction de la destination (Cerin et al. 2013; Nathan et al. 2014; Vine et al. 2012), que ceux-ci soient des espaces publics, récréatifs ou de culte et qu'ils disposent notamment d'arrêts de transport collectif (Borst et al. 2008; Cerin et al. 2013; Nathan et al. 2014). Les destinations attrayantes peuvent également être des commerces ou services de proximité (Borst et al. 2008; Cerin et al. 2013). Du point de vue esthétique, les tronçons qui sont les mieux perçus sont pourvus de verdure ou d'ombre (Borst et al. 2009, 2008; Nathan, Wood, et Giles-Corti 2014; Vine, Buys et Aird 2012) et sont entretenus de manière à les rendre visuellement propres (bâtiments, rue) (Borst et al. 2008; Nathan, Wood, et Giles-Corti 2014; Vine, Buys, et Aird 2012). Quant aux trottoirs, ils doivent être pourvus de mobilier tels que des bancs, des abris, des fontaines, voire même des toilettes (Borst et al. 2008; Hunter et al. 2011; Nathan et al. 2014; Vine et al. 2012)) et doivent aussi être propres (Borst et al. 2009, 2008; Nathan, Wood, et Giles-Corti 2014).

Autre que l'accessibilité et la qualité de l'environnement de proximité, la notion de sécurité est un des facteurs pouvant influencer la marche d'un aîné et, tel que vu précédemment, est elle-même imbriquée dans la notion de potentiel piétonnier d'un environnement. Les travaux de plusieurs chercheurs le montrent bien. Il faut par ailleurs distinguer le sentiment de sécurité ou « sureté » relié à la criminalité et celui relié à l'environnement bâti et les conflits routiers. Ces derniers font référence à ce qui peut porter atteinte à l'intégrité physique d'un aîné lors

d'accidents impliquant un autre usager la route (ex. : sur le trottoir, dans la rue, à une intersection) ou encore lors d'une chute individuelle sur la voie publique. Ainsi, les aînés seront réticents à s'engager sur des tronçons de rues où ils constatent ou perçoivent des signes de désordre social ou de criminalité (Borst et al. 2008; Cerin et al. 2013; Nathan et al. 2014;), s'ils ne se sentent pas capables de voir ou d'être vus (Cerin et al. 2013; Nathan et al. 2014; Vine et al. 2012), ou ne distinguent pas d'opportunité de recevoir de l'assistance par l'absence d'autres individus que ce soit pour une chute ou en cas d'attaque (Borst et al. 2009, 2008; Nathan et al. 2014). De plus, la qualité et l'entretien du revêtement du trottoir les préoccupent également (Borst et al. 2008; Cerin et al. 2013; Nathan et al. 2014; Vine et al. 2012), ainsi que la présence (ou non) et les caractéristiques de la traverse piétonne (Borst et al. 2008; Nathan, Wood, et Giles-Corti 2014). Bref, un peu comme tout le monde, les aînés apprécient la qualité urbaine. Par contre, leur condition et leur niveau d'autonomie rendront cette qualité plus sensible.

1.2.2 Comment appréhender la marchabilité d'un environnement ? L'audit piétonnier comme point de départ.

Dans l'optique de pouvoir évaluer si un environnement est favorable à la marche d'un piéton aîné, des outils évaluatifs ont été développés. En tenant compte des facteurs attractifs et répulsifs affectant spécifiquement les aînés, il est possible de concevoir des aménagements qui ont un préjugé favorable envers cet usager de l'espace public, préjugé qui bénéficiera à tous, rejoignant le concept d'*universal* ou d'*inclusive design* énoncé par Newell (2006)⁷. Ces audits urbains tentent de déterminer le potentiel piétonnier d'un environnement spécifique en lui attribuant une note de marchabilité (ou indice) global et éventuellement de pouvoir comparer des secteurs entre eux. Les facteurs recensés comme favorisant ou portant entrave à la marche sont regroupés selon des indicateurs qui permettront la qualification environnementale. Cette qualification n'en reste pas moins normative et arbitraire.

Il existe plusieurs audits de marchabilité conçus pour évaluer le potentiel de marche d'un individu moyen, mais les audits qui sont spécifiques aux besoins de marche des aînés font figure d'exceptions et méritent un examen approfondi. À cet égard, Cloutier et *al.* ont effectué

⁷ Concept que nous verrons plus en détail à la fin du présent chapitre.

la comparaison de quartiers centraux et périphériques de deux secteurs comparables dans une ville française (Lille) et une ville canadienne (Montréal) à l'aide d'un audit élaboré pour mesurer le potentiel piétonnier pour les aînés (Cloutier et al. 2017). Leurs résultats montrent clairement que le regroupement de facteurs spécifiques aux aînés dans de tels audits jumelé à une analyse pointue des liens entre ceux-ci s'avère deux éléments primordiaux à considérer pour faire en sorte de prioriser les interventions. Ainsi, ceux qui s'intéressent à effectuer le réaménagement d'environnements piétons ayant en tête cette population particulière devraient s'y pencher avec attention. Par exemple, l'analyse montre bien que les tronçons de rue étudiés ayant un fort potentiel attractif étaient moins sécuritaires pour les aînés alors que les rues plus sécuritaires obtenaient des résultats plus bas en fonction des critères d'accessibilité et d'attractivités, moins pourvues d'infrastructures facilitantes (ex. : bancs) (Cloutier et al. 2017).

Par ailleurs, les travaux de Negron-Poblete et Lord jumelant l'utilisation d'un audit de marchabilité élaboré pour des aînés et une évaluation qualitative à l'aide de groupes de discussions montrent pour leur part, entre autres, que les opportunités de faire des activités et de rencontrer des gens (à leur résidence ou à l'extérieur) sont les principaux moteurs de déplacement des aînés malgré qu'un environnement peu favorable à la marche (peu sécuritaire) eut été constaté autour de leurs résidences (Negron-Poblete et Lord 2014; Lord et Negron-Poblete 2014). Ainsi, l'environnement serait un facteur crucial, mais pas le seul et unique.

1.2.3 Quels sont les autres facteurs influençant la propension à marcher des aînés ?

De telles études cherchant à identifier les facteurs favorables et défavorables à la marche des aînés pourraient nous amener à vouloir réduire à tout prix les obstacles que rencontrent les personnes âgées pour faire en sorte qu'ils marchent davantage. Selon Clément et ses collaborateurs, il faut être prudent, car en agissant de la sorte, nous les priverions de conserver un certain niveau d'activité qui, finalement, les rend plus habiles à surmonter des accros imprévus qu'ils trouvent sur leur route (2005). Ainsi, il vaut mieux avoir en tête de faire en sorte que les environnements restent stimulants et par exemple, sécuriser les escaliers dans leurs espaces de vie intérieurs que les bannir complètement et en arriver à un équilibre entre sécurité et autonomie (Lamontagne et al. 2004 dans Clément et al. 2005).

Fait intéressant, Clément, Rolland et Thoer-Fabre, dans une analyse critique de la bibliographie concernant le vieillissement de la population, mentionnent que les études qui recueillent l'opinion des aînés quant à leur sentiment de sécurité à propos des chutes relient celui-ci à leur enracinement dans le quartier et à la familiarité qu'ils ont des lieux (2005). L'insécurité peut aussi s'accroître à la suite de modifications de l'infrastructure urbaine (Argoud, 2004) ou avoir un lien avec le sentiment d'insécurité général dans l'espace public (Clément et al.1994). Les représentations qu'ils se font de l'espace seraient donc des éléments clés à mieux comprendre. Finalement, Clément souligne que « l'amélioration des aménagements des infrastructures urbaines passe par le confort, la sécurité et [aussi, par] la continuité des cheminements piétonniers » (2005, p. 87)

Tout bien considéré, il apparaît que la connaissance des facteurs qui influencent positivement et négativement le désir et la capacité de marcher des aînés ainsi que les données issues de l'évaluation du potentiel piétonnier de leurs environnements de vie ne sont pas les seules notions pouvant nous aider à comprendre leurs comportements de marche. Sans compter que ces études ne sont pas nombreuses. Il appert en outre que la prudence est de mise lorsqu'il est question d'appréhender la modification et l'aménagement des environnements dans lesquels les aînés évoluent. Les éléments subjectifs tels que leurs perceptions, leurs besoins d'être en contact avec des pairs ainsi que la familiarité des lieux méritent en effet un examen plus approfondi afin de bien cerner cette population cible. D'ailleurs, des travaux effectués sur la notion de « chez-soi », chez les adultes et les aînés, ont attiré notre attention par le caractère multidimensionnel qu'ils apportent à la notion de mobilité. En effet, ceux-ci considèrent à la fois le libre arbitre et les capacités dont les individus disposent pour faire leur choix de résidence (leur mobilité résidentielle) et par conséquent, l'impact que ce choix peut avoir sur leurs déplacements quotidiens, soit leur mobilité comme on l'entend généralement. Examinons de plus près ce concept et avant tout, un modèle théorique qui nous permet d'envisager l'aîné en relation avec son environnement.

1.3 L'expérience et le sentiment du « chez-soi »

1.3.1 Environnement et vieillissement de l'individu

L'Environmental Press et études empiriques qui s'y réfèrent

Lorsqu'on se penche sur les théories et analyses qui s'intéressent aux relations qu'il y a entre la personne et l'environnement, et spécifiquement entre le vieillissement et l'environnement spatial, le modèle dominant constitue *l'Environmental Press*. Inspiré des travaux de Lewin, celui-ci fait état de comportements issus de l'interaction entre la personne et l'environnement (Lawton et Nahemow, 1973). Selon ce modèle, l'environnement est en lui-même une source de stress auquel un individu devra s'adapter. Plus spécifiquement, cette relation est à double sens puisque l'individu réagit à son environnement, mais il agit aussi sur celui-ci, la relation s'établissant dans un sens comme dans l'autre. En fait, l'environnement se compose de trois dimensions clés: *l'environnement physique* comme on le conçoit généralement (qu'il soit bâti ou non, à différentes échelles (maison, quartier, ville)), *l'environnement social* (relié aux caractéristiques individuelles d'un individu, à ses propres représentations et envies, ainsi qu'aux relations qu'il entretient avec les autres), et enfin de *l'environnement sociétal* (relié au contexte historique, politique et son influence macro sur la composition de l'environnement) (Després 1991; Lord 2009; Kerr, Rosenberg, et Frank 2012). Encore une fois ces dimensions s'influencent mutuellement, caractérisant, dans le cas qui nous intéresse, la relation entre un individu âgé et son milieu et faisant en sorte que l'âiné détient un rôle qui l'enjoint à rechercher un certain équilibre, en fonction de ses ressources, de ses capacités et du contexte macro dans lequel il se trouve (tous changeants à travers le temps) (Lord 2009).

Sur le plan architectural, en fonction du degré de compétence que détient un âiné et la pression qui s'exerce sur lui en raison de son environnement (social et sociétal), il en résulte un niveau d'adaptation plaçant celui-ci dans une position de *confort* ou de *performance*⁸. En effet, selon ce modèle, si par exemple un individu pourvu d'un niveau de compétences (et de ressources) élevé n'est pas suffisamment stimulé par son environnement, il se verra placé dans une

⁸ Traduction littéraire de l'anglais « *comfort* » et de « *performance* », difficile à traduire en français en exprimant le réel sens des mots dans ce contexte.

position de mésadaptation à celui-ci, de la même manière que ce même individu, ayant toujours le même niveau de compétence, sera mieux adapté si la *pression* qu'exerce sur lui son environnement est un peu plus élevée (Lawton 1986). On retrouve dans le modèle d'*Environmental Press* un niveau optimal de pression, tout comme, au niveau du stress, il existe un niveau optimal au-dessus duquel l'individu flanche et en dessous duquel l'individu est sous-stimulé. Ce modèle fait par ailleurs écho à ce que Clément et ses collaborateurs proposent quant au niveau de stimulation optimal vers lequel tendre (2005).

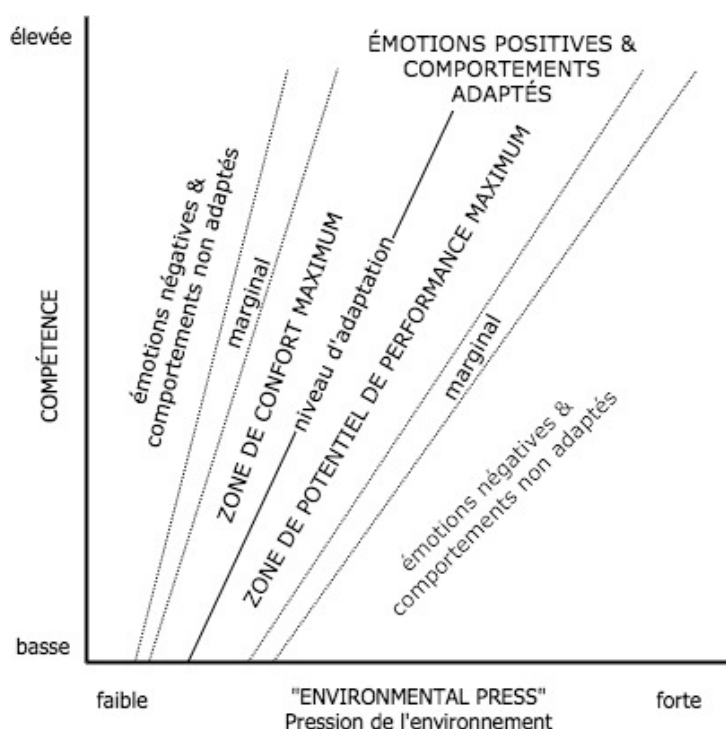


Figure 1. Modèle « Environmental Press » de Lawton et Nahemow (1973) (traduction et adaptation libre)

Ce modèle s'applique tout aussi bien à l'échelle géographique et urbaine, où les modèles théoriques reprennent en quelque sorte ce qui a été élaboré au niveau architectural en le projetant sur une l'échelle plus large, plaçant à l'avant plan les notions d'accessibilité et d'utilité au croisement des notions de capacité fonctionnelle, d'activité, et de demandes environnementales (Scheidt et Windley 2006). En termes concrets, prenons par exemple un aîné qui a de bonnes habiletés motrices, qui se trouve dans un environnement de vie en changement où il n'a plus l'occasion d'utiliser sa motricité globale. Il verra fort probablement

son niveau d'habileté décliner et éventuellement son moral aussi. À l'inverse, un aîné avec des capacités motrices en déclin, placé devant de gros obstacles à franchir sur un parcours routinier risque de cesser d'emprunter celui-ci par crainte, par exemple, d'expérimenter une chute ou encore de devoir rebrousser chemin. Le placer dans un parcours plus adapté à ses capacités risque fort de l'encourager à poursuivre son niveau d'activité restreint plus longtemps plutôt que de le faire interrompre toute activité, même minime. Chaudet dirait que la chaîne de déplacement de celui-ci se trouverait en fait brisée, le plaçant dans une situation de handicap, en perte d'autonomie et en position de diminuer sa participation sociale. L'espace excluant de ce fait les personnes à mobilité réduite (Chaudet 2012, p. 26). Maintenant que nous avons une meilleure idée de l'influence que peut exercer l'environnement sur un aîné, voyons maintenant de quelle manière l'environnement de proximité de celui-ci peut à son tour influencer ses choix de déplacement.

1.3.2 Le « chez-soi »

D'un point de vue structuraliste, la maison (*house*) est située à un endroit précis, change de propriétaire d'une manière peu fréquente, est une commodité dont on ne peut se passer et qui est également une forme de capital à long terme sur un marché spéculatif (Perkins 2012). Naturellement, une analyse interprétative qui inclut les aspects culturels pour comprendre cette « commodité » est requise et c'est ce qui nous permettra d'arriver à une notion de « chez-soi » (*home*). Ainsi, Perkins & Thorns 2002 (in Lord 2016 et Perkins 2012), permettent d'aborder la notion de « chez-soi » en considérant qu'elle est constituée de plusieurs dimensions qui s'influencent mutuellement, faisant de la maison une *plaque tournante* concernant l'espace fréquenté dans la vie quotidienne ainsi que dans l'identité d'un individu (Perkins 2012). On parle alors, entre autres, de l'environnement géographique, physique et urbain qui définiront ce « chez-soi » (ex. : climat, topographie, démographie, réglementation, etc.), de tous les aspects symboliques et historiques de la maison elle-même et des mémoires qui y sont associées, du fait qu'un individu soit propriétaire ou non de la résidence en question, qui variera en fonction de l'âge et des différences générationnelles de ses habitants. On pense aussi à tous les aspects liés au corps, à l'intimité et la sexualité qui sont expérimentés dans ce lieu, des relations familiales et amicales qu'elle peut accueillir, des

constructions sociales (ex. : statut social) qu'elle laisse transparaître, du travail qui y est de plus en plus effectué, de même que les loisirs qui y sont pratiqués (ex. : jardinage, jeux vidéos, internet, etc.). Il est enfin question du *sens* donné aux endroits fréquentés dans le quartier où elle est située et, d'un point de plus macro, de la perspective féministe rattachée à ce logis, mettant en lumière à titre d'exemple les rôles sociaux imbriqués dans la forme architecturale ou dans la décoration et lors de l'assignation des fonctions des pièces de la maison. Ainsi, la manière dont les gens transforment une maison en leur « chez soi » varie énormément (Perkins 2012, p. 75).

La notion de « chez-soi » peut donc être abordée pour définir ce qu'est *l'expérience de marche* à l'aide de six dimensions qui permettent de lui attribuer différentes significations précises qui sont propres à chaque individu. Les dimensions d'ordre **personnelles** permettent à l'individu de se sentir en sécurité dans un environnement connu, de contrôler celui-ci dans un milieu qui reflète sa personnalité. Les dimensions **sociales** permettent à un individu de projeter son statut socioéconomique de par la résidence qu'il occupe (ou qu'il possède), de rester en contact avec sa famille et ses amis, mais aussi de se sentir dans un lieu intime qui peut même devenir un refuge. Les dimensions **économiques** font du « chez-soi » un endroit qu'on possède où l'on peut conserver des objets qui sont nôtre, ou encore être un logement abordable qu'on peut donc s'offrir, en fonction de nos revenus. Le « chez-soi » peut constituer alors un investissement à long terme et même, dans la perspective du vieillissement, un héritage à léguer à sa progéniture. Au niveau **temporel**, le « chez-soi » est un espace familial, un lieu d'attachement et de mémoires, chargés de souvenirs matériels ou de lieux symboliques (ex. : maisons qui « ont vu grandir » les enfants). De plus, le « chez-soi », de manière **matérielle**, permet tout simplement à un individu de bénéficier d'un espace physique fonctionnel qui donne accès à un certain confort. Enfin, les dimensions **spatio-temporelles** témoignent que le « chez-soi » est *un espace de vie* qui permet d'effectuer ses activités domestiques quotidiennes dans un lieu de vie, qu'il constitue un réel lieu d'ancrage, mais qu'il correspond aussi au centre d'un *territoire de mobilité* (Lord 2004, 2016; Després et Lord 2002; Gurney et Means 1993 et Sixsmith et Sixsmith 1986 *in* Lord 2016). Ainsi, le « chez-soi » n'est pas uniquement à l'échelle architecturale, il a des dimensions beaucoup plus complexes et on se sent « chez

nous » aussi à l'échelle du quartier. Ce sont les dimensions subjectives de la notion de « chez-soi » qui nous permettent donc de considérer la marche comme une expérience, plus uniquement comme une activité physique.

Lord (2009) a d'ailleurs étudié plus en profondeur et de manière qualitative les dimensions du « chez-soi » spécifiquement pour des aînés résidants en banlieue pavillonnaire. Ce dernier a pu identifier sept dimensions *sensibles* du « chez-soi », qui peuvent toutes être explicitées à l'échelle du quartier et faire état des implications directes que peuvent avoir celles-ci au niveau des politiques publiques et de l'aménagement urbain. Il a explicité la septième dimension du « chez-soi », le **territoire de mobilité**, comme étant un lieu allant au-delà du besoin de déplacements pour effectuer ses activités routinières quotidiennes. Les aînés se déplacent pour le loisir (le déplacement lui-même ou pour se rendre à une activité sociale) et la mobilité devient un outil d'insertion sociale qui permet de renforcer le choix passé et actualisé de leur lieu de résidence (Lord 2004; 2009; 2016). En tant qu'urbanistes, c'est sur cet espace de familiarité que portent nos interventions et il apparaît opportun d'y être sensibilisés.

1.3.3 « Chez-soi » et mobilité : le territoire de mobilité

Lorsqu'on arrive à prendre conscience de l'ampleur des significations du « chez-soi », il n'est pas étonnant qu'il existe une quasi-unanimité de personnes âgées voulant vieillir dans leur « chez-soi » (AARP, 1996, 2000; Davison et al., 1993; (Lord 2016, 2004). Ce choix implique cependant que les aînés puissent garder une certaine autonomie dans leurs déplacements. Il va aussi dans le sens des politiques actuelles qui cherchent à le garder à domicile le plus longtemps possible, pensant subvenir à leurs besoins grâce à de l'aide à domicile (Lord 2016). Comment peut-on aborder la mobilité quotidienne des aînés en tenant compte du « chez-soi »?

Sans parler spécifiquement du « chez-soi », Chaudet ajoute des éléments à notre réflexion en abordant la notion *d'espace public de proximité* pour définir l'environnement immédiat du domicile d'un aîné comme un espace qui lui permet de s'engager dans la vie sociale et facilite ses relations avec son voisinage. Le territoire de mobilité quotidienne devient un des marqueurs d'espaces de qualité et de bien-être et peut donc servir à approfondir la dimension

territoriale du « chez-soi » (2012). En s'attardant à maintenir des espaces de qualité et de bien-être dans l'espace public de proximité des aînés, on contribue à maintenir intacte la dimension de territoire de mobilité du « chez-soi » de Lord. Ce qui fera en sorte que les aînés pourront rester actifs, confortables et en sécurité plus longtemps et respecter le désir d'une grande majorité d'entre eux à vieillir à domicile (Lord 2009; 2016).

De plus, on peut également relier le concept *d'espace d'action* élaboré au départ par Hägerstrand et bonifié par la suite (in Lord, Joerin, et Thériault 2009; Dijst 1999) pour mieux cerner la dimension territoriale du « chez-soi » chez les aînés, notamment dans des études les concernant. Cet espace d'action (actuel, potentiel et perçu) ajoute une dimension *temps* à un espace parcouru mettant de l'avant que tous lieux ne peuvent être atteints en raison des intervalles de temps dont nous disposons en dehors des activités de base que nous effectuons (manger, dormir, travailler). Nous devons tous faire des choix et ceux-ci pourront influencer le type de déplacement que nous effectuons (ex. : chaîne de déplacement, déplacement sur un grand ou un petit territoire, etc.) (Dijst 1999). En dépit du fait que les aînés ne sont plus sur le marché du travail, ceux-ci ont tout de même des contraintes de temps en raison d'une part de leurs capacités physiques qui tendent à diminuer, mais aussi des choix qu'ils font à mesure que déclinent celles-ci. Par exemple, une vitesse de marche moindre, la perte d'un permis de conduire ou d'un conjoint qui donnait accès à une voiture, mais aussi les choix du moment de déplacement résultant d'une crainte d'être bousculé et de tomber aux heures de pointe (Clément, Mantovani, et Membravo 1998) peuvent restreindre l'espace d'action d'un aîné. Ainsi, le capital de mobilité qu'a acquis une personne le rendant compétent, mobile et motile⁹ sera compromis lorsqu'il se trouvera fragilisé (Lord, Joerin, et Thériault 2009). Sa capacité d'adaptation, ou le choix ou non de le faire, aura un impact sur son sentiment de « chez-soi » dans son quartier. Il apparaît en outre que c'est la crainte de perdre cet espace de mobilité que redoutent le plus les aînés de banlieues qui sont autodépendants. Car la perte de cette relation entretenue avec l'espace (Lord, Després, et Ramadier 2011) serait en fait le signe d'une perte symbolique d'indépendance et d'autonomie et donc ce que signifie vieillir, et évidemment à

⁹ Le concept de motilité, lui-même défini comme un potentiel de mobilité, comporte 3 dimensions : l'accessibilité, la compétence et l'appropriation. Pour précisions consultez les travaux de Kaufmann 2002 ; 2008 ; Kaufmann et al. 2004 ; in Lord et al. 2009)

l'implication identitaire qui en découle dans nos sociétés fortement motorisées. Ainsi, en raison de l'identité sociospatiale qu'il s'est développé à travers le temps, il serait plus aisé pour un aîné d'adapter à la baisse ses habitudes de mobilité et activités quotidiennes dans un quartier qu'il connaît et de déménager à l'intérieur de ce même quartier que de déménager dans un autre, même si les services y sont plus abondants et plus adaptés à sa condition (Lord, Després, et Ramadier 2011).

1.3.4 Limites et lacunes des recherches actuelles

On s'aperçoit que la notion de mobilité résidentielle se greffe à la notion de mobilité dans les déplacements. C'est le cas en particulier à partir du moment où on considère la notion du « chez-soi » et ses dimensions affectives qui font en sorte qu'un individu en perte de capacité, sur lequel l'environnement exerce une pression de plus en plus forte, tente de poursuivre le même niveau d'activité dans un environnement qui ne change pas, mais qui devient, objectivement en considérant les capacités de l'aîné, de plus en plus inadéquat. Le choix de rester à son domicile, dans le même environnement de vie, aura des impacts sur la capacité qu'aura l'aîné à se déplacer et fera en sorte que ses besoins (secondaires et éventuellement primaires) seront de moins en moins répondus, ou seront en voie de ne plus l'être. L'aîné est donc susceptible de réduire l'ampleur de son territoire de mobilité, affectant évidemment l'expérience de la marche. Comment faire pour garder un niveau de stimulation optimale le plus longtemps possible ? Est-ce en agissant sur l'environnement qui constitue, au final, l'agrégation de plusieurs territoires de mobilité de tous les individus qui l'investissent, que nous pourrions y arriver ? Les outils actuellement mis à notre disposition peuvent-ils nous permettre de répondre à ces questions ?

En fait, les audits évaluant le potentiel de marchabilité d'un environnement et les techniques objectives déployées pour déterminer s'il l'est nous apportent des réponses intéressantes, mais qui restent toutefois partielles. Ceux-ci comportent des limites notamment par leur incapacité à remettre en contexte ces évaluations, à travers l'expérience subjective des personnes vieillissantes. Les perceptions des aînés par rapport à leur environnement de vie sont constituées par des éléments subjectifs et mériteraient d'être abordées en amont des processus de conception ou d'adaptation d'environnements piétons traditionnels. Qui plus est, grâce aux

constats des études abordant les notions de dimension territoriale du « chez-soi » et d'espace d'action et de la grande propension des individus vieillissants à vouloir rester à domicile le plus longtemps possible, il apparaît opportun de s'attarder à l'adaptation de leur environnement vie actuel, leur « chez-soi », non pas de tenter de construire des environnements modèles et chercher à faire déménager les aînés dans ces lieux. Il semble également aussi avisé de s'attarder à modifier des éléments qui auraient un impact sur la perception qualitative de la forme urbaine.

Quelles-sont donc les méthodes qui s'offrent à nous pour prendre contact avec les personnes âgées, emprunter leurs « souliers de piétons aînés » tout en gardant en tête que les professionnels de l'aménagement ont leur raison d'être dans ces processus d'aménagement ? Il nous apparaît que de les impliquer et de les inviter à participer à même un processus de design d'environnement est l'avenue à explorer pour obtenir leur expérience subjective et par le fait même mieux définir et donc agir de manière optimale sur leur propre territoire de mobilité. Explorons donc maintenant ce qu'impliquent les méthodes participatives principalement en Amérique du Nord.

1.4 La participation et le design participatif

1.4.1 Contexte d'émergence du modèle participatif

Cadre théorique

Dans un contexte américain, à partir des années soixante, la planification territoriale est marquée par un modèle théorique laissant une place prépondérante à la méthode scientifique pour prédire et évaluer l'impact d'actions entreprises concernant l'aménagement d'un environnement. Au même moment, les praticiens de l'aménagement développent des réglementations de zonage qui créent ce qu'on appellera le *renouveau urbain d'après-guerre* constitué majoritairement d'espaces de faible densité ségrégués par leurs fonctions. En réaction à cette vision et ses méthodes de planification dites *top-down*, d'autres praticiens développent une approche collaborative, dite aussi communicative (Fainstein 2000). John Forester est de ceux qui mettent en doute l'imposition de changements sur l'environnement sans consulter ceux qui y seront soumis et préconise une place de médiateur ou de facilitateur pour l'urbaniste (Chilvers 2009). On propose donc à ce dernier de se positionner comme un

acteur neutre au sein des parties prenantes d'un projet et devant tenter de faire en sorte qu'un consensus se crée entre ceux-ci, grâce, entre autres, à des méthodes délibératives (Forester 1999). Arnstein constitue le premier théoricien à présenter une grille de lecture spécifique de la participation d'individus à un processus (« *citizen participation* », qui sera utilisée dans plusieurs domaines autres que dans la sphère publique, notamment en entreprise), la déployant sur une échelle à huit niveaux par laquelle l'individu détient plus ou moins de *contrôle* (figure 2). Sommairement, on constate que le premier niveau témoigne de la manipulation que peuvent avoir les autorités sur les individus pour en venir à leurs fins, et les niveaux subséquents traduisent de plus en plus de pouvoir ou de place qu'on lui donne. Dans certains cas de l'information lui est transmise, éventuellement un partenariat est construit avec ce dernier, le dernier niveau illustrant la possibilité qu'un contrôle complet soit relégué à l'individu sur le processus menant aux changements envisagés sur son environnement (Arnstein 1969).

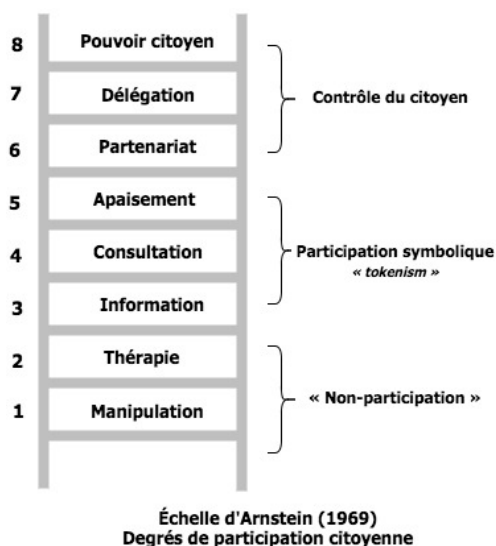


Figure 2. Degrés de participation citoyenne d'Arnstein (1969)
(adaptation et traduction libre)

Par ailleurs, selon l'approche délibérative, lorsqu'un dialogue a lieu et pour qu'un consensus naisse entre les parties en présence, on conçoit que celles-ci mobilisent des connaissances diverses. Habermas propose une *Théorie de l'agir communicationnel* selon laquelle l'intersubjectivité issue du croisement des savoirs scientifique (« la vérité », détenue par des chercheurs et consultants, issue habituellement de la recherche empirique), instrumental (« le

possible », détenu par les praticiens, techniciens, travailleurs d'un milieu de travail), éthique (« le bon, le souhaitable », détenu par les citoyens et représentants élus) et esthétique (« le beau », détenu par les professionnels de l'architecture, les citoyens, les représentants élus) constitue un savoir émergent en lui-même (Habermas 1981). Habermas propose qu'on attribue à ce savoir émergent une valeur prépondérante et qu'on mette en contact et en confrontation (par la communication) des acteurs détenant ces quatre différents types de savoirs (Després, Brais, et Avellan 2004; Després, Vachon, et Fortin 2011). Le simple individu obtient donc une place plus importante, ou à tout le moins son mot à dire quant à son environnement, en dehors des mécanismes démocratiques habituels (tel que choisir un représentant lors d'élections). C'est sur la base de ce modèle que nous mettons de l'avant le design participatif, croyant que la somme des savoirs peut constituer une valeur ajoutée en soi.

1.4.2 Le design participatif comme notion, technique de travail, mouvement théorique ou attitude ?

Henry Sanoff, urbaniste-praticien et théoricien américain, est identifié comme une référence en *community design* (Toker 2007). En effet, celui-ci implique depuis longtemps des citoyens et des travailleurs dans des processus concernant l'aménagement ou de réaménagement d'environnements. Il propose une définition de son outil de travail – ce qui constitue selon lui le design participatif (DP): « *Participatory design is an attitude about a force for change in the creation and management of environments for people.* » (Sanoff 2007, 2008). Le DP tire ses origines de stratégies mises en place pour des travailleurs dans les années soixante-dix pour qu'ils en arrivent à comprendre et maîtriser d'une manière plus optimale leurs outils de travail (Bratteteig et Wagner 2012). Comme il est question de « design », cette définition introduit entre autres la notion de création. Selon Reich et ses collègues : « *Design is any purposeful activity aimed at creating a product or process that changes an environment or organisation* » (1996). Par conséquent, lorsqu'on jumèle design et participation du public ou de l'utilisateur d'un produit ou d'un service (et éventuellement, d'un environnement), l'acte de création n'appartient plus uniquement à l'artiste ou au spécialiste, elle se démocratise. D'autre part, en tant qu'attitude à adopter, le design participatif constitue plus qu'un mouvement théorique ou un courant de pratiques et il permet de transcender les barrières professionnelles et culturelles habituellement difficiles à traverser (Sanoff 2007;

Sanders 2013; Lee 2008). Chose notable, les disciplines (chercheurs comme praticiens (Chilvers 2008)) qui utilisent la notion de design participatif (ex. : design industriel, urbanisme, géographie, management, technologies de l'information, *participatory action research (PAR)* (Sanoff 2007)) ne partagent pas toutes la même définition de ce que celui-ci constitue et ne réfèrent pas nécessairement à leurs collègues homologues pour s'en inspirer. Toutefois, dans tous les cas, ses promoteurs s'entendent pour dire que chaque participant à une activité dite « participative » détient une expertise à propos de ses besoins (voire ses rêves) et que sa contribution est essentielle afin de trouver et mettre en place des solutions aux problématiques initiatrices de ce genre de démarches (Sanoff 2007; Sanders 2012, p 29-30, traduction libre). Ce qui rejoint notre préoccupation de considérer les aînés comme les principaux « experts » de leur expérience d'individus vieillissants.

Lee reprend pour sa part le cadre analytique de Lefebvre (1970) issu du courant moderniste pour expliquer la séparation de pouvoirs qui a longtemps existé entre les professionnels et les simples citoyens. Le monde moderne, divisé en deux espaces « sociaux spatiaux »: l'un abstrait dans lequel les experts travaillent et évoluent et l'autre concret dans lequel les « simples » individus (« people ») vivent. Ce paradigme faisait à l'époque en sorte que le commun des mortels était considéré comme passif ou réactif et tous étaient traités davantage comme des sujets pouvant fournir de l'information aux experts. Lee soutient que le design participatif est devenu possible suite à la rencontre de ces deux « mondes », grâce à la collaboration et l'implication des deux populations, dans un espace qu'il qualifie de « domaine de collaboration » (*realm of collaboration* in Lee 2007; Lee 2008). L'intérêt de ce modèle est qu'il schématise la place du design participatif, de la participation publique et de la participation communautaire, ce qui permet de les distinguer les uns des autres et de préciser comment ils s'articulent. La participation publique s'opérant dans le *monde* des experts (où les gens seraient plutôt consultés sans être vraiment impliqués) et la participation communautaire dans le monde des individus (où ceux-ci sont maîtres des changements qu'ils introduisent avec, ou non, le support de professionnels). Par le design participatif, les professionnels contribuent avec leur expertise technique et leur savoir analytique alors que l'individu usager donne une rétroaction et des idées (Anuar et Saruwono 2012) (figure 3).

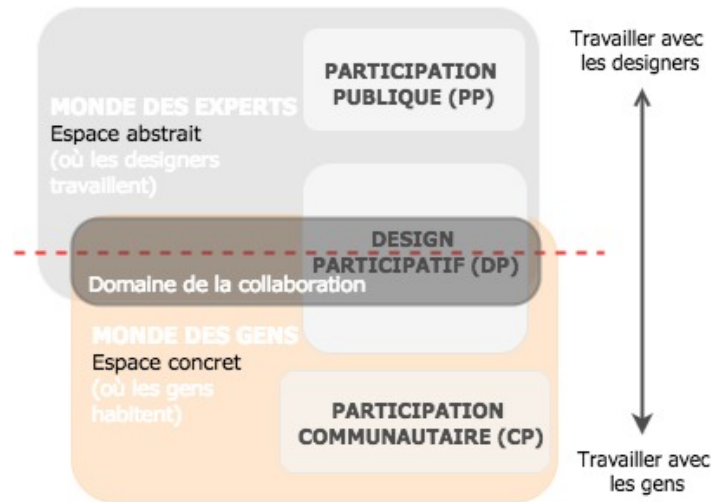


Figure 3. Trois modes de participation et le domaine de la collaboration
(adaptation et traduction libre de Lee (2008) p. 33)

Or, en urbanisme, on reproche à l'approche communicationnelle de se concentrer davantage sur la perspective du professionnel et sur ce qu'il doit ou ne doit pas faire plutôt que de réfléchir sur les besoins spécifiques d'un environnement et le contexte dans lequel l'urbaniste se trouve (Fainstein 2000). Aussi, est-ce que la recherche de consensus est suffisante et ne peut-elle pas mener à des dérives (Chilvers 2009)? En effet, le consensus n'est pas libre de pression sociale et mène souvent à une solution *acceptée* par tous plutôt qu'une solution *adaptée* à tous. Cette approche ne considère pas non plus les choix injustes qui peuvent résulter de processus délibératifs et ne considère pas non plus qu'une approche paternaliste peut en venir à des résultats concluants, tant par rapport à son adéquation sur l'environnement que pour les gens qui l'utilise (Fainstein 2000). Suite à une analyse des limites du modèle délibératif mis en œuvre dans les institutions, Ferroudji soutient qu' « *une attention plus soutenue mériterait d'être portée aux dispositifs [...] qui accordent [...] une place à l'exploration de la créativité* (2011). » Ainsi, avec l'intention de répondre aux limites soulevées, il ressort de la documentation que la discipline du *design* apparaît fort à propos pour analyser l'acte du *design participatif* en raison de son caractère générateur plutôt que réactif, son ouverture à l'innovation sociale grâce à l'apprentissage par l'erreur et l'expérimentation par projets (Manzini 2015) et enfin de la perspective transdisciplinaire qu'elle peut nous permettre d'adopter.

Enfin, comme abordé en première partie de cette section sur la participation, si les travailleurs sont les mieux placés pour arriver à comprendre et mieux maîtriser leurs outils de travail, n'en est-il pas de même pour les aînés dans leur propre territoire de mobilité ? De la même manière, l'urbaniste ne devrait-il pas conserver son rôle d'expert plutôt que de facilitateur ? Aussi, il serait intéressant de mettre ces deux groupes en contact pour arriver, d'une part, à déterminer le niveau optimal entre stress et stimulation de l'aîné par rapport à l'environnement. D'autre part, cette mise en contact pourrait constituer une occasion pour venir à trouver un juste milieu entre l'évaluation objective des experts et l'expérience subjective des aînés. Examinons maintenant le DP sous l'œil de la discipline de design, afin d'établir de quelle manière elle pourrait nous être utile dans le cadre de notre recherche.

1.4.3 Le design participatif sous l'œil de la discipline du design

D'entrée de jeu, il est intéressant de noter qu'à même la discipline du design, l'approche participative ne constitue pas la norme. Par ailleurs, les termes *co-crédation*, *co-design* et *design participatif* font référence à des concepts similaires, imbriqués l'un dans l'autre, mais qui sont souvent utilisés de manière indifférenciée en design (Sanders et Stappers 2008). D'ailleurs Elisabeth Sanders, chercheuse-praticienne phare en co-design, a effectué une carte cognitive permettant de situer de différentes approches utilisées dans la discipline du design à l'aide de 2 dimensions clés qui déterminent d'abord si les approches sont issues de la recherche (*research-led*) ou si elles sont issues de la pratique en design (*design-led*). Deuxièmement, cette carte cognitive stipule que ces approches peuvent être issues de deux paradigmes ou culture du design très différents: voyant l'expert comme central au développement d'objets (*expert mindset*) ou encore voyant l'utilisateur comme primordial au développement de ceux-ci (*participatory mindset*), comme les usagers sont considérés comme les experts de leur propre expérience (Sanders 2006, p. 5) (figure 4), de la même manière que Sanoff le décrit.

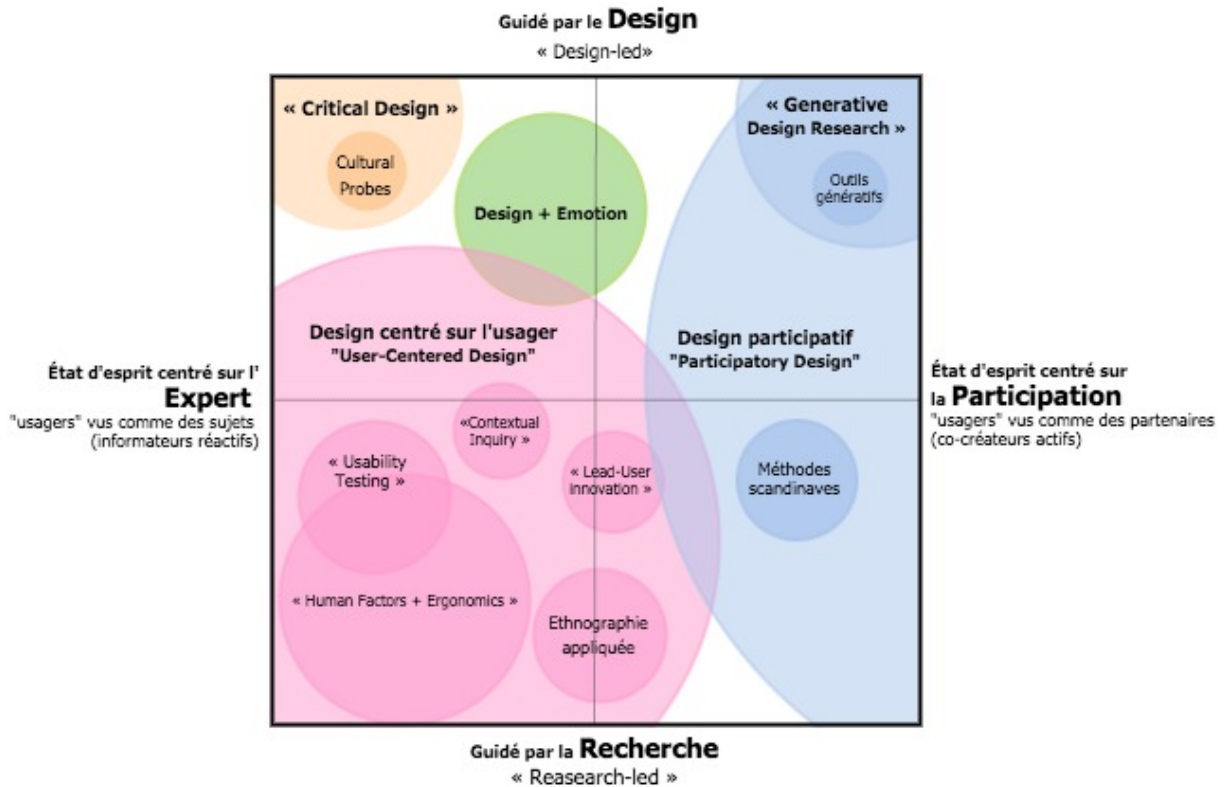


Figure 4. Cartographie des diverses approches en design (Sanders 2006) (adaptation et traduction libre)

Ce faisant, la cartographie de Sanders permet aussi d'extrapoler que le rôle du designer tend à se transformer avec le temps, en fonction de l'attitude que celui-ci adopte envers *l'utilisateur* de l'objet du design (« *end-user* »), mais aussi en fonction de l'objet de son processus de design en lui-même, lequel serait aussi en changement. Alors que le designer ou la discipline du design effectuait auparavant presque exclusivement de la création et conception de *produits*, il tend actuellement à effectuer le design de *services et d'expériences* en fonction des besoins des gens, et même à se questionner s'il y a lieu ou non de développer ceux-ci, ce qui le distancie de plus en plus de l'univers de la consommation où il a longtemps été campé (Redström 2006; Sanders et Stappers 2008). Et comme le souligne Anuar et Saruwono, « [d]esigner's job is no longer to produce unalterable solutions » (Anuar et Saruwono 2012). C'est donc le designer qui devient le facilitateur (non pas le professionnel de X ou Y comme l'a proposé Forester cinquante ans auparavant), étant responsable de mener un processus de design en faisant en sorte que l'utilisateur se retrouve dans les meilleures conditions pour fournir toute l'information nécessaire au designer et qu'éventuellement il soit lui-même co-designer,

en fonction de ses capacités et des ressources mises à sa disposition (Mattelmäki 2008; Sanders et Stappers 2008; Sanders 2013; Sanders et Stappers 2014). Sanders soutient par ailleurs que tout individu est capable de créativité, mais que celle-ci s'exprime à différents niveaux. Selon elle, un individu exprime de la créativité en faisant simplement un acte tel que plier du linge (*faire-doing*). C'est pour elle un mode d'expression et de créativité, car cet individu est en mouvement pour *faire* une action prescrite. Il atteint un deuxième niveau de créativité lorsqu'il adapte un objet (*adapting*), par exemple lorsqu'il coud un morceau de tissus de couleur différente sur son jeans. Troisièmement, un individu est créatif lorsqu'il suit une série d'étapes prescrites pour, par exemple, faire un gâteau en suivant une recette (*making*). Le quatrième niveau de créativité est atteint lorsque quelqu'un arrive à créer lui-même une recette sans se baser sur une recette prescrite (*creating*) (Sanders et Simons 2009). Il revient donc au designer de fournir les outils et méthodes pour que cette facilitation s'effectue, mais là n'est que la pointe de l'iceberg de son véritable rôle, car sa propre vision du processus de DP est aussi centrale.

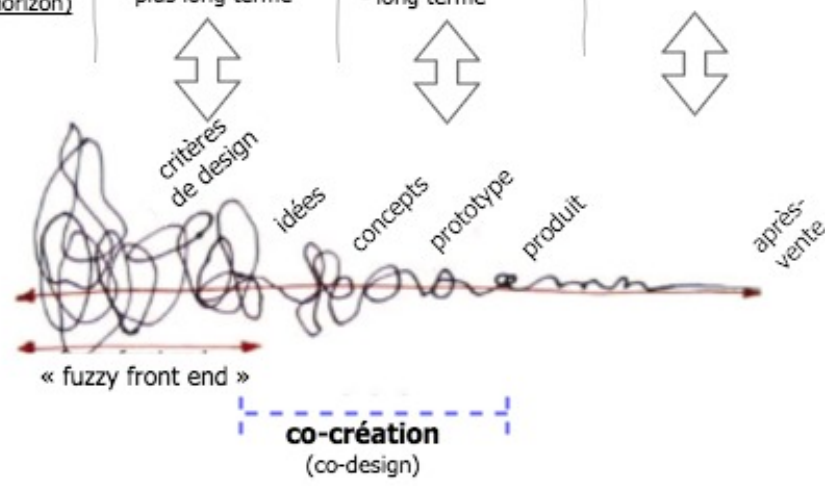
Tout d'abord, ce qui distingue l'approche du DP de la participation du public de manière générale est sans contredit le moment où la participation a lieu. Un schéma de Sanders (figure 5, p.29) qui illustre les étapes du processus de design nous permet de conceptualiser la participation et l'implication d'usagers grâce à un continuum à travers le temps qui en dit long, implicitement, sur le pouvoir que les experts ou professionnels veulent bien donner aux premiers. Les niveaux de pouvoir délégués selon Arnstein prennent alors une dimension bien différente.

En fait, alors que certains auteurs soutiennent que les objectifs de processus de DP doivent être déterminés « dès le départ » pour que toutes les parties prenantes y trouvent leur compte (*Who? What ? Where? How? When ?* (Sanoff 2008, p. 62; Chilvers 2009, p. 405)). Sanders constate pour sa part une relation entre les objectifs des professionnels et le moment, à l'intérieur d'un processus traditionnel de design, qui devra être choisi pour effectuer du design participatif (réf. figure 5). Ce moment d'implication des usagers étant d'ailleurs cité comme une des limites au DP, encourageant même parfois les conflits ou réduisant la motivation des participants (Anuar et Saruwono 2012). Ainsi selon Sanders les objectifs sont clés, révélateurs

de l'attitude des professionnels, et entraîneront nécessairement des résultats différents. Sanders parle de différents niveaux de « co-crédation de valeur » (traduction libre de *co-creation of value*). Selon cette lecture, si le DP est réeellement envisagéd comme une attitude (« *mindset* »), nécéssairement les objectifs de design seront de l'ordre de « l'amélioration de la qualité de vie » ou de la « durabilité environnementale » afin d'atteindre de véritables transformations et ultimement l'atteinte du bonheur. Les gens impliqués seront considérés comme des partenaires ou des participants. Le DP sera alors davantage utilisé dans les phases préliminaires de design (« *fuzzy front end* » - questionnements, recherche, etc.) (réf. figure 5 p. 30). On dit alors que la « création de valeur » de cet exercice sera d'ordre social ou sociétal. Si par contre le DP est envisagéd comme une méthode ou encore comme une approche de travail, les objectifs risquent de se diriger vers l'atteinte d'expériences positives, la personnalisation des produits et d'expériences pour faire en sorte que ceux-ci soient plus adéquats en fonction des besoins et volontés des gens. Il sera alors plus profitable d'utiliser le DP lors de la phase de design à proprement parler. Le niveau de création du processus de co-crédation sera de l'ordre de l'amélioration de l'utilisation de ce produit ou service ou de l'expérience de celui-ci. Enfin, si le DP est considéré comme un coffre à outils de techniques et que les objectifs sont d'ordre d'amélioration de la production de produits ou de services afin de constater rapidement des effets sur le marché, le DP devra être mis en place au cours des phases finales du processus de design et même après la vente du produit. Le DP constituera par exemple une manière de développer davantage ce dernier et d'améliorer les stratégies de marketing. À ce niveau, c'est davantage de la valeur monétaire (financière) qui sera créée (Sanders 2013). Botero et Hyysalo ajoutent quant à eux que la co-crédation ne survient pas uniquement à l'intérieur du processus reconnu de design, mais s'exerce aussi à divers moments et peuvent amener à de la création de valeur de toute sorte : « *Most extended co-design takes place with social media services, lead users, geek communities, and other technically savvy and design-disposed people.* » (Botero et Hyysalo 2013, p. 38.) Ceux-ci font notamment référence au « *design-in-use* » à la « *co-realisation* » au « *Metadesign* » ou à la « *co-configuration* » (Botero et Hyysalo 2013) qui sont plus courants en technologie de l'information où sur des plates-formes sont très ouvertes pour tous ceux qui connaissent et maîtrisent bien un langage de base ; que ce soit la programmation ou simplement la manière d'insérer une citation sur Wikipédia par exemple, à la manière d'un traitement de texte.

CO-CRÉATION DE VALEUR (niveaux)

	sociétal	utilisation/ expérience	monétaire
<u>Objectifs poursuivis</u>	- amélioration de la qualité de vie - durabilité	- expériences positives - personnalisation des produits - « customisation »	- production - consommation - maximisation de l'avoir financier de l'investisseur
« <u>Mindset</u> »	- centré sur l'humain - écologique	- centré sur l'expérience - orientation sur le service	- business - commercial - économique
<u>Comment les gens sont considérés</u>	- partenaires - participants - propriétaires	- « end-users » - consommateurs mobilisés	- clients - consommateurs
<u>Délivrables</u>	- transformation - propriété - apprentissages - changements de comportements - bonheur - survie de l'espèce	- produits et services que les gens réclament et ont besoin	- augmentation des ventes - « business advancement » - produits vendeurs
<u>Échelle de temps (horizon)</u>	- au delà les générations - plus long terme	- d'une étape de vie à une durée de vie - long terme	- court terme



PROCESSUS DE DESIGN

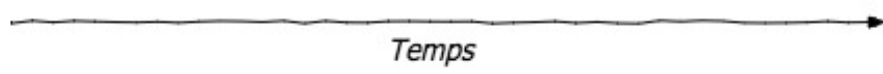


Figure 5. Mise en relation du niveau de co-création de valeur et du processus de design conceptualisé par Sanders (adaptation, traduction libre et mise en commun de deux figures de Sanders (2008 et 2013))

Par ailleurs, Sanders souligne que le DP réfère à un lot très important de techniques et d'outils qui ne correspondent pas toujours à la mentalité (« *mindset* ») à laquelle l'approche origine au départ (Sanders 2013; Sanoff 2007). Il apparaît donc important d'y être sensible lorsqu'on effectue des recherches à ce sujet, notamment lors de la sélection d'outils de travail.

D'autres auteurs abondent dans le sens d'une certaine création de valeurs, sans explicitement la nommer comme telle. En effet, Luck soutient que le véritable DP a une dimension humaine et constitue une approche qui illustre que le design est un processus social en soi, allant au-delà de ce qu'on lui attribue généralement et au rôle du designer en lui-même (2003). Pour leur part, Abrassart et ses collaborateurs réfèrent à un « *design social, opérant une extension du domaine du design des objets industriels aux enjeux et problèmes de société ainsi qu'aux modalités du « vivre ensemble* » (Abrassart et al. 2015, p. 117). En fait, selon eux, grâce au « *design thinking*¹⁰ », « [e]n codesign, le raisonnement a donc lieu par le design (création d'un prototype de produit ou de service par abduction) et par le social (dynamique d'action collective médiatisée par le codesign) p. 122 ».

De par la nature transdisciplinaire du domaine de l'aménagement, et dans ce cas spécifique, du design, les trois types d'objectifs ou de création de valeur escomptée par Sanders sont aussi transposables en urbanisme, de même que la nécessité d'être lucide quant au moment d'implantation propice d'un processus de design lors de la conception ou du réaménagement d'un environnement. Ils peuvent ainsi nous aider à guider nos choix méthodologiques.

Sans oublier les critiques qui lui sont adressées, notamment en terme de représentativité et des ressources considérables que les processus participatifs impliquent (Chilvers 2009; Anuar et Saruwono 2012), il est temps, selon Whyte, d'abandonner les recherches qui tentent uniquement de déterminer si les processus participatifs sont « productifs » ou non. Il serait ainsi préférable d'effectuer des études systématiques qui analysent des projets dans l'objectif d'identifier les facteurs, les situations, les structures organisationnelles dans lesquels ils se déploient, les types de processus qui mènent à des projets participatifs satisfaisants pour les participants et qui augmentent la performance à la tâche (Whyte 1991). Chilvers mentionne

¹⁰ « *design thinking* » ou « raisonnement par abduction » (Dorst 2010 in Abrassart et al. 2015)

pour sa part que des recherches méritent d'être menées pour déterminer si, et comment, les processus participatifs « (...) *leads to transformations in participants' identities, knowledge, values, and competencies (Petts 1997; Davies et Burgess 2004) as well as changes in their environmental behaviour and action* » (in Owens 2000). Voyons maintenant comment ces données issues de la littérature peuvent se transposer en urbanisme et en aménagement auprès d'aînés.

1.5 Design participatif, urbanisme et aînés : recension d'écrits

1.5.1 La nécessité d'impliquer les aînés dans des processus consultatifs concernant leur environnement

Pour des raisons épistémologiques, on reconnaît désormais que les aînés peuvent être impliqués dans les recherches et l'élaboration de politiques les concernant, comme tous les autres groupes d'âge par ailleurs. Ils constituent une population spécifique particulière avec des besoins en design qui lui sont propres (Chilvers 2009) et l'hétérogénéité des membres de cette population en fait un groupe social en soi, un « écosystème ». En fait, la question n'est désormais plus de savoir s'ils doivent ou non être inclus, mais bien *comment* le faire et *jusqu'où* nous sommes prêts à les impliquer (Botero et Hyysalo 2013 traduction libre de Bindels et al. 2014 p. 95).

En fait, les recherches menées utilisant le design participatif comme méthode de mobilisation et de création de connaissances nous renseignent sur les mécanismes en jeu pour en arriver à des résultats concluants. Toutefois, peu de recherches spécifiques ont été effectuées en design participatif auprès d'aînés, plus particulièrement en urbanisme. Par contre, on trouve des exemples d'expériences menées dans le domaine du design d'intérieur, de l'ergonomie, de l'architecture et des technologies de l'information. En fait, tel que Southworth, Cranz, Lindsay, & Morhayim le soulignent (Bindels et al. 2014), de manière générale en ce qui a trait à l'implication de citoyens aux processus de design urbain :

« While some subfields, such as the design of hospitals and schools, and aspects of building science, are clear on how to integrate user feedback into design, other areas still struggle to do so regularly. Citizen involvement has been institutionalized in planning and design

processes, but, regrettably, it is sometimes simply facilitation of dialogue without genuine collaboration with users in developing designs and plans. Often processes seem to be structured to favour designer preferences, and community input processes are sometimes tightly orchestrated to produce a politically acceptable outcome. » p. 462

Nous pouvons donc nous inspirer d'études effectuées en design participatif en urbanisme pour nous permettre de les transposer à une population d'aînés ou encore d'études effectuées en design participatif avec des aînés, sans toutefois toucher le design d'environnement. Ces recherches nous permettent ainsi de tirer des enseignements qui peuvent caractériser l'utilisation de processus de design participatif avec des aînés.

D'entrée de jeu, nos recherches nous permettent de dégager que lorsqu'il est question d'aînés, de design et de participation à l'aménagement d'un produit ou d'un environnement, on se heurte rapidement au concept d'« *inclusive design* » ou d'« *universal design* ». Ceux-ci font référence à la volonté d'inclure au processus de design la réalité de gens qui ont des déficiences fonctionnelles, ou dans le cas du *universal design*, du « *broadest spectrum of human ability in the design of all product and environment* » (Young & Pace 2011 in Carman & Fox 2009, p. 182), sans toutefois que cette inclusion implique l'utilisateur de manière active (Langdon, Persad, et Clarkson 2010; Hosking, Waller, et Clarkson 2010). On parle davantage d'inclusion et de participation sociale que d'inclusion au processus à proprement parler. Luck établit d'ailleurs une différence nette entre l'*inclusive design* et le *participatory design*, en soulignant que même si leur idéologie est semblable, ils ne réfèrent pas à la même chose (Luck 2003).

D'autre part, on arrive à trouver différents défis inhérents au design participatif avec les personnes âgées, du point de vue d'un chercheur. Il semblerait (1) que ces projets en viennent à regrouper une grande variété d'utilisateurs ayant des caractéristiques différentes, rendant difficile de créer des groupes représentatifs de cette population, 2) qu'il est difficile de trouver et de recruter les participants, 3) que différents problèmes de communication peuvent survenir, en raison des problèmes de vision ou d'audition des aînés, ou de la difficulté à garder les participants concentrés, 4) que des problèmes éthiques liés au travail avec des personnes

vulnérables, ou avec une confiance très faible à utiliser des équipements sont à prévoir, et enfin que 5) des conflits d'intérêts sont possibles lorsque des individus aux prises avec différents handicaps sont invités à travailler sur un même objet (Newell 2006, p. 195). Par ailleurs, leurs restrictions de mobilité et leur fragilité peuvent aussi restreindre leur pleine participation lors de rencontres (Thompson & Thompson 2001 *in* Bindels et al. 2014). Newell insiste d'ailleurs sur le fait qu'un changement de mentalité et d'attitude, en tant que designer ou de chercheur, soit nécessaire pour travailler avec les aînés (*in* Bindels et al. 2014).

Quant aux conditions à mettre en place pour faire en sorte qu'un tel processus soit concluant, il apparaît clairement que le partage d'expériences de vie est un facteur important par lequel se construit le lien de confiance qui rend possible l'implication des aînés dans un processus (Newell et al. 2006). De plus, non seulement ce partage permet de tisser le lien, mais il constitue le savoir expérientiel qui s'avère être l'apport principal de l'aîné à l'étude. Celui-ci est le pilier sur lequel baser les réflexions et constitue donc l'expertise même que détient l'aîné. Par ailleurs, selon Bindels, il ne faut pas sous-estimer l'importance de la subjectivité de l'aîné par recherche de représentativité de celui-ci au sein de son groupe, car ce faisant, nous pouvons miner sa confiance envers le processus de recherche. Éviter de tomber dans ce piège demande d'ailleurs une capacité d'adaptation des chercheurs (Bowen et al. 2013). Qui plus est, il est pertinent de se questionner sur le réalisme d'une recherche de représentativité en raison de l'hétérogénéité surprenante de ce groupe de la population. En ce sens, est-ce vraiment possible de produire des lignes directrices pour assurer la représentativité de participants aînés lors de travaux participatifs (Bindels et al. 2014) ? À cet égard, Barnes et ses collaborateurs soutiennent que bien que les aînés qui participent aux forums citoyens et qui se portent volontiers participants à des processus de DP soient en général plus actifs que leurs pairs, qu'ils ne sont pas moins conscients et informés à propos de la réalité de leurs congénères. Et ce, par rapport à leurs besoins d'aînés et du point de vue de leur réalité locale (Barnes et al. 2011 *in* Bindels et al. 2014, p.969). Parallèlement, la satisfaction des aînés quant à leur participation à un processus de design participatif est importante, encore plus lorsqu'ils agissent à titre de représentants de leurs pairs. Par le fait même, ils peuvent agir à titre de défenseurs d'un projet en partageant leur expérience au sein du processus auquel ils ont été conviés (Newell et al. 2006) et ainsi influencer la crédibilité de ce projet.

Par ailleurs, les aînés ne sont évidemment pas les seuls à chercher un sentiment de satisfaction lorsqu'ils participent à un processus participatif : il en va de même pour tout autre participant, qui tentera naturellement d'apporter sa contribution à un projet, à évaluer celle-ci, les résultats qui en découlent ainsi que le processus qui y aura mené (Steen et al. 2013). Ainsi, selon la perspective sociale qu'on peut attribuer au co-design, même si les résultats obtenus peuvent ne pas plaire à tous, l'opinion qu'aura un individu d'un projet participatif sera aussi influencée par ces trois aspects (sa contribution, les résultats, le processus) et aussi par la dynamique qui s'installera au sein du groupe de travail (Steen et al. 2013). Une attention spéciale mérite d'être portée pour faire en sorte que l'aîné participant puisse exercer, développer et améliorer ses compétences soit pour maximiser son *empowerment* (autonomisation) (Steen et al. 2013). Cette *autonomisation* devrait d'ailleurs être mutuelle entre les parties puisqu'il s'agit d'un processus où chercheurs, designers, professionnels et participants sont à égalité. Les aînés apprécient d'ailleurs les opportunités de travailler avec des professionnels, bien qu'un temps d'adaptation soit nécessaire pour que puisse se développer cette relation de confiance et qu'ils puissent se livrer facilement verbalement (Bindels et al. 2014), à l'aide de gestes ou par leurs comportements (Bindels et al. 2014). Selon Demirkan et Demirbilek, ils deviennent d'ailleurs des participants très enthousiastes pour se prêter au jeu du co-design sans même dépasser le temps imparti pour effectuer les tâches qu'ils ont à accomplir (2000).

En revanche, les aînés peuvent aussi se montrer distants en début de processus parce qu'ils se questionnent à savoir si leur participation ou leur opinion sera vraiment tenue en compte ou s'ils sont sollicités seulement par formalité (Flinn et al. 2013). Selon Thompson (2011), les aînés sont enclins à devenir des participants moins actifs en raison des stéréotypes et conceptions négatifs qui sont entretenus envers eux. Ils peuvent aussi restreindre leur implication par crainte de mal comprendre les termes scientifiques, médicaux ou techniques (Bindels et al. 2014). Demirkan et Demirbilek soutiennent pour leur part qu'une importante mise en contexte des activités d'un processus de DP est essentielle afin qu'ils s'impliquent pleinement (Bindels et al. 2014). Enfin, si certains chercheurs ne voient simplement pas l'utilité de les impliquer, d'autres font beaucoup d'efforts pour déployer différentes stratégies d'inclusion, mais rencontrent tout de même les barrières inhibitives précédemment énoncées

(Caron et al. 2005 in Bindels et al. 2014). Tout bien considéré, il apparaît pertinent de faire en sorte que les aînés puissent aller au-delà de ces barrières, car leur implication peut en elle-même constituer une opportunité de développement social, d'amélioration de leur estime personnelle (Demirkan et Demirbilek 2000) et, évidemment, lorsqu'ils sont impliqués physiquement et intellectuellement, contribuer à influencer leur propre état de santé (Bindels et al. 2014).

Dans un autre ordre d'idée, dans une collaboration à long terme qu'ils ont menée avec des « Active seniors » en technologie de l'information, Botero et Hyysalo dressent une liste de 13 leçons tirées de cette expérience, afin de permettre à d'autres chercheurs et professionnels en design participatif de mener des processus concluants. Fait intéressant, bien qu'ayant travaillé avec une clientèle vieillissante, ceux-ci les considèrent comme des « gens ordinaires » (« *ordinary people* »), sans détailler l'échantillon en terme d'âge spécifique. On peut supposer qu'il s'agissait de retraités, bien que certaines photos de leur article laissent présager de l'hétérogénéité de leur clientèle et de participants au-dessus de 65 ans.

La dimension sociale du co-design ressort particulièrement des conseils qu'ils évoquent, notamment lorsqu'ils soutiennent que les processus participatifs ne se déploient pas uniquement lors de séances en laboratoire, mais aussi lors d'activités sociales menées en parallèle de celles-ci. Ils suggèrent également de favoriser la création d'un sentiment d'appartenance aux projets en branle et de gérer les attentes des participants en tentant de faire en sorte que des buts communs soient fixés entre les professionnels et les participants (Flinn et al. 2013). D'autres études menées auprès d'aînés confirment aussi que la gestion des attentes des participants soit un facteur clé à tenir en compte (Botero et Hyysalo 2013; Bowen et al. 2013).

Par ailleurs, Botero et Hyysalo appellent à l'ouverture à la créativité en repoussant les « limites du possible » des participants en leur offrant la possibilité d'être confrontés à ce qui se fait ailleurs et donc, à du matériel offert par des professionnels du design spécialisés dans le champ d'expertise en jeu, de manière plus tangible possible soit en laboratoire ou sur les lieux projetés d'un changement (Bowen et al. 2013). Bowen nous met toutefois en garde sur le fait

que le sentiment de participation au processus puisse en être entaché si les professionnels qui amènent ces idées ne sont pas au diapason avec les participants non designers. Il faut, de plus, semble-t-il, aussi être prudent de ne pas franchir la mince ligne proposant des innovations « trop importantes » qui pourraient aussi mener à la fermeture des parties envers ces innovations (Botero et Hyysalo 2013). D'autre part, selon une perspective cognitiviste des processus de co-design¹¹, une quantité trop importante d'informations peut aussi faire en sorte de mener au ralentissement voire à l'arrêt de processus créatifs, peu importe l'âge des participants (Bratteteig et Wagner 2012). L'ouverture à la créativité est en fait primordiale au travail créatif d'égal à égal, en particulier avec les aînés qui, comme nous l'avons vu, sont victimes de préjugés et entretiennent eux-mêmes des doutes quant à l'apport qu'ils peuvent avoir dans les processus de design participatifs.

Comme les changements souhaités sur l'environnement des aînés tiennent place dans un environnement social, sociétal et physique qui est complexe (Steen et al. 2013), il est important d'en avoir conscience et d'amener les participants d'études (aînés ou non) à y réfléchir et de mener des actions à différentes échelles (Després 1991; Botero et Hyysalo 2013). Ainsi, de cette manière, Bowen a pu mettre en lumière qu'à mesure qu'un processus de DP suit son cours, des parties prenantes à une échelle plus macro peuvent alors être appelées à participer alors qu'elles ne l'étaient pas au départ. Cette prise de conscience peut également permettre aux participants de bien palper la portée des changements en jeu et faire en sorte qu'ils ajustent leurs attentes en conséquence (Botero et Hyysalo 2013). Enfin, pour Bindels qui a travaillé avec des aînés, il est primordial d'adapter le DP aux capacités et aux besoins des participants afin d'éviter que cette méthode ne devienne un dogme (Bowen et al. 2013). On en appelle également à l'adaptation des processus au contexte socioculturel dans lequel ils se déploient (Bindels et al. 2014) et on espère surtout qu'une culture organisationnelle de la participation puisse s'instaurer, peu importe le type d'organisation qui est en jeu (Bowen et al. 2013).

¹¹ La perspective cognitiviste du co-design met l'accent sur l'importance de développer un langage commun entre les parties prenantes qui possèdent des savoirs complémentaires, afin qu'une compréhension des enjeux de l'autre prenne forme, sans nécessairement que l'opinion soit partagée (Steen et al. 2013).

En somme, le savoir expérientiel des aînés est convoité et l'on cherche donc à obtenir l'engagement de cette communauté, entre autres parce qu'elle est souvent source de discrimination en raison de ses limitations, desquelles découlent des inégalités sociales. Par contre, ces limitations ont un effet sur la volonté des instigateurs de processus de design participatif et de recherche d'impliquer les personnes âgées de manière entière. En effet, ces limitations constituent de véritables défis à relever du point de vue pratique et méthodologique. Il est donc essentiel de considérer cette dualité.

Chapitre 2. QUESTION DE RECHERCHE et CADRE CONCEPTUEL

2.1 Question et objectifs de recherche

En regard de la problématique et des constats que la recension d'écrits nous permet de faire, nous en venons donc à nous interroger à savoir dans quelle mesure il serait possible d'utiliser un processus de DP pour tenter de palper l'expérience de marche d'un aîné, en considérant les leçons que les recherches en urbanisme participatif auprès d'aînés recensées nous suggèrent. Plus concrètement, quel sera l'impact d'utiliser un processus de design participatif pour en arriver à qualifier l'expérience qu'ont les aînés dans l'environnement ? Nous nous attarderons donc à leur environnement familial (leur territoire de mobilité). Pour ce faire, nous tenterons de décrire la perception que les aînés ont de leur environnement à l'intérieur d'un processus qui aura pour objet d'imaginer des changements potentiels à celui-ci (un réaménagement), ayant pour objectif plus précis de rendre l'environnement plus aisé, dans une perspective de stimulation optimale par rapport à leurs capacités. Comme il s'agit d'un processus participatif, nous pourrons ainsi mettre les aînés en contact avec des professionnels de l'aménagement qui auront nécessairement une vision plus objective ou à tout le moins plus « technique » de cet environnement. Ainsi, nous chercherons aussi à déterminer si une certaine *création de valeur* peut avoir lieu, au sens où Sanders l'entend. En d'autres termes, y a-t-il une valeur ajoutée à mettre en contact des aînés et des professionnels de l'aménagement pour procéder au réaménagement de l'environnement de marche d'aînés ?

Voici donc notre question de recherche:

Quel est l'impact d'utiliser un processus de design participatif pour procéder à l'élaboration de scénarios de réaménagement de l'environnement de marche d'un aîné ?

Nos objectifs de recherche opérationnalisés :

- 1- Décrire la **perception** qu'ont les **aînés**, les **professionnels** (et les futurs **professionnels**) d'un environnement de marche.
- 2- Déterminer si le processus de design participatif mène à une « **création de valeur** » / de la « **valeur ajoutée** ».

Le quatrième chapitre étayera de manière explicite l'analyse de l'objectif un. Le deuxième objectif, quant à lui, pourra être approfondi grâce à l'analyse des données obtenues pour le premier objectif, auquel nous ajouterons une analyse transversale d'autres dimensions mesurées en entrevues et durant tout le processus. Cette analyse sera présentée en début du chapitre cinq.

2.2 Cadre conceptuel

2.2.1 Concepts

Pour répondre à cette question, nous devons d'abord préciser les termes que nous utilisons ainsi que le cadre conceptuel que nous utiliserons pour ce faire.

Pour construire notre processus, mais aussi pour analyser nos données, nous nous baserons sur le modèle de **l'Environmental Press** (Lawton et Nahemow, 1973) pour appréhender la relation qu'entretient l'aîné avec son environnement. Pour envisager l'effet que peut avoir un processus participatif sur les résultats, nous nous baserons sur le modèle théorique de **l'agir communicationnel** (Habermas, 1981) en tentant de le bonifier, considérant à la base que le croisement des savoirs de tous nos participants créera un savoir en soit. Nous tenterons donc, grâce au **potentiel de co-création** issu du **design participatif**, de soustraire le professionnel de son rôle de facilitateur en lui attribuant un rôle plus proactif. Enfin, nous souhaitons ici préciser le terme « **valeur ajoutée** » afin qu'il n'en fasse aucun doute pour nos lecteurs.

Valeur ajoutée

Tel que nous l'avons dérivé du concept de création de valeur de Sanders (ou co-création, lorsque cette création de valeur s'effectue en commun (Sanders, 2013)), la « valeur ajoutée » se retrouve dans l'extension du concept de nature économique et d'ingénierie de processus qui fait référence, dans sa plus simple expression, à l'extrait additionnel résultant de la transformation en entreprise d'une matière première¹². Nous postulons qu'il est possible de qualifier cette « valeur ajoutée » plutôt que de la quantifier comme elle l'est habituellement.

¹² « Pour chaque agent économique, c'est un des soldes intermédiaires de gestion qui correspond à la différence entre la valeur des produits (le chiffre d'affaires) et la valeur des achats faits pour exercer l'activité

Ce faisant, dans le contexte de notre étude et en fonction de nos propos, la « valeur ajoutée » pourra se retrouver, d'une part :

- 1) dans les *propos* de nos participants qui nous donnent accès à de l'information à laquelle nous n'aurions pas pu avoir accès dans un exercice de réaménagement d'un environnement de marche effectué dans un cadre traditionnel, en dehors du cadre que nous avons mis en place;

ou, d'autre part,

- 2) à même les *propos* de nos participants qui nous donnent accès à de l'information à laquelle nous n'aurions pas pu avoir accès grâce à un processus de consultation ou de participation publique normalisé, tel que reconnu par nos institutions démocratiques.

2.2.2. Schémas conceptuels

La figure 6 présente le processus entier de manière schématique. Celui-ci nous sert à conceptualiser les deux objectifs de notre travail.

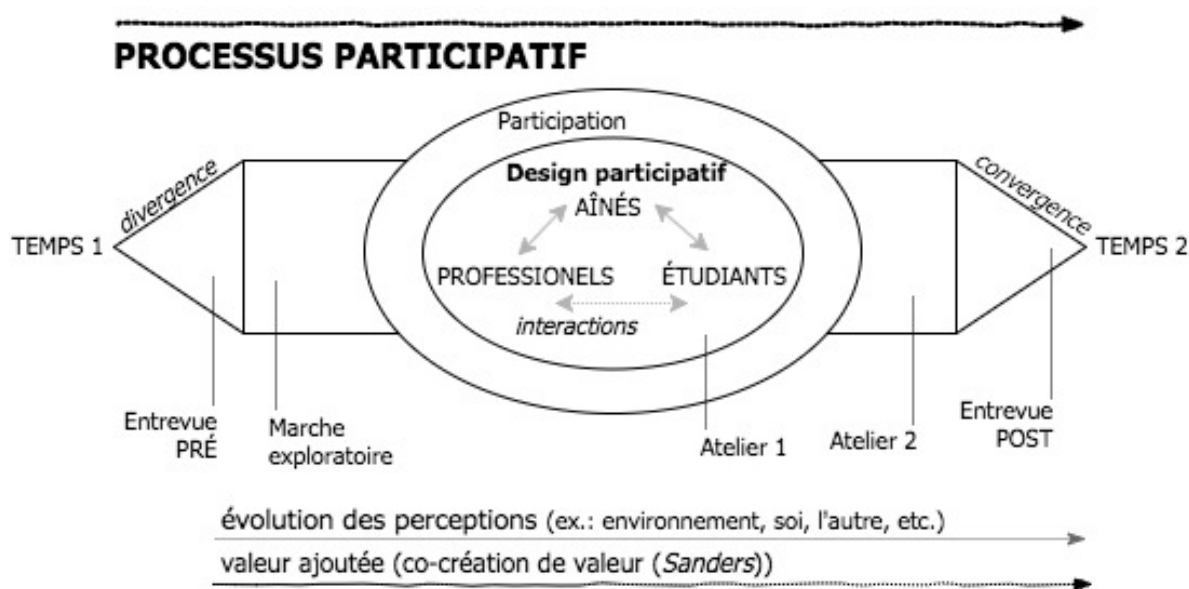


Figure 6. Schéma conceptuel du processus participatif (objectifs 1 et 2)

Le second schéma (figure 7) nous servira, à dresser les liens qui subsistent entre le modèle de

(*marchandises, consommations intermédiaires : matières premières, services...*). »
https://fr.wikipedia.org/wiki/Valeur_ajout%C3%A9e

l'Environmental Press de Lawton, la marche et le territoire de mobilité, issu du concept de « chez-soi ». Ce deuxième schéma est particulièrement utile pour l'analyse de notre premier objectif, bien que la mesure de la valeur ajoutée comprend aussi l'analyse de la perception de l'environnement.

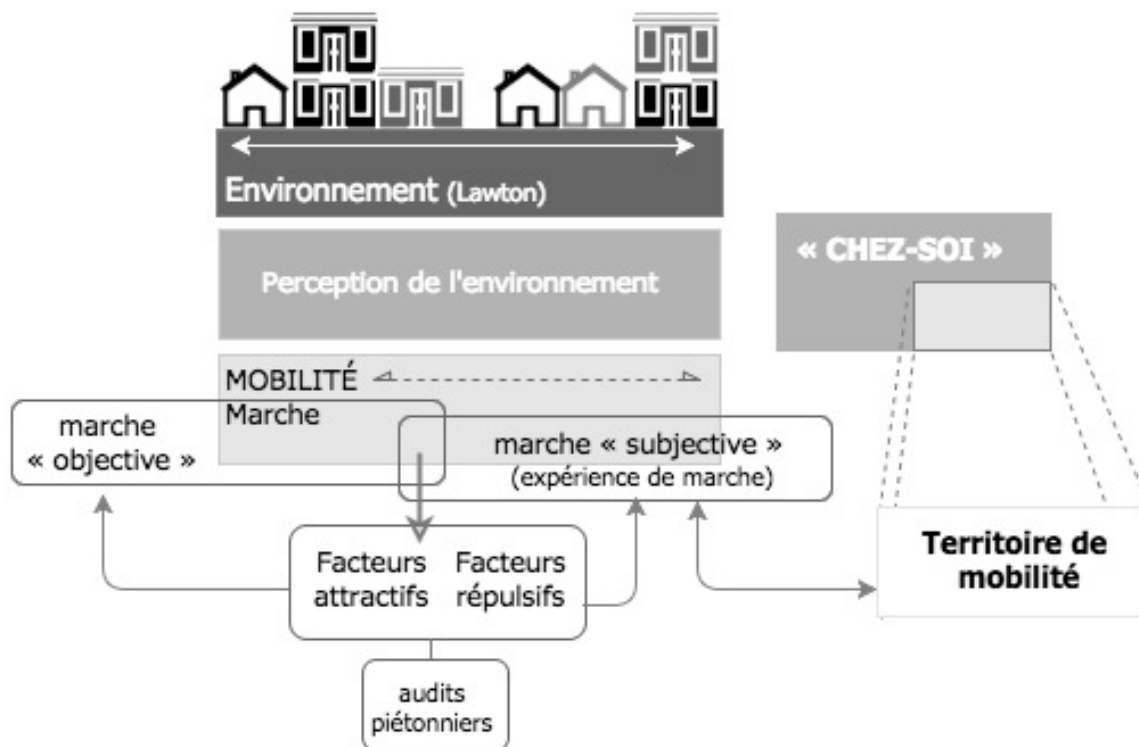


Figure 7. Schéma conceptuel objectif 1 : Perception de l'environnement, marche et territoire de mobilité

Le prochain chapitre s'attarde à vous exposer le cadre méthodologique retenu.

Chapitre 3. CADRE MÉTHODOLOGIQUE

Le cadre méthodologique déployé pour cette recherche s'inscrit dans l'approche phénoménologique utilisée en urbanisme, reconnaissant le citoyen comme acteur du processus d'aménagement, ce dernier étant concerné par les interventions effectuées dans son propre milieu de vie (Bowen et al. 2013). La légitimité du citoyen est non seulement établie, mais ses connaissances non professionnelles sont aussi valorisées et mises de l'avant, rompant, par le fait même, le rapport hiérarchique qui subsiste habituellement entre ce dernier et un professionnel de l'aménagement. (Ibid., p.119)

Comme nous l'avons vu en prémisses, la participation publique peut se déployer à différentes étapes d'un projet d'aménagement, à différentes échelles politiques et utiliser des méthodes impliquant le citoyen à divers degrés. De même, en vertu de nos recherches et de nos champs d'intérêt, nous avons effectué le choix d'orienter notre étude vers une démarche de design participatif. Voici donc l'explication du cadre par lequel le choix de nos méthodes de collecte de données s'est effectué, la description de celles-ci ainsi que les raisons qui ont motivé notre choix. Nous présenterons ensuite le mode de sélection de candidats que nous avons privilégié, ce qui nous permettra également de présenter nos différents terrains d'étude. La section suivante abordera le déroulement des activités que nous avons mises en place. Nous terminerons par présenter notre méthode de traitement de données.

3.1 Présentation de la démarche participative : genèse et justification de la démarche utilisée

3.1.1 Grandir en ville

Le cadre même de notre recherche s'inspire directement d'un programme de recherche nommé Grandir en ville (GEV) (Growing Up in Cities) déployé et parrainé par l'UNESCO. Ce programme s'intitulait au départ : « *Children's Perception of the Environment* » et fut conduit auprès d'enfants entre 1971 et 1975 (Torres et Breux 2010). GEV fut initiée par Kevin Lynch, chercheur et auteur et du livre « *The Image of the city* ». Ses travaux furent menés auprès d'enfants et d'adolescents vivant dans différents pays. Ceux-ci portaient plus spécifiquement sur le déploiement de l'expérience des enfants et des jeunes au sein de la ville, notamment sur le rapport qu'ils entretiennent avec leur milieu ainsi que sur leur propre

évaluation de celui-ci (UNESCO 2003). Lynch préconisait une démarche allant plus loin que la simple entrevue de recherche, allant jusqu'à faire multiples activités avec ses jeunes sujets comme des trajets sur un parcours et des dessins, tentant de gagner leur confiance et de les observer directement dans leur environnement. Il fut particulièrement intéressé par la sensibilité qu'avaient les jeunes à leur environnement immédiat, en expansion, en particulier pour ceux vivant dans des endroits soumis à des changements rapides. Lynch développa donc un intérêt pour mener ses recherches dans les pays en voie de développement, propose d'inclure des enfants à même l'itération de reconfiguration de leur environnement de vie et de mobilité, de concert avec différentes parties prenantes d'une communauté, nous apparaît flexible par nature (UNESCO 2003). En ce qui nous concerne, il est apparu clair que les limitations fonctionnelles en situation de déplacement qu'expérimentent les enfants et les aînés peuvent être mises en parallèle. En effet, il est possible d'effectuer des rapprochements entre les obstacles et facilitateurs à la mobilité auxquels font face les enfants et ceux qui concernent aussi les aînés. Pensons par exemple aux limitations cognitives qui peuvent affliger les aînés d'un certain âge et celles qu'ont les enfants avant la maturation complète de leur cerveau limitant par exemple l'appréhension de leur environnement lors de la traversée d'une intersection (Phillips et al. 2013). Nous avons donc jugé fort à propos de procéder à l'adaptation de la démarche pour l'utiliser auprès d'une population d'aînés en contexte scolaire avec des étudiants en urbanisme, futurs professionnels de l'aménagement.

3.1.2 Processus proposé

De surcroît, il importe de préciser que notre travail constitue une étude de cas et que cette **démarche** (GEV) utilisée en tant qu'exercice de design participatif devient donc un **processus** qui nous permet d'utiliser différentes méthodes de collecte de données. D'ailleurs, nous utiliserons de manière indifférenciée les termes « démarche » et « processus » lors de la description et l'analyse de nos données pour faire référence à l'entièreté de notre projet qui lui inclut plusieurs activités qui seront documentées à l'aide de plusieurs outils méthodologiques. Chaque activité proposée devenant une étape à franchir pour en arriver à un processus participatif.

Ainsi, la figure 8 représente schématiquement le processus que nous avons élaboré en étapes, identifiant les méthodes qui seront utilisées de manière successive. Par conséquent, cette figure constitue notre schéma de base pour construire le calendrier de nos activités.

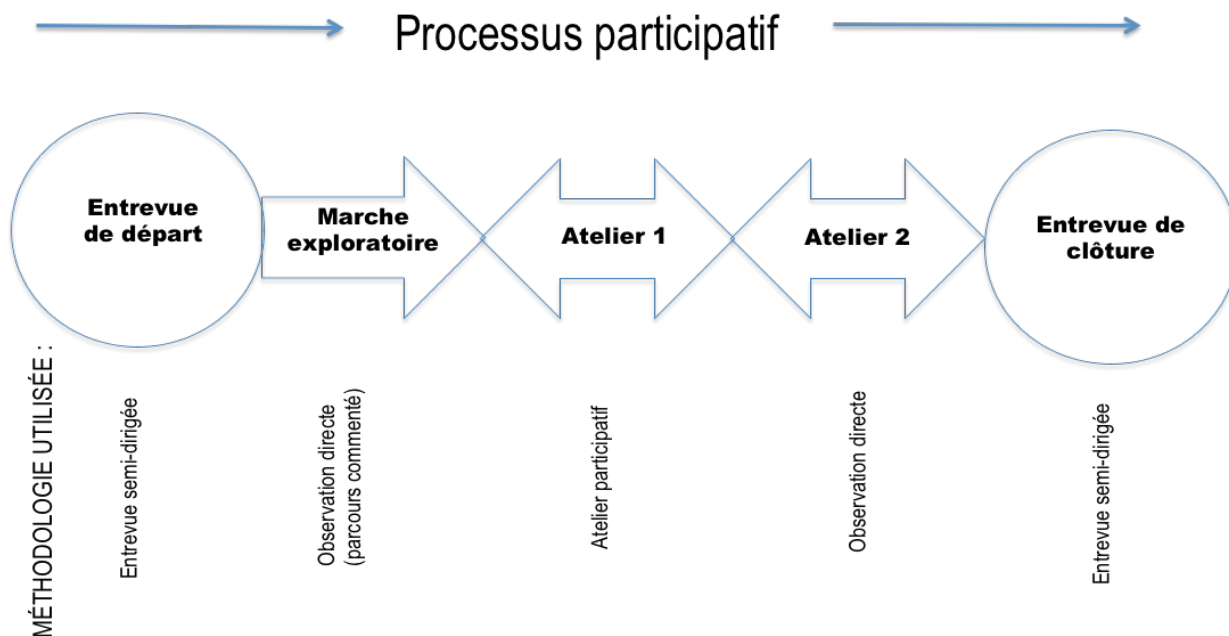


Figure 8. Processus participatif et méthode de collectes de données associées

3.1.3 Appropriation du modèle et mandat formulé aux triades formées

Différents types de savoir : l'acteur comme représentant du groupe d'appartenance et représentant d'une compétence clé

Pour rendre notre contexte opérationnel, nous avons pris la décision de former des triades. En effet, afin d'ajouter un savoir plus concret et « terrain » au savoir théorique de l'étudiant, nous croyons pertinent de faire appel un professionnel dans une discipline reliée à l'aménagement du territoire ou de l'espace pour compléter cette équipe (ex. : urbaniste, architecte, ingénieur). L'objectif étant d'ajouter une troisième dimension et de pouvoir avoir au sein d'une même équipe un *savoir expérimentiel* de ce qu'est la marche du point de vue d'un aîné, un *savoir théorique* de ce que sont les bonnes (ou plus récentes) pratiques en l'aménagement grâce à l'étudiant et enfin d'avoir accès à un *savoir pratique* pour être en mesure de déterminer si ces bonnes pratiques peuvent, ou non, être implantées dans la réalité d'un milieu de travail en aménagement. Ce qui ne peut se faire que grâce à l'opinion et l'apport d'un professionnel de cette discipline. Ceci constitue également pour nous un aspect

clé auquel un étudiant n'a habituellement pas accès, à moins de disposer d'une expérience professionnelle préalable (Phillips et al. 2013).

L'apport du professionnel de l'aménagement peut également se justifier pour deux autres raisons. En effet, notre question de recherche centrale souhaite nous permettre de déterminer si un processus participatif peut constituer une *valeur ajoutée*, ce qui inclut le milieu professionnel. Ce faisant, nous souhaitons également qu'une transmission des savoirs s'effectue entre la recherche universitaire et la pratique professionnelle. Ainsi, le professionnel peut devenir la *courroie* pour que cette transmission de nouvelles pratiques s'effectue ou espérons-le, faire en sorte qu'un questionnement s'enclenche sur l'essence de son travail ainsi que sur les méthodes de travail en cours chez son employeur. Le but ultime étant qu'il soit plus connecté aux besoins spécifiques de l'aîné, qu'il intègre le modèle participatif en amont, et qu'il le fasse à même sa propre pratique professionnelle. Deuxièmement, rappelons aussi que, en accord avec l'approche GEV, le professionnel constitue aussi une des parties prenantes représentant la communauté et qu'il a donc toute sa place au sein d'une table itérative portant sur l'environnement de marche des aînés.

Notons finalement que les savoirs que nous voulons multiples au sein de nos équipes ne sont pas exclusifs à un ou l'autre de nos participants. Espérons par exemple que les membres de chaque groupe seront dotés de savoir-faire social, à différent degré. Il importe aussi de souligner que le savoir expérientiel de ce qu'est la marche n'est pas uniquement attribué à l'aîné, mais que ce dernier est toutefois le seul à pouvoir prétendre avoir la compétence expérientielle de ce qu'est la marche en tant que personne du troisième âge.

Mandat donné aux participants

Ayant en tête la problématique de recherche qui met en relief que l'aîné a différentes limitations, que ce dernier effectue ses choix de trajet de marche subjectivement en fonction de son environnement, nous offrirons à des équipes de travail (triade) l'opportunité de se pencher sur l'environnement de marche de l'aîné dans l'optique de *proposer un réaménagement physique* de celui-ci, tel qu'explicité par notre question de recherche.

Nous basant sur la figure du processus participatif (figure 8), nous avons pu élaborer un calendrier d'activités s'échelonnant sur deux trimestres universitaires. Ce faisant, nous avons pu annoncer dès le départ à nos participants potentiels que la présence et l'implication à plusieurs rencontres, sur une période de près de six mois, étaient implicite à l'engagement dans le projet de recherche. La requête effectuée à tous les participants étant : la participation à deux entrevues en privé, à une marche en équipe dans un quartier bordant le domicile de l'aîné, ainsi que deux rencontres en grand groupe.

3.2 Méthodes de collecte de données sélectionnées

Comme nous souhaitons faire en sorte que l'ensemble des méthodes de collecte de données utilisées lors de la démarche permette aux participants de se positionner relativement aux thèmes et au projet de recherche auquel ils participent, les questions et activités ont été construites et menées de telle sorte qu'une réflexion et qu'une prise de position puisse s'effectuer chez eux, de manière active et sincère. Nous vous présentons celles que nous avons sélectionnées pour mener à bien cet objectif : l'observation participante sous forme de parcours commenté (que nous nommerons « marches exploratoires »), l'atelier participatif et enfin l'entrevue semi-dirigée. Voici un tableau présentant les trois méthodes choisies, les objectifs poursuivis, leur implication en terme d'investissement de temps demandé aux acteurs. Ce tableau sera suivi d'une description plus exhaustive du choix des méthodes.

Synthèses des quatre méthodes de collecte de données retenues : objectifs, temps consacré, acteurs impliqués			
Méthode choisie	Objectifs	Acteurs impliqués	Durée
Marches exploratoires	<ul style="list-style-type: none"> - Explorer le territoire de mobilité de l'aîné; - Observer celui-ci dans son environnement (relever ses difficultés, lui demander ses préférences); - Déterminer les lieux d'intervention possibles (réaménagements possibles) - Permettre aux membres de la triade de faire connaissance. 	3 triades (formées d'un aîné, d'un professionnel et d'un étudiant) 1 chercheur	3 marches dans l'environnement immédiat de l'aîné
Ateliers participatifs	<u>Premier atelier :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Présenter les propositions de réaménagements (étudiants); - Présenter des options de réaménagements non fréquentes en Amérique du Nord; - Effectuer des activités de co-création 	<u>Premier atelier :</u> 3 triades (9 personnes), 6 animateurs, 1 chercheur	2 demi-journées à un mois d'intervalle

	<p>permettant d'explorer les non-dits lors de la marche;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux étudiants d'avoir une rétroaction sur leurs premières propositions; - Permettre un échange informel entre les différents acteurs. <p><u>Deuxième atelier :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux étudiants de présenter leurs propositions finales; - Permettre aux professionnels et aux aînés d'émettre des commentaires sur ceux-ci; - Finaliser les activités participatives de groupe. 	<p><u>Deuxième atelier :</u> 3 triades, 1 chercheur</p>	
Entrevues individuelles	<p><u>Première entrevue (Pré) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Amorcer le contact avec les participants de notre étude, leur expliquer le projet plus en détail, établir le lien de confiance; - Pour les aînés, recueillir les informations pour faire en sorte de déterminer le terrain d'étude; - Recueillir de l'information sur les thèmes de notre étude (marche et mobilité des aînés, pratique des professionnels en aménagement, connaissance des démarches participatives). <p><u>Deuxième entrevue (Post) :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier si l'information recueillie lors de notre première entrevue reste stable à la fin de notre processus (mêmes thèmes qu'au début); - Permettre aux participants d'effectuer un bilan des diverses étapes de la démarche, notamment de l'atelier participatif; recueillir cette information; - Mettre un terme le processus de collecte de données et remercier les participants. 	<p>3 aînés 3 étudiants 3 professionnels 1 chercheur</p>	<p>1 rencontre en début et en fin de processus pour les 9 participants (18 entrevues au total)</p>

Tableau 1. Synthèse des trois méthodes de collecte de données retenues : objectifs, temps consacré, auteurs impliqués

3.2.1 Marches exploratoires : l'observation participante sous forme de parcours commenté et la méthode des itinéraires

Nous nous proposons d'utiliser une méthode de collecte de données qui se trouve au confluent de trois méthodes de collecte de données soit de l'observation participante, le parcours commenté et la méthode des itinéraires. Il s'agit de ce que nous appelons la *marche exploratoire*. Voici une brève description de ces trois premières méthodes, ce qui pourra vous permettre d'en connaître les distinctions et de comprendre notre positionnement méthodologique.

L'**observation participante**, selon Martineau, se définit comme une « *approche de recherche et [un]outil de formation de l'information où le chercheur est le témoin -plus ou moins à distance- des comportements des individus et des pratiques au sein des groupes en séjournant*

sur les lieux mêmes où ils se déroulent. » (Carole Després, Brais, et Avellan 2004). Celle-ci est née du constat, fait par plusieurs chercheurs, que les méthodes quantitatives laissent de côté beaucoup d'aspects d'un phénomène et que les descriptions « objectives » (la totale neutralité du chercheur étant une illusion) qu'on effectue des groupes, d'acteurs ou de phénomènes n'arrivent pas à bien cerner comment ceux-ci se construisent « leur monde » ou comment le phénomène lui-même se construit. Il leur apparut que de recueillir le discours d'acteurs de ces phénomènes et que d'observer activement leurs interactions, cherchant à trouver l'intentionnalité de celles-ci, constituaient les meilleures manières d'y arriver (Martineau 2016, p. 317).

La méthode des **parcours commentés** ainsi que la méthode des itinéraires sont quant à elles moins bien documentées dans la documentation, mais constituent toutes deux des formes d'observation participante, à différent degré. Selon Thibaud, le parcours commenté propose de demander à un sujet le soin de décrire très précisément à un chercheur ce qu'il voit, entend et ressent selon un trajet déterminé à l'avance par ce dernier, la trame d'analyse se situant entre ce qui peut être vu, entendu et ensuite rapporté (sous-tendant la perception : puisque « (...) nous n'apercevons pas tout ce qui se présente à nos sens » (Thibaud, 2001, p. 79). Cette perception ne prenant sens que si on se réfère aux sites et aux circonstances de l'occurrence de quelque chose : d'où la référence environnementale et contextuelle spécifique à un parcours commenté (Thibaud 2001, p. 80). Ainsi, « *la méthode des parcours commentés a pour objectif d'obtenir les comptes rendus de perception en mouvement* » (Thibaud 2001, p. 81). Celle-ci donnerait d'ailleurs une place prépondérante aux descriptions d'ambiances, auxquelles nous sommes sensibles pour palper *l'expérience de la marche*.

Quant à elle, la **méthode des itinéraires** propose de laisser à un sujet le soin d'amener avec lui un chercheur selon un trajet non déterminé à l'avance et d'en faire le récit, selon sa propre expérience. Cette méthode postule que l'analyse elle-même que fait le sujet de l'environnement, en fonction de ses propres références, a autant de valeur que l'analyse que s'en fera le chercheur, avec ses propres références. Il existe donc un postulat de confiance qui dépasse l'ethnologie classique et qui fait que l'itinéraire devient un outil (parcours lors de la journée de l'itinéraire) à travers une méthode (méthode des itinéraires) (Petiteau & Pasquier,

2001, p. 64). En fait, « [i]l ne s'agit pas d'opposer la logique des habitants à celle des aménageurs, mais de proposer à ces derniers de ne plus uniquement tenir compte dans leurs analyses de leurs références professionnelles. » (Petiteau & Pasquier 2001, p.64). Enfin, « [l]e parcours n'est pas seulement le déplacement sur le territoire de l'autre, c'est en même temps un déplacement sur son univers de références. » (Petiteau & Pasquier 2001, p.65) Son récit devient une parabole, une métaphore, une transaction par laquelle le chercheur oublie ses références pour se plonger dans celles de son sujet. Des photos sont prises durant l'itinéraire et un trajet est ensuite cartographié, les liant pour qu'ensuite qu'ils soient juxtaposés au verbatim du récit effectué pendant le trajet. Cette méthode est habituellement utilisée pour construire une problématique autour d'un lieu, souvent sur sa représentation identitaire. Sous cette forme, elle est appliquée en France depuis 1975, mais la méthode est aussi elle-même en changement (par sa nature) à mesure qu'elle a eu à appréhender différents mandats (Petiteau & Pasquier 2001).

De notre côté, nous proposons de laisser à l'aîné la gouverne sur l'itinéraire, lui demandant de nous relater sa propre expérience (ses référents) prenant soin de relever pour nous les ambiances. Nous tenterons aussi de sortir de notre place de chercheur en aménagement pour enfiler ses « bottes » d'aînés le temps du parcours. Ce sera aussi ce que nous demanderons aux professionnels et aux étudiants. Ce trajet sera enregistré et documenté par l'étudiant et nous placera donc, en tant que chercheur, dans la position d'un observateur participant, selon la typologie de Gold (1958) (cité dans Martineau 2016, p. 321). Le rôle d'*observateur complet* est difficile à maintenir dans la mesure où la chercheuse sera l'instigatrice de la marche, et comme elle aura eu au préalable l'entrevue avec l'aîné et déjà accès à de l'information sur le trajet, pourra par exemple faire en sorte que l'aîné dévoile lui-même ses motivations de choisir un trajet au détriment d'un autre à tout le groupe, si elle le juge pertinent.

Ainsi, tel qu'annoncé d'entrée de jeu, notre regard phénoménologique nous fera aborder une approche *interprétative* et *constructiviste* de ce qui sera dit et vu lors du parcours effectué sur l'environnement de marche des aînés. Nous chercherons davantage à comprendre la signification que les participants attribueront à leurs comportements et réflexions, mais également aux interactions qu'il y aura entre les trois participants (Martineau 2016, p. 320).

Enfin, alors qu'il est habituellement recommandé qu'un nombre et qu'une variété importante de sujets s'adonnent à un parcours commenté et que ce dernier s'effectue à différents moments de la journée (Thibaud 2001, p.85) notre choix méthodologique s'est effectué sciemment voulant qu'il mette de l'avant le trajet et le moment choisi par les aînés participant à l'étude, pour faire en sorte que son propre point de vue soit mis en valeur et puisse servir de cadre de référence pour l'ensemble des participants de la triade (le professionnel et l'étudiant, mais aussi la chercheuse de l'étude). Le nombre de participants s'est donc déterminé en fonction du processus choisi (adaptation de la méthode GEV), ce qui suppose que nous avons accès à la perception d'une seule personne sur son propre environnement, avec les limites de transférabilité de résultats que ça suppose. La section *Sélection des candidats et terrains d'étude* (3.3, p. 58) vous fournit des détails sur ce cadre de référence.

3.2.2 Ateliers participatifs

Comme nous l'avons abordé précédemment dans notre recension d'écrits, la co-création, le co-design et ce que nous appelons maintenant le design participatif se dessinent de plus en plus comme des *outils* qui permettent une collecte de données (Hussain et Sanders 2012) avant d'être des *méthodes de production de contenu*, poussant le concept de charrettes de design (entre professionnels) vers un mode impliquant l'utilisateur de manière active. Nous sommes passés d'un modèle où l'utilisateur d'un objet (ou d'un espace) est le sujet pour lequel on effectue le design (*user as subject*) à un modèle où l'utilisateur devient partenaire du processus de création (*user as partner*) (Ibid. 2012). Comme méthode de collecte de données, on peut postuler que l'atelier participatif permet de générer du contenu (recherche générative) pour des designers à une phase très primitive du développement de produits (ou de concepts) alors que traditionnellement, on impliquait l'utilisateur à un groupe de discussion pour permettre à des designers d'évaluer des produits ou tester de nouveaux concepts (recherche évaluative) (Visser, Stappers, Van Der Lugt, & Sanders 2005, p.120). Le chercheur-designer passant chronologiquement du rôle d'animateur-designer à celui de designer-coordonnateur d'activités de co-création qu'il a conçues pour faciliter l'émergence de nouvelles données. Il se retrouve donc à collecter ses données dans un mode d'observateur participant. Ce sont les outils dont le chercheur-designer-coordonnateur dispose qui aident à l'idéation et l'expression de celles-ci. Et le designer restera celui qui possède les techniques et les références pour transformer ces

idées générées en concepts tangibles (Sanders & Stappers 2008, p.15). Ainsi, nous chercherons à mettre en œuvre le contexte d'idéation sous forme d'activités de co-création, dans l'objectif que celles-ci fassent émerger des idées différentes de celles qui peuvent résulter d'un processus de création traditionnel, qui d'ordinaire n'impliquait pas l'aîné. L'utilisateur ne sera donc plus uniquement consulté : on lui demandera de prendre part au processus de création d'un objet ou, dans notre cas, du design de leur environnement de marche (de leur territoire de mobilité). Comme le design est à une phase primitive, il pourra s'agir simplement de faire en sorte de cerner une situation, un sujet (Stappers 2006), voire un terrain d'étude.

Les travaux effectués par Abrassart et ses collaborateurs lors d'ateliers de co-designs menés à Montréal en 2015, réalisés à la suite d'un mandat de la ville de Montréal d'effectuer « *la conception des futurs usages d'une bibliothèque de quartier* » (Abrassart et al. 2015) nous sont apparus comme appropriés pour déterminer le scénario de la rencontre ainsi que l'enchaînement des activités de l'atelier participatif de notre processus. Les activités de cette journée, en elles-mêmes, ont été sélectionnées dans un livre spécialisé en techniques de mise en situation lors d'ateliers de groupe (« *Gamestorming* » de James Macanuso, Sunni Brown, & Dave Gray 2010), en fonction des objectifs spécifiques de notre étude.

Trois animations/activités de co-design ont été élaborées (Annexes 11, 12, 13, 14) permettant d'aborder la marchabilité et l'agréabilité¹³ des trajets (sous-tendant aussi la sécurité routière). Les activités prévues ont été construites pour premièrement, permettre aux participants d'examiner un problème à l'aide de son contraire¹⁴, deuxièmement, effectuer une activité de prospective par rapport à la marche dans un environnement idéal et finalement, examiner en détail, à l'aide de critères élaborés en groupe, les propositions d'aménagement des étudiants. Cet ordonnancement d'activités a été convenu pour permettre aux participants de se baser sur les données produites lors des deux premières activités pour effectuer l'analyse de la proposition d'aménagement. La deuxième journée d'atelier consistait simplement à la

¹³ Définition personnelle pour alléger le texte : « Caractère de ce qui est agréable », que nous utiliserons particulièrement pour qualifier des environnements.

¹⁴ Par exemple, le contraire de la « beauté » dans l'environnement ne sera pas nécessairement exprimé comme de la « laideur », ce qui fait que de définir un terme puis son contraire est susceptible d'ajouter de la substance aux concepts reliés à réalité de la marche.

présentation des propositions finales des étudiants aux professionnels, lesquels étaient invités à formuler leurs commentaires et recommandations.

3.2.3 L'entrevue semi-dirigée

Tel que le décrit Savoie-Zajc (2009, p. 338), nous postulons que nos entrevues semi-dirigées nous permettront d'avoir accès à un savoir « (...) *vu comme une construction interpersonnelle, un produit de la rencontre des personnes engagées dans la relation* » au cours du processus auquel nous allons convier les participants. Nous souhaitons par ailleurs qu'une « *compréhension riche du phénomène étudié [soit] construite avec l'interviewé.* » (Savoie-Zajc 2009, p. 340). Nous souhaitons donc faire en sorte que le produit issu de cette méthode résulte d'un échange conjoint entre les acteurs de ce processus et que nos participants puissent nous livrer le produit de leur expérience, de manière libre, ouverte et nuancée (Ibid. 2009, p. 342). C'est pourquoi nous avons préféré l'entrevue semi-dirigée à des méthodes plus directives ou plus « fermées », comme le sondage par exemple, qui aurait pu avoir l'avantage d'être administré à un plus grand nombre de participants. Comme les expériences vécues contribuent à former des opinions (Geoffrion 2003, p.334), c'est en questionnant qu'on arrive à comprendre et « *sonder le pourquoi des réponses [...] fournies* ».

D'autre part, les entrevues semi-dirigées sont reconnues pour faire en sorte de contrer l'effet de désirabilité sociale et les dynamiques de groupe qui peuvent parfois teinter les groupes de discussion typiques qui peuvent empêcher d'avoir l'opinion personnelle d'un participant plus discret. (Geoffrion 2003, p. 337) Bien entendu, nous ne croyons pas pouvoir éviter totalement que les participants forment les opinions pour ne pas être jugés par l'interviewer, toutefois nous croyons que cette influence sera diminuée lors d'un échange privé.

Le choix d'avoir recours à l'entrevue semi-dirigée pour cette étude est également soutenu par le fait que cet entretien s'inscrit dans une suite d'activités reliées les unes avec les autres qui font partie de notre *processus* participatif. En fait, l'entrevue menée à la fin de celui-ci a pour but d'effectuer un bilan et de revenir sur les éléments, évènements et diverses étapes de la démarche, notamment de l'atelier participatif de manière à isoler spécifiquement cet évènement puisqu'il est justement hautement participatif. D'ailleurs, une section de la grille de

la deuxième entrevue y a été spécifiquement consacrée. Examinons maintenant plus en détail comment nous avons construit nos grilles d'entrevues.

Description et construction des grilles d'entrevues

La construction des grilles d'entrevues, propre à chaque groupe représenté, a été effectuée en fonction des objectifs de recherche spécifiques à ceux-ci (professionnel de l'aménagement, étudiant en urbanisme, aîné). Ils ont donc chacun eu droit à une grille d'entrevue distincte, pour les entrevues de début de processus et de fin de processus. Six grilles ont été construites (Annexes 5, 6, 7, 8, 9, 10). De manière générale, les mêmes thèmes ont été abordés lors des entrevues de départ et les entrevues de fin de processus, en vue, tel que mentionné précédemment, de mesurer un possible changement de discours et d'effectuer une triangulation temporelle (voir section 3.5 Traitement de données, p.66). En fin de processus, les sections de questions ont été présentées dans un ordre différent, par souci de cohérence et pour maximiser la facilité à se remémorer pour l'interviewé. Vous trouverez à la fin de cette section un tableau récapitulatif comprenant des exemples de questions en fonction du thème abordé, des groupes interviewés et du moment de l'entrevue (pré, post) (Tableau 2, p. 56).

Plus spécifiquement, l'entrevue avec les professionnels aborde la marche, la perception qu'ils entretiennent à propos des aînés (leurs besoins et de leur mobilité), leur propre pratique professionnelle (leurs leviers d'intervention et leurs impératifs professionnels) et finalement, la dimension participative du projet (Annexe 7), concepts présentés dans notre revue de littérature ou découlant de ceux-ci. L'entrevue de fin de processus implique un volet « post-mortem » des activités ainsi qu'une section supplémentaire demandant au participant de nous partager sa perception globale du projet de recherche ainsi que sa vision de son apport individuel à celui-ci (Annexe 10).

Les entrevues avec les étudiants abordent les mêmes thèmes, approchant la pratique professionnelle d'un point de vue projectif (ex. : *En tant que futur professionnel de l'aménagement, quels sont, selon toi, les leviers d'intervention ou leviers d'aménagement qu'un urbaniste dispose pour agir dans l'environnement ?*). Les étudiants sont questionnés dès

le départ sur leur désir d'apport au projet de manière à ce qu'ils se positionnent, mais également pour qu'ils puissent se mobiliser rapidement. Les questionnaires d'entrevues de fin de processus reprennent les mêmes thèmes, auxquels nous avons ajouté des questions permettant de faire un bilan des activités et les moments forts du processus (Annexes 6 et 9).

Comme notre processus se penche sur l'environnement des aînés et met ces derniers en avant plan du processus (en tant « [qu']*expert de leur propre expérience* » (Visser et al. 2005) de marcheur aîné), ceux-ci constituent notre population d'intérêt principal ou « usager », selon Sanders (Visser et al. 2005). Les questionnaires des entrevues leur étant destinées sont donc, bien qu'abordant les mêmes thèmes, différents de ceux des étudiants et des professionnels de l'aménagement. Tout d'abord, une importante section de la première entrevue est destinée à identifier et circonscrire trois trajets effectués régulièrement par l'aîné en vue de faire la sélection de celui qui serait retenu pour l'étude. D'autre part, leur opinion sur le projet de l'étudiant est destinée à être recueillie lors de la deuxième entrevue, de manière à déterminer si, selon eux, l'étudiant a ou non tenu compte de leurs préoccupations pour bâtir la proposition de réaménagement de leur propre environnement de marche. Les thèmes abordés sont l'environnement (facteurs attractifs et répulsifs à la marche), la participation publique et leur propre apport au projet (Annexe 5 et 8).

Ainsi, nous avons fait en sorte que les opinions formulées par nos participants lors des autres activités du processus (lors de la marche et lors des ateliers) puissent être davantage mises en doute lors d'une entrevue qui bénéficie de plus de temps et de proximité avec les participants que lors d'échanges s'effectuant au sein de la triade.

Les grilles d'entrevues, dans leurs versions préliminaires, ont été testées au préalable avec des connaissances de notre entourage de chaque groupe d'appartenance. Ces entrevues ont permis d'effectuer des modifications aux grilles avant que celles-ci puissent être utilisées auprès des participants à l'étude.

Récapitulatif du contenu des grilles d'entrevues (exemples de questions en fonction du thème abordé)							
		Aînés		Étudiants		Professionnels	
		PRÉ	POST	PRÉ	POST	PRÉ	POST
Trajet emprunté	« Par où passez-vous le plus souvent pour faire ce parcours ? »		« D'abord, j'aimerais savoir si vous marchez autant qu'au début de l'hiver, quand nous avons commencé à travailler ensemble ? »	X	X	X	X
Environnement/ Marche	« Quand vous marchez, qu'est-ce qui est plus important pour vous? - À quoi vous attardez-vous lorsque vous marchez ? »		« Quand vous marchez, qu'est-ce qui est important pour vous? (relance : Qu'est-ce qui compte le plus pour vous? À quoi vous attardez-vous lorsque vous marchez ?) »	« Comment décrirais-tu un bon environnement de marche ? »	« Maintenant que le processus est terminé, peux-tu à nouveau me décrire ce qu'est, selon toi, un bon environnement de marche ? »	« Comment décririez-vous un bon environnement de marche ? »	« Maintenant que le processus est terminé, pouvez-vous à nouveau me décrire ce qu'est, selon vous, un bon environnement de marche ? »
Aînés	X	X	« D'une manière générale et sans penser à la marche, pour toi, qu'est-ce qu'un aîné ? - À partir de quand peut-on dire que quelqu'un est « aîné » ? »	« En regard de ta récente expérience, qu'est-ce qu'un aîné ? - À partir de quand peut-on dire que quelqu'un est « aîné » ? »	« Lorsque vous pensez aux aînés en tant que marcheurs ou piétons, voyez-vous des spécificités par rapport à leurs besoins ? »	« Maintenant, lorsque je vous demande de penser aux aînés en tant que marcheurs ou piétons, voyez-vous des spécificités par rapport à a) leurs besoins ? b) leurs préférences ? »	
Volet participatif	« Avez-vous, vous-même, déjà participé à des événements où la ville ou des organismes demandaient	« Si vous comparez [notre projet] par rapport aux événements organisés par la ville ou les	« Lorsqu'on t'a approché pour te parler de « design participatif » (« co-création » ou « co-design	« Est-ce que ton expérience t'a permis de confirmer ou d'infirmer tes à priori (positifs et négatifs) par	« Lorsqu'on vous a approché pour vous parler de « design participatif » (« co-	« Votre expérience vous a-t-elle permis de confirmer ou d'infirmer vos à priori (positifs et	

	<i>l'avis des gens ? »</i>	<i>organismes qui demandaient l'avis des gens (ou même votre ancien employeur) auxquels vous aviez déjà participé, pouvez-vous me relever les différences que vous faites ? »</i>	<i>»), étais-tu familier(ère) avec le concept ? »</i>	<i>rapport au design participatif? »</i>	<i>création » ou « co-design »), étiez-vous familier avec le concept ? Selon vous en quoi ça consiste ? »</i>	<i>négatifs) par rapport au design participatif? »</i>
Pratique professionnelle	X	X	<i>« En tant que futur professionnel, quels seront les impératifs avec lesquels tu auras à composer dans ta pratique ? »</i>	<i>« Penses-tu que ton expérience dans le projet (en raison du processus, activités, contenu abordé, etc.) te donnera des priorités différentes dans tes projets et ta pratique future (priorités d'aménagement)? »</i>	<i>« En tant que professionnel travaillant pour X, quels sont, d'une manière générale, vos leviers d'intervention/ leviers d'aménagement ? »</i>	<i>« Y aurait-il des éléments du processus auquel vous avez participé ou des éléments qui ont été soulevés lors de vos échanges avec l'ainé ou l'étudiant qu'il vous paraîtrait pertinent d'intégrer à vos propres démarches de travail ? »</i>
Projet de l'étudiant	X	<i>« Si on penche maintenant plus en détail sur le projet de l'étudiant: (...) Auquel/ auxquels de vos besoins ou préoccupations les propositions de réaménagement de ce projet répond(ent)-il(s)? »</i>	X	X	X	<i>« Avez-vous l'impression que l'étudiant a tenu compte de vos recommandations et commentaires ? »</i>
Apport personnel au projet	X	<i>« Dans quelle mesure trouvez-vous que notre projet vous a permis de</i>	X	<i>« As-tu l'impression que tu as pu jouer le rôle que tu t'attendais à</i>	X	<i>« Avez-vous l'impression que vous avez pu jouer le rôle que vous vous</i>

		<i>donner votre avis, votre perception ? »</i>		<i>jouer en tant qu'acteur de ce processus? »</i>		<i>attendiez à jouer en tant qu'acteur de ce processus? »</i>
Perception du projet de recherche	X	<i>« Par rapport à tout le projet, y a-t-il une/des activité(s) qui mériterait(ent) d'être modifié(es) / amélioré(es) / remplacé(es) ? Pour quelles raisons? »</i>	X	<i>« J'aimerais maintenant te demander de m'aider à faire un « post-mortem » du processus auquel je t'ai convié (...) a) Si tu penses à l'expérience depuis le début : (...) c. As-tu eu des déceptions par rapport à ce qui été abordé (contenu sur la marche et la sécurité des aînés ou éléments du processus) ? »</i>	X	<i>« Dans une perspective d'amélioration continue de processus semblables, comment aurait-il pu rencontrer vos intérêts encore davantage ? »</i>

Tableau 2. Récapitulatif du contenu des grilles d'entrevues (exemples de questions en fonction du thème abordé)

3.3 Sélection des candidats et des terrains d'étude

3.3.1 Sélection des candidats

Comme mentionné en avant-propos, notre démarche de recherche constitue la troisième phase d'un projet de plus grande envergure intitulé PARI (*Piétons Âgés : Risque et Insécurité routière chez une population grandissante* (Cloutier et al. 2016)). Nous avons donc pu profiter d'une base de candidats volontaires issus d'interviews aléatoires effectuées sur la rue à l'été 2013 pour constituer notre échantillon d'aînés, de manière aléatoire en procédant systématiquement sur la liste de la banque. Deux aînés ont accepté de participer. Une troisième personne aînée a été recrutée grâce à la participation d'un responsable à la Ville de Longueuil, qui nous a mis en contact avec une personne de plus de 65 ans impliquée dans sa communauté.

Pour effectuer la sélection de candidats, nous avons tout d'abord cherché des aînés (adultes âgés de plus de 65 ans) marchant sur une base régulière pour leurs courses ou pour le loisir, enclins à partager leur expérience et leurs impressions dans le contexte d'un projet de recherche. Le parcours marché devait s'effectuer en ellipse depuis et vers leur domicile, avoir une durée d'au moins 20 minutes aller-retour, et pouvait avoir pour motivation d'effectuer des courses ou pour encore simplement pour le loisir. Les aînés devaient aussi effectuer ce trajet durant l'hiver¹⁵, trimestre prévu de la collecte de données sur le terrain. Lors du contact téléphonique de présélection, nous avons sommairement cherché à déterminer si ceux-ci effectuaient un trajet susceptible de répondre à nos critères plus spécifiques soit contenir des espaces vacants non bâtis, privés ou publics, présentant un potentiel d'aménagement ou de réaménagement, et devant également contenir la traversée d'au moins une artère, de manière à ce que le sentiment de sécurité relié au partage de la route puisse aussi être abordé. Ces critères ont été élaborés pour faire en sorte qu'un étudiant et un professionnel assignés à ce territoire puissent être en mesure de faire des propositions ayant pour but d'améliorer l'environnement de marche des aînés piétons. L'emplacement géographique et administratif de ce trajet n'avait pas d'importance pour nous, tel que nous l'expliquerons dans la section suivante (3.3.1)

En ce qui concerne les professionnels, les critères de recrutement étaient: travailler dans une discipline de l'aménagement (urbanisme, design urbain, architecture, ingénierie civile), posséder des compétences ou travailler au niveau de la mobilité ou de la sécurité routière, avoir une capacité d'agir, de prendre des décisions ou de formuler des recommandations sur la planification, les politiques et règlements ayant trait à la mobilité des aînés ou sur l'application de ceux-ci, représenter des organismes ou services qui offrent des services (public ou privés) à la population, pouvant être ou devenir des lieux de destination pour les aînés (pour agir à titre de partie prenante) et finalement, *ne pas* avoir une connaissance élaborée de la réalité de mobilité des aînés. Cette condition particulière visait à ce que l'aîné constitue le seul

¹⁵ Les conditions hivernales constituent au Québec un frein à la marche pour tous et donc, aussi et sinon plus pour les aînés (sur les conditions hivernales: Portegijs, Iwarsson, Rantakokko, Viljanen, & Rantanen, 2014; Hjorthol, 2013). En effet, par exemple, les conséquences d'une chute peuvent être plus importantes pour ces derniers. Nous sommes conscients qu'il s'agit donc un biais de sélection à considérer dans l'analyse de nos résultats, si besoin.

« expert » concernant sa propre condition de « marcheur aîné », tel que nous l'avons souligné précédemment. Bien évidemment, ces professionnels devaient également se montrer disponibles pour être à la fois des ressources pour les étudiants et finalement, se montrer ouverts à explorer de nouvelles méthodes de travail.

La recherche de candidats professionnels de l'aménagement a été effectuée à l'aide de « méthode boule de neige » soit du réseau des directeurs de recherche. Trois professionnels de l'aménagement ont été recrutés : deux urbanistes œuvrant en planification ainsi qu'un ingénieur civil. Les trois professionnels travaillent pour des instances administratives municipales : deux travaillent sur l'île de Montréal tandis que l'autre travaille sur la Rive-Sud.

Quant à nos candidats étudiants, nous avons entrepris notre recherche pour en trouver qui soient intéressés par la population aînée, intéressés à participer à un processus de design participatif, intéressés à aborder la mobilité et la sécurité des piétons et finalement qu'ils soient disponibles pour, en plus des rencontres prévues pour tous (entrevues, ateliers), s'engager à fournir une quantité non négligeable de temps et de travail personnel. C'est en effet à eux qu'on a envisagé confier le travail d'effectuer le design du réaménagement de deux segments se trouvant dans l'environnement de marche familier de l'aîné. Nous leur avons aussi demandé de participer à diverses activités d'initiation et évidemment d'être à l'aise à communiquer leurs travaux oralement durant les ateliers. Le processus ainsi conçu demandant beaucoup d'implication de leur part, nous avons donc approché des étudiants en recherche de sujets pour effectuer leur travail final de maîtrise (travail dirigé, équivalant à 6 à 9 crédits universitaires de deuxième cycle) ou d'étudiants du baccalauréat voulant y consacrer leur projet terminal (6 crédits de premier cycle). Ce faisant, trois étudiants ont pu être sélectionnés à l'Université de Montréal: deux de deuxième cycle ainsi qu'un étudiant du premier cycle.

Les triades (jumelage entre l'étudiant le professionnel et l'aîné) ont été construites au hasard, mis à part celle impliquant le professionnel de la Rive Sud qui a été jumelé avec l'aîné résidant sur son territoire.

Suite à un premier contact (téléphonique ou en personne dans le cas des étudiants) et la promesse d'engagement des candidats à la suite des explications concernant les différentes étapes du processus, un rendez-vous a été pris pour effectuer une première entrevue avec chacun des participants.

3.3.1 Sélection des terrains d'étude

Le choix de nos terrains d'étude s'est effectué *de facto* en fonction du lieu de résidence des aînés. Ayant sélectionné trois aînés, nous avons donc travaillé sur trois terrains différents. Ce choix c'est effectué sciemment dans l'objectif de donner une place prépondérante et une position *d'expertise* expérientielle (ou *savoir* expérientiel de Sanders et Stappers (2008)) supérieure aux aînés, en accord encore une fois à la méthode GEV, mais aussi plaçant le *territoire de mobilité* (Lord 2009) de l'aîné au centre de l'étude. C'est ainsi que les lieux de résidence et les trajets des aînés ont déterminé des terrains d'étude libre de limites administratives. Un aîné nous a entraîné à travers l'arrondissement d'Outremont, du Plateau Mont-Royal (Mile-End) et de Rosemont la Petite-Patrie (Petite-Italie). Un autre nous a invité à marcher dans l'arrondissement de Villeray et de Rosemont La Petite-Patrie (Petite-Italie) et le troisième aîné nous a permis d'explorer Longueuil (Vieux-Longueuil).

La section suivante expose le déroulement du processus participatif que nous avons mené entre décembre 2014 et juin 2015.

3.4 Déroulement du processus et calendrier des activités

La figure suivante (figure 9) présente un calendrier sommaire des activités qui se sont déroulées lors du processus. Une brève description du déroulement de ces activités est ensuite présentée, sans toutefois suivre la chronologie exacte des événements.

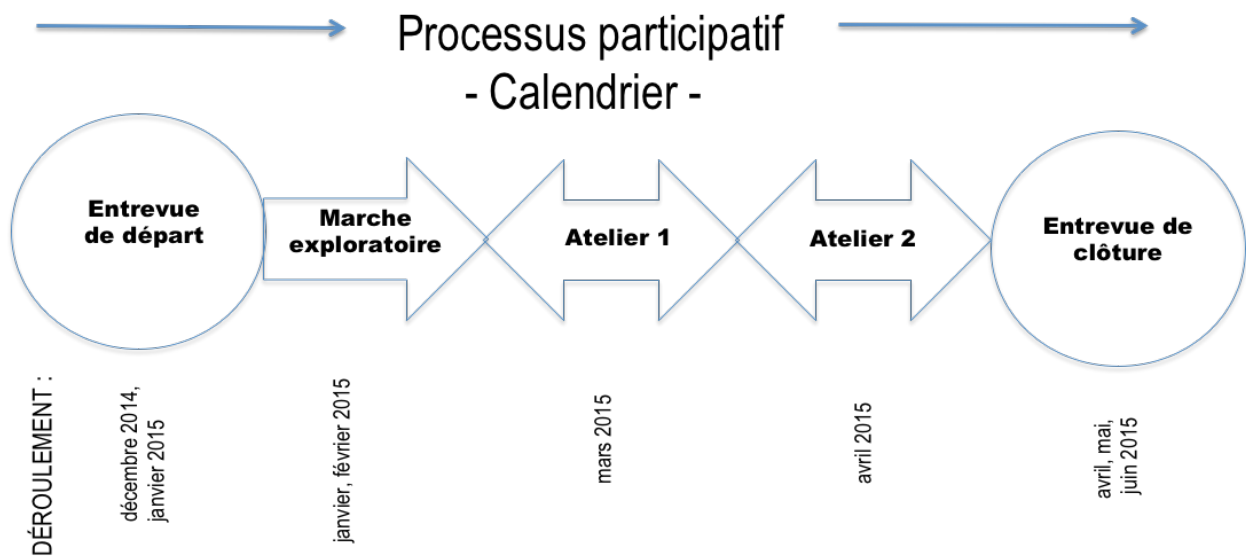


Figure 9. Processus participatif : calendrier

3.4.1 Entrevues

Entrevues de départ:

Des entrevues individuelles « pré-processus » ont donc été effectuées avant que les activités proposées débutent. Ces neuf entrevues ont donc été effectuées en décembre 2014 et au début de l'année 2015.

Plus spécifiquement, les entrevues menées auprès des aînés nous ont permis de cartographier de manière précise trois trajets que ceux-ci effectuaient sur une base hebdomadaire. Cette cartographie a été effectuée dans le but que notre équipe puisse valider les critères de sélection des trajets sur le terrain (voir précédemment 3.3 Sélection de candidats et terrains d'études) et enfin pour sélectionner le parcours qui se prêtait le plus à l'exercice de la marche exploratoire effectuée par la triade, selon le mandat donné aux participants.

Les consentements écrits de tous les participants ont été recueillis (Annexes 1, 2, 3) et les entrevues ont été enregistrées en vue de l'analyse qualitative qui a suivi.

Entrevues de clôture:

Tout le processus s'est terminé par la deuxième série d'entrevues individuelles effectuées auprès de tous les participants (entrevues « post-processus »). Ces entrevues se sont déroulées au cours des mois d'avril, mai et juin 2015. Elles ont aussi été enregistrées.

3.4.2 Formation de mise en contexte avec les étudiants

Après les premières entrevues et avant que les marches exploratoires sur le terrain soient effectuées, une rencontre entre les étudiants et les directeurs de recherche spécialistes des aînés et de la sécurité des piétons aînés a été planifiée. Lors de cette formation-conférence, les étudiants ont pu se familiariser avec cette classe spécifique de piétons et l'impact que peut avoir leur réalité quotidienne sur leurs comportements de déplacement (et donc, sur leur mobilité). C'est à ce moment qu'on a pu assigner aux étudiants leur terrain d'étude, en fonction du jumelage qui avait été effectué.

3.4.3 Marches exploratoires

La première rencontre d'équipe des participants de chaque triade s'est déroulée lors de la marche exploratoire dans l'environnement de l'aîné de la triade qui s'est tenue suite aux premières entrevues individuelles. Le rendez-vous a été donné à proximité de la résidence de l'aîné. Un membre de notre équipe était aussi présent pour procéder à l'examen de la dynamique entre les trois participants et faire en sorte que les éléments mentionnés durant l'entrevue individuelle considérés comme saillants expliquant les raisons du trajet de l'aîné (ex. : ce qui rebute et ce qui encourage la marche) puissent être connus de tous. À mi-parcours, une pause d'une trentaine de minutes a été effectuée pour permettre aux participants de se réchauffer ainsi que de mieux se connaître en échangeant de manière plus informelle (et ainsi jeter les bases d'une relation plus conviviale). Les quatre personnes présentes étaient pourvues de microphones et les échanges effectués durant ce parcours ont aussi été enregistrés. Les parcours se sont effectués en janvier et février 2015.

Les étudiants ayant été préalablement avertis du parcours effectué par les aînés avec qui ils étaient jumelés, ils ont donc pu effectuer une visite de reconnaissance de ce terrain. Ils ont également été invités à effectuer un relevé objectif du parcours de l'aîné à l'aide de l'audit

environnemental élaboré par Negron-Poblete et Lord (2014). Cette activité n'est pas comptabilisée dans nos résultats, mais avait pour but d'alimenter la présentation du trajet qu'ils auraient à faire lors du premier atelier participatif et leur permettre d'ajouter une donnée objective au caractère subjectif que constitue l'opinion de l'aîné de son environnement de marche.

3.4.4 Ateliers participatifs

Atelier 1 :

Suite aux marches exploratoires, le premier atelier a été configuré pour s'échelonner sur un avant-midi entier et s'est tenu à la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal. Trois tables ont été mises en place pour faire en sorte que chaque triade « étudiant-professionnel-aîné » puisse se retrouver ensemble. Six animateurs et coanimateurs de tables ont été sélectionnés à même un groupe d'étudiants en urbanisme et en études urbaines pour mener à bien les activités prévues pour cette première journée d'atelier. Sur base de disponibilité et d'intérêt à participer à la réalisation d'un atelier de design participatif, ils ont été choisis pour animer trois activités destinées aux trois tables prévues (une par triade). Ceux-ci ont été rencontrés au cours de la semaine précédant l'atelier. Le déroulement des différentes étapes ainsi que les outils d'animations et activités prévues leur ont été expliqués clairement avec des descriptifs imprimés en support. (Les activités participatives ont été présentées dans la section 3.2.2 Ateliers participatifs).

Le premier atelier a eu lieu l'avant-midi du 13 mars 2015. Étaient présents : trois professionnels, trois étudiants, mais malheureusement seulement deux des trois aînés se sont présentés. Cette personne nous a informés à très court délai qu'elle ne pourrait pas être présente pour des raisons de santé.

Cet atelier était divisé en trois étapes. Premièrement, les étudiants ont effectué une présentation devant tout le groupe du terrain d'étude de leur triade, relevant les résultats de l'audit piétonnier effectué sur le trajet de l'aîné, leurs propres impressions, leurs premières idées de réaménagement sur le trajet ainsi que de bonnes pratiques en aménagement d'espaces publics. Deuxièmement, les animateurs ont mené les activités de design participatif.

Finalement, un retour en grand groupe a été effectué, afin que chaque table fasse une synthèse des propos significatifs tenus dans leurs triades.

Comme un des trois aînés n'était pas présent, nous avons dû jumeler deux tables ensemble, pour faire en sorte que les connaissances expérientielles d'un aîné puissent profiter à tous. C'est ainsi qu'une « grande » équipe constituée de deux étudiants, deux professionnels et d'un aîné a été formée, suite à l'approbation de l'aîné en question, à qui nous avons laissé le libre choix d'accepter ou non ce nouveau paramétrage. Plusieurs observateurs étaient présents (chercheurs).

Cet atelier a été filmé et des enregistreurs audio se trouvaient aussi sur les tables. Les présentations numériques des étudiants ainsi que les notes prises par les animateurs sur les tableaux blancs durant les activités tenues ont été recueillies pour analyse ultérieure.

Atelier 2 :

La présentation finale des étudiants, considérée comme un 2^e atelier par les participants, a eu lieu le 13 avril 2015 en avant-midi. Elle précédait les entrevues finales. Cette rencontre avait pour but de permettre aux étudiants de présenter de nouvelles propositions de réaménagement en regard des commentaires obtenus et des activités de co-création tenues lors de l'atelier du 13 mars. Elle avait également pour but de permettre aux professionnels de formuler des commentaires plus complets sur celles-ci. Les aînés ont été invités à assister à cette présentation, mais leur présence n'était pas obligatoire. Deux des trois aînés se sont présentés à cette activité.

3.4.5 Rencontres ponctuelles avec les étudiants (non planifiées au départ)

Le 16 février 2015, les trois étudiants ont été rencontrés pour recueillir leurs commentaires sur leurs parcours respectifs et pour que leur soit précisé ce qui était attendu d'eux pour l'atelier participatif prévu pour la mi-mars. Une semaine après l'atelier participatif, une rencontre *bilan* (post-mortem) a été effectuée avec les étudiants. Nous avons recueilli leurs premières impressions et commentaires sur papier.

3.4.6 Rencontres en privé entre aînés et étudiants

Suite au premier atelier survenu au mois de mars, une rencontre en privé a été effectuée entre l'aîné absent lors du premier atelier et l'étudiant avec qui il était jumelé. Cette rencontre a été coordonnée dans le but de permettre à l'étudiant de bénéficier d'un accès à de l'information qu'il n'a pas pu obtenir de la principale source de référence que constitue l'aîné marcheur avec qui il était jumelé. Cette entrevue a aussi été enregistrée. De même, l'aîné absent lors du deuxième atelier a manifesté son intérêt à ce que l'étudiant à qui il a été jumelé lui présente la version définitive de son travail. Cette rencontre a eu lieu au mois de mai 2015.

3.5 Traitement des données

3.5.1 Choix des données

Pour effectuer l'analyse de ce processus, l'entrevue semi-structurée, en tant qu'étape de ce processus, mais aussi en tant qu'outil, s'est avérée la plus riche « *pour effectuer une exploration en profondeur de la perspective des acteurs [...] indispensable à une juste appréhension et compréhension des conduites sociales* » en étant aussi un « *instrument privilégié d'accès à l'expérience des acteurs* » (Negron-Poblete et al. 2014). Lors d'un parcours accompagné ou de journées d'atelier où les participants sont mis en situation d'interaction sociale avec d'autres, il est possible de faire des observations et d'avoir accès aux propos qui sont tenus en faisant des relevés de comportement, en prenant des notes ou encore en faisant l'enregistrement audio et vidéo des échanges entre ceux-ci. Toutefois, cette expérience personnelle, la perception qu'un individu aura de celle-ci, ses points de vue et l'explication qu'il pourra fournir par rapport à ses comportements reste difficilement atteignable (Poupart 1997, p. 175). C'est pourquoi nous avons engagé une discussion explicite à propos de ces deux activités lors de l'entrevue finale.

Ainsi, des annotations ont été prises à l'écoute des enregistrements audio des marches effectuées ainsi que des enregistrements audio des deux ateliers. Les notes prises par les animateurs de table lors des activités animées, consignées sur de grandes feuilles visibles par tous les participants, ont également été recueillies. Nous les avons conservées dans le but d'effectuer des recoupements ou encore pour relever les divergences entre le discours des

participants (lors des moments de retour en grand groupe durant le premier atelier) ou dans les propos qu'ils ont tenus lors des entrevues.

Quant aux rendus des étudiants (résultat de l'audit piétonnier, propositions de réaménagement, documents de présentation devant le groupe durant les ateliers), ils seront utilisés à titre de référence pour comprendre le contexte des réponses de tous les participants.

Finalement, aux fins d'analyse et de traitement de données, il importe de mentionner que les étudiants et professionnels sont tous considérés comme des professionnels de l'aménagement, les premiers étant dans une position d'apprentissage du métier des seconds. Ils ont été soumis à des questionnaires d'entrevue se rapprochant beaucoup de ceux des professionnels, de manière à ce qu'ils soient considérés comme tels et que leurs réponses, lors des entrevues, puissent être comparées.

3.5.2 Condensation des données

Notre analyse qualitative s'est effectuée principalement à l'aide de techniques de condensation de données (verticales, horizontales, thématiques (Angers, 1996)). Ce sont nos objectifs de recherche qui ont guidé nos choix de méthode d'analyse.

Dans un premier temps, toutes les entrevues ont été transcrites sous forme de verbatim. Ensuite, pour une analyse préliminaire, l'information issue de ceux-ci a été transposée par questions sur des tableaux Microsoft Excel pour permettre d'effectuer ces condensations et d'être appréciée côte à côte à divers égards. Nous nous sommes donc d'abord attardés aux propos tenus par chaque personne interviewée lors de chaque entrevue (entrevue de départ et de fin de processus) afin d'effectuer une condensation verticale et ainsi porter un regard plus pénétrant sur le discours de cette même personne (Angers 1996, p. 315). Les perspectives de chacun ont été mises en parallèle et nous avons rapidement constaté que les réponses aux questions donnaient de l'information sur plusieurs thèmes à la fois et qu'une analyse thématique serait plus appropriée.

Ainsi, deuxièmement, pour effectuer l'analyse de la perception de l'environnement de tous les participants (objectif 1), les verbatim ont été relus systématiquement par groupe de participants (aînés, professionnels, étudiants) (Angers 1996, p. 315). Des citations issues de plusieurs questions, exprimant une vision (perception) de l'environnement, ont été mises de côté et enfin regroupées en thèmes émergents (thème revenant constamment ou thème semblant avoir une importance spéciale pour un participant). Il est à noter que nous avons considéré qu'une même citation pouvait témoigner de plus d'un thème. Une condensation verticale des propos et thèmes traités par chaque personne d'un même groupe a permis de faire une condensation horizontale des propos tenus par tous les participants de ce même groupe (aînés entre eux, professionnels entre eux, étudiants entre eux). Comme une proportion importante de questions étaient posées en début et en fin de processus, nous avons par ailleurs porté attention à la perspective abordée par les participants, en fonction de leur groupe d'appartenance, au début puis à la fin du processus, tentant de déceler s'il y avait changement ou si l'opinion semblait la même. Notre condensation thématique verticale considère donc aussi les changements de perceptions en début et en fin de processus. Cette condensation thématique fait donc l'objet de la première partie de notre chapitre d'analyse de résultats (chapitre 4, partie 4.1).

Troisièmement, toujours en ce qui a trait à la perception de l'environnement, les thèmes abordés par les aînés ont ensuite été comparés à ceux abordés par les professionnels et par les étudiants, prenant la condensation thématique des aînés comme cadre de référence par souci de cohérence. Des similitudes dans les propos des individus de chaque groupe se sont dégagées tout comme des différences. Les résultats de l'analyse issue de cette condensation thématique des groupes entre eux font l'objet de la deuxième partie du prochain chapitre (chapitre 4, partie 4.2).

3.5.3 Qualification de la « valeur ajoutée »

Dans un quatrième temps, ayant pour objectif de valider si les perceptions de l'environnement des participants se modifiaient en raison de notre processus, mais également si une valeur ajoutée se dégageait de l'ensemble des thèmes abordés dans le discours de tous nos participants (objectif 2, voir chapitre 5 partie 5.1.1 pour la présentation exhaustive des

autres thèmes abordés), nous avons procédé à une triangulation temporelle des données (Cohen et Manion, 1985 et Pourtois et Desmet, 1988 *in* Mucchielli 2004, p.289) vérifiant si un même thème abordé est demeuré stable dans le discours des individus. Ainsi, nous avons porté attention à la perspective abordée par les participants, soit notamment à l'importance relative que revêt un même thème en début et en fin de processus, en fonction de leurs groupes d'appartenance.

Finally, the qualification of the added value was carried out thanks to a comparison of our data with those from scientific documentation and notably thanks to a reading table elaborated by Sanders and Strappers (2008) (Figure 5, p. 30) to situate the level of added value emanating from the reflections of our participants. The validation of objective 2 was also carried out by making an inventory of methodological strengths and weaknesses of our research exercise as well as by highlighting the resistances encountered during it. In fact, as our research focuses among others on the method used, this analysis was necessary and also helps to validate whether there is or not an added value in using a participatory design process in an exercise of reorganization of a walking environment. As the qualification of the added value implies considering the whole of the activities proposed by our process (interviews, walks, workshops) and that it does not focus only on the perception of the environment, it is in the *discussion* of our results (chap. 5) that we carry out our analysis and that we can therefore better qualify it rather than in our chapter of presentation of *results* (chap. 4).

De ce fait, notre prochain chapitre présente les résultats de l'analyse visant à répondre à l'objectif 1 à l'aide, principalement, de nos condensations thématiques issues de l'analyse des verbatim d'entrevues.

Chapitre 4. PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT DE NOS PARTICIPANTS

L'analyse de nos résultats nous permet de dégager plusieurs thèmes qui rendent possible la description de la perception d'un environnement de marche qu'ont les participants (aînés, professionnels et futurs professionnels) de notre étude (Objectif 1). Nous vous présenterons tout d'abord les thèmes abordés à l'intérieur d'un même groupe en début et en fin de processus (comparaison intragroupe). Dans l'ordre, nous vous présenterons le discours des aînés, celui des étudiants et enfin celui des professionnels. Cette comparaison vous permettra d'apprécier l'évolution du discours des participants d'un même groupe. Enfin, nous dresserons les différences notables du discours entre les groupes eux-mêmes (soit une comparaison intergroupe), considérant le résultat de notre première analyse. Dans cette dernière partie, il existe une constance de thèmes abordés pour définir la perception de l'environnement qu'ont les aînés, les futurs professionnels et les professionnels. C'est la différence de perspective et la teneur des propos qui font en sorte que les participants se distinguent. Ainsi, l'ordre de présentation des thèmes de la première comparaison (intra) s'effectuera selon la prédominance du thème ou en accord avec une hiérarchie permettant un fil conducteur entre ceux-ci. En deuxième partie, les thèmes seront mis côte à côte grâce à un graphique et présentés de manière à relever les différences et similitudes de traitement du thème par les groupes de participants.

4.1 Perception de l'environnement des participants

4.1.1 Perception de l'environnement par les aînés

Les raisons qui poussent les aînés de notre étude à marcher dans leurs quartiers sont variées et leur permettent d'entretenir une relation unique avec leur environnement :

[La marche] « ça permet d'avoir une vision de l'environnement, de ton environnement, et de porter plus attention à des choses qui euh.... Si tu le fais pas ben j'veux dire euh, moi j'ai découvert mon quartier en marchant même si ça faisait longtemps que je restais là, tu comprends ? » A1pr

« Je vais te dire, je me promène beaucoup dans mon quartier. Y'a des rues qui sont peut-être plus plates que d'autres, mais en général j'aime mon quartier, quand on fait les petites rues j'aime beaucoup l'architecture, j'aime voir les

vieilles maisons, ça j'aime beaucoup ça. [...]Le fait de marcher par nous-mêmes, de bouger, souvent on va rencontrer des gens, surtout sur la piste cyclable : « -Bonjour ! », « - Bonjour ! », c'est pas plus que ça, mais c'est intéressant, comme un échange surtout quand il fait beau, le beau soleil tsé quand il fait beau les gens sont plus bavards que quand il neige ou qu'il fait froid. » A2pr

« C'est-à-dire que par exemple, dans le parc, j'veis faire ma tournée, assez rapide, pis quand il fait beau je peux m'asseoir, de retour là je peux m'asseoir sur un banc pis prendre 5-10 minutes de pause pis repartir, juste pour regarder ce qui se passe dans l'environnement (...) c'est très plaisant de voir des gens qui s'amuse, qui jouent au frisbee.» A3pr

Ainsi, la perception qu'ont les aînés de leur environnement de marche peut se diviser selon différents thèmes et ceux-ci influenceront d'une manière positive ou négative la relation qu'ils entretiennent avec leur environnement et par conséquent, leur décision d'emprunter celui-ci pour marcher. Les éléments du discours font état d'éléments attractifs et répulsifs qui se regroupent en thèmes principaux : nous présenterons tout d'abord les thèmes qui suscitent de la crainte ou qui sont perçus comme négatifs et enfin ceux qui ressortent comme particulièrement positifs dans leur relation à leur environnement. Nous verrons, d'une part, les aspects de l'environnement représentant un **danger de chute (en raison du climat, de l'entretien des surfaces ou de leurs propres limitations physiques)**, un danger au niveau de la **circulation** ou encore au niveau de la **criminalité** et d'autre part, les aspects positifs tels que le souci **d'esthétisme**, le besoin de **verdure** et de **propreté**, **l'importance de l'ambiance**, le tout permettant d'effectuer **une activité de loisir**, une **activité physique** ou de **rencontrer des gens** dans un **lieu familier** duquel se dégage un **sentiment d'appartenance**.

4.1.1.1 Sécurité : aînés

L'hostilité de l'environnement qui influence leur **sentiment de sécurité** est un thème récurrent qui préoccupe les aînés.

Synthèse : la sécurité comme facteur influençant la perception des aînés de l'environnement	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - La perception de l'environnement des aînés est modulée en fonction : - du risque de chute qu'ils perçoivent 	<ul style="list-style-type: none"> - Les trois mêmes thèmes reviennent de manière constante en deuxième entrevue; - Les aînés se font plus loquaces donc plus

<p>dans l'environnement (en raison de l'entretien des surfaces, comportements des autres usagers);</p> <ul style="list-style-type: none"> - du risque de collisions potentiel (traverser la rue, débit de circulation); - chez les femmes, du risque de menace à l'intégrité physique par crainte d'être attaquée (criminalité). 	<p>précis et spécifiques quant aux exemples d'intersections problématiques;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les femmes âgées rencontrées sont également plus précises pour décrire ce qui les effraie en terme de criminalité (nuance par rapport au risque de collision ou de chutes et parle de l'entretien qui pourrait être fait pour réduire l'insécurité dans les endroits sombres)
--	---

Tableau 3. Synthèse : la sécurité comme facteur influençant la perception des aînés de l'environnement

a) Entrevue de début de processus :

En effet, les aînés se sentent en danger en raison des risques de **chute** qui peuvent survenir dans l'environnement, des possibles **accidents de circulation** et finalement du point de vue de la sûreté personnelle dans les cas possibles de **criminalité** qui serait perpétuée envers eux.

Pour ce qui est des **chutes**, ce sont les surfaces qui retiennent l'attention des aînés. En hiver, ce n'est pas tant la température froide (le climat) qui semble préoccuper principalement les aînés, mais bien encore une fois l'effet que celle-ci a sur les surfaces à parcourir, soit de rendre les trottoirs glacés, raboteux, et donc susceptible d'entraîner une chute. Ce qui, à priori, n'a pas été relevé dans notre revue de littérature sur la marche des aînés. Il s'agit donc là d'un aspect qui mériterait d'être exploré davantage. Par ailleurs, **l'entretien** des surfaces qu'on peut parcourir à pied (*walkable*) et leur revêtement deviennent des facteurs importants de leur perception de l'environnement, préoccupe les aînés et pourra les pousser à choisir une solution de rechange lors de leurs trajets. Les comportements d'autres usagers peuvent aussi les effrayer.

La vitesse de la **circulation** automobile semble préoccuper particulièrement les aînés comme elle représente pour eux un **danger**. En particulier parce qu'ils craignent de ne pas avoir assez de temps pour traverser les intersections et en général, en raison des conflits et collisions possibles entre eux et les automobilistes relativement, par exemple, à l'interprétation de la signalisation.

La relation qu'entretiennent les femmes âgées avec l'environnement est plutôt négative, car on remarque que celles-ci ont vite en tête les risques inhérents à la **criminalité**, le soir en

particulier. Elles se sentent souvent en **danger** en raison de leurs perceptions reliées à un environnement qui laisse peu d'échappatoires en cas d'attaques, à une absence d'animation des lieux ou encore à des perceptions quant à la provenance ethnique de communautés dans un quartier adjacent au leur (ce dernier identifié comme « familial »), sur un trajet de marche qu'elles peuvent tout de même emprunter sans crainte en plein jour. Le tableau suivant rassemble les propos tenus par les aînés en fonction du sous-thème abordé :

Catégorisation des thèmes et citations sur la sécurité de l'environnement (aînés PRÉ)	
1) Danger de chutes	<p>- crainte de tomber ou de glisser en raison de l'état des infrastructures comme des trottoirs (trous, bosses, déviations) :</p> <p>- « <i>parce que tsé les trottoirs, tes petits trous pis les petites déviations, on retombe pas sur nos pattes de la même façon.</i> » (A3pr)</p> <p>- « <i>bosses</i> », « <i>trous</i> », « <i>c'est rien qu'un trou pis une bosse</i> » (A2) ;</p> <p>- crainte de se faire renverser par des cyclistes qui circulent sur le trottoir (A3pr) ;</p> <p>« <i>Au coin de ... près de LaSalle je pense, le trottoir est en asphalte et est réellement très très raboteux et c'est un coin où il fait très très noir. Alors de préférence nous autres on marche dans rue parce qu'on a peur de se fouler la cheville en marchant sur le trottoir, c'est pas beau du tout et c'est très noir dans ce coin-là y'a pas de lampadaire.</i> »(A2pr) ;</p> <p>- « <i>[Q]ue ça soit gelé</i> », « <i>Non ça la glace [...] ça c'est un handicap</i> » (A3), « <i>c'est trop glissant, y'on pas encore mis de sel</i> » (A2), « <i>[C]'est parce que les surfaces étaient inutilisables tu comprends</i> ». (A1pr)</p>
2) Danger d'accident de la route (conflit de circulation)	<p>- « <i>Oui, ce coin-là je l'aime pas, la voie de service parce qu'il y a beaucoup de trafic</i> ». (A2pr) ;</p> <p>- « <i>Ben y'a des endroits, moi je dirais que l'un des endroits les plus dangereux sur le plan de la circulation c'est à l'intersection de Van Horne et avenue du Parc. Là c'est plein d'infractions, des gens qui tourne à gauche alors qu'y'ont pas le droit.</i> » (A1pr) ;</p> <p>« <i>Sauf que ici, y'a une obligation d'arrêter pour les automobilistes, de céder le passage aux piétons[...], mais ils ne le font pas. Même des fois tu te fais klaxonner.</i> » (A2pr) ;</p> <p>- difficulté à traverser dans le temps imparti lors d'un feu piéton, mais difficulté encore plus grande lorsqu'il n'y a pas de feu piéton et qu'ils doivent évaluer le comportement des automobilistes et qui a la priorité sur qui :</p> <p>« <i>Je voudrais pouvoir traverser une rue sans avoir à courir. Alors ça m'arrive de rester, s'il reste 8 secondes, ça m'arrive de rester en place plutôt que traverser Saint-Laurent. Même là je pourrais arrêter sur le terre-plein, mais</i></p>

	<p><i>ça, ça me plaît pas, j'aime mieux attendre ça c'est correct. Mais y'a des rues où ça va trop vite où c'est pas évident qu'on peut traverser si facilement que ça. C'est pas évident dans le sens que les signaux lumineux varient, pis quand y'a un petit bonhomme tsé c'est correct on le sait, mais quand y'a pas de petit bonhomme pis que ça vient de tous bords tous côtés, c'est plus compliqué. [...]Moi c'est juste que on me donne le temps de traverser, plus au ralenti, ben au ralenti.... Oui faut être honnête là [rires] » A3pr</i></p>
3) Danger d'attaques (criminalité et sureté personnelle)	<p>- l'animation de la rue fait en sorte que l'insécurité est moindre ;</p> <p>- « <i>C'est la noirceur qui fait que j'ai pas le goût d'être toute seule dans ce coin-là.</i> » A3pr ;</p> <p>- la familiarité est mentionnée comme facteur sécurisant : « <i>Oui ben ça c'est, disons que je peux perdre un peu de sécurité quand c'est moins familier. Ça c'est très ethnique, je pense y'a 75 ethnies différentes, et ça, bon on n'a pas les mêmes points de repères. J'veux pas avoir des préjugés, mais je veux dire, c'est quelque chose qu'on connaît pas, et puis, le jour je circule très à l'aise avec ça, pis y'a des gens... même dans le parc des fois y'en a plusieurs des fois j'vais parler avec une dame, ça c'est correct, tsé : « Ah c'est une belle journée aujourd'hui », tsé n'importe quoi de cet ordre-là, mais dans ces conditions-là. Là-bas c'est comme même un espèce de couloir pour la rue Saint-Roch, j'aime pas passer là le soir. Pis c'est question reliée à l'âge aussi, je deviens un petit peu plus insécure avec le temps, moi je le perçois comme ça.</i> » A3pr ;</p> <p>- « <i>Quand on marche les soirs. Parce que le soir habituellement on ne prend pas la piste cyclable, on aime mieux s'en venir par le trottoir. [- Pourquoi ?]- Pas tenter le diable... on trouve ça plus prudent de s'en venir par le trottoir, mais ce bout- là je pense que c'est proche de la rue LaSalle on l'aime pas parce que c'est très noir.</i> » A2pr ;</p> <p>- « <i>Ben c'est parce qu'on a moins de forces, parce qu'on peut se faire enlever notre sac n'importe quand... c'est devenir plus vulnérable, pis ça c'est quelque chose qui s'installe aussi avec l'âge.</i> » A3pr</p>

Tableau 4. Catégorisation des thèmes et citations sur la sécurité de l'environnement (aînés PRÉ)

b) Entrevues de fin de processus :

De manière très constante, ce qui est significatif, les aînés abordent les mêmes thèmes et sous-thèmes lors de la deuxième entrevue. Voici le tableau qui rassemble leurs propos :

Catégorisation des thèmes et citations sur la sécurité de l'environnement (aînés POST)	
1) Danger de chutes ou incapacité d'emprunter les	- crainte de se blesser à la cheville en raison des surfaces mal entretenues (hiver, mais aussi l'été) (A2pst, A3pst) ou incapacité de voir les surfaces et de réajuster où ils mettent le pied (en raison de l'éclairage du sol) (A2pst) ;

surfaces	<ul style="list-style-type: none"> - crainte de se blesser en tombant (perte d'équilibre) (A2) ; - impossibilité de se déplacer lorsque l'entretien des surfaces est déficient : <i>« Mais c'est pas juste pour moi, parce que tsé moi je pense aux gens qui sont à mobilité réduite. Pour moi ce n'est pas évident des fois, fak je me mets à leur place, après ça ils disent «ah, mais les gens âgés ils restent chez eux !» ben oui, mais s'ils ne se sentent pas sécures dehors c'est sûr qu'ils ne sortiront pas ! Déjà que l'hiver ils sont quasiment obligés de rester dans la maison. Ceux qui ont des marchettes l'hiver, ils ne sortent pas ! Ceux qui ont des chaises roulantes, ils ne sortent pas l'hiver ! Fak l'été ils aimeraient bien ça pouvoir sortir pis se sentir en sécurité. » A2pst</i>
2) Danger d'accident de la route (conflit de circulation)	<ul style="list-style-type: none"> - plusieurs intersections problématiques sont mentionnées par les trois aînés. Les problématiques ont lien avec : <ul style="list-style-type: none"> - mauvaise visibilité d'un panneau ou d'un dispositif pour piéton, comportements déplacés ou illégaux d'automobilistes, temps de traverse piétonne trop rapide, vitesse de la circulation.
3) Danger d'attaques (criminalité et sureté personnelle)	<ul style="list-style-type: none"> - l'environnement regorge d'endroits où les attaques sont possibles et l'entretien des espaces peut encourager les individus mal intentionnés à s'y dissimuler (ex. : branches basses) (A2pst) ; - certains secteurs sont reconnus par la communauté comme repères de gangs ayant une affiliation criminelle (ex. : motard) (A2pst) ; - l'activité de la rue contribue à faire en sorte qu'elles se sentent en sécurité (A2pst, A3pst) ; - le moment de la journée influence le sentiment d'insécurité (le soir, lorsqu'il fait noir, est un moment considéré comme plus dangereux) (A3pst), car un même endroit peut-être prisé le jour et craint la nuit ; - l'insécurité quant à la criminalité est plus élevée que par rapport au danger d'accident : <i>« J'ai pas euh, je suis plus insécore par rapport à quelqu'un qui pourrait intervenir ou prendre mon sac, ce genre de situation là qu'un accident. » A3pst.</i>

Tableau 5. Catégorisation des thèmes et citations sur la sécurité de l'environnement (aînés POST)

4.1.1.2 Limitations physiques : aînés

Les **limitations physiques** sont, en vieillissant, une réalité avec laquelle les aînés doivent apprendre à vivre. Ces mêmes limitations deviennent aussi une paire de lunettes à travers laquelle l'environnement est examiné. Les limitations physiques sont très présentes dans le discours des aînés, signe qu'elles font partie intégrante de leurs préoccupations quotidiennes.

Synthèse : Limitations physiques comme facteurs que considèrent les aînés pour appréhender l'environnement	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - L'environnement n'est pas toujours adapté. S'il ne l'est pas, ils doivent eux-mêmes s'adapter. Leurs comportements sont modulés en fonction de leurs limitations. C'est parfois difficile de le faire. - Les aînés ont conscience de pairs qui ont des limitations plus importantes que les leurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Peuvent encore une fois donner des exemples d'adaptation qu'ils doivent faire pour pallier leurs limitations physiques en fonction de l'environnement ainsi que se montrer sensibles à leurs pairs ayant des problèmes plus considérables de mobilité; - L'impact d'une chute sur la vie quotidienne implique des coûts sociaux, mais aussi des coûts individuels importants, physiques et psychologiques, impliquant une remise en question des tâches de la vie quotidienne et le rapport à l'environnement; - Il y a divergence d'opinions chez nos aînés sur QUI repose la responsabilité de pallier les limitations physiques des aînés qui deviennent de plus en plus importantes avec l'âge et qui ont une influence sur leur interaction avec l'environnement.

Tableau 6. Synthèse : Limitations physiques comme facteurs que considèrent les aînés pour appréhender l'environnement

a) Entrevue de début de processus :

L'expérience d'une chute, des limitations personnelles spécifiques (ex. : fibromyalgie, besoin d'aller plus souvent aux toilettes) ainsi que la conscience que certains pairs doivent se déplacer avec des outils d'aide à la mobilité influencent la lecture que les aînés peuvent se faire de l'environnement et donc, le jugement qu'ils portent sur celui-ci. Ils aimeraient que des infrastructures soient aménagées ou adaptées pour répondre à leurs besoins spécifiques pour rendre cet environnement plus facile à emprunter ou encore, ils nous décrivent comment ils s'adaptent à l'environnement tel qu'il est :

« C'est parce que je suis tombée, mais c'était l'été, pis il faisait beau pis j'avais un peu le nez en l'air pis y'avait un petit carré dans le trottoir, en plein milieu, pis y'est encore là le petit carré, mon pied a tourné pis là je suis tombée. Fak c'est pour ça que c'est sûr que maintenant je regarde plus à terre. » A3pr

« Ce trajet-là est plus fatiguant je te dirais parce que la piste cyclable est pas mal toute en asphalte. C'est plus fatiguant pour les genoux, quand tu marches beaucoup. Et quand je suis sur la piste cyclable, je suis correcte. » A2pr

« C'est rare que je m'en viens d'une traite, j'arrête souvent à la Place Longueuil. Retour entre 30 et 40 minutes. [...] Ça me prend mes petits coins pipi. Si admettons que ça presse beaucoup je descends Joliette y'a un Mcdonald. Après ça je vais revenir je vais continuer. » A2pr

« Si j'avais une baguette... ben je commencerais par les petits points qui m'accrochent moi, parce que comme je t'ai dit moi j'ai mes 2 bras, mes 2 jambes, faut que je pense, quand on dit personnes âgées des fois aussi c'est quelqu'un avec une marchette, ou un triporteur. Ce que je changerais aussi, certains coins de rue qu'il n'y a pas de descente [abaissés de trottoirs] ». A2pr

b) Entrevues de fin de processus :

Lors de la deuxième entrevue, les aînés nous parlent aussi des adaptations qu'ils doivent faire pour pallier leurs limitations physiques (A2). Ils sont aussi en mesure de se projeter dans la situation de leurs pairs plus limités physiquement pour faire valoir que l'environnement est inadapté au niveau des infrastructures (ex. : revêtements, dispositifs tels que les feux piétons) et de l'entretien qui en est fait (A2). Par ailleurs, ils sont aussi en mesure de porter un regard réprobateur sur leurs pairs qui, avec des limitations perceptibles, ont des comportements qu'ils jugent inadéquats en tant qu'usagers de la route :

« Mais moi je vais avoir tsé euh...il reste 10 secondes, le monsieur met un pied devant l'autre pis il se lance dans la rue. Là ma réaction c'est : T'es bien niaiseux ! Moi j'attends ! » (...)

[Dans le fond ce que vous avez pensé, si je comprends bien, en voyant le monsieur c'est « t'es niaiseux » ...en voulant dire... ?]

C'est pas adapté.

[Tu connais pas tes limites...]

C'est ça, ça n'a pas de bon sens, moi je le ferais plus que toi et je ne le fais pas dans ces conditions-là tsé. » A3pst

Un de nos participants ayant expérimenté une chute lors des mois qui ont suivi le début du processus a par ailleurs pu nous faire part des limitations que cette chute a pu avoir sur ses comportements de marche, sur sa perception de l'environnement et également sur sa

perception de ses propres limites, grandissantes, et l'effet sur sa vie quotidienne. Sans compter l'effet que pourront avoir ces limitations sur sa vie quotidienne (A3). Ainsi, les limitations physiques peuvent faire en sorte que le rapport à l'environnement doive être reconsidéré, rendant plus complexe la décision de s'y aventurer ou non.

« C'est ça, oui, je m'arrange pour voir un petit peu le chemin d'avance pis après ça je regarde [rires]

[Oui c'est ça !]

Parce que si je fais juste avoir le nez en l'air, je... c'est pas sécuritaire

[Oui, c'est ça que vous vous êtes rendu compte ?]

Oui je me suis rendu compte que si je perds pieds, je suis pas capable de retomber sur mes pieds, aussitôt que j'ai un déséquilibre, je n'ai plus cette capacité-là de retomber. » A3pst

Cette chute a entraîné une réaction en chaîne : incapacité d'aller à l'extérieur à pied et ensuite devoir prendre sa voiture pour se rendre à proximité alors qu'elle trouve ce trajet plus facile à faire à pied. Mais aussi :

« Oui oui c'est ça. Et je pense qu'à long terme, d'ailleurs en étant ébranlée comme ça, ayant plus de difficultés, ça m'a fait penser que peut-être je devrais commencer à regarder un tout petit peu éventuellement à me déplacer dans un endroit où les choses seraient plus faciles. Que j'aurais pas besoin d'auto, que je pourrais avoir de la nourriture assez facilement, un milieu de vie qui serait un petit peu différent à cause de l'isolement. À cause de l'isolement. » A3pst

On voit apparaître la notion de « facilité » qui traduit qu'il est de plus en plus difficile pour elle de s'adapter à l'environnement en raison de ses limitations physiques grandissantes. Si l'environnement ne peut pas s'adapter, elle devra le faire. Du moins selon sa perception. En effet, les limitations physiques sont abordées de manières divergentes par nos deux participantes, soulevant une vision fort différente du rapport à l'environnement et la notion de responsabilité individuelle et collective. D'une part, il apparaît souhaitable que l'environnement soit adapté pour pallier le déclin physique progressif. Parlant des aînés devant utiliser un appareil d'aide à la mobilité, tel un déambulateur, un participant soutient :

« Quand les trottoirs sont déblayés, je ne dirais pas à l'asphalte, mais tsé complètement, bien déblayés, ça va bien. Mais même là des fois au coin de la rue ça ne veut pas dire qu'il n'y a pas de l'eau, tsé des fois tu passes un lac aux coins de la rue, c'est pas évident pour eux-autres. Ou au coin de la rue c'est de la slush pis des choses comme ça. Fak s'ils sont pas très très équilibrés, pis ils

mettent la marchette là-dedans ils peuvent tomber donc ils prennent pas de chances et je les comprends, ils ne sortent pas. Mais quand c'est très bien déblayé partout ben là c'est beau ils sortent. Mais les grands bouts cet hiver qu'ils ont été dans la maison, les personnes qui ont des marchettes ou des chaises roulantes, c'est pas évident faire tourner ta chaise roulante dans la slush ou des affaires de même, c'est forçant. » A2pst

D'autre part, on envisage qu'il appartient plutôt à l'aîné d'envisager et d'accepter ses pertes de capacités graduelles comme inhérentes au vieillissement et devant mener à un rétrécissement de son espace de vie. Cet extrait fait référence à une demande formulée par une aînée lors de l'atelier participatif, de faire en sorte que des toilettes publiques soient rendues accessibles de manière plus systématique vu les besoins de la population vieillissante. Questionnée pour savoir si elle avait été surprise de certaines interventions durant les rencontres, une autre participante aînée réagit :

« Oui y'a des surprises que j'ai eu par exemple de mentionner que des toilettes publiques, des abreuvoirs [devraient être aménagés], ben il y en a dans le parc c'est correct-là, mais je veux dire pour faire une marche ailleurs tu apportes ta bouteille d'eau, j'ai pas ce, c'est là où je me suis dit peut-être que je me suis pas [projetée] suffisamment [...] dans la peau d'une aînée parce que moi si je sors, c'est sur que je vais me mettre une protection. En dedans j'en mets pas. La toilette est pas loin pis j'ai pas besoin. Mais pour sortir maintenant je vais mettre une protection. Ben je trouve que ... tsé ça prendrait une malchance que je peux pas prévoir que j'aie des besoins urgents à ce point-là. Je vais aller à la toilette avant de partir, je vais me protéger pis bon... mais je penserais pas que c'est la société qui est obligée de me ...tsé si je peux plus aller aussi loin ben j'irai moins loin, je tournerai en rond. C'est là où je me disais euh... peut-être que... c'est comme si je peux accepter que, pas facilement, mais que ma carpette elle se rétrécit, elle a pas la même extension qu'elle avait et que ça, ça dépend de moi. » A3pst

Finalement, un participant mentionne qu'il importe de considérer les coûts sociaux qui s'ajoutent aux « coûts » physiques et psychologiques individuels engendrés par la chute d'un aîné dans la rue. Le coût des hospitalisations et de l'aide à domicile devraient être comptabilisés lorsqu'on se demande s'il serait « profitable » de, par exemple, songer à installer des trottoirs chauffants pour empêcher que ceux-ci soient glacés et encourager la marche en hiver.

4.1.1.3 Ambiance : aînés

Le dictionnaire Larousse définit l'ambiance comme l' « *ensemble des caractères définissant le contexte dans lequel se trouve quelqu'un, un groupe; climat, atmosphère* »¹⁶. Ainsi, l'ambiance qui se dégage d'un environnement peut influencer grandement la perception qu'on en a et notre propension à fréquenter celui-ci.

Synthèse : Aînés, ambiance (général)	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs facteurs peuvent influencer de manière positive et négative l'ambiance d'un environnement et amener les gens à vouloir fréquenter ou non celle-ci (voir tableau). - C'est en général une combinaison de ces facteurs qui fait en sorte que les aînés s'y sentent attirés ou repoussés et un même facteur n'a pas la même importance en fonction de l'individu, selon ses préférences. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les facteurs nommés lors de la première entrevue sont repris, précisés, et l'on constate que l'ensemble des sens est mobilisé dans l'appréciation de l'ambiance d'un environnement; - <i>L'équilibre</i> à l'origine de la combinaison de facteurs qui rendent l'ambiance d'un environnement agréable est <u>précaire</u> de sorte qu'un environnement qui est par exemple trop animé passera d'agréable à désagréable rapidement. - Les contrastes que constatent les aînés dans l'environnement font en sorte de polariser davantage les lieux de même que l'impression qui s'en dégage.

Tableau 7. Synthèse : Aînés, ambiance (général)

a) Entrevue de début de processus :

Lors de la première entrevue, **l'ambiance** d'un environnement est sans contredit un facteur qui ressort particulièrement du lot d'éléments énoncés et les aînés sont très loquaces à ce sujet. L'ambiance d'un lieu se décrit à l'aide de plusieurs termes et se définit selon plusieurs modalités. Le fait qu'un endroit soit animé ou qu'il soit paisible, sans bruit ou avec des bruits agréables, qu'il soit possible d'entrer en contact avec d'autres individus ou simplement de regarder un lieu animé sont tous des éléments qui sont chers aux aînés. Le tableau suivant rassemble les éléments mentionnés comme influençant de manière positive ou négative l'ambiance et faisant en sorte que les aînés ont ou non, l'envie de s'y aventurer :

¹⁶ Larousse.fr, consulté le 6 juillet 2017

Facteurs attractifs et répulsifs de l'ambiance (aînés PRÉ)	
Facteurs attractifs (ambiance positive)	Facteurs répulsifs (ambiance négative)
<ul style="list-style-type: none"> - tranquillité (A1, A2, A3) ; - esthétique (A1, A2, A3) ; - activité et mouvement (« <i>de la vie</i> ») des gens dans un environnement, activités culturelles (A1, A2, A3) ; - espace dédié pour le piéton (A1, A2, A3) ; - climat tempéré (A2, A3) ; - possibilité d'entrer en contact avec les gens (A3) ; - les activités de détente qu'effectuent les gens dans un environnement font en sorte que l'ambiance est bonne et décontractée (A3) ; - météo particulière (ex. : « <i>petite neige qui tombe</i> ») (A2) ; - verdure (canopée) (A2) ; - offre commerciale diversifiée en raison d'une clientèle multiculturelle dans le quartier (A1) ; - caractère « <i>familial</i> » d'une rue (A3) ; - possibilité de flâner et d'observer à sa guise les gens qui déambulent ou s'amuse (A3) ; - bruit de la faune (A2). 	<ul style="list-style-type: none"> - inactivité (A1, A2) ; - débit de circulation élevée, vitesse élevée (A2, A3) ; - environnement sale, souillé (A1) ; - impossibilité de voir les autos venir ; - murs aveugles (A2) ; - forte probabilité de se faire éclabousser en cas de pluie (A3)

Tableau 8. Facteurs attractifs et répulsifs de l'ambiance (aînés PRÉ)

Nous avons noté que ces éléments sont rarement soulevés seuls, ils s'ajoutent l'un à l'autre. On peut s'imaginer que les contraires de ce qui a été mentionné comme amenant une ambiance positive pourraient se retrouver dans les éléments négatifs, mais ils n'ont pas été nommés comme tels par les aînés. Enfin, nous notons que la mention d'un facteur répulsif ne fait pas nécessairement en sorte que l'aîné ne fréquentera pas un lieu si un facteur attractif est plus important pour lui, ce qui fait croire que les facteurs seraient en quelque sorte pondérés par les aînés, en fonction de leurs valeurs, intérêts et besoins respectifs. Par exemple :

« Non, mais malgré tout, non moi j'aime bien cette avenue là aussi, c'est très multi-ethnique, ça c'est une dimension que j'aime bien. Alors c'est évident que tout ce quartier-là à l'origine c'était beaucoup des grecs qui restait là et là évidemment se sont ajouté beaucoup d'asiatiques, de l'Inde du Pakistan du Bangladesh. Alors bon y'a aussi des commerces en conséquence. Ben moi j'aime bien cette artère-là indépendamment de la propreté. » A1pr

b) Entrevues de fin de processus :

En deuxième entrevue, les aînés détaillent leurs réponses en ajoutant de nouveaux aspects pouvant influencer l'ambiance. Voici un tableau permettant de voir côte à côte les facteurs positifs et négatifs auxquels les aînés sont sensibles lorsqu'ils parlent des environnements qu'ils empruntent ou qu'ils choisissent de ne pas fréquenter :

Facteurs attractifs et répulsifs de l'ambiance (aînés POST)	
Facteurs attractifs (ambiance positive)	Facteurs répulsifs (ambiance négative)
<ul style="list-style-type: none"> - vie et animation d'un lieu (A1, A3) ; - possibilité d'entrer en contact avec d'autres gens (A2, A3) ; - esthétisme (A1, A2) ; - verdure (A1, A2) ; - entretien et aménagement paysager (« <i>arbre, arbustes, fleurs, nature plus belle</i> ») (A2) ; - bruit (faune) (A2) ; - combinaison : boutiques, cafés (gens qui les fréquentent), verdure, faune (oiseaux) (A1) ; - odeurs (lilas à la rosée) (A2) ; - « <i>aussi ce qui est important c'est ce qui entoure, c'est le coin de rue, le regard</i> » (A1) ; - possibilité de flâner (A3) ; - possibilité d'observer les gens qui font du sport, qui pique-niquent (A3) ; - combinaison de facteurs (A1). 	<ul style="list-style-type: none"> - odeurs (bière (A2), friture (A3)) ; - débit de circulation élevé (A2, A3) ; - beaucoup de monde, difficulté à se déplacer/circuler (A2, A3) ; - bruit (A3) ; - poussière (A3) ; - comportements d'autres usagers de la route difficiles à prévoir (A3) ; - absence de vie, absence d'entretien, « <i>désolation</i> » (A1) ; - absence d'aménagement paysager (« <i>on s'en fout un peu</i> ») (A2) ; - cadre bâti de haute densité sans espacement ni zone tampon (A3) ; - bâtiments mal entretenus (« <i>délabrés</i> ») (A3) ; - architecture considérée comme repoussante (A3) ; - combinaison de facteurs (A1)

Tableau 9. Facteurs attractifs et répulsifs de l'ambiance (aînés POST)

L'ambiance recherchée par les aînés qui ont travaillé avec nous est donc complexe et mérite de ne pas être prise à la légère pour qui s'intéresse à créer des environnements qui leur plairont. Ils nous mentionnent eux-mêmes qu'une combinaison de facteurs entre en jeu. La juste combinaison d'éléments reste difficile à déterminer et pour se faire, on doit prendre en compte que les aînés s'attardent à l'appréciation de l'environnement (par exemple au cadre bâti, à l'esthétisme et à la verdure pour comme nous le verrons plus loin), mais aussi qu'ils sont sensibles à la possibilité qu'ils ont d'investir celui-ci (en s'y posant, en le parcourant).

Enfin, c'est la possibilité qu'ils auront d'interagir avec l'environnement grâce à d'autres sens que la vision, grâce aux odeurs et aux bruits, mais aussi aux autres personnes qui animent et fréquentent cet environnement qui pourra grandement influencer l'ambiance qu'ils recherchent. Et l'expérience sociale n'a pas besoin d'être élaborée:

« Ben à tous les matins quand je vais marcher la piste cyclable, tout le monde se saluent. Tsé, « Bonjour ! » « Bonne journée ! » A2pst

Par ailleurs, si l'animation est un facteur attractif, elle devient repoussante lorsqu'elle trop importante et rend la circulation (piétonne) difficile.

Enfin, le même espace peut être prisé l'été et abandonné l'hiver et c'est le contraste qui semble frapper particulièrement un de nos participants :

« Ben regarde, ben oui c'est parce moi cet endroit-là, l'été on voit qu'il y a de la vie, y'a des spectacles qui se donnent là, et l'hiver c'est la désolation, même les bancs ne sont pas nettoyés, c'est à l'abandon. Alors moi je pense que ça ne marche pas, le contraste est trop grand, il y a une sous-utilisation de cet espace-là ». A1pst

De la même manière, un contraste d'ambiance important est constaté par une autre participante sur deux segments du sentier multifonctionnel qu'elle fréquente, par le simple fait que ces deux segments ne sont pas entretenus de la même manière. Cette variation d'ambiance qui fait en sorte d'influencer aussi son sentiment de sécurité en ces lieux.

En fait, l'ambiance est *un* des aspects qui permettra à un individu de se sentir bienvenu dans un environnement et éventuellement, qu'il s'y sente chez lui en développant familiarité et sentiment d'appartenance. Bien que nos échanges n'aient pu déterminer ce qui fait en sorte que ce sentiment particulier puisse se développer envers l'environnement, une chose est claire, c'est le sentiment qu'un lieu est vivant est investi qui est nécessaire pour que les aînés le perçoivent comme attirant :

« Oui, parce que c'est là, c'est un milieu de vie. Et il est très fréquenté ce parc-là. » A3pst

4.1.1.4 Espace piéton : aînés

Il est possible de discerner, à travers le discours des aînés, que la **place qui est faite au piéton** se traduit dans l'environnement de diverses manières. Ce thème devient de plus à la mode ces dernières années dans le milieu de l'aménagement et particulièrement en urbanisme, référant à la contre balance de l'espace qui a été offert à la voiture dans l'aménagement des villes depuis que celle-ci est devenue accessible à tous grâce au fordisme. Ainsi, le thème de « l'espace piéton » s'est particulièrement dégagé du discours de tous nos participants sans que nous l'ayons mentionné explicitement. Ce que nous définissons comme « espace piéton » revêt une composante objective quantifiable, mais également une large part subjective qui influence l'ambiance d'un environnement et par conséquent, la perception qu'on aura de cet environnement.

Synthèse : Aînés, perception de l'environnement référent à espace dédiée au piéton	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Les aînés considèrent comme légitime et nécessaire qu'on conçoive et aménage des espaces réservés uniquement aux piétons; - Cette légitimation de l'espace piéton se fait par la mise en place d'infrastructures adéquates, leur entretien et les choix politiques en ce sens (ex. : réserver une partie d'un terrain adjacent à une rue passante pour donner plus d'espace aux piétons ou faire respecter des limites de vitesse). 	<ul style="list-style-type: none"> - L'aménagement de l'environnement et l'entretien de celui-ci donnent un message clair quant à la place qu'un piéton occupe dans l'écosystème de partage de l'espace; - Les comportements des usagers de cet écosystème transmettent aussi un message quant à la place que doivent occuper les piétons; - La population aînée occupe déjà une place spécifique dans la société en raison de leur retrait partiel de la vie active. La place (restreinte) qu'on laisse actuellement au piéton peut faire en sorte de renforcer ce sentiment de différence, qui peut être interprétée comme du rejet.

Tableau 10. Synthèse : Aînés, perception de l'environnement référent à espace dédiée au piéton

a) Entrevue de début de processus :

Il apparaît que le désir d'un **espace désigné pour les piétons** se manifeste de différentes manières à travers les perceptions qu'entretiennent les aînés envers leur environnement. Pour qu'ils ressentent qu'un espace leur est dédié, ils considèrent qu'il suffit de réduire l'espace entre le trottoir et la rue, mais aussi, de manière générale, de faire des aménagements qui

donnent une plus grande place aux piétons, y compris s'assurer que les dispositifs piétons soient présents... et adéquatement coordonnés :

« Ben d'abord, c'est tout le débat des artères piétonniers (sic) finalement. Toute la question des espaces qu'on laisse...

[Aux piétons de manière générale ?]

Oui oui pas rien que sur le trottoir là. Ici on parle plus de ça plus si on va dans le centre-ville parce que bon. Moi je pense qu'il devrait y avoir plus d'espaces piétonniers ». A1pr

« Et même, bon ce que j'apprécie par exemple entre Bernard et Saint-Viateur y'a un point milieu où on peut traverser, avec peu de circulation, même chose entre Fairmount et Saint-Viateur. » A1pr

« Une zone tampon entre le trottoir et la rue ça c'est plus agréable pour marcher, c'est plus beau et agréable de marcher, on a moins le bruit, tsé on est un peu à distance ». A3pr

« Pour les 2, je pense qu'il n'y a pas de petit bonhomme. Pis c'est un boulevard, c'est très large ». A2pr

« Je voudrais pouvoir traverser une rue sans avoir à courir. Alors ça m'arrive de rester, s'il reste 8 secondes, ça m'arrive de rester en place plutôt que traverser Saint-Laurent. Même là je pourrais arrêter sur le terre-plein, mais ça, ça me plaît pas, j'aime mieux attendre ça c'est correct. [...] Moi c'est juste que on me donne le temps de traverser, plus au ralenti, ben au ralenti.... Oui faut être honnête là [rires] » A3pr

Tel que mentionné précédemment, l'entretien qui est effectué des infrastructures publiques peut aussi traduire la place qu'on veut bien laisser aux piétons...

« L'été, à cause de l'émondage, tsé admettons ils ont mis une haie de cèdres, mais elle est pas entretenue, elle empiète sur le trottoir, t'as pas de place. » A2pr

« Ouin si c'est très froid ou si y'a beaucoup de slush, en marchant tu te fais arroser à presque tous les coins de rue, ça c'est très déplaisant, ben je vais marcher dans le centre d'achats. » A2pr

... tout comme les choix politiques ou le fait de mettre en place des dispositifs pour faire respecter les règlements municipaux et le Code de la sécurité routière (comme le respect de limites de vitesse par les automobilistes) qui touchent donc les comportements des individus :

« Ben déjà dans mon quartier, y'a pas de contrainte à la marche. Outremont, c'est un endroit où on peut marcher en toute sécurité. Les limites de vitesse c'est rendu à 30 km, c'est très très surveillé. Dans le Mile End c'est un peu la même chose... »
A1pr

« Sauf que ici, y'a une obligation d'arrêter pour les automobilistes, de céder le passage aux piétons [...] mais ils ne le font pas. Même des fois tu te fais klaxonner. » A2pr

« Y'avait cet espace-là, la ville pouvait en profiter avant de vendre son terrain. Y'avait un espace immense entre la rue. Alors profiter peut-être de ces choses-là pour faire des zones tampons, pour rendre la vie plus agréable aux personnes âgées. Parce qu'on va faire nos courses, mais en même temps on veut juste marcher dehors aussi. » A3pr

b) Entrevues de fin de processus :

Lors des deuxièmes entrevues, les aînés tiennent un discours semblable à celui tenu lors de la première entrevue quant à l'espace dédié au piéton qui se manifeste par les aménagements (ex. : traverse piétonne à mi-bloc actionnée à l'aide d'un bouton d'appel), mais aussi par les comportements des autres usagers de la route. En effet, lorsque ces derniers ne respectent pas les mesures mises en place pour favoriser le piéton (ex. : barres transversales zébrées jaunes, feu piéton), ils « enlèvent » en quelque sorte la place « symbolique » qui leur est dédiée :

« Je trouve que c'est dangereux parce que les gens se fient qu'ils ont 30 secondes, les automobilistes eux autres n'attendent pas, si la lumière devient verte pour eux autres, ôte-toi de là ! Pis comme je disais moi j'ai deux jambes, j'ai pas de marchette j'ai pas rien, mais ceux qui ont une marchette ou une canne, ou une canne avec un trépied ou la chaise roulante, quelque chose comme ça, ce n'est pas évident, quand tu es à peu près en plein milieu de la rue et là les autos commencent à partir, woh ! » A2pst

*« Pis c'est ça [...] euh quand on traverse la rue Saint-Charles au coin de Guilbault, juste en face du IGA(...) Il y a des lignes transversales pour les piétons [Genre un passage piétonnier et il est jaune j'imagine ?]
Oui c'est ça, mais mettons qu'il y a beaucoup d'automobilistes qui ne savent pas qu'est-ce que c'est [...] « obligation de laisser passer les piétons, c'est quoi ça ? » »* A2pst

La vitesse de la circulation, l'absence d'espace tampon entre le trottoir et la rue, l'entretien et le dégagement des trottoirs, mais également le bruit et la poussière en pourtour de rues

passantes sont, selon les aînés, des indicateurs qui donnent l'impression que le piéton n'est pas prioritaire dans l'environnement (voire, selon eux, dans la société). Qui plus est, une aînée nous mentionne que cela ne fait que confirmer une impression qu'elle a de la population en général envers le groupe des aînés :

« J'étais l'autre jour en métro, c'est pas toujours comme ça, mais tsé y'avait des jeunes filles accrochées comme ça à leurs affaires et personne qui m'a offert une place pour m'asseoir. Nous ils ne nous voient pas. Alors on passe incognito tout le temps, les autres ne nous regardent plus, tsé je veux dire... » A3pst

« L'espace » du piéton aîné s'entremêle donc entre espace physique réel et perception de l'attitude des gens qu'il rencontre sur sa route, découlant des comportements de ceux-ci.

4.1.1.5 Esthétisme, végétation, propreté : aînés

Comme autres aspects influençant la perception qu'ont les aînés de l'environnement, on trouve l'esthétisme¹⁷, la verdure et la propreté, qui, selon les aînés, influencent aussi son ambiance.

Synthèse : Aînés, esthétisme, la végétation et la propreté	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - L'esthétisme est prisé par les aînés, ils y sont particulièrement sensibles lorsqu'ils parcourent l'environnement, et ce, même s'ils effectuent le même trajet fréquemment. - La végétation et la propreté sont, de façon étonnante, mises en opposition. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les mêmes thèmes reviennent en deuxième entrevue de manière aussi importante.

Tableau 11. Synthèse : Aînés, esthétique, la végétation et la propreté

a) Entrevue de début de processus :

D'un point de vue attractif, **l'esthétisme** des lieux importe beaucoup aux aînés, notamment l'aspect architectural ou patrimonial. L'aménagement paysager est aussi tenu en compte et remarqué sur leur passage :

¹⁷ Dérivé d'esthétique : « Qui a une certaine beauté, de la grâce, de l'élégance ; agréable à voir, artistique, harmonieux : Décoration esthétique. » www.larousse.fr, consulté le 17 juillet 2017

« Ben moi ce que j'aime bien aussi c'est identifier des établissements dont la vocation a été changée, alors ça peut être des anciennes usines qui ont été recyclées de différentes façons, ou on a des inscriptions, des vieilles inscriptions qui identifie la vocation de l'établissement à l'époque et j'aime bien les euh... finalement y'a des beaux appartements à certains endroits, sur avenue du Parc y'a une couple d'endroits avec des corniches, des belles fenêtres. Alors ça c'est une dimension qui est intéressante. » A1pr

« [L]es progrès, tsé des fois tu passes dans une rue pis tu te dit «ah regarde donc ça cette petite maison-là y'ont tout rénové. » A2pr

« Le paysage, je regarde aussi les maisons, les décorations tsé ces choses-là... mais tsé je suis visuelle, je vais voir, mais j'espionne pas. Je vois, mais je passe mon chemin, c'est sur que si y'en a qui ont peinturé la devanture de leur maison, ça se remarque ça. Quelqu'un qui va mettre des belles fleurs sur son terrain ça paraît aussi. Surtout que si y'avait des broussailles avant pis que là ils ont refait tout le terrain ça paraît là tsé. » A2pr

« Je vais te dire je me promène beaucoup dans mon quartier. Y'a des rues qui sont peut-être plus plates que d'autres, mais en général j'aime mon quartier, quand on fait les petites rues j'aime beaucoup l'architecture, j'aime voir les vieilles maisons, ça j'aime beaucoup ça. J'ai longtemps couru les antiquités pis ça m'est resté. » A2pr

La **végétation** dans l'environnement constitue un aspect très attractif pour les aînés. Ils la mentionnent comme étant positive, même en opposition à la saleté qui elle est décrite comme *décevante*. La végétation constitue un aspect qui permet de rendre un environnement plus agréable.

Discours des aînés, comparatif entre environnements avec ou sans végétation		
	Végétation	Sans végétation
A1	- Assez bien fourni, c'est très vert, y'a beaucoup d'arbres (A1)	- « Sur le plan de la propreté c'est déficient », « c'est un peu dégueulasse », « l'aspect propreté me déçoit énormément », « pratiquement pas d'arbres » (A1)
A2	- « la nature est là », « c'est vert, beaux arbres », « belles fleurs », « lilas tout en fleur » (« ça sent bon, c'est super beau ») - « J'aime ça voir la nature, je sais pas » (A2)	- « juste des champs, y'a rien », « tout asphalté » (A2)

A3	- « y'a des arbres », « le décor aussi » (A3)	
----	---	--

Tableau 12. Discours des aînés, comparatif entre environnements avec ou sans végétation

L'été, la verdure peut en plus devenir un moyen de réduire la chaleur élevée due à la forte minéralisation d'un environnement. À ce moment de l'année, les aînés préfèrent d'autant plus les lieux qui disposent d'arbres.

b) Entrevues de fin de processus :

Beaucoup d'aspects ayant été mentionnés dans **l'ambiance** relèvent directement de l'esthétisme et de la végétation. Les aînés parlent avec éloquence de beauté dans l'environnement, de lieux historiques qu'ils côtoient en marchant, de *regard*, d'espaces verts, de végétation précisément (arbres, arbustes, fleurs), et lorsque ces aspects ne sont pas dans l'environnement et sont sur le chemin des aînés, ils ne s'y« attardent pas » (A1). Encore une fois, les aînés mentionnent aussi l'importance de la propreté lors de la deuxième entrevue :

« Je dirais la propreté des lieux aussi. Parce que si c'était très malpropre, très sale, ça ne serait pas tentant, ni pour moi ni pour personne d'autre, j'imagine. Mais c'est nettoyé là, je pense que l'été c'est des étudiants qui nettoient, ils se promènent avec des quadriporteurs, une pelle, un balai pis des affaires de même, ils nettoient ça. » A2pst

4.1.1.6 Activité de loisir, physique, socialiser : aînés

La perception de l'environnement des aînés sera par ailleurs influencée par les activités qu'ils pourront effectuer grâce à celle-ci, notamment des activités de **loisir**, de l'activité **physique** ou pour **socialiser**¹⁸.

Synthèse : Aînés, activité de loisir , physique ou pour socialiser	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - La marche constitue, pour les aînés, une activité en soi; - Ils ont une perception très personnelle de l'environnement qu'ils fréquentent, 	<ul style="list-style-type: none"> - La marche est toujours considérée comme une activité en soi; - Leur besoin d'être en contact avec d'autres personnes influence

¹⁸ De socialisation : « Processus par lequel l'enfant [l'individu] intériorise les divers éléments de la culture environnante (valeurs, normes, codes symboliques et règles de conduite) et s'intègre dans la vie sociale. » www.larousse.fr, consulté le 17 juillet 2017

le trajet est en lui-même un le lieu de destination/ de fréquentation;	également comment les aînés marchent et donc, aussi comment ils perçoivent l'environnement (ils créent des contacts dans des lieux où ils se sentent le plus à l'aise).
--	---

Tableau 13. Synthèse : Aînés, activité de loisir, physique ou pour socialiser

a) Entrevue de début de processus :

Le discours des aînés en première entrevue nous permet de constater que l'environnement leur permet de rester en santé et de s'actualiser. On en vient à se demander si le trajet en lui-même n'est pas plus important que la destination, même si cette destination leur sert d'excuse au trajet :

« En marchant presque tous les jours on ne fait pas tout le temps la même petite routine, pis c'est pour ça l'été qu'on explore les petites rues, on monte on descend, ça c'est l'été le soir «- On retourne-tu marcher ?» «- Yes !» on retourne. »A2pr

« Ben moi à chaque fois que je passe sur avenue du Parc j'arrête toujours à la bibliothèque ça c'est un incontournable dans le Mile-End, alors j'va là quasiment tous les jours en matinée [...] Ben oui, des fois je disais, j'rentre dans des magasins, comme sur Renaud-Bray, chaque fois que je vais sur avenue du Parc j'arrête. » A1pr

« Durant l'été c'est beaucoup plus souvent parce que là j'va faire une tournée dans le parc, sans but plus précis que ça [...] le parc Jarry là. Ça fait aussi autour de 30-45 minutes. J'm'arrange pour prendre des petites routes là, allonger mon trajet. » A3pr

« Mais ça [aller faire ses courses au marché] ça dure habituellement, tout ça autour d'une heure et demie, le temps de se promener, mais c'est pas la même chose que la marche tout à fait, mais c'est de bouger. » A3pr

En effet, ils retirent de la satisfaction de la marche, en raison du passe-temps qu'elle constitue, de l'activité physique qu'elle leur permet de faire ainsi que, parfois, de la possibilité de socialiser en cours d'activité qu'elle leur permet également. La marche est donc pour eux un moyen de transport, mais aussi un moyen d'être actif et cette activité se module en fonction de leur environnement et la perception qu'ils en ont.

« Parce qu'on va faire nos courses, mais en même temps on veut juste marcher dehors aussi. » A3pr

b) Entrevues de fin de processus :

Lors de la deuxième entrevue, comme les aînés se confient davantage, nous avons pu constater de manière intéressante, le **besoin d'être en contact avec d'autres personnes** modifie le rapport que les aînés entretiennent avec celui-ci. Ils nous ont patiemment décrit leur routine et les raisons qui les poussent à fréquenter un endroit plutôt qu'un autre.

« Oui et d'abord il est tôt le matin. Ce qui est intéressant c'est que, c'est les 2 pâtisseries finalement. Alors quand moi je reviens avec mon chien, ils ouvrent eux autres, ça ouvre à 7 h. Alors des fois on succombe un peu, les croissants viennent de sortir du four, fak on en prend... on continue quand c'est fermé là, parce que je passe plus tôt, ben il y en a un autre, Mamie clafoutis tu connais peut-être ça. Ben moi je suis curieux un peu, au coin de Bloomfield et Van Horn il y a un restaurant, d'ailleurs il y a plusieurs restaurants qui ont fait faillite, lui il s'est essayé y'a à peu près moins d'un an. C'est un marocain qui a ouvert il fait du couscous. Et quand j'y vais le soir y'a personne, je m'attends toujours que le matin...

[...il soit fermé ?]

Exactement, parce que je ne vois pas de clientèle dans son restaurant. Alors bon. Là il y a le boucher en face, lui quand il ouvre je placote un peu. Ça, c'est le matin. Mais ça, c'est un parcours qui est court, et non y'a pas de partie. » A1pst

« Oui oui, c'est pas toujours les mêmes gens parce que je ne suis pas toujours à heure exacte, tsé y'en a qu'à chaque jour ils partent exactement à telle heure, donc à tel coin de rue ils sont là à telle heure, moi je peux varier de 5-10 minutes, fak je rencontre pas tout à fait les mêmes gens, mais on se salue, « Bonne journée ! », ou bien « Ah les oiseaux chantent ! », c'est pas grand-chose, mais c'est beaucoup. » A2pst

« Mais c'est vraiment, comme je vous dis, pour moi sortir c'est aussi me distraire. Si je peux entrer en contact avec quelqu'un, ben 5-10 minutes, je vais le faire. L'autre fois y'avait une dame, on s'est parlé, elle m'a parlé de comment c'était quand elle était jeune, elle habitait le quartier, elle m'a raconté tout ça et c'était très agréable. J'ai peut-être passé 10-15 minutes avec elle, avant de continuer ma marche. Ça, il faut que tu ailles les chercher à l'extérieur. » A3pst

« Oui, les madames qui promènent leur petit bébé, c'est cute, ça met de la vie ! » A3pst

« [Y] a un espèce de parc pas loin du côté de Parc-Extension, de l'autre côté de la voie ferrée et puis y'a souvent des petits enfants qui jouent, des madames qui sont là aussi. » A3pst

L'environnement leur permet aussi d'effectuer la marche en tant qu'activité de loisir :

« Ben non parce que les autres s'intéressent à ça fak ça a créé un intérêt pis un plaisir de varier, d'explorer un petit peu. Parce que si on va quelque part c'est sur qu'on va faire un trajet habituel si on est pressé, mais si on n'est pas pressé qu'on est bien pis il fait beau, pourquoi pas varier, pourquoi explorer un petit peu à travers ça ? » A3pst

« Fak là on passe souvent, on fait le tour du quadrilatère et on repasse souvent, ou on se promène sur la rue Saint-Charles, fak on entend quand même le spectacle, mais on ne le voit pas nécessairement de proche. » A2pst

« Oui, là je l'ai pas fait souvent, c'est-à-dire je l'ai fait à une couple de reprises, mais là je vais recommencer ça. Oui oui ne serait-ce que sortir je me dis le matin vers 11h, faire un petit 30-40 minutes dans le parc, c'est toujours agréable, pis les fins de semaine y'a toujours du monde aussi, ça fait voir du monde. » A3pst

Cette relation particulière qu'ils entretiennent avec l'environnement fait en sorte que leur milieu de vie leur est très familier et qu'ils développent un sentiment d'appartenance particulier envers celui-ci.

4.1.1.7 Familiarité, sentiment d'appartenance : aînés

Le dictionnaire Larousse définit la **familiarité** comme une « *habitude, connaissance parfaite de quelque chose, qui s'acquiert par l'usage, l'expérience* »¹⁹. C'est une connaissance quasi parfaite de leur environnement qui ressort du discours des aînés et qui semble faire en sorte qu'un **sentiment d'appartenance** s'est construit entre eux et leur environnement.

Synthèse : Aînés, familiarité des lieux, sentiment d'appartenance	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Comme ils fréquentent les mêmes lieux d'une manière régulière, les aînés s'identifient à ces lieux (ou s'en dissocient) montrant leur préférence à travers les choix de fréquentation qu'ils font; - Parce qu'ils sont familiers dans des lieux, ils s'y sentent aussi plus en sécurité. 	<ul style="list-style-type: none"> - La curiosité qui pousse les aînés à examiner leur quartier sous les traits des détails fait en sorte qu'ils ont une connaissance très détaillée de celui-ci et qu'en cherchant la nouveauté, ils aiguissent leur motivation à poursuivre leurs découvertes en sols connus; - La connaissance à long terme (« l'épreuve du temps ») de leur

¹⁹ www.larousse.fr, consulté le 17 juillet 2017

	<p>quartier influence la perception que les aînés ont de celui-ci. Avoir pu assister à l'évolution de celui-ci permet de renforcer son sentiment d'appartenance.</p>
--	--

Tableau 14. Synthèse : Aînés, familiarité des lieux, sentiment d'appartenance

a) Entrevue de début de processus :

La **familiarité** et le **sentiment d'appartenance** que les aînés entretiennent avec leur environnement ressortent aussi énormément des échanges. Les aînés s'identifient à leur environnement et aux commerces qu'ils fréquentent. Ils remarquent les changements qui surviennent sur leur route et cela suscite leur intérêt :

« [M]oi j'aime bien la combinaison marche transport en commun, qui me permet de me rendre à peu près n'importe où finalement et ça permet d'avoir une vision de l'environnement, de ton environnement, et de porter plus attention à des choses qui euh.... Si tu le fais pas... ben j'veux dire euh, moi j'ai découvert mon quartier en marchant même si ça faisait longtemps que je restais là, tu comprends ? Alors s't'un peu euh... Et moi j'aime bien faire mes courses au quotidien, alors j'les fais à pied. Bon, évidemment, comment dire, tsé on a chacun nos habitudes. Le matin en faisant mes courses je prends mon café au lait [...] Alors y'a un petit truc où on vend des chocolats et ils font du bon café au lait là, j'aime bien le propriétaire qui est là. Alors c'est un peu pour toutes ces raisons-là que moi j'aime la marche. » A1pr

« C'est parce que sur ma route mes arrêts constituent des points d'intérêts pour moi. Alors moi j'aime beaucoup la lecture, c'est une évidence que si je passe devant un magasin de livres usagés ou une librairie ou une bibliothèque c'est sur que moi mon réflexe c'est d'aller là. Et ça c'est sur mon chemin tu comprends. » A1pr

« Ben ça m'amuse des fois de changer [...] Mon trajet préféré c'est celui-là, mais quand j'ai besoin d'une petite fantaisie ben je prends l'autre, peut-être voir d'autre monde... » A3pr

« Avant c'était un monsieur qui était tout le temps assis ici sur son balcon pis là il est pas là, tu te poses des questions «Ah est-ce qu'il est décédé ? Y'ont-tu vendu sa maison ?» tsé ça te regarde pas, mais... » A2pr

« Ben moi ce que j'aime bien aussi c'est identifier des établissements dont la vocation a été changée, alors ça peut être des anciennes usines qui ont été recyclées de différentes façons, ou on a des inscriptions, des vieilles inscriptions qui identifient la vocation de l'établissement à l'époque. » A1pr

« [L]es progrès, tsé des fois tu passes dans une rue pis tu te dit «Ah regarde donc ça cette petite maison-là y'ont tout rénové ». A2pr

« L'été ... comment ils s'appellent ...Diane et Serge l'été ils sont là eux je les fréquente assez régulièrement. » A3pr

Une perte de cette familiarité peut même les placer dans un sentiment d'inconfort voire de crainte, en particulier chez les deux femmes de notre étude :

« Oui ben ça c'est, disons que je peux perdre un peu de sécurité quand c'est moins familier. Ça c'est très ethnique, je pense y'a 75 ethnies différentes, et ça, bon on n'a pas les mêmes points de repère. J'veux pas avoir des préjugés, mais je veux dire, c'est quelque chose qu'on connaît pas, et puis, le jour je circule très à l'aise avec ça, pis y'a des gens... même dans le parc des fois y'en a plusieurs des fois j'vais parler avec une dame, ça c'est correct, tsé : « Ah c'est une belle journée aujourd'hui », tsé n'importe quoi de cet ordre-là, mais dans ces conditions-là. Là-bas c'est comme même un espèce de couloir pour la rue Saint-Roch, j'aime pas passer là le soir. Pis c'est question reliée à l'âge aussi, je deviens un petit peu plus insécure avec le temps, moi je le perçois comme ça. » A3pr

b) Entrevues de fin de processus :

En deuxième entrevue, les aînés nous donnent d'autres exemples qui dénotent de leur **curiosité à déceler des changements** dans leur environnement et d'**observer l'action qui s'y déroule**. Cette curiosité modifie la familiarité qu'ils ont de leur quartier. Le but poursuivi lors de la marche (ex. : faire des courses, rester en forme, etc.) passe de facteur de motivation à *excuse* pour parcourir l'environnement, la transformant même en un passe-temps en soi leur permettant de redécouvrir celui-ci d'une manière continue. Par conséquent, un mouvement en boucle s'opère faisant en sorte que la motivation à marcher perdure :

« Disons que le matin, les commerces ne sont pas ouverts, c'est plus du lèche-vitrine. Comme par exemple y'a un endroit qui s'appelle Les bons petits plats, c'est un traiteur, mais un moment donné ils ont fait une tentative pour vendre au comptoir leurs produits, ça n'a pas marché fak ils sont revenus à leur vocation de traiteur et là un moment donné un des signes que ça marche c'est qu'ils ouvrent le matin pour préparer la bouffe et tout ça. Fak à un moment donné je regardais ça et il n'y avait rien d'ouvert : « Ils sont-tu en difficulté ? » À un moment donné ça s'est mis à partir, je me dis c'est pas si pire ils ont réussi à redémarrer leur affaire. » A1pst

« [Donc vous appréciez ça voir des choses qui changent ?]

Ah ben oui ! Je pense que ça fait partie de ce qu'on est, il y a toujours un aspect de curiosité pis je pense que l'observation c'est bien bien important dans n'importe quoi finalement. Je suis intéressé moi, tsé y'a une nouvelle boutique, je vais aller voir ce qu'il y a dedans.

[C'est pas des choses que vous pouviez vous permettre en voiture dans le fond ?]

Ah non non non, en voiture on ne connaît rien ! » A1pst

Il apparaît aussi que la perception de l'environnement peut aussi être influencée par la **connaissance à long terme** de celui-ci, soit sa **familiarité et du sentiment d'appartenance qui en découle**, à l'échelle de l'histoire de vie de l'individu (biographique). Un participant, questionné par rapport à son sentiment de sécurité par rapport à l'aspect criminalité de son quartier, nous parle du confort qu'il ressent à cet égard :

« Oui le service de Sécurité publique et tout ça. Et comment dire, moi je... de la violence dans mon quartier ? En 39 ans...

[39 ?]

Oui, je peux peut-être compter ça sur les 5 doigts de ma main. Y'a peut-être une période, parce que c'est un quartier qui s'est beaucoup transformé...

[...] *Quand on est arrivé la communauté grecque était très présente dans mon quartier. Y'a toute une histoire à écrire là-dessus, ça s'est beaucoup transformé. Quand on est arrivé c'était la fin de la période où les gens parlaient plus anglais que français. Les années 80 ça été très francophone dans mon coin, on fêtait la St-Jean dans la ruelle, on invitait les hassidims (sic), ils voulaient pas, mais ça... Dans le quartier, y'a pas de [danger]...»*

A1pst

Même chose pour une autre participante, qui justifie son insécurité par rapport à un secteur spécifique, « reconnu » comme moins sécuritaire :

« Quand je ne suis pas sur la piste cyclable... je ne suis pas peureuse de nature pour me promener. Le trajet que je fais à pied jusqu'à Taschereau, ce n'est pas un trajet qui me fait peur. Je me sentirais sécurisée, n'importe quelle heure du jour, pas de la nuit, mais du jour, même le soir on va marcher puis ça me dérange pas. Y'a certaines rues où je n'irais pas. Tsé quand on avait marché on avait descendu le boulevard Taschereau sur le bord, tsé je t'ai dit il y a Lafayette tout ça, dans ces coins-là j'irais pas le soir. Mais le reste non ça ne me dérange pas. Parce que là le secteur que je t'ai parlé y'a des motards, des choses comme ça... des gangs, c'est reconnu comme ça à Longueuil, c'est pas moi qui le dit parce que moi ça ne fait pas assez longtemps que je suis à

Longueuil, mais ça fait... 9 ans quand même, ça commence à faire quelques années ! Mais ma bru est native d'ici pis elle connaît le secteur. Mais le reste, ça ne me dérange pas.» A2pst

Autrement, pour eux la connaissance spécifique des lieux est irremplaçable :

« Oui oui y'a des producteurs, les mêmes souvent qu'on trouve au marché Jean Talon. Mais je vais retourner au marché Jean Talon parce qu'il y a des endroits, comme à l'Olivier...

[Des endroits qu'on ne peut pas retrouver ailleurs.]

Oui » A1pst

« Oui, j'ai dit pourquoi j'allais là. Tsé c'est un multi-mag, ils vendent des revues surtout, mais ils vendent des bouquins. Je disais que j'allais là parce qu'il y a des romans policiers qu'on ne trouvait pas ailleurs [...] C'est la même chose sur l'avenue du Parc, y'a le Renaud-Bray, y'a aussi sur Saint-Viateur y'a une boutique de livres usagés anglophones. » A1pst

4.1.2 Perception de l'environnement par les étudiants futurs professionnels de l'aménagement

Tout comme pour les aînés, les étudiants abordent différents thèmes qui nous permettent de synthétiser leur perception de l'environnement. Nous aborderons donc les thèmes soulevés en fonction de ce qui ressort des entrevues sans respecter l'ordre des thèmes présentés lors de l'analyse des entrevues des aînés. Toutefois, par souci de cohérence, nous utiliserons les mêmes tableaux pour résumer un thème. La vision des étudiants en parallèle de celle des aînés et des professionnels sera présentée à la fin de la section de présentations de résultats pour l'objectif 1. Celui-ci permettra de faire ressortir les points de convergence et de divergence dans la perception de l'environnement des différents groupes (aînés, étudiants, professionnels). Il sera donc ici question d'une **vision d'ensemble** qu'ont les futurs professionnels de l'environnement, **d'ambiance** et **d'agrément** de celui-ci, de **verdure**, de **propreté** et **d'esthétique**, de **proximité** et **d'espace piéton**. Les composantes abordant le danger ou la **sécurité** d'un environnement seront aussi abordées par les futurs professionnels ainsi que les **limitations physiques** des aînés, comme le fait que les étudiants aient à travailler avec aînés fait en sorte qu'ils s'en préoccupent. La marche comme **activité de loisir** ou

activité pour **socialiser** sera aussi abordée comme composante pouvant influencer la perception d'un environnement.

4.1.2.1 Vision d'ensemble : étudiants

Synthèse : Étudiants, environnement abordé selon une vision d'ensemble	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants utilisent un discours englobant ou large, au sens positif, pour analyser l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les étudiants futurs aménagistes disposent d'un nombre de critères pour définir si un environnement est bon, mauvais, agréable ou désagréable et ces critères abordent différents thèmes; - Ils sont nuancés pour le faire; - Grâce à cette vision globale, ils semblent avoir compris qu'intervenir sur chaque coin de rue n'est pas nécessaire pour rendre un environnement agréable ou non.

Tableau 15. Synthèse : Étudiants, environnement abordé selon une vision d'ensemble

a) Entrevue de début de processus :

Ce qui ressort particulièrement des échanges avec les futurs professionnels est la **vision d'ensemble** qu'ont ceux-ci de l'environnement. Celle-ci leur donne une perspective particulière du lien entre environnement bâti et comportements humains. On le constate d'une part par le discours englobant, mais aussi par la multitude de facteurs qu'ils disent considérer pour qualifier un environnement (de marche ou non) :

«[Quel est ton intérêt face au déplacement actif et la sécurité des piétons ?]

C'est sur que c'est super important, de plus en plus on met l'accent sur les déplacements actifs. Ça permet de voir la ville d'une autre façon, d'apprécier la ville d'un autre point de vue. » E2pr

« On a travaillé dans l'atelier deux sur l'axe Pie-IX sur l'arrivée du SRB. On a fait un beau projet... on avait travaillé sur les stations d'arrêt du SRB, les abords. On avait mis de l'avant la marchabilité, l'agréabilité de la station. Aussi comment les gens accédaient par les rues perpendiculaires à Pie-IX, tsé pas penser juste aux gens qui habitent au bloc à côté. On avait pensé à quelque chose de plus large. Pour que ça soit agréable pour les gens de marcher vers ces endroits-là. » E3pr

« Aujourd'hui je crois que l'urbaniste peut avoir une plus grande influence, même si ce ne l'est pas encore assez je crois. Parce que lui il ne verra pas tout simplement un flux de véhicules, il va voir un quartier avec des gens qui habitent dedans pis si tu construis une bretelle d'autoroute dans le quartier ça a peut-être d'autres impacts que juste une inclinaison ou une fluidité. » E1pr

b) Entrevues de fin de processus :

Il apparaît premièrement que la **vision d'ensemble** de l'environnement dont disposaient les futurs professionnels en début de processus s'est grandement complexifiée. En plus d'être désormais aiguillés de critères précis et tangibles (émanant du « vécu » de l'aîné avec qui ils ont été jumelés) pour ajouter à la perspective globale qu'ils avaient au départ d'un environnement, leurs interventions permettent de faire ressortir l'apport que cette expérience concrète a pu avoir sur leur perception et ce, pour tous les thèmes abordés lors de la deuxième entrevue. Cette vision d'ensemble fait en sorte qu'ils abondent en nuances pour décrire l'environnement. Si, par exemple, on leur demande de décrire un bon environnement de marche :

« Ben c'est un environnement qui est pour tout le monde, les gens qui ont des capacités réduites ou des personnes âgées, qui est agréable aussi visuellement si on va plus en précision c'est le côté de la sécurité aussi, se sentir en sécurité, un bon encadrement sur rue, comme Jane Jacob disait les yeux sur la rue. Est-ce que je rentre dans le côté plus « caractéristiques de rues » ?

[Ben oui si tu veux]

Ok, une rue pas trop large avec pas trop de circulation rapide, avec beaucoup de végétation c'est ça qui ressort beaucoup aussi chez madame Y, trottoirs assez larges, en bon état, avec des descentes ». E2pst

Si ensuite on leur demande de décrire un mauvais environnement de marche :

« Mauvais c'est plus un manque d'aménagement ou d'infrastructures, désagréable ce serait les aménagements sont là, oui y'a un souci du détail pour un marcheur, mais que malgré tout les circonstances font que c'est pas le fun à marcher parce qu'il y a des conflits entre les usagers, mettons entre les cyclistes et les tsé mettons sur Saint-Dominique madame Z disait qu'il y avait des cyclistes qui roulaient, malgré la piste cyclable dans la rue, il y avait des cyclistes qui roulaient sur le trottoir. Pis c'était un petit bout de rue qui était quand même aménagé tsé y'a des lampadaires, de la verdure, y'a des arbres, tsé elle disait que ben overall c'était agréable, mais elle disait que ça pouvait être

désagréable quand y'a des vélos qui étaient sur le trottoir. » E3pst

Enfin, si on leur demande de nuancer « mauvais environnement de marche » et « environnement de marche désagréable » ils poursuivent:

« Ok, euh ben désagréable ça pourrait être un environnement hum... ben là ok je pense, j'ai besoin de me trouver un exemple. Sur Jean Talon, on était sur Saint-Dominique et on a tourné à gauche sur Jean Talon, on est sur Jean Talon, on a quand même des arbres entre le trottoir et la rue, mais les nuisances, même malgré les aménagements qui peuvent être intéressants, qui protègent un peu le piéton, les nuisances de la rue associées genre au trafic des autos viennent rendre l'environnement qui a l'air sur papier agréable, mais il vient rendre ça désagréable. Je sais pas. » E3pst

« Euh ben oui, là ça revient un peu à ce que je disais, un mauvais environnement, un endroit peu être désagréable à marcher, ça va faire partie d'un mauvais environnement qu'il soit désagréable, mais pas forcément, il peut être désagréable.

[Sans être mauvais ?]

Il peut être agréable et c'est pas un bon environnement de marche. Y'a des gens qui vont marcher à un endroit pis ils aiment l'endroit. » E1pst

En fait, ce qui va déterminer si un environnement de marche est bon ou non, devient au fond de plus en plus difficile à définir, plus on diversifie ses techniques pour y arriver:

« Fak pour le définir, c'est pas un audit, c'est pas simplement un parcours, c'est une multiplicité qui va faire que. Fak ma définition ben j'en ai pas vraiment... c'est ce qui en ressort, qu'on ne peut pas le définir avec certitude qu'est-ce qu'un bon environnement, ça dépend.» E1pst

De plus, les étudiants soutiennent qu'ils sont désormais moins enclins à vouloir sécuriser ou réaménager de manière systématique les endroits présentant des obstacles, puisqu'ils ont constaté qu'un environnement peut être sécuritaire tout en étant considéré comme non agréable par l'utilisateur. Ils disent avoir compris, en se penchant sur des lieux précis d'un trajet, que ce n'est pas en sécurisant toutes les intersections d'une manière systématique qu'on donne le goût à la marche. Ils ont donc pu constater le caractère multifactoriel de l'appréciation de l'environnement et du comportement que celui-ci peut induire.

« Ben l'audit va dire que tel secteur c'est de la merde pour marcher, mais tout le monde va passer là... oui on peut l'améliorer, l'audit va nous dire que... mais les gens ne marcheront pas plus là, ils vont peut-être marcher là de façon plus

sécuritaire. Tsé l'audit qu'on avait pis un audit... on peut mettre l'information que tu veux dans l'audit. » E1pst

« Ben oui, mettons ma deuxième proposition au design participatif, à l'atelier de design moi j'avais ciblé plein d'intersections partout pis je me disais je vais sécuriser toutes les intersections, mais avec des gestes minimes, mais on m'a dit « non c'est pas en mettant un stop à tous les coins de rue que tu vas régler la question » E3pst

4.1.2.2 Ambiance et agréabilité de l'espace : étudiants

Synthèse : Étudiants futurs professionnels : perception de l'ambiance	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - L'ambiance d'un environnement est importante pour les futurs professionnels. Ils relient celle-ci principalement au plaisir ou l'agréabilité de celui-ci et l'activité qui s'y déroule; - L'ambiance est aussi reliée à plusieurs autres thèmes et éléments concrets de l'environnement: ex. : végétation, sécurité, place dédiée au piéton, mobilier urbain, cadre bâti, etc. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'ambiance reste très importante dans le discours des futurs professionnels. Ils relient désormais celle-ci à deux composantes : la sécurité et l'agréabilité d'un environnement. Un participant va plus loin en parlant plutôt de la compréhension que les gens qui fréquentent l'environnement ont de celui-ci; - L'ambiance peut être modulée par les odeurs, la chaleur (le confort), les obstacles à la marche, mais aussi l'esthétisme et l'entretien des bâtiments.

Tableau 16. Synthèse : Étudiants futurs professionnels : perception de l'ambiance

a) Entrevue de début de processus :

Cette vision d'ensemble porte les futurs professionnels à chercher à créer une **ambiance** agréable dans un environnement et par conséquent à s'attarder particulièrement à celle-ci au sein d'un environnement de marche. L'ambiance restant un concept difficile à circonscrire et supposant une composante grandement subjective, nous l'avons déduite par l'utilisation de certains mots par les futurs professionnels. Lorsqu'on les questionne sur la qualité d'un environnement de marche, ils mentionnent plusieurs éléments (propriétés ou « caractères²⁰ » objectifs et subjectifs) qui peuvent avoir une influence sur l'ambiance et ils utilisent des mots

²⁰ Pour référer à la définition du dictionnaire du mot « ambiance » (« Ensemble des caractères définissant le contexte dans lequel se trouve quelqu'un, un groupe; climat, atmosphère. » Ref. : Larousse.fr, consulté le 6 juillet 2017)

comme « plaisir » (E1), « plaisir de l'activité » (E1), « agréable » (E1), « agréabilité » (E3), « endroit vivant » (E3), « ambiance urbaine » (E2), « activité » (E2), « vie piétonne » (E2), reliant principalement l'ambiance au plaisir qu'on expérimente dans un espace et à l'activité qu'on y trouve. La facilité à évoluer dans l'environnement est également soulignée comme importante. Ils relient donc aussi l'ambiance à :

Perception de l'ambiance des étudiants : éléments objectifs et subjectifs (PRÉ)		
	Éléments objectifs (souvent physiques ou mesurables)	Éléments subjectifs (sous-entendus, vagues, non définis)
E 1	<ul style="list-style-type: none"> • nature. 	<ul style="list-style-type: none"> • sentiment de sécurité ; • aimer son environnement (sentiment d'appartenance); • « <i>petit village</i> » ; • « <i>un quartier avec des gens qui vivent dedans</i> » ; • facilité.
E 2	<ul style="list-style-type: none"> • trottoirs larges ; • « <i>piétons éloignés des autos</i> » ; • arbres ; • végétation ; • zones d'ombre ; • banc ; • endroits de repos ; • « <i>des portes</i> » i.e. sans murs aveugles; 	<ul style="list-style-type: none"> • « <i>certaine densité résidentielle</i> » ; • « <i>les yeux sur la rue</i> » ; • « <i>cadre bâti continu qui encadre la rue</i> » ; • « <i>pas trop de circulation</i> » ; • « <i>peu d'autos</i> » ; • sécurité.
E 3	<ul style="list-style-type: none"> • arbres ; • verdure ; • mobilier ; • éclairage ; • marchabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> • « <i>protéger des intempéries et des dangers</i> » ; • « <i>une largeur de trottoir pour que tous puissent aller à son rythme</i> » ; • « <i>rendre ça plus agréable</i> » ; • « <i>des grands lampadaires qui éclairent la rue</i> ». •

Tableau 17. Perception de l'ambiance des étudiants : éléments objectifs et subjectifs (PRÉ)

Un des participants nous décrit le lien qu'il fait entre plaisir et ambiance d'un environnement:

« Par contre j'aime marcher, j'aime mieux marcher que prendre l'auto. Pis là

l'environnement, le plaisir de la marche vient. L'ambiance, le plaisir de l'activité ils sont tous en relations les uns avec les autres. Dans un environnement qui est agréable de marcher, tu vas avoir plus de plaisir. » E1pr

Quant à l'importance de la facilité :

*« Après avoir fait trois ateliers, c'est une préoccupation qui vient...la marchabilité d'un secteur, l'accès au transport en commun c'est sûr que c'est super important dans les aménagements pis aussi je trouve ça important de rendre ça plus agréable, plus **facile** parce que c'est l'avenir de nos villes, il faut que la ville fonctionne bien. » E3pr*

« [Donc pour toi, un bon environnement de marche c'est relié à l'agréabilité du parcours ?]

Oui, la facilité du déplacement je dirais aussi. Pour faire un exemple, je faisais beaucoup de vélo avant d'arriver à Montréal. Ici j'ai pris mon vélo trois fois et je l'ai rangé, parce que t'es arrêté à chaque 30 secondes, j'avais aucun plaisir à faire du vélo ». E1pr

b) Entrevues de fin de processus :

En deuxième entrevue, l'**ambiance** d'un espace, le fait qu'il soit investi et l'**agréabilité** de celui-ci sont à nouveau décrits comme primordiaux. Le vocabulaire a toutefois un peu changé. Les futurs professionnels parlent encore d'environnements où l'on peut avoir du « plaisir », « l'fun à emprunter », « agréables à fréquenter » (E3), « agréables visuellement » (E2), « d'agréabilité » générale (E1), mais maintenant aussi d'environnement **conviviaux** (sous-tendant « facilité d'emploi et favorisant la tolérance et les échanges réciproques ».²¹) d'endroits où on peut « se sentir à l'aise et bien » (E3) et d'environnements « bons pour tout le monde » (E2) supposant qu'ils soient accueillants. Les caractéristiques objectives et subjectives révèlent aussi des changements de perception :

Perception de l'ambiance des étudiants : éléments objectifs et subjectifs (POST)	
Éléments objectifs (physiques et mesurables)	Éléments subjectifs (sous-entendus, vagues, non définis)

²¹ Définition de "convivialité" selon Larousse.fr, consulté le 6 juillet 2017

E 1	<ul style="list-style-type: none"> • obstacles à la marche durant l'hiver. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité ; • « <i>aspect social de la marche et la compréhension que les gens en ont</i> » ; • pas nécessaire que les « <i>endroits [soient] impeccables avec arbres, fleurs et toujours agréables</i> ».
E 2	<ul style="list-style-type: none"> • « <i>odeurs</i> » ; • « <i>fleurs</i> » ; • « <i>verdure</i> » ; • esthétique ; • végétation ; • îlots de chaleur ; • entretien des bâtiments ; • espaces vastes ; • chaleur ; • l'ombre ; • mobilier urbain ; • « <i>encadrement sur rue</i> ». 	<ul style="list-style-type: none"> • « <i>se sentir en sécurité</i> » ; • « <i>circulation rapide juste à côté piéton</i> » ; • « <i>les yeux sur la rue</i> » ; • sécurité (être).
E 3	<ul style="list-style-type: none"> • des aménagements (dispositifs de sécurité ou espace tampon par exemple) ; • zone tampon végétalisée entre rue et trottoir. 	<ul style="list-style-type: none"> • « <i>être témoin de la vie, de la vie urbaine</i> » ; • sécurité ; • « <i>des petits commerces, des petits quartiers</i> » ; • « <i>éléments de protection qui permettent que ce soit agréable</i> » ; • « <i>les nuisances de la rue associées [...] au trafic des autos viennent rendre l'environnement qui a l'air sur papier agréable, mais il vient rendre ça désagréable</i> ».

Tableau 18. Perception de l'ambiance des étudiants : éléments objectifs et subjectifs (POST)

La citation suivante illustre la complexité que revêt l'ambiance pour un de nos participants, questionné à propos de ce que constitue un bon environnement de marche :

« Y'a deux éléments, y'a l'élément de sécurité par rapport aux personnes âgées quand on parle hiver/été, trottoirs brisés/glacés, des obstacles à la marche, fak dans l'environnement de marche il y a ces éléments-là à tenir compte. L'audit en tient beaucoup compte, mais aussi l'aspect plus social de la marche, plus l'environnement, la compréhension que les gens ont, ça c'est sûr que ma vision

a quand même relativement changé, parce que oui on va essayer de créer un environnement de marche qui est agréable, mais les gens vont peut-être continuer de marcher du point A au point B, le chemin le plus court, est-ce que tous les endroits de marche doivent être impeccables avec des beaux arbres, des fleurs, toujours agréables, est-ce que c'est nécessaire, je ne le pense ...plus. Je ne sais pas si je l'ai pensé, mais là je sais qu'il y a des endroits que c'est correct qu'on traverse, on les traverse pis, mais... il y a ces deux notions-là qu'il faut balancer, des fois qu'ils vont ensemble des fois pas du tout ensemble. » E1pst

4.1.2.3 Verdure, propreté, esthétique : étudiants

La verdure, la propreté et l'esthétique d'un environnement sont 3 composantes de l'ambiance qui méritent d'être examinées pour mieux circonscrire la perception que ceux-ci entretiennent de l'environnement.

Synthèse : Étudiants: verdure, propreté, esthétique	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Propreté et esthétique non présent du discours des futurs professionnels. - La végétation est mentionnée comme un élément parmi d'autres faisait en sorte qu'un environnement est « bon » sinon, comme pouvant améliorer le confort d'un environnement (protéger un individu du soleil). 	<ul style="list-style-type: none"> - La propreté et l'esthétique sont abordés de manière sous-entendue, par le biais de l'entretien et de la végétation. - La végétation peut faire en sorte de stimuler le sens de l'odorat et ce fut une surprise pour un de nos participants.

Tableau 19. Synthèse : Étudiants: verdure, propreté, esthétique

a) Entrevue de début de processus :

Les futurs professionnels ne mentionnent pas explicitement la **propreté** ni l'**esthétique** des lieux. La **végétation** est abordée pour parler de l'ambiance des lieux ou comme un des aspects qui fait en sorte qu'un environnement de marche est « bon ». Autrement, la végétation est traitée comme élément permettant d'améliorer le confort en réduisant la chaleur par exemple.

«[A]vec des arbres beaucoup de végétation pour faire des zones d'ombres. » E2pr

b) Entrevue de fin de processus :

Dans le discours des étudiants, l'**esthétisme** se traduit davantage par la **végétation**. Les étudiants parlent de « beaux arbres » par exemple, non pas d'architecture. La **propreté** peut être considérée comme sous-jacente à l'entretien (des bâtiments ou des surfaces), mais elle n'est jamais mentionnée comme telle. En fait, les futurs professionnels ont pris conscience que la verdure et l'esthétisme participent aussi à rendre un parcours agréable pour les aînés. Cet aspect semble avoir surpris une étudiante dans la mesure où l'aîné avec qui elle a été jumelée y portait une grande attention, y compris à la stimulation du sens de l'odorat sur son parcours :

[Est-ce que tu as eu des surprises par rapport à ce qui été abordé soit par le professionnel ou l'aîné par rapport au contenu sur la marche des aînés et la marche ou la sécurité ?]

Ben dans l'atelier 1 madame Y a beaucoup parlé d'odeurs, de la promenade avec les fleurs et tout, ça c'est quelque chose que j'avais jamais vraiment pensé. C'est sûr que c'est intéressant de mettre, c'est beau en plus des fleurs, pas juste de la verdure ». E2pst

[Vois-tu des préférences, quand tu penses aux aînés en tant que marcheur ou piéton, est-ce que tu vois des spécificités par rapport à leurs préférences ?]

Ben je pense que la végétation revient beaucoup, je suis pas sûr que ça revient plus entre marcheur entre un aîné ou autre là, mais c'est quelque chose de très important en général, je pense. » E2pst

4.1.2.4 Espace dédié piéton : étudiants

L'espace dédié aux piétons se manifeste dans l'environnement par une multitude de facteurs qui relèvent de l'aménagement, mais aussi dans l'accès aux services dédiés aux piétons. Les étudiants dressent un portrait très large des différents aspects qui définiront l'espace piéton réel, et l'espace piéton « ressenti ».

Synthèse : Étudiants, « espace piéton » comme influençant la perception de l'environnement	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Les futurs professionnels considèrent que la place et l'espace dédié aux piétons (aux modes doux) sont essentiels; - Plusieurs facteurs objectifs peuvent influencer le sentiment que le piéton a réellement sa place dans l'environnement : 	<ul style="list-style-type: none"> - Encore une fois, plusieurs facteurs sont abordés comme définissant ce qu'est un bon environnement de marche et permettent de mettre en lumière ou de créer un espace piéton : - Parmi ceux-ci, on peut soulever que

<p>- parmi ceux-ci on mentionne la présence et le caractère non équivoque des infrastructures dédiées aux piétons (ex. : trottoirs – présence et largeur, mobilier, etc.), mais aussi la régulation des autres modes invasifs, la marchabilité d'un secteur, l'accès au transport en commun ainsi que l'animation des lieux qui fait en sorte que ceux-ci soient considérés par tous comme étant dédiés aux piétons.</p>	<p>nos participants font des interventions qui parlent non seulement de l'espace dédié aux piétons grâce aux infrastructures leur étant dédiées, mais aussi aux choix effectués qui facilitent les déplacements motorisés qui se font au détriment des infrastructures piétonnes, ou à tout le moins, qui ont un impact sur le sentiment qu'un piéton pourra ressentir de sa place dans l'environnement. En d'autres termes, il ne suffit pas d'effectuer une discrimination positive envers le piéton, il faut aussi contraindre les modes lourds.</p> <p>- L'attention portée à l'ambiance d'un lieu, par son ambiance (agréabilité, sécurité, convivialité) est aussi soulignée comme importante pour qu'un piéton sente qu'il a sa place dans l'environnement.</p>
--	--

Tableau 20. Synthèse : Étudiants, « espace piéton » comme influençant la perception de l'environnement

a) Entrevue de début de processus :

Les étudiants interviewés sont particulièrement sensibles à la **place** faite **aux piétons** au sein de l'environnement :

« Oui ben c'est ça, l'ambiance comme je le disais j'aime bien designer et réfléchir à une solution pis aussi la place qu'on offre à ces moyens de transport là versus l'automobile. J'ai travaillé à Pointe-aux-Trembles sur le secteur plus est du tronçon Sherbrooke et y'avait des sections qui n'avaient aucun trottoir, qui n'avaient rien qui s'adressaient aux piétons, c'était aberrant.

[Ça t'a sensibilisée ?]

Oui vraiment, on se disait « Ayoye c'est à Montréal pis y'a pas de trottoirs ». Pis même c'était au coin d'une grosse polyvalente, qui draine beaucoup de gens, y'avait zéro trottoir... » E3pr

« [Comment tu décrirais un bon environnement de marche ?]

C'est un environnement protégé des intempéries et des autres modes de transport qui peuvent être un peu invasifs comme l'auto, l'autobus. » E3pr

« Il faut penser à la ville selon le piéton, mais c'est sûr qu'on ne peut pas complètement enlever l'automobile. Ça fait partie de nos modes de vie, faut faire avec [...] Ben c'est dans nos mœurs, dans notre culture, on ne peut pas

complètement l'enlever. » E2pr

Voici un encadré résumant l'ensemble des critères qui ont été soulevés et qui relèvent de l'espace piéton (et révèle celui-ci) :

- **Présence ou absence des infrastructures dédiées pour les piétons, en particulier dans des zones générant beaucoup de déplacements de piétons : trottoirs (présence, largeur), feux piétons correctement réglés, mobilier, haltes, zones de « protection » entre l'espace dédié et les autres modes, éclairage (pour prévenir les chutes et la criminalité), protection des intempéries;**
- **Flux automobile** (rendant l'ambiance difficile, et compliquant la traversée de la rue);
- **Mécanismes de régulation favorisant les piétons** (vitesse permise et tolérée);
- **Activité sur rue favorisant les rencontres entre les gens qui sont à pieds, animation des lieux;**
- **Accès au transport en commun;**
- **Marchabilité d'un secteur.**

b) Entrevues de fin de processus :

La **place** qui est donnée au **piéton** se manifestant à travers les aménagements n'est pas nécessairement abordée explicitement alors que c'était le cas lors de la première entrevue, mais peut se déduire de la perception qu'ont les futurs professionnels de l'environnement de marche :

«[Comment tu décrirais un mauvais environnement de marche ?]

*Ben je pense que ça revient un peu au même à ce qui est un bon environnement de marche, j'ai répondu très large à la première question, ça reste un petit peu ça, c'est difficilement définissable, on ne peut pas le rentrer dans des petites cases, de façon cartésienne. Oui on peut sortir des trucs, y'a quand même des endroits... pas de trottoirs, gros soleil, secteur industriel avec des vans qui passent, sur le bord d'une autoroute, tsé on comprend que là... mais ça va s'appliquer à certains endroits que tu vas pouvoir définir probablement mieux. »
E1pst*

« [Est-ce que tu peux me décrire à nouveau c'est quoi pour toi un bon environnement de marche ?]

[...] Souvent un environnement, mettons je pense à Saint-Laurent, où est-ce que je propose la promenade, d'un côté versus l'autre, madame Z aimait plus le côté

où est-ce qu'il y avait une bande de stationnement qui la séparait donc un bon environnement de marche ça serait un espace où justement le piéton est protégé ou il y a des aménagements qui font en sortes que le piéton est peut-être protégé et aussi que ça soit agréable, qu'on y retrouve du plaisir, qu'on y retrouve des... » E3pst

Voici un encadré qui résume les critères mentionnés en deuxième entrevue émanant de ce qu'on peut considérer comme l'espace piéton :

- **Aménagement pour les piétons : Présence d'infrastructure et adéquation de celles-ci par rapport à la proximité des voitures et de la vitesse** (permise et tolérée) **ex. : trottoirs, zone de protection des nuisances causées par l'automobile** (bruit, vitesse, poussière)), **protection des zones piétonnes** (au niveau du confort par rapport au climat), **infrastructures piétonnes pour faciliter la traverse d'infrastructures dédiées aux autres modes** (ex. : auto, train de marchandises) ;
- **Aménagement pour les voitures: Flux de circulation, largeur des voies/ruelles, hiérarchie du réseau viaire** (plusieurs voies de circulation non dédiées aux piétons -autoroute) ;
- **Régulation : primauté de véhicules lourds sur les voies de circulation ;**
- **Souci d'ambiance pour les piétons** (influencée par sécurité, agréabilité et convivialité d'un environnement).

4.1.2.5 Sécurité : étudiants

Synthèse : Étudiants, perception de l'environnement en fonction de la sécurité	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - La sécurité, comme composante influençant la perception qu'on peut avoir d'un environnement de marche, est subdivisée en trois par les futurs professionnels. Ceux-ci soulignent que la sécurité d'une personne peut être compromise par : <ul style="list-style-type: none"> - les possibles conflits de circulation; - la criminalité; - les chutes, notamment en raison de l'entretien qui est fait des surfaces de marche. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il est possible de discerner ces 3 composantes de la sécurité à travers les interventions des futurs professionnels, dans ce qu'ils mentionnent comme aspects affectant la sécurité d'un environnement; - Les futurs professionnels abordent toutefois la sécurité de manière générale ou sinon sous-entendue, nous laissant nous questionner sur ce qui les pousse à ne pas apporter plus de précisions à leurs propos; - Un environnement de marche sera sécuritaire et agréable et s'il est protégé; - Le jumelage aîné/étudiant semble avoir eu une influence sur la perception de l'environnement des étudiants. Ceux-ci

	<p>semblent en fait avoir été influencés par la perception des premiers;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Malgré le fait que les marches exploratoires ont eu lieu l'hiver (et l'effet sur les enjeux de sécurité que ça implique (notamment le risque de chute), ce danger n'a pas été plus abordé en deuxième entrevue. Un seul participant, qui a exploité cet aspect pour ses propositions de réaménagement, y a toutefois été plus sensible.
--	--

Tableau 21. Synthèse : Étudiants, perception de l'environnement en fonction de la sécurité

a) Entrevue de début de processus :

Selon les futurs professionnels, la **sécurité d'un environnement de marche** est sous-jacente à la place qu'on dédie à un piéton et celle-ci fait partie intégrante de la perception qu'ils se font de l'environnement. Ils font notamment référence à ce qui a trait au partage de la route (aspect circulation). La **criminalité** (sûreté personnelle) est aussi soulevée comme composante constituant une menace à l'intégrité physique et influence donc la perception qu'ils ont de l'environnement. Ensuite, bien que la menace reliée aux dangers de **chute** chez les jeunes soit plutôt faible, ils sont conscients que cet aspect peut être important pour les aînés, et celle-ci est reliée à l'entretien qui sera fait des surfaces (de marche). Le tableau suivant présente les principaux éléments soulevés ainsi que des extraits de citations de chaque catégorie :

Sécurité de l'environnement (étudiants PRÉ)	
1) Danger de chutes	<ul style="list-style-type: none"> - possibilité de chute en raison d'un mauvais éclairage de la rue, le soir (E3) ; - largeur des trottoirs (E2) ; - entretien des trottoirs déficients en hiver (E3) : « <i>Pis après ça y'a comme un service de taxi collectif l'hiver, j'arrête de marcher l'hiver parce que c'est pas déneigé.</i> » E3pr
2) Danger d'accident de la route (conflit de circulation)	<ul style="list-style-type: none"> - vitesse de la circulation, peur de se faire happer par une voiture (E3) ; - proximité de la circulation, peur de se faire happer par une voiture (E1) ; - présence d'une zone désignée pour les piétons (trottoir) (E2) ; - terre-plein au milieu d'une artère de circulation à plusieurs voies qui, en principe, améliore la sécurité du piéton, mais qui, finalement, peut faire sentir l'inverse dû à la vitesse des véhicules (E1) ; - vitesse et flux de circulation faisant en sorte que la rue est difficile à traverser (E2) ;

	<ul style="list-style-type: none"> - maîtrise du « médium » de déplacement (à pied versus à vélo), sentiment de meilleure maîtrise dans un environnement non partagé avec la voiture et les modes plus « <i>invasifs</i> » (E1, E3) ; - Temps imparti pour traverser les rues (aînés) : « <i>Ben tout de suite je pense aux traverses des rues. Souvent y'a pas assez de secondes même pour moi qui marche vite.</i> » E3pr
3) Danger d'attaques (criminalité et sureté personnelle)	- niveau d'activité d'un environnement : « <i>Il faut qu'il y ait encore un peu d'activité pour empêcher que la personne se retrouve seule le soir, pour pas qu'elle se fasse attaquer.</i> » E2pr

Tableau 22. Sécurité de l'environnement (étudiants PRÉ)

b) Entrevues de fin de processus :

En fin de processus, la **sécurité de l'environnement de marche** prend beaucoup de place dans le discours des futurs professionnels. Toutefois, elle est surtout abordée d'une manière générale sans nécessairement qu'elle puisse être reliée à une des trois dimensions soulevées en première entrevue. On a donc du mal à discerner si les préoccupations et les mesures proposées pour améliorer la sécurité (des aînés) auront un effet sur le danger de chute, le danger de conflit de circulation ou sur le danger d'attaques criminelles. Ces sous-entendus sont-ils le fruit de l'intégration de connaissances ou de confusion sur la sécurisation escomptée par une mesure précise ? Il est difficile de le déterminer. Le tableau suivant tente toutefois de départager le discours des étudiants selon les trois composantes, afin de permettre une comparaison avec la première entrevue :

Sécurité de l'environnement (étudiants POST)	
1) Danger de chutes	<ul style="list-style-type: none"> - Nécessité que les surfaces soient au même niveau et qu'elles aient une transition (bateaux pavés, entrées charretières) (E2) ; - « <i>trottoirs brisés, glacés, des obstacles à la marche</i> » (E1) ; - déneigement (E2); - trottoirs en bon état (E2).
2) Danger d'accident de la route (conflit de circulation)	<ul style="list-style-type: none"> - feux piétons (présence, durée), diminuer l'emprise de rue (saillies de trottoirs, îlot central de protection) (E2pst) ; - distance par rapport aux voitures grâce à un espace tampon (E3).
3) Danger d'attaques (criminalité et sureté)	- [Quels sont selon toi les facteurs qui facilitent la mobilité des aînés ?]

personnelle)	<p>(...) Euh facteurs de sécurité ou d'insécurité qui ont un impact assez grand quand on vieillit généralement, l'insécurité de traverser la rue, mais aussi par rapport à notre environnement, le crime.</p> <p>[Criminalité ?]</p> <p>Juste sortir le soir ou pas, je pense que c'est des préoccupations qui font que quand on est un aîné elles sont plus grandes. » E1pst</p>
4) Sécurité abordée de manière générale ou sous-entendue	<p>- « difficultés qui sont inhérentes à l'hiver et au froid et toutes ces choses-là. » E1</p> <p>« [Dans quelle mesure tu as considéré ses considérations à elle [l'aîné avec qui elle a été jumelée] dans l'élaboration de ton concept d'aménagement ?]</p> <p>[...] Mais... elle m'a quand même amené tsé de penser à certains éléments, par rapport à ... tsé des traverses piétonnes, faut faire attention à certains, les nuances m'échappent là, mais tsé des choses techniques que ok, oui c'est vrai ça il faut faire attention à. Même chose, [professionnel B] disait de ne pas mettre d'arbres sur le coin de la rue, ça c'était oui... » E1pst</p> <p>- « Les personnes âgées je crois vont avoir des préférences de sécurité, de déplacements qui vont être plus, même si c'est pas le côté agréable, vont marcher sur des endroits qui sont plus sécuritaires, je crois dans leur perception à eux, que la sécurité et le côté agréable les deux ensemble, ça serait leur préférence. » E1pst</p> <p>« Y'a la notion de se sentir en sécurité, être en sécurité. » E2pst</p>

Tableau 23. Sécurité de l'environnement (étudiants POST)

Comme les futurs professionnels abordent la sécurité de manière sous-entendue, il est possible de faire certains constats autres que de classifier les éléments de leur discours. Par exemple, la notion de sécurité de l'environnement semble reliée au fait que les aménagements soient protégés et prévus spécifiquement pour le piéton :

« [Est-ce que tu peux me décrire à nouveau c'est quoi pour toi un bon environnement de marche ?]

Ça serait un environnement où... Un bon environnement de marche... [...] Ben c'est un environnement sécuritaire, mais qui est agréable à fréquenter. Sécuritaire dans le sens qu'il y a des aménagements. Souvent un environnement, mettons, je pense à Saint-Laurent, où est-ce que je propose la promenade, d'un côté versus l'autre, madame Z aimait plus le côté où est-ce qu'il y avait une bande de stationnements qui la séparait donc un bon environnement de marche ça serait un espace où justement le piéton est protégé ou il y a des aménagements qui font en sortes que le piéton est peut-être protégé et aussi que

ça soit agréable, qu'on y retrouve du plaisir, qu'on y retrouve des... » E3pst

On peut également constater que la perception de l'environnement qu'ont les aînés avec qui ils ont été jumelés module la perception qu'ont les étudiants en deuxième entrevue. Par exemple, un participant soulève, à propos de la perception d'un segment dangereux du parcours effectué :

« [Si on pense au contenu que tu as abordé sur la marche et la sécurité des aînés, que ça soit des aspects positifs ou négatifs, est-ce que tu as eu des surprises ?]
Ah ben une chose qui m'a surpris, c'est que y'avait des moments dans notre parcours, à madame Z, qui étaient extrêmement, qu'on trouvait pas le fun, désagréable et dangereux pis elle elle s'en foutait complètement, elle était là pis « Ben oui c'est pas compliqué » tsé le coin de ...
[Saint-Dominique et De Castelnaud ?]
Exactement, que [professionnel 2][...] il est venu les yeux gros de même, pis elle, elle traverse. Ça ça m'a surpris c'est vrai. C'est peut-être, ça m'a fait penser souvent les personnes âgées sont vraiment résilientes par rapport à leur environnement, comme leur quartier. Parce qu'ils se disent pourquoi ... il y a rien d'autre à faire, tsé ils sont peut-être mal informés, tsé ce coin de rue-là elle le trouvait bien correct, mais il y a bien des manières qu'on pourrait l'améliorer. Fak ça m'a comme fait cliquer que, ayoye, elle voit ça parfait, elle trouve ça correct, mais c'est pas correct. » E3pst

En ce qui a trait aux menaces reliées à l'intégrité physique d'une personne, malgré le fait que les marches exploratoires dans le quartier des aînés ont été effectuées durant l'hiver, l'entretien des surfaces (en lien avec le danger de chutes) n'a pas été plus abordé en deuxième entrevue qu'elle l'a été durant la première. Par ailleurs, le participant qui a exploité le climat pour en déduire une proposition d'aménagement y a été évidemment plus sensible :

[Ok pis est-ce que tu aurais eu des surprises par rapport à ce qui a été abordé soit par le professionnel ou justement monsieur... [professionnel 1] ou monsieur X par rapport au contenu sur la marche des aînés, ça peut être des surprises autant positives que négatives ?]
[...] *Euh... ben j'avais une certaine vision du fait que les personnes âgées vont moins marcher l'hiver par rapport aux difficultés qui sont inhérentes à l'hiver et au froid et toutes ces choses-là. J'ai été surpris quand même de voir monsieur X qui à ce point-là que y'a rien qui l'arrêtait, ça m'a un peu fragilisé [rires].*
[Fragilisé !]
Sur ma vision de la chose, pis je serais curieux de savoir si c'est représentatif ou pas...
[Ok par rapport aux aînés en général ?]
Oui ben tsé il m'a amené ce questionnement-là à par rapport est-ce que c'est

représentatif ou c'est vraiment un cas unique, je l'appelle Rambo, ou est-ce que finalement y'en a plein d'aînés montréalais qui sortent l'hiver, pis qui ont 60 ans et que ça les dérange pas du tout.

[Fak tu as l'impression que tu avais une vision qui était X, genre justement qu'ils sont plus fragiles, qu'ils ne sortent pas et là que c'est venu ébranler cette vision-là]

Oui j'ai pas de certitude.

[Non non ça semé un doute]

Oui un doute à ce point-là oui. » E1pst

« [Crois-tu que cette activité ou cette relation avec monsieur X va changer ta perception des aînés en général, de quelle manière ?]

[...] C'est ça, je pense qu'il y a beaucoup de personnes âgées qui aiment sortir, mais moi je trouve que c'est un super beau projet de recherche par rapport à l'hiver, c'est quoi les kilomètres parcourus l'été versus l'hiver. Ça été mes premières questions quand je m'intéressais à la chose, versus c'est quoi le niveau d'activité hiver/été, y'as-tu une grande différence, les gens bougent beaucoup plus en dedans, et de voir la proportion de ces gens-là, ces marcheurs-là, je pense qu'en regardant le niveau d'activité et de voir les chemins parcourus hiver/été aujourd'hui ça serait super, ça serait vraiment un beau projet. Tu le fais avec une petite montre GPS avec les pulsations cardiaques et tout ça, tu fais ça pendant, tu vas relever les données un an à 100 personnes, et tu vas relever les données par mois, tu regardes les lignes, les trajets les distances parcourues, le niveau d'activité... ». E1pst

Autrement, l'hiver a plutôt été perçu comme un « obstacle » au travail de réflexion d'un autre participant :

« [As-tu eu des déceptions par rapport au contenu abordé au cours du processus par rapport à la marche ou la sécurité des aînés?]

Ah oui l'autre déception c'était l'hiver, en plus il avait neigé la veille. Là il y avait beaucoup de commentaires sur le déneigement, qui est comme pas vraiment de mon ressort. » E2pst

4.1.2.6 Activité de loisir, sport ou activité sociale : étudiants

Synthèse : Étudiants, perception de l'environnement modulée par le fait que la marche soit une activité de loisir, sportive ou une manière de socialiser .	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
- Les étudiants utilisent la marche comme loisir, comme activité sportive et aussi comme mode de déplacement et considèrent que les aînés y trouveront	- Le besoin de socialiser des aînés est maintenant compris comme primordial pour les aînés, influençant la perception de l'environnement de ceux-ci;

davantage une manière d'être en contact avec des pairs ou de socialiser.	- Les futurs professionnels réalisent aussi que les aînés ont un rapport bien différent à la marche que ce qu'ils avaient imaginé au départ. Les aînés appréhendant la marche comme une activité sportive ou une manière de se divertir, ce qui aura une influence sur leur manière d'appréhender l'environnement, venant à leur faire tolérer des nuisances que les étudiants n'auraient pas cru possible de tolérer.
--	--

Tableau 24. Synthèse : Étudiants, perception de l'environnement modulée par le fait que la marche soit une activité de loisir, sportive ou une manière de socialiser.

a) Entrevue de début de processus :

La marche comme **activité sportive, de loisir** ou comme une **activité sociale** est abordée par les étudiants, mais ne l'est pas de manière systématique. Sans relier leur expérience personnelle de marcheurs empruntant l'environnement à des fins de loisir ou sociale, les étudiants se montrent conscients que cette composante peut influencer la perception qu'un individu peut avoir de son environnement et par conséquent, la propension qu'ont les aînés à l'emprunter. Voici donc deux citations illustrant leur relation à l'environnement suivies de deux autres traitant de leur perception quant aux besoins des aînés et ce que, selon les étudiants, ces derniers seront portés à rechercher :

« Mais sinon les endroits dans la vie où je prends le plus de marche c'est quand je suis à mon chalet. J'ai un chalet à Sutton pis on se ramasse tout le temps là avec plein de famille. On va prendre une marche après le souper ou le matin, on va faire le tour des boutiques... » E3pr

« Ben c'est très redondant dans mon secteur parce que je le connais et je le marche beaucoup... c'est associé plus au déplacement pour aller au marché Jean-Talon, aller au parc... rarement je vais partir faire 15 minutes de marche de plaisance... il y a une raison associée : le jogging.... » E1pr

*« [Quand tu penses aux aînés en tant que piéton, est-ce que tu vois des spécificités par rapport à leurs besoins ?]
Comme je disais tantôt une certaine activité sur la rue pour faire des rencontres avec les gens. » E2pr*

*«[Quels sont les facteurs qui peuvent influencer la mobilité des aînés ?]
[...]C'est la présence d'activité, mais aussi de lieux de convergence, de gens.
Comme je disais ma grand-mère elle s'ennuyait. Elle, elle voulait voir du*

monde. Maintenant elle est rendue dans une maison et elle voit du monde tous les jours. » E3pr

Ainsi, les étudiants utilisent la marche comme loisir, comme activité sportive, aussi comme mode de déplacement et considèrent que les aînés y trouveront davantage la possibilité d'être en contact avec des pairs ou de socialiser.

b) Entrevues de fin de processus :

Le **besoin de socialiser** des aînés et l'influence de ce critère sur la manière qu'ont ceux-ci d'appréhender leur environnement semble maintenant mieux compris et considéré par les étudiants. Ils voient désormais ce besoin comme une motivation clé de l'aîné, qui aura des conséquences directes sur sa mobilité. Voici un extrait complet de l'entrevue où un futur professionnel nous raconte un échange marquant qu'il a eu avec une aînée lors de l'atelier participatif, discussion par rapport à une de ses propositions de réaménagement de l'environnement de marche :

« [Est-ce qu'il y a une intervention d'un professionnel ou d'un aîné qui t'a vraiment particulièrement marqué dans ta perception à toi par rapport à ta perception de la problématique, de la mobilité, de la marche des aînés ?]

... problématique de la marche... pas tant... moi ça été mon intervention avec la deuxième personne âgée.

[Madame Z?]

Oui. Quand elle parlait beaucoup du fait que elle avait pas d'endroits pour aller discuter avec les gens, elle trouve que les gens parlaient pas, y'avait pas de bancs, pas d'endroits plus agréables où on peut s'asseoir plus, je pense que c'est ça qui est ressorti, pour moi l'élément le plus...

[Ça t'a marqué ça ?]

Oui vraiment, parce que tsé dans mon projet je proposais quelque chose qui était plus tsé des bancs pour que les gens puissent aller sortir et que les coins de rues deviennent des lieux plus que juste un coin de rue où on traverse, mais je l'ai soumis de même... ça venait de mon fond.

[Par hasard...]

Ben pas tant par hasard, mais je pensais pas que j'allais...

[...L'interpeller autant que ça]

Ah oui oui pis là vraiment je l'ai sentie presque émotive à ce moment-là, tsé vraiment elle parlait avec son cœur «Ah oui j'aimerais, j'ai besoin de ça, on n'a pas ces endroit-là » tsé aussi le fait que les gens discutent pas beaucoup entre eux à Montréal, plus indépendant, fak j'ai senti ce besoin d'habiter, de vivre la rue, ou le trottoir [...] [A]u-delà de la proposition que je faisais c'est vraiment

cet appel-là que j'ai senti d'elle qui était important de... dans mon questionnement c'était oui ben c'est sûr que si les personnes ont un endroit plus agréable à aller, pas nécessairement le dépanneur, le « si » le « ça », ils vont probablement peut-être sortir bouger plus, appeler à vivre plus la ville. » E1pst

Une autre participante a pour sa part été marquée par le besoin de socialiser d'une aînée :

« C'est ça, être en contact avec les gens, pis elle a dit, ah tsé tantôt tu parlais d'une intervention de l'aîné pis qui a vraiment changé, tsé elle a dit « Ah des fois je parle à personne dans ma journée, pis moi rencontrer quelqu'un, échanger 2-3 mots ben ça faisait sa journée. » Ça ça m'avait... ayoye c'est pas drôle tsé. » E3pst

Lors de l'entrevue de fin de processus, on note que tous les étudiants ont effectué une réelle prise de conscience réalisant que la marche constitue davantage une **activité de loisir** pour les aînés qu'elle ne l'est pour la population active. Même s'ils sont « *des marcheurs comme nous tous* » (E1), car ils se servent de la marche pour subvenir à leurs besoins, ils le font aussi pour rester en forme. La marche constituerait une activité agréable en soi, beaucoup plus que pour le reste de la population, entre autres à cause du *facteur temps* (E1). C'est-à-dire qu'ils n'ont pas l'empressement que la majorité de la population a pour se rendre d'un point A à un point B, en raison de contraintes d'horaires par exemple. Voici plusieurs citations qui illustrent bien cette prise de conscience importante :

« [Q]uoiqu'il y a beaucoup d'aînés qui ne conduisent pas, qui sont en ville ou en campagne, ils sont quand même très différents, mais ils ont besoin de se déplacer quand même à pied, mais ils le font beaucoup plus prendre une marche pour le côté agrément je crois, c'est leur spécificité. » (E1)

« Pis je me suis rendue compte un peu que les personnes âgées puissent (sic), pas mal une grande partie, c'est aussi pour le loisir dans le fond, pour faire de l'exercice, pis ça j'avais pas nécessairement pensé à ça, ça m'a fait ouvrir les yeux là-dessus un peu. » E2pst

« Aller magasiner, ou aller au restaurant, mais oui je savais que, comme dans le cas de madame Y elle ses déplacements presque à chaque 2 jours c'est pour faire de l'exercice. Fak je pensais pas qu'une personne âgée pouvait...

[Faire autant que ça]

Oui c'est ça en gros. Pis même pour monsieur X, c'est la même situation, il fait beaucoup d'exercice aussi. » E2pst

« [C]e qui m'a beaucoup fait rire, c'est qu'on lui a demandé pourquoi elle passait sur Taschereau [rires] pis elle disait que c'était vraiment juste pour faire son 5 km. Moi en tout cas je trouvais pas que c'était un bon argument [rires] pour passer par là, elle, avait l'air de dire que ça ne la dérangeait pas tellement Taschereau dans le fond. » E2pst

« Mais mettons sa perception de la marche et de l'activité physique, tsé elle s'entraînait, je pense qu'elle était inscrite à un gym et elle nous en parlait, elle allait faire de la natation, fak je pense que c'est une madame qui était bien active, elle utilisait la marche dans ses déplacements de tous les jours, pis elle avait une auto, elle pourrait, j'imagine, faire tout en char, mais qu'elle choisissait de faire ses commissions tous les jours, tous les 2 jours, 2-3 fois par semaine pour justement joindre l'utile à l'agréable, marcher pis aller faire sa commission et revenir. Aussi elle avait un intérêt pour marcher même en hiver, elle nous a raconté l'histoire des crampons qu'elle est allée s'acheter dans [inaudible] pour escalader la glace, fak il y a une volonté de sa part de bouger, malgré l'hiver fak je pense que c'est important pour elle. » E3pst

4.1.2.7 Proximité : étudiants

La manière dont l'environnement est conçu et aménagé peut rendre un environnement propice ou non à la marche, permettre aux individus d'interagir avec celui-ci et éventuellement, de socialiser. Est-il dense ? Permet-il une mixité de fonctions ? La densité et la mixité peuvent en effet mener à une **proximité** aux lieux de destination pour un individu.

Synthèse : Étudiants, perception de l'environnement considérant la proximité	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - La proximité du lieu de résidence à des services est considérée comme positive et souhaitable pour tous les participants; - La proximité des services peut améliorer la mobilité des aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une participante (seulement) aborde à nouveau la proximité et pose une hypothèse sur la différence de mobilité des aînés en campagne versus ceux en ville, en fonction de l'accès à des services de proximité.

Tableau 25. Synthèse : Étudiants, perception de l'environnement considérant la proximité

a) Entrevue de début de processus :

Les étudiants mentionnent leur préoccupation pour la **proximité** entre leurs lieux de résidence et les services qui les desservent, pouvant même changer la relation qu'ils entretiennent à l'environnement :

« C'est sur que c'est super important, de plus en plus on met l'accent sur les déplacements actifs. Ça permet de voir la ville d'une autre façon, d'apprécier la ville d'un autre point de vue. » E2pr

Les étudiants mentionnent que pour les aînés, cette proximité peut améliorer leur mobilité dans leur quartier. Il est alors aussi question d'accès à ces services :

« Ben au niveau des commerces, j'ai lu que c'est intéressant pour eux d'avoir une certaine concentration, pour pas que ça soit trop de distance à parcourir » E2pr

« Oui, ben en fait de perception, mais aussi de distance. C'est la présence d'activité, mais aussi de lieux de convergence, de gens. Comme je disais ma grand-mère elle s'ennuyait. Elle, elle voulait voir du monde. Maintenant elle est rendue dans une maison et elle voit du monde tous les jours. Fak je sais pas tsé des équipements, comme genre des parcs, la proximité de parcs ça peut augmenter la mobilité d'une personne âgée. » E3pr

b) Entrevues de fin de processus :

La **proximité** entre le lieu de résidence et une concentration de service est très brièvement abordée et seulement par une participante, alors qu'elle l'avait été par tous les futurs professionnels lors de la première entrevue. Lorsqu'on lui demande ce qui, selon elle, va influencer la mobilité des aînés, elle répond :

« Ok des fois aussi un aîné qui est moins isolé, qui a une famille va se déplacer plus, il va se fier un peu plus sur ses enfants ou ses proches. Son niveau de santé, c'est sûr, s'il est plus en santé il va se déplacer plus, s'il est dans un secteur qu'il y a plus des magasins de proximité, quelque chose tsé on va dire selon moi un aîné qui vit en milieu rural va se déplacer moins qu'un aîné qui habite en ville je crois, il me semble en tout cas... » E2pst

4.1.2.8 Limitations physiques : étudiants

Synthèse : Étudiants, perception de l'environnement modulée par la conscience de limitations physiques des aînés	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Les futurs professionnels sont sensibles (voire préoccupés) par les limitations physiques des aînés; - Les connaissances qu'ils ont à ce sujet semblent issues des lectures qu'ils ont pu 	<ul style="list-style-type: none"> - Les futurs étudiants soulèvent plus de limitations physiques des aînés, de besoins qui y sont liés et de moyens (outils d'aménagement) pour pallier ces besoins et limitations;

<p>faire sur le sujet que leur expérience personnelle avec les aînés de leur entourage;</p> <p>- Les étudiants n'effectuent pas le lien directement entre les limitations physiques, les besoins induits et les dispositifs et les aménagements possibles pour pallier ces limitations et besoins.</p>	<p>- Le contact que les futurs professionnels ont eu avec les aînés en cours d'exercice :</p> <ul style="list-style-type: none"> - leur a permis de confirmer ce qu'ils avaient acquis au niveau théorique; - semble avoir fait émerger chez eux des réflexions par rapport à ces limitations, notamment par rapport au rôle des aménagistes en contexte de vieillissement de la population.
--	--

Tableau 26. Synthèse : Étudiants, perception de l'environnement modulée par la conscience de limitations physiques des aînés

a) Entrevue de début de processus :

Enfin, les **limitations physiques** pouvant influencer la marche et la perception de l'environnement sont par ailleurs considérées, mais seulement quand on aborde avec les étudiants les besoins spécifiques des aînés. Ainsi, les futurs professionnels s'y montrent sensibles et font plus référence aux lectures qu'ils ont pu faire sur le sujet qu'à leurs propres expériences et contacts qu'ils ont personnellement avec des aînés de leur entourage.

« [Quand tu penses aux aînés comme à des piétons, est-ce que tu vois des spécificités par rapport à leurs besoins ?]
 [...] [Mon superviseur de travail dirigé] *m'a donné une lecture [...] qui disait qu'une personne âgée dans ses déplacements au quotidien... nous quand on va du point A au point B on marche on s'arrête pas souvent, on marche, mais les personnes âgées peuvent être essouffées, elles ont besoin de s'arrêter, donc des haltes sur son parcours ça devient important.*
 [Et avant la lecture de [ton superviseur] c'est quelque chose que t'avais pas pensé ?]
Non c'est ça j'avais pas pensé à ça. Quand j'ai lu j'ai fait : « ah ouin c'est vrai, ça fait du sens. » E3pr

Le tableau suivant dresse le portrait de ce que les étudiants considèrent comme des limitations physiques pour les aînés (caractéristiques), les besoins qui y sont liés et les moyens ou dispositifs qui sont accessibles à l'aménagiste pour répondre à ces besoins:

Limitations physiques – besoins sous-jacents et aménagements possibles pour y répondre (étudiants PRÉ)		
Caractéristiques	Besoins	Aménagements possibles
- Perte d'autonomie à prévoir, vont devoir se déplacer de plus en plus en marchant (E2)		

- Perte : perte de mobilité, perte de vision, perte de sentiment de sécurité, moins « solides » physiquement et psychologiquement (E1)	-environnements sans accros, plus faciles (E1)	- trottoirs droits, faciles à marcher, rues sans accros, accessibilité, marchabilité. (E1)
		- endroits de repos, bancs (E2)
- « sont essoufflés » (E3)		- haltes de repos (E3)

Tableau 27. Limitations physiques – besoins sous-jacents et aménagements possibles pour y répondre (étudiants PRÉ)

Notez que les futurs professionnels ne relient pas nécessairement par eux-mêmes la limitation physique, le besoin qui l'induit ainsi que les aménagements possibles pour aider à pallier à ces limitations et c'est pourquoi certaines cases de notre tableau sont laissées vides.

b) Entrevues de fin de processus :

Les **limitations physiques** sont abordées de manière beaucoup plus exhaustive à la fin du processus, d'une manière marquante, laissant croire que leur contact avec les aînés s'est avéré révélateur et que leurs propres constatations ont évolué en cours d'exercice.

Voici le même tableau résumant leurs propos, avec une colonne supplémentaire illustrant que la quantité importante d'informations à laquelle ils ont été confrontés leur a aussi permis de faire des réflexions :

Limitations physiques – besoins sous-jacents, aménagements possibles et réflexion associée (étudiants POST)			
Caractéristiques	Besoins	Aménagements possibles	Réflexion associée
-capacités réduites (E2), diminution des capacités (E3), « déclin » (E1)			- - adapter la ville en fonction de leur déclin, jusqu'où ? (E1) - vieillissement de la population, gens vont vivre de plus en plus longtemps avec des incapacités (E1)
- vitesse du pas réduit (E3), marche moins rapide (E1), marchent moins vite (E2)	- besoin de traverses moins longues (E2)	- réduction de la taille des îlots (E2), réduction de la taille des traverses (E2), réduire la largeur des rues (E2), traverses en deux temps (E3) - « trucs » pour	

		<i>diminuer l'emprise de rues (ex. : saillies de trottoirs, îlot central) (E2) -feux piétons bien minutés (E2)</i>	
<i>- équilibre, capacité d'équilibre (E3)</i>		<i>- s'assurer que le trottoir reste « droit » (E2)</i>	
<i>- capacités visuelles réduites (E1), plus de difficulté à voir les choses de loin (E3)</i>			
<i>- niveau de santé différent entre les aînés (E2)</i>			
<i>- piéton qui se fatigue plus rapidement, qui a moins d'endurance (E3)</i>	<i>- besoins de haltes (E3)</i>	<i>- haltes (E3)</i>	
		<i>- privilégier le gravier à l'asphalte, si possible</i>	<i>-différents types de revêtements de sols ayant un impact sur la douleur découlant des limitations physiques (E2)</i>
	<i>- toilettes publiques (E3)</i>		

Tableau 28. Limitations physiques – besoins sous-jacents et aménagements possibles et réflexion associée (étudiants POST)

Voici enfin quelques citations qui illustrent bien le transfert de connaissances acquises par des lectures à la constatation par la mise en contact avec les aînés. Premièrement, une participante s'est questionnée sur les surprises qu'elle a pu avoir au contact des personnes âgées :

« Ben madame Y elle avait quelque chose, ben là c'est peut-être niaiseux, mais elle avait quelque chose avec les toilettes, les espaces pour se reposer, les haltes. Moi madame Z, on a fait du point A au point B pis elle a pas eu besoin de s'arrêter. Madame Y elle c'était bien important de trouver des haltes, pis des toilettes. Ça c'est quelque chose que j'avais lu pourtant, mais...

[...Mais ça ressorti quand même.]

J'ai fait « ah oui c'est vrai, il faut qu'elle ait une toilette sur son chemin. » E3pst

Même question pour une deuxième participante :

« [Est-ce que tu as eu des surprises par rapport à ce qui été abordé soit par le professionnel ou l'aîné par rapport au contenu sur la marche des aînés et la marche ou la sécurité ?]

[...] Oui tsé y'a peut-être quelque chose à essayer de penser en aménagement pour peut-être réduire justement la largeur des rues, pour que la traversée soit moins longue, de chevaucher les deux... je sais pas comment dire, mais... ça m'a fait réaliser qu'il fallait peut-être faire quelque chose là-dessus en aménagement. Euh qu'est-ce qui m'a marqué...

[Des choses comme des saillies de trottoir ?]

Oui oui ben ça je connaissais déjà ça pas mal, mais c'était plus l'idée de... ça j'ai lu ça dans mes lectures aussi réduire la grandeur des îlots, pour ne pas que l'îlot soit trop grand, c'est quelque chose que je ne savais pas ». E2pst

Voici enfin un exemple de questionnement qu'a un futur professionnel lors de l'entrevue de fin de processus qui porte à penser que la mise en contact avec ces limitations a pu avoir un impact sur sa perception de l'environnement et dans ce cas-ci, sur une réflexion sur la nécessité d'effectuer ou non une adaptation de l'environnement pour les aînés:

« Oui, mais si ma définition c'est les gens qui ont une perte de capacité, comment savoir qu'ils ont des besoins spécifiques d'adaptation de leur mode de vie en fonction d'une perte de capacité quelle qu'elle soit, on parle de marche, mais tsé ils ont des capacités visuelles qui vont diminuer, ils marchent moins rapidement fak dans un côté plus d'aménagistes cette perte de capacité-là de l'aîné amène le fait qu'ils vivent la même ville que nous et n'ont pas la même capacité à s'adapter. C'est à nous à voir à adapter la ville en fonction de leur [... en fonction de leur déclin...]

De leur déclin, mais là c'est de voir jusqu'où on va adapter la ville en fonction de la personne qui a le plus de difficulté ou c'est... » E1pst

« Fak jusqu'où on doit adapter, le fait qu'il y a un vieillissement de la population pour un peu plus de gens, mais les gens vieillissent vraiment plus en santé fak ça repousse un peu l'âge, mais y'a des gens qui vont vivre probablement avec certaines incapacités beaucoup plus longtemps alors qu'avant ils étaient souvent confinés, aujourd'hui c'est pas parce que tu as un certain handicap que tu ne sors plus, donc très embêtant. Mais ça reste plus une préoccupation qu'une définition qu'un constat. » E1pst

Il serait peut-être souhaitable qu'à long terme les futurs professionnels puissent mieux relier ces limitations à la difficulté que peuvent avoir les aînés à évoluer dans leur environnement et par conséquent le fait que ceux-ci l'appréhendent sous un œil plus méfiant (deux aînés sur trois particulièrement).

4.1.3 Perception de l'environnement par les professionnels de l'aménagement

Le troisième groupe de participants à notre étude est constitué de professionnels de l'aménagement. Les entrevues menées auprès de ces derniers permettent de dégager un profil distinct d'individus ayant une perception de l'environnement qui leur est propre, en fonction du rôle qu'ils occupent dans leur organisation. Dès les premières entrevues, ceux-ci se distinguent par une vision de l'environnement nettement influencée par leur champ de compétences. La présentation des résultats s'effectuera de la manière suivante : nous avons produit des tableaux comparatifs des données extraites lors de la première entrevue (en début de processus) et de la seconde (à la fin), par thème. Ces tableaux seront suivis d'explications, détaillant ces thèmes plus finement, accompagnés de diverses citations. Seize thèmes ressortent de manière constante dans les entrevues menées auprès de professionnels. Vous trouverez ainsi, à partir d'ici, des informations sur la perspective qu'ont les professionnels de l'environnement et fonction d'une **vision normée** ou **multifactorielle** qu'ils en ont, **l'agrément** et la **facilité** à évoluer dans celui-ci, ainsi que sa **lisibilité**. La **proximité**, la **mixité** et la **densité** d'un environnement ont été abordées, le **sentiment d'appartenance** qui peut s'en dégager, la **sécurité** de cet environnement, la **place qu'occupe le piéton** au cœur de celui-ci, **l'accessibilité** de cet environnement ainsi que la **verdure** et **l'esthétisme** qui peuvent le caractériser. Enfin, les professionnels peuvent aussi se représenter l'environnement comme étant le théâtre **d'activités de loisir** ou **d'activités sociales**, en particulier pour les aînés, et les **limitations physiques** qu'ont ceux-ci peuvent aussi influencer la vision que les premiers se font de cet environnement. Ces thèmes seront présentés un à un.

4.1.3.1 Vision normée des professionnels

On décèle à travers le discours des professionnels aménagistes que l'environnement est analysé selon une liste de critères techniques formalisés et reconnus comme étant déterminants pour qualifier un environnement de « bon » ou « mauvais » ou de « conforme » ou « non conforme » (par rapport à la marche ou à la sécurité d'un piéton par exemple) et ce, sans que ces critères ne soient nommés explicitement. En découle ce qu'on nommera ici une **vision normée**, résultant de leur conscience du cadre législatif et normatif (ex. : lois, règlements, juridictions, code de profession, etc.) auquel ils sont soumis aussi bien qu'une connaissance

tangible des normes et procédures internes ayant cours chez leurs employeurs respectifs. Ils sont aussi sensibles aux pressions politiques qui sont en branle dans le cadre de leur travail.

Synthèse : Professionnels, vision normée influençant leur perception de l'environnement	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<p>- Ont une conscience d'un cadre législatif et normatif (juridictions, règlements, normes professionnelles (dont le champ d'expertise), procédures internes) et des pressions politiques en jeu en aménagement :</p> <p>→ jargon spécialisé;</p> <p>- détaillent les politiques organisationnelles et leurs valeurs professionnelles ayant un préjugé favorable pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>l'usager le plus vulnérable</i> ou - le piéton (selon la préoccupation première du professionnel (sécurité ou place dédiée au piéton) en fonction de leur rôle et de leurs mandats attribués dans l'organisation où ils travaillent); <p>- énumèrent des critères qu'ils utilisent pour analyser leur environnement;</p> <p>- mentionnent les contraintes auxquelles ils font face :</p> <ul style="list-style-type: none"> - frustrations en raison de ces mêmes normes; - limites liées au rôle de professionnel de l'aménagement dans l'organisation, en fonction de son département, de sa poste et des collègues avec qui il est appelé à travailler; - l'influence du poids politique des projets sur lequel il travaille. 	<p>- Ce même cadre législatif et normatif est abordé, mais les professionnels vont plus loin en détaillant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - leurs outils de travail; - Cadre législatif (en particulier le Code des professions qui est mis de l'avant pour souligner le champ d'expertise); - Pour, en particulier, souligner la légitimité des normes prescrites; <p>→ jargon spécialisé encore plus précis;</p> <p>- Leur discours est rempli d'exemples tirés des activités du processus qui confirment aussi la légitimité des normes qu'ils appliquent.</p>

Tableau 29. Synthèse : Professionnels, vision normée influençant leur perception de l'environnement

a) Entrevues de début de processus :

Ainsi, dès la première entrevue, on s'aperçoit que les professionnels font donc faits appel à des mots techniques représentatifs du « jargon » de la profession d'aménagiste. Le tableau suivant en fait l'inventaire :

Jargon technique utilisé par les professionnels (entrevue PRÉ)		
Professionnel 1 (entrevue pré)	Professionnel 2 (entrevue pré)	Professionnel 3 (entrevue pré)
« plan de transport », « plan de mobilité », « dispositifs de contrôle », « feu sonore », « bonnes pratiques », « intersection en « T », « faux sentiment de sécurité », « collisions à angles », « visibilité » et de manière de l'améliorer aux coins de rue ([tu] « fais descendre les haies de cèdres, tu dégages les coins, tu interdis le stationnement »), de « fluidité », « audits piétonniers », « DSP » [Direction de la santé publique].	« réaménagements géométriques », « saillies », « rayons de coins de rue », « phasage des feux », « signalisation », « marquage », « panneaux », « mobilité réduite », « visibilité réduite », « plan concept », « largeurs de voies », « largeurs de trottoirs », « plan de signalage », « plan de marquage », « plan de panneaux », « plans et devis », « conduites d'égout », « grilles », « hauteurs des bordures », « appels d'offres »,	« schéma d'aménagement », « agglomération », « plan d'urbanisme », « refonte réglementaire », « zonage », « implantation de la mixité », « comité des emprises de rues », département du « Génie », division des « Travaux publics », « l'équipe de développement qui s'occupe du développement immobilier », « nouveaux standards de rues », « emprises [de rues] » « grande chaussée », « environnements de marche », « rue locale », « rue résidentielle de faible densité », « connectivité pédestre », « perméabilité au sein de la ville »

Tableau 30. Jargon technique utilisé par les professionnels (entrevue PRÉ)

L'entrevue de début de processus a permis aux professionnels de nous parler de programmes et de politiques organisationnelles mettant par exemple « l'emphase d'abord sur les usagers les plus vulnérables donc le piéton, après les autres véhicules automobiles », de « politique d'accessibilité universelle », « programme [pour] réduire le nombre de victimes » ou encore des critères retenus par leur employeur pour déterminer les lieux d'intervention (ex. : « intersections où il y avait le plus d'accidents avec blessés dans les véhicules », « nombre d'accidents avec blessés », « plus grand nombre d'accidents avec blessés piétons », « plus grand nombre d'accidents avec blessés cyclistes », « taux d'accidents » soit le « nombre d'accidents divisé par le nombre de véhicules entrants, donc une exposition ». La citation suivante permet de détailler leur niveau de précision pour déterminer ces lieux d'intervention :

« Plus y'a de trafic plus y peut avoir d'accidents c'est normal [...] Mais on peut aller encore plus loin. On peut y aller par classe par exemple. Si on prend toutes les grandes intersections : les artères... après ça on peut regarder les taux d'accidents à l'intérieur d'une même famille. Mais faut faire attention- c'est un peu technique... mais parfois c'est un peu biaisé. Si on y va avec le nombre absolu d'accidents évidemment on va plus intervenir sur les grosses intersections. »
P2(pr)

Outre ces mots techniques et ces prises en considération, ils disent faire appel à ces critères pour analyser leur environnement. Par exemple : *« Pis j'essaie de me comporter comme un bon piéton [rires]. Je traverse aux endroits où c'est permis. (...) [Je m'attends à avoir un] « environnement normalement bien identifié, que les espaces de trottoirs sont suffisamment larges pour marcher. »* P1(pr)

Autre fait intéressant, la prise en compte du domaine d'intervention et particulièrement du champ d'expertise a été mise de l'avant. Ainsi ceux-ci rendent les professionnels aptes et légitimes à *« (...) travailler dans un domaine »* et que leur *« code de déontologie »* leur impose d'œuvrer à préserver la *« sécurité du public »*. Un participant souligne qu'à cet égard, *« en tant qu'ingénieur c'est la principale préoccupation (...) c'est la première priorité »* P2(pr). Il n'est donc pas surprenant que sa vision de l'environnement en soit affectée.

Ce cadre normatif strict peut d'ailleurs devenir décevant pour le professionnel, voire frustrant. Par exemple, une participante nous expose la vision de son travail, de sa position de professionnelle dans son organisation et des limites qui en découlent. La perception qu'elle entretient de son environnement, en fonction de sa vision et des limites auxquelles elle est confrontée, influence la manière qu'elle aura d'agir sur celui-ci en tant qu'aménagiste :

*« [Quels sont vos impératifs d'aménagement?]
[...] Ok ben, dans le fond, c'est ça que je réalise là ça fait pas très longtemps que je suis à la Ville, mais si je compare avec la direction du génie qui ont des projets très concrets, à chaque année ils inscrivent un tel montant pour un projet, après ça ils voient s'ils réussissent à l'avoir ou pas pour la prochaine année, là ils le font. Nous on fait plus de la planif au sens large, on a des projets alloués à la réalisation du plan, tsé du document-là, mais pour chaque action on estime un petit peu avec le génie, par exemple combien ça pourrait nous coûter jusqu'en 2025 pour réaliser les pistes cyclables, on l'a fait pour les pistes, mais*

pour réaliser des objectifs comme, je sais pas je pourrais en sortir, comme améliorer l'environnement piéton....

[C'est très large...]

Améliorer la connectivité pédestre ou encourager la mixité, comme y'a des barrières, je sais pas nous on a Taschereau, les voies ferrées qui font qu'en tant que piéton c'est super compliqué à traverser, ben tsé on dit qu'on veut améliorer la perméabilité au sein de la ville, mais on n'est peut-être pas aller assez dans le détail pour dire ok on va agir à telle et telle intersection et y'a un budget qui vient avec. Donc on se retrouve avec un beau plan, mais après ça ne tient qu'à notre volonté de le remettre sur la planche si on veut. Ça tendance à peut-être plus se perdre, c'est ça qui est dommage. » P3pr

La vision qu'entretient une autre participante de son environnement, en fonction des critères techniques auxquels elle fait référence, influence la manière qu'elle a d'agir sur celui-ci. Dans son cas, elle se bute au conservatisme de certains collègues et souhaiterait que les interventions soient justifiées de manière quantitative :

« Pis moi je suis de celles qui aiment beaucoup travailler avec les bonnes pratiques. J'aime pas ça quand on travaille de façon aléatoire, ou avec des perceptions. J'aime ça avoir des outils quantitatifs. Quand on me dit, tel aménagement, telle intersection, ça demande un stop. Je dis « ok est-ce qu'on a fait une analyse de comptage », tsé je sors les outils. « Ostie que t'es fatigante [...] avec ça, t'es ben tannante, t'es ben gossante ». Oui, mais si on n'a pas ces outils-là, comment veux-tu qu'on s'assure, qu'on quantifie ou qualifie la problématique ? Souvent c'est 25% ou 30% c'est des observations ou des constats que les gens ont faits, mais on a rien de quantifié. Fak finalement quand tu mets l'analyseur de vitesse tu t'aperçois que les gens roulent en moyenne 44 km. » P1pr

Un participant souligne d'ailleurs l'influence que peut exercer le poids politique de certains projets sur le temps de réalisation des ceux-ci. Sa vision de son travail, et donc de l'environnement sur lequel il agira, s'en trouvera aussi affecté. Lorsqu'on lui demande de parler des impératifs auxquels il est confronté pour réaliser ses projets, il répond :

« Avec nos règles internes ça...Faque là, on... [nom du projet] en tout cas – les choix qui ont été faits- on a décidé de retourner en appel d'offres. Une 2^e fois, une 3^e fois... bon 3^e ça a fini par marcher... mais des fois y'a des projets qui sont... Au niveau de la préparation des projets – nous nos plans et devis sont faits par une autre unité. Pis y'a une question de de... de priorité qui est donnée,

l'urgence des projets. Donc disons que... Mais celle-là [nom du projet] on avait tout le poids politique pour le faire passer... Pour s'assurer que ça passe vite. »
P2pr

Ainsi, les professionnels nous enseignent que confrontées à la réalité, les bonnes pratiques sont en fait difficiles à implanter ou rencontrent souvent des embuches. Leur vision de l'environnement s'en trouve affectée.

b) Entrevues de fin de processus :

La **vision** technique et « **normée** » qu'entretiennent les professionnels de l'environnement est encore présente lors de la deuxième entrevue. Leur vision est, comme au départ, fortement teintée d'un cadre législatif normatif, elle fait également référence aux différents outils de travail qu'ils utilisent et enfin, cette vision est intimement liée à des valeurs et croyances qu'ils entretiennent par rapport à ces mêmes lois, normes, techniques, etc., ce qui ressort encore plus de la deuxième entrevue menée auprès d'eux. L'essentiel du discours permet de dégager que ces normes et procédures ne doivent pas être remises en question, en particulier pour l'un de nos participants. Le tableau suivant fait mention des différents termes utilisés ou du référent utilisé, sous-jacent au discours, en fonction de ces catégories. La catégorie « Nécessité de non remise en question des règles établies » fera l'objet de discussion ultérieure quant à l'apport du design participatif dans un processus de réaménagement d'un espace de marche (Chapitre 5 : Discussion).

Catégorisation du jargon technique utilisé par les professionnels (entrevue POST)				
Cadre législatif / réglementaire	Normes / règles formalisées /concepts /techniques de travail propres au champ de compétence	Procédures et protocoles organisationnels internes	Outils de travail	Nécessité de non remise en question des règles établies
- Code de la sécurité routière (respecter un feu piéton, celui-ci a aon bien-fondé) (P3)	- Appliquer les normes pour s'assurer que 2 fauteuils roulants puissent de	- Appliquer l'accessibilité universelle de manière systématique (P2)	- Audit environnement al (P2) - Audit piétonnier pour évaluer l'environnement	- Il faut faire des aménagements en fonction des attentes des gens (sinon l'usager perd ses

<ul style="list-style-type: none"> - Code des professions (éthique, sécurité du public, responsabilité professionnelle) (P2) - Priorité du piéton engagé (P2) - « Très engineering », « C'est du génie routier ça » (P2) - Cherche à analyser le comportement de l'aîné pour déterminer s'il respecte la loi (P2) - Éducation quant au moment de commencer à marcher lors d'un feu piéton (P1) 	<ul style="list-style-type: none"> croiser sur une rue achalandée. (P3) - « Sécuriser une traverse » (P2) - Signalisation, marquage, synchronisation des feux, visibilité. (P2) - « J'applique les recettes » (P2) - « Créneaux » (disponibilité de temps pour traverser en fonction de la distance et des feux de circulation à proximité) (P2) - Temps de traverse (P1) - « Ligne de désir » (P2) 	<ul style="list-style-type: none"> - Référent : Institut Nazareth-Louis Braille pour approbation des plans et devis (P2) - Vérifier s'il y a un centre de personnes âgées à proximité (« générateur de déplacements ») (P2) - S'informer auprès des postes de police de quartier sur intersections problématiques. (P2) - « Commission sur la traversée de la rue » (P2) - BTP (Bureau des travaux publics) (P3) - Penser aux enfants pour s'assurer de l'accessibilité universelle (P3) 	<ul style="list-style-type: none"> (P1) - Examen de statistiques (P2) - « Étude de circulation » (P2) 	<ul style="list-style-type: none"> repères) (P2) - Les règles ont leur raison d'être si elles sont appliquées de la même manière depuis longtemps (seul des comités « de sages » peuvent se prononcer pour changer des normes ex. : largeurs de rues). (P2) - Ingénierie = inverse de création (P2) - Les ingénieurs peuvent adapter des concepts – faire preuve de débrouillardise - lorsque la norme ne peut pas être appliquée (P2)
---	--	--	--	---

Tableau 31. Catégorisation du jargon technique utilisé par les professionnels (entrevue POST)

Lors de la 2^e entrevue, le discours normé des professionnels s'articule autour d'exemples concrets tirés des activités du processus qui leur permettent plus souvent de confirmer leurs normes ou techniques de travail plutôt que de les confronter. Ainsi, la norme et l'aménagement proposés ont leur raison d'être, et si ils ne sont pas respectés ce n'est pas parce qu'ils mériteraient d'être remis en question, mais par problème de comportement du piéton qui utilise l'infrastructure de manière non adéquate. L'exemple suivant le démontre bien, toutefois la professionnelle mentionne une piste de réflexion intéressante, quant à la perception de la signalisation de la part de la participante aînée avec qui elle était jumelée:

« Ah ben y'a un élément [...]...qui m'a surpris. Eh, c'est sûr qu'elle regarde est-ce qu'on voit bien le feu piéton, tout ça, c'est mal orienté patate, patate, mais eh... 3 fois sur 4 elle passait sur un feu... sur une lumière verte. Dans le fond la lumière est verte donc elle se dit je peux y aller, mais la lumière piéton est... est à la main

là t'sais, si y'a une lumière piéton... Si y'en a pas t'es correct, tu traverses sur la verte, mais quand y'en a une pis qu'y'a une main, tu peux pas traverser... mais au moins 3 fois sur 4 elle y allait [...] Mais j'pense, j'suis pas mal certaine qu'y'a beaucoup de gens qui le font comme ça aussi, c'est confondant... t'sais, je traverses-tu, je traverses-tu pas ? Y'a personne... mais si on a pris la peine de mettre un feu c'est que y'a peut-être un risque. Donc à ce niveau-là peut-être qu'elle percevait mal un peu le risque qu'y'avait pis t'sais est-ce que c'est... t'sais des fois y'a peut-être un problème côté aménagement, mais y'a peut-être une problème au niveau de l'utilisation de...

[Comportement ?]

Oui de comportement c'est ça sur la manière qu'elle marchait. À part de ça elle n'avait pas une marche dangereuse, mais juste de traverser aux intersections... Faque c'est toute la perception de... de la signalisation. » P3pst

4.1.3.2 Vision multifactorielle : professionnels

Ensuite, on retrouve aussi chez les professionnels une perception rendant compte que l'environnement peut être influencé de manière **multifactorielle** et qu'il constitue un tout modulable sous différents aspects. L'environnement est donc un tout cohérent qui ne peut pas être modifié uniquement selon des critères techniques (« normés »).

Synthèse : Professionnels, vision multifactorielle influençant leur perception de l'environnement	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Les interventions des professionnels rendent compte que, selon eux, l'environnement peut être appréhendé grâce à une multitude de facteurs qui s'influencent mutuellement même lorsqu'ils sont modelés d'une manière indépendante. - L'environnement est un tout cohérent qui mérite d'être saisi autrement que par des critères techniques. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'environnement est aussi perçu de manière multifactorielle en fin de processus. (Continuité par rapport à la première entrevue) - Un de nos trois professionnels semble avoir particulièrement bonifié sa vision.

Tableau 32. Synthèse : Professionnels, vision multifactorielle influençant leur perception de l'environnement

a) Entrevues de début de processus :

On retrouve des indices de cette vision particulièrement dans le discours de deux de nos trois professionnels, bien que le troisième participant a été sensibilisé à cette manière d'aborder l'environnement. Voici quelques nuages de points reliés par des lignes réalisés à la lecture de

citations mettant en relation différents sujets et thèmes abordés dans le discours de chacun des professionnels. Chaque thème pouvant être influencé par tous les autres, sans relation linéaire ou directionnelle. Cette manière d'illustrer les propos s'avère à notre avis particulièrement pertinente puisqu'elle est caractéristique de la vision des professionnels. Bien que les deux autres catégories de participants abordent des thèmes qui s'influencent mutuellement, cette manière d'appréhender nous est apparue particulièrement saillante chez ceux-ci et c'est pourquoi les nuages de points ont été effectués seulement pour ce groupe. Il est important de noter que ces schémas ont été effectués à l'aide de réponses à des questions différentes et que certaines réponses étaient vagues, faisant référence à des concepts abstraits, alors que d'autres réponses comportaient des éléments très techniques plus facilement mesurables, ce qui peut avoir une influence sur la complexité des nuages de points. L'important ici n'étant pas de « quantifier » le nombre de liens ou la complexité, mais bien de montrer les liens qui peuvent se tisser entre des concepts qu'on ne serait pas au départ porté à relier entre eux. Par ailleurs, chaque professionnel interrogé ne détaillait pas ses réponses de la même manière d'un sujet à l'autre. La première citation que nous avons schématisée se retrouve entièrement près de la figure. Par la suite, les nuages de points sont exposés avec le thème sans les citations associées.

Le premier exemple fait état de la vision multifactorielle lorsqu'il est question de réaménager des intersections :

« Ben justement au niveau de l'aménagement des intersections souvent c'est pas adéquat pis on a des grandes artères, on fait de la planification, on refait les égouts et les aqueducs, on fait la géométrie, mais on ne tient pas compte que dans une artère plus large on devrait revoir justement les intersections, faire des saillies. On passe à côté pis là on se dit on est correct pour 10-15 ans. Pis moi ça me choque parce qu'on vient de manquer le bateau. Pis là autrement ben on se dit on va réaménager les rues locales. Mais c'est pas toujours là qu'est le problème. Si tu veux que les gens utilisent ton transport collectif, souvent il va utiliser les artérielles, fak souvent c'est là qu'il faut que tu aménages tes intersections. C'est rare que les autobus vont circuler dans les rues locales. »
P1pr

Aménagement des intersections (P1pr)

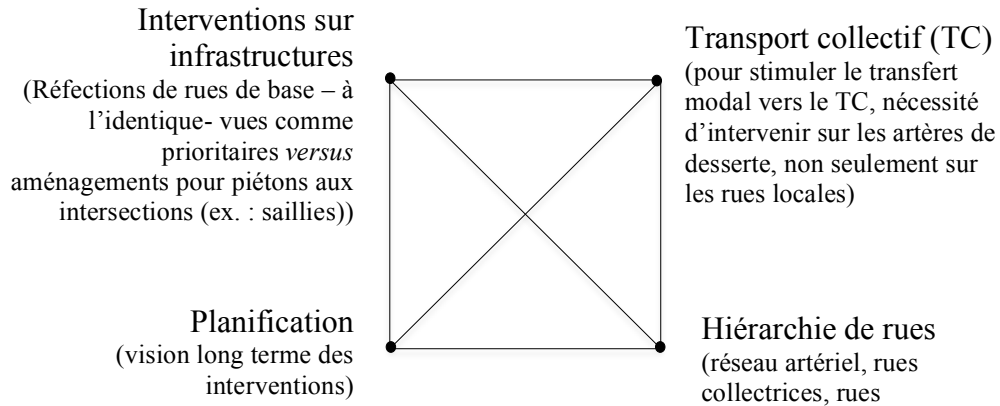


Figure 10. Schématisation du discours sur l'aménagement des intersections

Le deuxième exemple démontre la complexité de ce que peut représenter un « bon environnement de marche », pour notre 3^e professionnel :

Bon environnement de marche (P3pr)

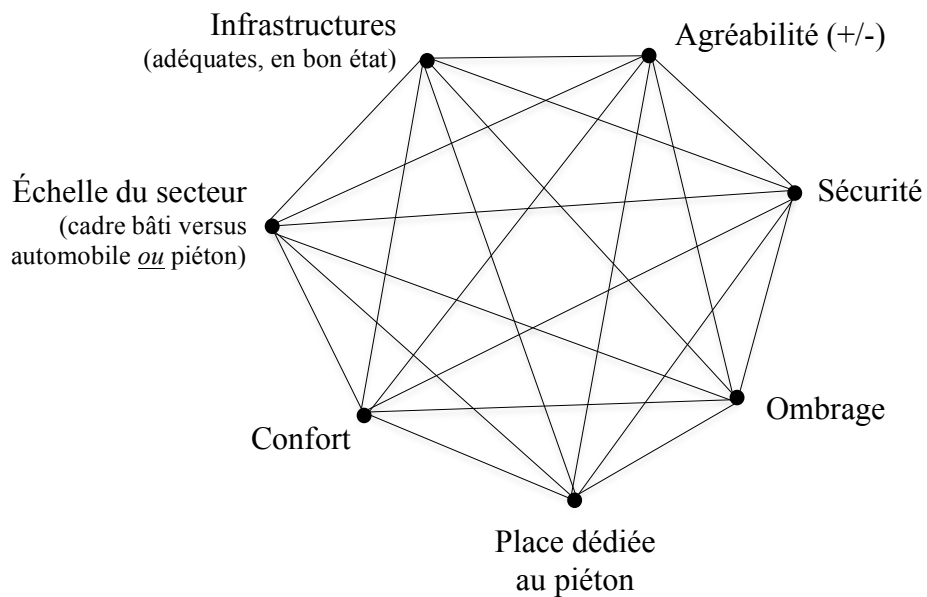


Figure 11. Schématisation du discours sur la qualité de l'environnement de marche

Le 4^e exemple illustre les cinq thèmes abordés lorsqu'une professionnelle aborde une volonté de modifier la réglementation pour faire en sorte qu'un environnement soit plus favorable à la marche :

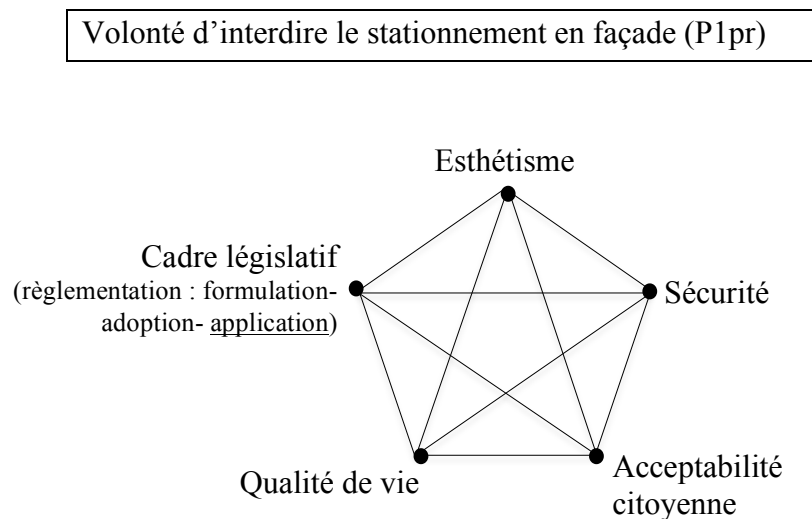


Figure 12. Schématisation du discours sur le stationnement

Finalement, le 2^e professionnel aborde la notion de « Rue complète » comme pratique émergente dans son département. :

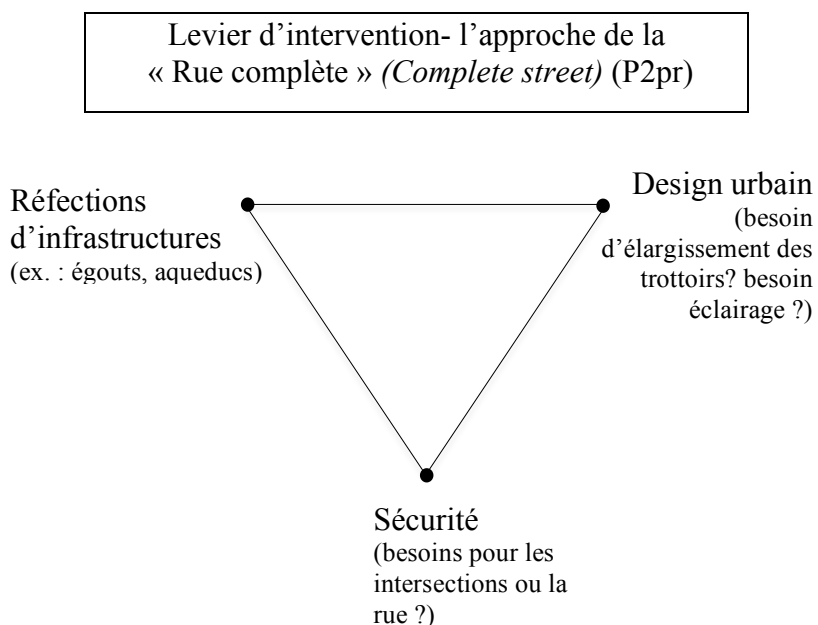


Figure 13. Schématisation du discours à propos d'un levier d'intervention

b) Entrevues de fin de processus :

Tout comme en début de processus, les professionnels de l'aménagement ont non seulement une vision réaliste en raison des contraintes techniques auxquelles ils sont soumis, mais ils font également preuve d'une vision tenant en compte plusieurs facteurs à la fois. Les nuages de points reliés par des lignes seront aussi utilisés pour illustrer les différents thèmes qui ont été abordés et reliés pour traiter d'un sujet ou pour répondre à une question.

« Parce que la marche pour moi ça revient à dire avoir une qualité de vie ou que ce soit agréable. Que t'entendes des oiseaux, que tu respires des fleurs, que t'aille de la végétation, des trottoirs larges, que je me sens pas envahi par le véhicule ou le camion qui circule dans la rue ... » P1pst

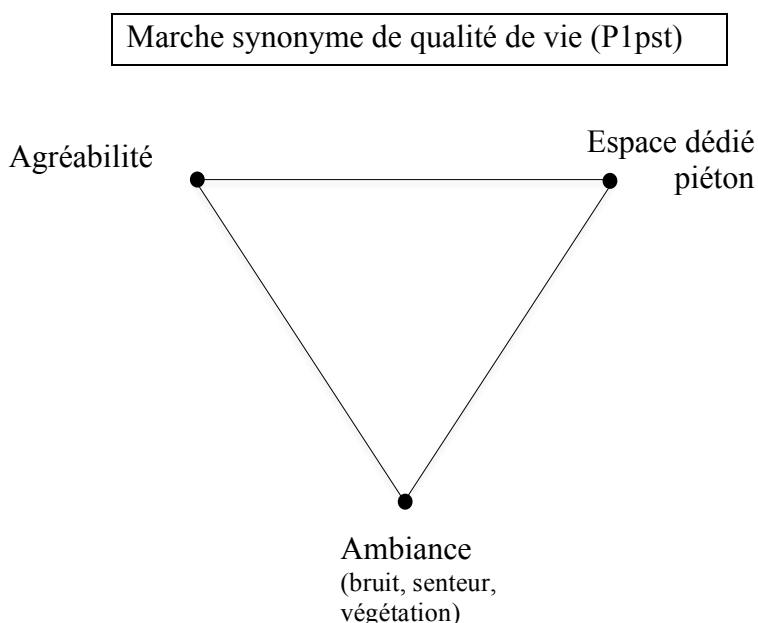


Figure 14. Schématisation du discours sur la marche comme marqueur de qualité de vie

Ainsi, ce schéma montre bien que pour cette professionnelle, la marche est synonyme de qualité de vie et que cette qualité de vie est d'une part influencée par l'ambiance, l'agréabilité de l'espace (le bruit ambiant, la senteur, la végétation) et d'autre part par la place qui est réservée au piéton dans l'environnement. Cette conception est propre à ce participant. Voici deux autres nuages qui conceptualisent la vision multifactorielle des deux autres participants :

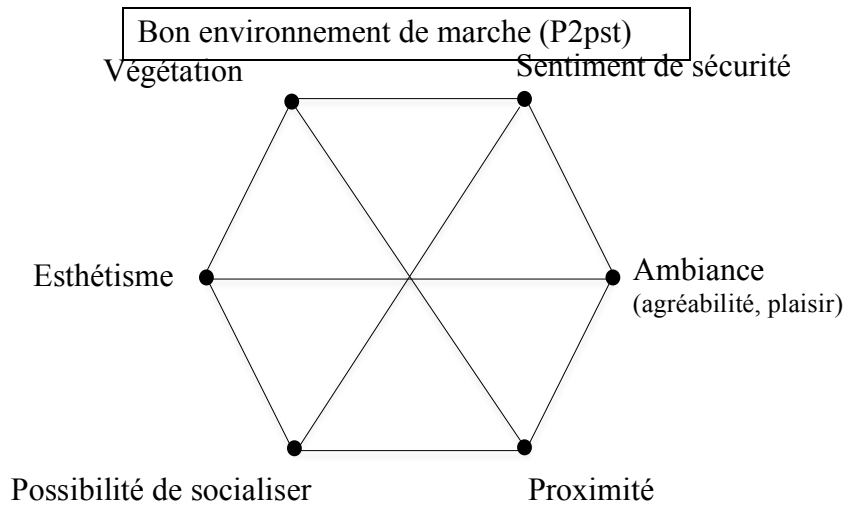


Figure 15. Schématisation du discours sur la qualité d'un environnement de marche (2^e entrevue)

Ici, le 2^e professionnel dégage plusieurs aspects pouvant influencer le fait qu'un environnement de marche soit bon ou non.

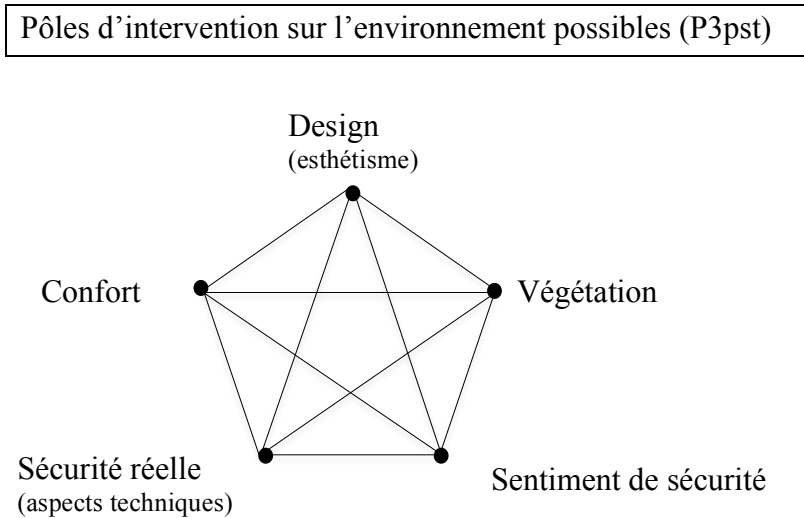


Figure 16. Schématisation du discours à propos de pôles d'interventions possibles

Finalement, la 3^e professionnelle soulève la conscience qu'elle a de l'existence différents pôles d'intervention possibles et dans cet exemple, elle fait notamment référence aux propositions

de réaménagement des étudiants et à son étonnement que ceux-ci ont choisi des secteurs plutôt épineux.

4.1.3.3 Ambiance et agréabilité: professionnels

Synthèse : Professionnels, agréabilité de l'environnement	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - « Agréabilité » comme constituant de l'ambiance, sans être nommée comme telle. - Reliée à la sécurité d'un environnement; - Reliée également à la place dédiée au piéton; - Celle-ci inclut : verdure, le bruit et la température d'un environnement; - C'est avant tout la PERCEPTION de l'environnement qui détermine s'il est agréable ou non. 	<ul style="list-style-type: none"> - Même chose : « agréabilité » comme constituant de l'ambiance, sans que ce soit explicite; - Inclus, comme en première partie: la végétation, le bruit et la température; - On souligne l'importance de la protection du piéton (donc, la sécurité et la place dédiée au piéton sont imbriquées) - On ajoute la notion de plaisir et d'attractivité (ou d'hostilité) de l'environnement comme étant reliés à son agréabilité; - Les notions de confort, d'esthétisme et de propreté sont aussi abordées. - La facilité à évoluer dans l'environnement (en lien avec les obstacles qui s'y trouvent) influence son caractère agréable ou non.

Tableau 33. Synthèse : Professionnels, agréabilité de l'environnement

a) Entrevues de début de processus :

Pour décrire l'environnement comme agréable, les professionnels utilisent les termes : « *agréable* », « *convivial* », « *espaces agréables* », « *sentiers aménagés intéressants* », « *confortable* ». L'agréabilité est par ailleurs souvent associée à la sécurité lorsqu'on leur demande de décrire un « bon » environnement de marche. L'agréabilité est aussi reliée à la place qu'on accorde aux piétons, celle qu'on lui dédie dans l'environnement par l'aménagement de celui-ci.

Les professionnels font aussi mention de verdure, de bruit ainsi que de température (« *îlot de chaleur* ») pour les relier à l'agréabilité d'un environnement.

Par ailleurs, il semblerait que ce soit la perception de l'environnement (le ressenti) et non pas l'environnement en lui-même qui soit un déterminant de l'agréabilité de celui-ci, aux dires des professionnels :

« Puis en fait, l'environnement, comment on se sent aussi, l'échelle du secteur, bon il peut y avoir un trottoir le long d'un boulevard, mais si tu as l'impression que vraiment tu es situé juste à côté des voitures qui roulent super vite, ça donne une impression en tout cas que tu n'es pas en sécurité, ça veut pas dire que tu ne l'es pas. Et donc les infrastructures peuvent être là, mais l'environnement n'est vraiment pas agréable. » P3pr

b) Entrevues de fin de processus :

Lors de la deuxième entrevue, les notions de plaisir, d'**agréabilité**, de confort et ultimement ce qui pourra représenter une part importante de l'**ambiance** d'un environnement sont principalement abordés lorsqu'il est demandé aux professionnels de décrire en quoi consiste un bon ou un mauvais environnement de marche. Les termes utilisés sont les suivants et font état de cette dichotomie qui pourra encourager un individu à marcher ou encore le dissuader de le faire.

Ambiance : agréabilité, plaisir, confort : discours utilisé par les professionnels	
Bon environnement de marche / Environnement de marche agréable	Mauvais environnement de marche / Environnement de marche désagréable
<i>« être attiré à vouloir aller là » « le goût d'aller marcher là » « bel environnement de marche » « le plaisir » « couvert végétal » « confort » « végétation » « ombrage »</i>	<i>« pas beau » « pas l'fun » « pas attractif » « pas attrayant » « hostile » « bruyant » « façade de bâtiment moche » « venteux » « pas protégé » « j'ai chaud » « trottoirs sales » « pas de végétation »</i>

Tableau 34. Ambiance : agréabilité, plaisir, confort : discours utilisé par les professionnels

Bien qu'occupant une importance minime, la notion d'esthétisme est aussi abordée et fait partie intégrante de ce qui pourrait faire en sorte qu'un environnement soit agréable ou non à

emprunter, à utiliser voire à investir. La verdure semble conférer la **beauté** (*bel environnement, environnement attrayant*) à celui-ci.

« Évidemment un bon environnement de marche va te... tu vas être attiré à vouloir marcher là évidemment. Pis pourquoi que t'as le goût d'aller marcher là... eh... **un bel environnement de marche**. Comme eh... ben là, faut quand même se sentir encore une fois en sécurité, mais y'a plusieurs choses qui peuvent être regroupées l'a dedans : y'a le plaisir, l'élément de plaisir, pourquoi y'a du plaisir parce qu'il y a la présence **d'un couvert végétal**... » P2pst

Aspect très intéressant, la **facilité** à évoluer dans l'environnement et sa convivialité est aussi abordée par les professionnels comme un aspect rendant l'environnement agréable, mettant en lumière l'importance des obstacles sur le trajet des piétons.

4.1.3.4 Facilité : professionnels

Synthèse : Professionnels, facilité à évoluer dans l'environnement	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Facilité à évoluer dans l'environnement se manifeste par la présence d'infrastructures adéquates et en bon état; - L'environnement doit être dépourvu d'obstacles ou ceux-ci doivent être faciles à contourner; - Mot-clé : <i>continuité</i> (du déplacement). 	<ul style="list-style-type: none"> - La continuité du cheminement piéton s'effectue grâce à des liens efficaces et directs; - Le nombre et la disposition des obstacles sont également déterminants de la facilité; - Si l'environnement est facile à emprunter, il est propice et favorable à la marche; - Un élément facilitant à la marche (ex. : un banc) peut devenir un obstacle s'il empiète sur l'espace dédié pour marcher et s'il s'ajoute à d'autre mobilier; - Une grande circulation automobile (le débit) peut constituer un obstacle à la continuité du cheminement.

Tableau 35. Synthèse : Professionnels, facilité à évoluer dans l'environnement

a) Entrevues de début de processus :

En fait, au départ, selon les professionnels, pour qu'un environnement soit facile d'utilisation ou facilitant, il faut que les infrastructures soient présentes, mais aussi qu'elles soient en bon état, adéquates, non désuètes et bien entretenues :

« Un bon environnement... Ben c'est sûr qu'il faut qu'il y aille des infrastructures adéquates, ben en fait surtout pas désuètes, par exemple un trottoir brisé ou tout ça, ou glacé, je trouve que ça enlève un peu le goût s'il y a des trous d'eau partout c'est vraiment pas le fun c'est ça que je veux dire ».
P3pr

La facilité à emprunter un environnement résiderait par ailleurs dans une continuité que les obstacles viennent en quelque sorte à briser :

« [J]e sais pas moi un exemple qui me choque c'est de voir les belles avancées de trottoir qui permettent justement de faire voir le piéton davantage aux intersections, envers les automobilistes je veux dire, mais que quand tu arrives en bas il y a une grosse poche d'eau parce qu'il vient de pleuvoir, parce qu'il s'est formé un trou [...] ben c'est ça c'est comme s'il n'y avait pas une continuité finalement, tu peux pas faire ton trajet en ligne droite, faut que tu ailles dans la rue ». P3pr

b) Entrevues de fin de processus :

En deuxième entrevue, la facilité est encore une fois traitée par les professionnels en mentionnant la nécessité de *continuité* (P1pst) d'un cheminement pour le piéton. On ajoute par contre l'importance que les liens soient *efficaces* et *directs* (P3pst), en particulier lorsqu'il est question de déplacement pour *se rendre du point A au point B* (P3pst).

« [P]is d'ailleurs ça m'amène à penser que de plus en plus y'a un concept de marche en diagonale aussi. Ça c'est tout usager confondu même les personnes âgées... ça c'est que tu traverses une intersection pas -non plus en « L », mais tu laisses traverser en diagonale.

[Y'a beaucoup de pays en fait qui le permettent.]

Y'a beaucoup de pays qui le permettent, mais c'est pas encore permis ici tsé... faque il faut que tu facilites ton piéton. Tsé le piéton y va pas faire un chemin comme ça (non verbal)- si y peux passer en diagonale là... tsé, y'é paresseux le piéton... » P1pst

Aussi, selon les professionnels, un environnement de marche est peu favorable à la marche lorsqu'il y a peu d'espace pour circuler et également lorsque beaucoup *d'obstacles (physiques ou psychologiques, P1pst)* s'inscrivent sur ce trajet (ex. : *trop de mobilier sur le trottoir, supports à vélo, lampadaires, poteaux, poubelles, boîtes postales P1pst, circulation automobile plus ou moins importante P2pst*) et que les facilitateurs, tels que les bancs lorsqu'il est questions des aînés, *s'insèrent* à même celui-ci.

4.1.3.5 Lisibilité: professionnels

Alors qu'il n'en a pas été question en première entrevue, les professionnels abordent en deuxième entrevue l'aspect de **lisibilité**²² de l'espace qui permet aux usagers cette facilité à évoluer dans l'environnement.

Synthèse : Professionnels, lisibilité de l'environnement	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
- Thème non abordé en première entrevue.	- La lisibilité permet la facilité du déplacement. - Le manque de lisibilité peut mener à un comportement difficile à comprendre, inapproprié ou même dangereux.

Tableau 36. Synthèse : Professionnels, lisibilité de l'environnement

a) Entrevues de fin de processus :

En faisant référence très souvent à la marche effectuée avec l'aîné, les professionnels abordent en deuxième entrevue des sujets tels que la clarté de la *signalisation (ex. : feux piétons mal orientés [P3])*, mais aussi la manière dont sont conçus les aménagements alors qu'ils n'en avaient pas fait mention lors de la première entrevue. Cette différence est peut-être justement l'illustration que l'absence d'un référent concret influence la manière dont ils peuvent décrire l'environnement. En fait, les professionnels soutiennent que les aménagements peuvent rendre difficile la lecture de l'environnement et amener un piéton à éviter celui-ci, en le contournant par exemple. Voici une citation qui illustre cette préoccupation :

²² « Qualité de ce qui est [lisible](http://www.larousse.fr) » : « Qui peut être déchiffré sans peine » www.larousse.fr, consulté le 18 juillet 2017

« Les conflits potentiels avec la voiture, si elle pouvait les éviter, j'ai l'impression même si c'était... J'ai l'impression tsé même si c'était... y'avait comme l'intersection – je me souviens plus du nom de la rue- y'avait l'intersection avec un feu pour aller au centre d'achat, mais elle elle préférait couper dans la station-service, aller à un endroit où il y avait pas de feu pis elle trouvait ça plus sécuritaire. Ce qui était quand même particulier. C'est peut-être ça que je n'ai pas compris. Pis j'suis pas sûre que c'était pour avoir un lien plus direct ? J'ai l'impression qu'elle elle avait l'impression qu'elle voyait- « Bon ok, y'a pas d'autos » C'est peut-être plus efficace que d'attendre au feu je sais pas. Mais j'pense qu'elle avait vraiment évoqué qu'elle trouvait ça plus sécuritaire, mais bon. Fais que, mais j'pense que pour qu'un aîné veuille marcher dans un environnement faut que, que ça soit pas trop, comment dire, mêlant. Tsé quand t'arrives à un endroit pis tsé que t'es comme- tu sais plus quoi faire...

[Que ça soit clair...]

Je m'en vas où, j'appuies-tu sur le bouton ou pas, y'as-tu un bouton ? Tsé quand c'est pas clair, que c'est mal signa... tsé quand c'est pas clair, c'est là que ça décourage. La simplicité ! Ouais, peut-être des trajets simples... ou un cheminement simple, cohérent, facile à comprendre là tsé, je sais pas que t'aille pas à te demander- c'est comme un panneau pour te stationner – que t'es comme (non verbal) [...] Dans le fond si elle choisit d'aller couper une rue plutôt que d'aller prendre l'intersection, c'est peut-être que l'intersection est un peu mal foutue pis que ça l'air vraiment plus compliqué de... [l'emprunter]. » P3pst

4.1.3.6 Proximité, mixité, densité : professionnels

Cette facilité à se mouvoir dans un environnement peut aussi sous-tendre la **proximité** à des lieux de destination, une **mixité** d'usages dans une certaine **densité** de l'espace.

Synthèse : Professionnels, proximité, mixité des fonctions, densité du tissu urbain comme façon d'appréhender l'environnement	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
- Mixité comme facilitateur à la marche des aînés.	- C'est non seulement la mixité, mais aussi la proximité de services et de centres névralgiques (lieux de convergence) qui pourront influencer la mobilité des aînés.

Tableau 37. Synthèse : Professionnels, proximité, mixité des fonctions, densité du tissu urbain comme façon d'appréhender l'environnement

a) Entrevues de début de processus :

Lors de la première entrevue, une seule professionnelle aborde la mixité comme pouvant être un facteur facilitant la marche, sans toutefois aborder directement le fait que la proximité d'un lieu de résidence avec des services et des lieux de convergence pourrait rendre l'environnement d'autant plus facilitant.

b) Entrevues de fin de processus :

Selon la conception que s'en font les professionnels, il y a une nécessité que l'environnement de vie soit pensé ayant en tête la proximité de services ou qu'un centre névralgique soit aménagé pour qu'un individu puisse effectuer ses activités quotidiennes et qu'il ait accès aux services de base. Ce qui pourra aussi influencer la mobilité des gens, dont celle des aînés.

« Qu'est-ce qui va favoriser la mobilité des aînés ?]
*Si les lieux où ils se destinent sont à **proximité de marche**, ils vont peut-être plus y aller à pied...* » P3pst

4.1.3.7 Accessibilité: professionnels

L'accessibilité à l'environnement est un facteur clé pour s'en construire une perception et par conséquent pouvoir y évoluer.

Synthèse : Professionnels, accessibilité de l'environnement	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - L'accès à l'environnement est abordé: <ul style="list-style-type: none"> - selon des normes établies (politique organisationnelle d'accessibilité universelle); - pour permettre d'éviter des dangers de chutes. - D'une manière plus subjective : <ul style="list-style-type: none"> - pour permettre de pallier les limitations physiques d'un individu vieillissant; - pour donner l'opportunité aux individus vieillissants de profiter de l'environnement et d'être plus mobiles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les normes d'accessibilité universelle établies, appliquées systématiquement et validées par un organisme reconnu, font en sorte d'assurer l'accès à l'espace public à quiconque ayant un déficit de mobilité; - L'accessibilité à l'environnement (public et privé), aux services (publics et privés) et la place du piéton sont abordés comme des enjeux éthiques et de choix sociétaux impliquant parfois des inégalités sociales résultantes de disparités dans l'environnement.

Tableau 38. Synthèse : Professionnels, accessibilité de l'environnement

a) Entrevues de début de processus :

Lors des premières entrevues, les professionnels n'abordent pas l'aspect accessibilité à l'environnement de manière organisée, mais plutôt en disséminant celle-ci à d'autres thèmes. Une politique organisationnelle d'accessibilité universelle est mentionnée par un professionnel comme devant être appliquée de manière systématique (normée) (P2) principalement pour rencontrer les enjeux de sécurité : soit pour éviter les dangers de chutes. L'évocation de certaines limitations physiques inhérentes au vieillissement permet à ce même professionnel de justifier cette même politique pouvant rendre l'environnement plus convivial aux aînés (P2).

Enfin, seulement une professionnelle interrogée porte attention à l'accessibilité à des espaces agréables, apportant une dimension plus subjective au sujet:

« [Quels-sont [...] les facteurs qui vont contribuer à (...) [la] mobilité [des aînés] en général (...) ?]
[...] C'est peut-être d'avoir accès à des espaces agréables, tsé s'ils savent qu'il y a un parc ou des sentiers aménagés intéressants, j'imagine que ça va les motiver à se déplacer à pied. » P3pr

b) Entrevues de fin de processus :

En deuxième entrevue, les normes et la politique d'accessibilité universelle de l'organisation sont encore une fois mises de l'avant pour aborder le thème de l'accessibilité des aînés au domaine public de manière physique, mais aussi en terme de participation à la vie en société.

D'une manière technique, les professionnels nous mentionnent que des plans d'infrastructures sont préparés ayant cette politique en trame de fond et que tous les plans sont ensuite validés par l'Institut Louis-Braille. Cet Institut se fait porte-parole des aveugles, mais aussi des autres clientèles ayant des besoins spécifiques en mobilité, incluant les aînés (P2). Appliquer cette politique de manière systématique devient la manière utilisée par les organisations (par le biais des professionnels) pour répondre aux besoins des aînés, sans que soit questionné si tous les besoins propres des aînés y sont bien dépeints.

D'une manière plus globale, on aborde l'accessibilité aux services, la desserte en transport en commun, mais aussi la facilité des gens à pouvoir se rendre à leur destination de porte-à-porte, traduisant également la place qu'on accorde aux piétons à travers nos choix d'aménagement. Les disparités géographiques relatives aux enjeux d'accessibilité peuvent générer des questionnements éthiques relatifs à leur insertion dans la société. Dans l'exemple qui suit, la problématique soulevée est celle qui concerne les aînés habitant dans les quartiers périphériques devant s'approvisionner dans des centres commerciaux plutôt que dans des commerces de proximité caractéristiques des quartiers centraux :

*« [C]'est que les aînés qui descendent l'autobus à l'artère pis qui doivent franchir 500 mètres avant d'arriver au centre d'achat...
[... à la porte]
... à la porte. Pis là y'é pas rendu dans le centre d'achat, y'é pas rendu dans le magasin qu'il veut aller ! Y'a comme un gros gros gros décalage là. Alors que le commerce de proximité où tu marches pis tu rentres dans une boutique...» P1pst*

4.1.3.8 Espace piéton: professionnels

La **place** qui est octroyée au **piéton** dans l'environnement, en contrepartie de celle qui est octroyée à l'automobile, est aussi un thème qui ressort des échanges et du discours des professionnels. Tel qu'avancé dans la présentation des résultats des aînés, l'espace piéton a une composante fortement subjective qui influence l'ambiance de l'environnement.

Synthèse : Professionnels, espace dédié pour le piéton influençant la perception de l'environnement	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Selon les professionnels, l'environnement est un espace modulable qui doit être adapté pour que les usagers de tous les modes de déplacement puissent s'y sentir légitimes. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Nécessité de rééquilibrer l'espace dédié à chaque mode. - La place conférée au piéton a une influence sur le sentiment de sécurité et l'ambiance de l'environnement; - Le temps imparti à un piéton pour 	<ul style="list-style-type: none"> - La place dédiée au piéton témoigne de sa légitimité; - Plusieurs facteurs peuvent l'influencer (la place réelle et le sentiment de place) : <ul style="list-style-type: none"> - l'échelle du cadre bâti; - l'encadrement de la rue; - la présence/absence ou taille des trottoirs; - la présence et l'entretien des infrastructures et dispositifs dédiés aux piétons (ex. : trottoirs,

traverser la rue témoigne aussi de la place qu'on lui accorde.	bancs, feux piétons) - nécessité d'un équilibre - La place dédiée au piéton est manifeste à travers l'ambiance de l'environnement, que celui-ci soit bon ou mauvais; - La place dédiée aux piétons se manifeste à travers les comportements des usagers de la route (de l'environnement); - Pour conférer une véritable place aux piétons, les diverses instances qui les ont comme clientèle cible (ou clientèle par extension) devraient essayer de plus travailler ensemble.
--	---

Tableau 39. Synthèse : Professionnels, espace dédié pour le piéton influençant la perception de l'environnement

a) Entrevues de début de processus :

Ainsi selon les professionnels, l'environnement est un **espace modulable** et se doit d'être adapté pour faire en sorte, par exemple, que les usagers des modes actifs ou alternatifs puissent l'emprunter et s'y sentir bienvenus. La place donnée au piéton à travers les aménagements dédiés, selon l'échelle de l'intervention, pourra avoir de l'impact sur l'ambiance, mais aussi sur le sentiment de sécurité de l'individu évoluant dans l'environnement. Le thème de la place octroyée au piéton sous-tend une vision qui cherche à établir un nouvel équilibre dans l'environnement pour donner plus de place aux modes de transport actifs. La citation suivante l'illustre bien :

« [Si on parle spécifiquement de la marche, donc effectivement les transports actifs, comment est-ce que vous décririez un bon environnement de marche ?]
Un bon environnement de marche ... euh ben moi je pense que c'est quand les trottoirs sont suffisamment larges. Quand la place de l'automobiliste n'est pas aussi grande que celle du piéton. C'est ce qu'on remarque, et c'est un peu l'objectif je pense du plan de transport c'est de vraiment réduire la place de l'automobiliste et mettre plus de place. Y'a comme une démesure tsé on a connu ça la place de l'automobiliste a pris beaucoup d'accent et là depuis quelque temps on a comme une tendance inverse. Donc pour que ce mode-là soit agréable ben il faut peut-être justement réduire l'espace qui est donné aux voitures et élargir celle qui est donnée aux piétons de sorte que le piéton trouve son intérêt à se déplacer à pied et non tout le temps sauter dans sa voiture parce qu'il se sent pas en sécurité. » P1pr

Si on fait une analyse plus pointue des différents termes (ou idées) utilisés dans les citations semblables, on retrouve ce même désir d'équilibre:

- *besoins des citoyens*, agréables, vision du transport, transport actif, mode intégré au *cadre bâti*, ajustements des infrastructures (P1)
- infrastructures adéquates, goût (« *l'fun* »), impression de sécurité, environnement agréable ou pas (indicateurs), sentir ta place au même titre que les autres modes, *confortable, sécuritaire, distances pensées en fonction du piéton*, (P3)
- *continuité* d'un cheminement (piéton), sans entraves d'infrastructures *inadéquates*, désuètes ou mal entretenues, *échelle du piéton* (P3)

L'aménagement de l'environnement peut traduire la place qu'on veut bien donner à l'individu qui l'emprunte, mais le temps imparti à un piéton pour traverser une intersection peut aussi le faire. Ainsi, une professionnelle soulève un point qui dénote d'un conflit entre ce que les instances publiques veulent bien laisser aux aînés piétons et celle qu'ils souhaiteraient avoir. Est-ce que ces deux visions sont réconciliables ?

« [Comment vous décririez (sic) un mauvais environnement de marche ou un environnement de marche qui est désagréable ? Est-ce que c'est l'inverse en termes d'espace ?]

Le temps de traverse ah oui oui ça c'est sûr. Ça c'est une de nos préoccupations qui est donnée ici parce que comme je te dis la population est assez élevée fak souvent les personnes âgées ont l'impression qu'elles n'ont pas le temps suffisant. Par contre moi j'en prends et j'en laisse parce que je me dis la problématique qu'on a par rapport à ces gens-là c'est qu'ils traversent pas au bon moment. Ils traversent et là le temps est déjà écoulé, le temps qu'il leur reste n'est pas suffisant pour terminer leur traverse. Fak là souvent moi je leur dis : « Ben coudonc si vous savez quand il faut traverser, quand le petit bonhomme apparaît, en principe vous devriez avoir le temps suffisant pour traverser ». Souvent on a une problématique à ce niveau-là c'est que nos aînés ou la population en général nous réprimandent ou nous fait la remarque que le temps est pas suffisant, mais finalement en contrepartie nous on se rend compte que les gens n'ont pas respecté la traverse qui est donnée. » P1pr

b) Entrevues de fin de processus :

Aux yeux des professionnels, il semble aussi qu'un piéton aura l'impression qu'un espace lui est réellement dédié s'il se *sent légitime* dans l'environnement. La place dédiée au piéton se

dégage non seulement du sentiment de sécurité qu’entretient un piéton envers son environnement, mais aussi beaucoup de l’ambiance de celui-ci. Il s’agit d’un facteur important qui fait appel à des notions plus complexes et multiples. Ainsi, qu’il soit question de l’échelle du cadre bâti ou d’une « *rue non encadrée* »(P3) qui fait en sorte que le « *piéton [soit et se sente] perdu entre les voitures qui roulent et d’autres [voitures] qui ne roulent pas* » (P3pst), ou encore de l’absence ou la de taille suffisante des trottoirs, de l’entretien qui en est fait (délabrement, saleté), des éléments seuls ou mis en commun qui pourront faire en sorte qu’un individu peut, soit « *ne pas se sentir en sécurité* », ou encore avoir « *l’impression qu’il n’a pas sa place* » (P3). Aussi, la présence de mobilier sur les trottoirs, lorsqu’elle est trop importante, peut également affecter le sentiment d’avoir ou non sa place et donc, l’ambiance qui se dégage de l’environnement ou à tout le moins, la perception qu’en auront les usagers. Le tableau suivant fait l’inventaire des différentes réponses données par les professionnels lors de la question de l’entrevue de fin de processus leur demandant de se prononcer sur ce que constitue un bon et un mauvais environnement de marche, que nous avons regroupées sous le thème « *espace dédié au piéton* » :

Ambiance / Espace dédié au piéton : discours utilisé par les professionnels	
Bon environnement de marche / Environnement de marche agréable	Mauvais environnement de marche / Environnement de marche désagréable
<p>« <i>se sentir en sécurité</i> » P2 « <i>signalisation claire</i> » P3 « (...) <i>avoir des trottoirs suffisamment larges pour équilibrer entre le piéton, la cohabitation entre le piéton et l’automobiliste</i> » P1pst « <i>on veut équilibrer la cohabitation entre l’automobiliste et le piéton.</i> » P1pst « <i>le moins possible d’avoir d’obstacles</i> » P1pst « <i>faut que ça soit bien identifié que c’est partagé</i> » P3 « <i>quand il n’y a pas beaucoup de trafic automobile</i> » P3 « <i>visibilité bonne</i> » [pour les piétons] P3 « <i>pour moi un trottoir ou un lieu de marche en bon état, qui n’est pas tout brisé, c’est quand même super important</i> » P3 « <i>bonne cohabitation avec les autres modes de transport</i> » P3 « (...) <i>que je me sens pas envahi par le véhicule ou le camion qui circule dans la rue</i> » P1</p>	<p>« <i>absence de trottoirs</i> » P3 « <i>trottoir désagrégé</i> » P3 « <i>beaucoup de trafic</i> » P2 « <i>trottoirs étroits</i> » P2 « <i>peu d’espace pour circuler</i> » P1 « <i>trop de mobilier sur le trottoir</i> » P1 « <i>[tu] ne te sens pas en sécurité</i> » P3 « <i>impression que tu n’as pas ta place</i> » P3 « <i>t’as l’air perdu</i> » P3 « <i>pas de priorité piéton [sic]</i> » P3 « <i>pas de signalisation en ta faveur</i> » P3 « <i>ça te donne le goût d’embarquer dans ton char</i> » P1 « <i>bâtiments hyper loins</i> » P3</p>

Tableau 40. Ambiance / Espace dédié au piéton : discours utilisé par les professionnels

En plus de traduire l'ambiance d'un environnement, l'espace conféré au piéton peut aussi être manifeste à travers les comportements des autres usagers de la route :

« Pis c'est eh, c'est pas compliqué c'est parce que y'a des virages à gauche ou à droite dans toutes les directions... »

[Partout... Faque...]

Faque là c'est le piéton qui passe en dernier. Pis dépêche-toi pour passer parce qu'y'a d'autre monde qui attendent... » P1pst

« Pis moi de plus en plus eh, je ... j'adapte mon comportement comme conducteur. Je laisse plus passer eh, les piétons, encore ce matin je l'ai faite eh... une bretelle eh qui me permet de prendre le pont Pie-IX pis y'avait un piéton. Y'en avait pas long à passer là... ben les trois chars en avant y'ont passé en voulant dire : toé, attends ! »

[Hum hum, c'est ça. C'est moi qui a la priorité ici...]

C'est moi qui a la priorité. Mais si tu t'arrêtes tu dis, c'pas ça qu'y dit. La priorité c'est au plus petit tsé... Faque j'ai arrêté, elle m'a salué, faque c'est correct tsé. » P1pst

« Pis y'a d'autres fois j'arrive en jogging, même en ligne droite, pis des fois j'vois un char qui fait juste ralentir un peu, faque je ralenti moi-même pis à un moment donné on est comme - la personne à l'espère que je m'arrête. Mais si je continue à courir elle me rentre dedans. Pis là à un moment donné je fais comme (non verbal). »

[J'suis là !]

Un grand... Pis là la personne est frustrée. J'suis là, pourquoi tu m'as pas vu, je fais des grands... (non verbal) Une fois ça m'est arrivé, mais là là vraiment je fais « aille »...

[Oui oui oui oui... Faque dans le fond c'est la guerre de qui a la priorité sur qui.]

Selon la, selon la, j'pense que selon le code de la sécurité routière moi la minute que je mets le pied sur la chaussé...

[Le piéton engagé a priorité...]

Engagé : tu t'arrêtes ! Pis que je sois d'un bord ou de l'autre ça aucun rapport.

[C'est ça.]

Y'en a qui essayent de se faufiler. Ils veulent pas attendre. » P2pst

Par ailleurs, selon les professionnels, la présence ou non d'infrastructures et de dispositifs dans l'environnement confère ou non une priorité au piéton et peut influencer son sentiment de sécurité et son sentiment de légitimité :

« [O]n traverse l'intersection pas de dispositif de contrôle, est-ce que la personne elle se sent sécuritaire de traverser ? » P2pst

« Oui moi la première chose que j'éliminerais si j'avais à réaménager ça c'est les entrées... eh c'est les eh c'est les trottoirs avec les entrées charretières [...] Moi je rêve du jour où... je sais pas si c'est aux États-Unis ou c'est ailleurs, ou on a les trottoirs tout le temps droits. Pis que là on fait juste un petit caveau dans la rue pour permettre à l'automobiliste de sortir. Et non l'inverse [...] Et non abaisser le trottoir pour permettre à l'auto de rentrer. » P1

Ou encore, en se référant à la largeur des trottoirs ou les obstacles qui peuvent s'y trouver :

« Pis tsé quand je donnais un exemple ... le jeune homme en bas avec qui je travaille- « ouin ben le jour où tu vas avoir à pousser la pousse-pousse de ton bébé pis tu vas avoir ta femme à côté pis tu vas rencontrer quelqu'un, comment vous allez faire pour marcher les 3, 3 de large ? »...

[Hum hum..]

« Ben tu pourras pas ! » ...tsé... » P1

Par ailleurs, il est également mentionné qu'une vision non compartimentée de diverses instances de services publics est souhaitable (ex. : société de transport public et responsable des infrastructures municipales) et que celles-ci devraient être appelées à travailler main dans la main à résoudre des problèmes qui ont une influence sur le sentiment de légitimité qu'a un piéton, citoyen, de ces infrastructures. L'exemple a été donné que la Société de transport de Montréal (STM) soutien ne pas pouvoir agir sur les bouchons de circulation qui causent du retard sur la fréquence des autobus (donnant l'impression à l'utilisateur des services qu'il n'a pas vraiment d'importance). Une concertation avec des ingénieurs en circulation de la Ville de Montréal pourrait par exemple faire en sorte d'identifier les points névralgiques d'un trajet et adopter des mesures préférentielles pour bus à ces endroits. D'autre part, une meilleure communication entre les acteurs privés et publics pourrait aussi être profitable dans le cas de services de transport en commun offerts en pourtour des centres d'achat (lieux de haute fréquentation d'aînés) qui ne tiennent pas compte du dernier 500 mètres qu'ont les piétons à parcourir entre l'arrêt d'autobus et la porte des commerces.

4.1.3.9 Sécurité: professionnels

Synthèse : Professionnels, sécurité comme facteur influençant leur perception de l'environnement	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Thème de la sécurité abordé sous 5 composantes distinctes : <ol style="list-style-type: none"> 1. Éléments ayant trait à ce qui constitue une menace à l'intégrité physique en raison de danger de chutes des aînés; 2. éléments ayant trait à ce qui constitue une menace à l'intégrité physique en cas de danger d'attaques physiques (sûreté physique ou criminalité); 3. éléments ayant trait à ce qui constitue une menace à l'intégrité physique en raison d'accidents de la route; 4. éléments relevant d'une perception ou du sentiment de sécurité (plutôt que d'un danger réel); 5. éléments traitant de sécurité de manière générale ou sous-entendue. - Les trois premières composantes sont abordées de manière plus détaillée et les interventions semblent liées au champ d'expertise des professionnels. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les mêmes 5 composantes sont abordées. Le danger de chutes est la composante la plus abordée; - Sécurité au centre de la nuance entre <i>mauvais</i> environnement de marche et environnement de marche <i>désagréable</i>.

Tableau 41. Synthèse : Professionnels, sécurité comme facteur influençant leur perception de l'environnement

a) Entrevues de début de processus :

La perception qu'entretiennent les professionnels quant à la **sécurité de l'environnement**, notamment lorsqu'ils parlent de la sécurité des aînés, peut se décliner en 5 composantes. La menace à l'intégrité physique d'un individu peut se manifester par les dangers de chutes (1), les dangers de faire face à une attaque personnelle (2) ou de danger d'expérimenter un accident de la route (ou de conflit de circulation potentiel) (3). Ils abordent également la perception ou le sentiment de sécurité que peut avoir un piéton par rapport à son environnement (4). Finalement, la sécurité est aussi abordée de manière sous-entendue par les

professionnels, sans même qu'ils la définissent précisément, la nommant comme un concept très général, voire entendu de tous (5), sans que ce soit nécessairement le cas. Le tableau suivant fait l'inventaire des thèmes abordés et détaille les termes précis utilisés par composante, ou encore met en exergue une citation qui dénote de la préoccupation spécifique à propos de cet aspect de la sécurité.

Sécurité de l'environnement (professionnels PRÉ)	
1) Danger de chutes	<ul style="list-style-type: none"> - politique d'accessibilité universelle P2 - trottoirs non déneigés P1 - bordures de trottoirs P2 - « <i>la chaussée, la peinture on va faire attention pour ne pas que ça soit glissant.</i> » P2 - « <i>[ânés] s'attendent à un meilleur entretien de la chaussée</i> » P1
2) Danger d'attaques (criminalité et sureté personnelle)	<ul style="list-style-type: none"> - « <i>le sentiment de sécurité aussi, y'en a qui me disait l'éclairage, des fois ça peut donner une impression quand ils passent à côté d'un parc qui est sombre, ça donne un sentiment d'insécurité un peu...</i> » P3 - « <i>de ne pas se faire voir c'est ça</i> » P3 - « <i>(...) comme moi l'aspect sécurité, éclairage, je le voyais peut-être pas avant de consulter. J'aurais peut-être pas pensé d'instinct qu'à ce point-là les gens se sentaient insécures (...)</i> »
3) Danger d'accident de la route (circulation)	<ul style="list-style-type: none"> - saillies pour diminuer les distances de traverses P2 - avancées de trottoirs P2 - diminuer le rayon des coins de rues P2 - différents objectifs de sécuriser des intersections dans un plan de transport, tenue de registres P2 - vitesses ou minutages des feux P1-2 - collisions à angle P1 - « <i>on met l'emphase d'abord sur les usagers les plus vulnérables donc le piéton</i> » P2 - « <i>les intersections où il y avait le plus d'accidents avec blessés dans les véhicules.</i> » P2 - « <i>plus grand nombre d'accidents avec blessés piétons</i> » P2 - « <i>plus grand nombre d'accidents avec blessés cyclistes</i> » P2 - « <i>taux d'accidents (le nombre d'accidents divisé par le nombre de véhicules entrants)</i> » P2 - « <i>le but de notre programme est de réduire le nombre de victimes</i> » P2 - « <i>Les efforts qui sont faits pour sensibiliser les vieilles personnes pour comment les feux de circulation fonctionnent. La séquence des bonhommes blancs...</i> » P2 -« <i>C'est ça ! ce que je veux c'est le stop au coin. Quand je leur dis: « Ben non ça sert pas à gérer. Tu veux faire</i>

	<i>diminuer la vitesse ? ok on va mettre d'autre chose pour faire diminuer la vitesse, on va réduire la chaussée, on va mettre des obstacles dans la rue.... » « ah ben là ouin, peut-être, ok » P1pr</i>
4) Perception /sentiment de sécurité d'un piéton	<ul style="list-style-type: none"> - « [O]n il peut y avoir un trottoir le long d'un boulevard, mais si tu as l'impression que vraiment tu es situé juste à côté des voitures qui roulent super vite, ça donne une impression en tout cas que tu n'es pas en sécurité, ça veut pas dire que tu ne l'es pas [...] » P3pr - « le sentiment de sécurité aussi, y'en a qui me disait l'éclairage, des fois ça peut donner une impression quand ils passent à côté d'un parc qui est sombre, ça donne un sentiment d'insécurité un peu... » P3 - « les gens souvent on les approche et on leur pose la question ben ils vont nous dire « ah ben moi cette intersection-là je sens pas que j'ai ma place, j'ai un petit espace sur le trottoir, les autos qui arrivent vite je me sens pas sécurisée de traverser à cette intersection [...] » P1 - « fak souvent les personnes âgées ont l'impression qu'elle n'ont pas le temps suffisant [pour traverser la rue] » P1
5) Sécurité abordée de manière générale ou sous-entendue	<ul style="list-style-type: none"> - « Évidemment dans toutes nos interventions la sécurité du public c'est la première priorité pour le travail des ingénieurs. » P2 - « l'aspect sécurité » P2 - « surtout qui n'est pas sécuritaire » P2

Tableau 42. Sécurité de l'environnement (professionnels PRÉ)

De manière générale, lorsque l'environnement est abordé comme pouvant présenter des risques de **menaces à l'intégrité physique** des individus, les professionnels sont plus précis dans leurs commentaires et cette spécificité semble reliée à leur champ d'expertise respectif (génie civil ou urbanisme). Il est par ailleurs difficile de regrouper dans un tableau la 5e composante comme celle-ci est souvent sous-entendue dans le discours des professionnels. Par exemple, un professionnel peut parler de largeur de trottoir sans préciser s'il fait référence au confort du piéton ou encore de la possibilité d'effectuer un déplacement sécuritaire sans risquer de perdre l'équilibre et de tomber. Nous l'avons alors classé dans « général ».

L'aspect **sûreté personnelle** en raison de la criminalité est très peu présent dans le discours des professionnels. En fait, un seul de nos participants en fait mention. Les professionnels soulèvent que la **perception de sécurité**, quant à elle, peut être en lien avec le temps de traversée d'une intersection, une crainte d'être renversé par une voiture en raison du cadre bâti et en fait sur toutes les composantes de la sécurité.

b) Entrevues de fin de processus :

Le tableau suivant fait l'inventaire des thèmes abordés en deuxième entrevue et détaille les termes précis utilisés par composante, en fonction des cinq mêmes composantes déclinées en début de processus. Les professionnels sont d'ailleurs loquaces quant aux trois premières composantes, particulièrement en ce qui a trait aux dangers de chutes des aînés.

Sécurité de l'environnement (professionnels POST)	
1) Danger de chutes	adhérence aux surfaces P2, entretien des surfaces (trottoirs enneigés, glace) P1-2-3, état des infrastructures (ex. : trottoirs désagrégés) P1-2-3, dénivellations (ex. : entrées charretières P1, différence de niveaux P2), manque d'éclairage empêchant de discerner l'état des infrastructures P3.
2) Danger d'attaques (criminalité et sûreté personnelle)	distance entre les lampadaires pour assurer de voir et être vu en tout temps P3
3) Danger d'accident de la route (circulation)	feux mal orientés P3, minutage de feux de circulation P1
4) Perception /sentiment de sécurité d'un piéton	« « [P]eut-être qu'elle percevait mal un peu le risque »P3, « Mais ça fait que la circulation, quand il y a des conflits auto / piétons c'est là où tu te sens pas bien donc c'est vraiment là qu'il faut intervenir » P3 « Mais tout le monde dit que c'est dangereux.(...) Pis j'ai pas de comptages, j'ai pas de piétons accidentés, j'ai pas la statistique. » P1 « [O]n traverse l'intersection pas de dispositif de contrôle- est-ce que la personne elle se sent sécuritaire de traverser? » P2 « [B]en là, faut quand même se sentir encore une fois en sécurité » P2
5) Sécurité abordée de manière générale ou sous-entendue	« c'est pas protégé » P2, « la sécurité est contre » P2, « ...Si on a un centre d'accueil, si on a un centre d'accueil à côté m'a te dire ayoyoyoye » P2

Tableau 43. Sécurité de l'environnement (professionnels POST)

Finalement, une participante apporte en deuxième entrevue une nuance intéressante entre un « mauvais » environnement de marche et un environnement de marche « désagréable » alors que les deux autres professionnels n'en voyaient pas. La sécurité serait au centre de cette nuance.

« Ben désagréable serait plus eh... Tsé genre : je vais passer pas là, tsé pas super le fun, mais – je sais pas j'ai chaud pis c'est long... tsé ce serait plus au niveau confort, pis mauvais, il est pas bon, ça serait peut-être plus sur des éléments de sécurité. Ouais, de confort, mais tsé genre trottoir désagrégé... que tsé tu peux tomber, ça serait peut-être ça. C'est vraiment... c'est peut-être plus au niveau de la sécurité. Mais je sais pas, ça peut se corriger aussi, quand c'est pas attractif c'est pas... je sais pas, c'est difficile... » P3pst

4.1.3.10 Limitations physiques ou cognitives: professionnels

Synthèse : Professionnels, limitations physiques ou cognitives	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Les limitations physiques influencent l'expérience d'un environnement. - Celles-ci sont, dans les représentations des professionnels : <ul style="list-style-type: none"> - déduites; - projetées; - fruits de connaissances théoriques; - expérimentées (grâce à des outils leur permettant de le faire). - Les limitations physiques peuvent être exacerbées lorsque l'environnement n'est pas adapté; - Les professionnels ont du mal à identifier les besoins spécifiques des aînés et les moyens pour y remédier. Ils sont difficilement reliés l'une à l'autre; - Une <i>Politique d'accessibilité universelle</i> est pour eux un moyen pour aborder les limitations physiques des aînés; - Ces limitations génèrent des attentes spécifiques de la part des aînés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques, les besoins et les aménagements possibles pour répondre aux besoins des aînés ne sont pas reliés systématiquement par les professionnels; - La <i>norme</i> d'accessibilité universelle est présentée comme moyen de répondre aux besoins spécifiques des aînés; - La <i>perception</i> des limitations physiques s'ajoute en 2^e entrevue : <ul style="list-style-type: none"> - Ex. : La marche exploratoire ayant permis aux professionnels de mieux se projeter dans la peau d'un aîné, on constate que les aînés seraient plus exigeants par rapport aux services qui leur sont dus. - La limitation physique est inévitable, qu'elle soit réelle ou perçue.

Tableau 44. Synthèse : Professionnels, limitations physiques ou cognitives

a) Entrevues de début de processus :

Les professionnels ne manquent pas de mentionner l'importance que peuvent engendrer les **limitations physiques ou cognitives** des aînés dans l'expérience que peuvent avoir ceux-ci dans l'environnement. Les limitations attribuées aux aînés mentionnées par les professionnels

sont d'ordre physique et cognitif et sont abordées de front ou de manière diffuse. Voici quelques exemples de termes utilisés et de descriptions qu'effectuent les professionnels:

- « *des fois je regarde les gens, leur condition, ok, eux autres ça doit pas être facile* » P3
- « *lenteur* » (P1), « *pas plus lent* » (P2)
- « *capacités physiques moindres* » (P1)
- « [ils sont] *moins solides sur leurs jambes* » (P1)
- difficultés d'équilibre (P1-2), d'appréciation des distances (P2), à estimer leurs capacités et le temps de réaction (P2), à prendre de bonnes décisions en fonction de leurs capacités (physiques et cognitives) (P2)
- difficulté de compréhension et/ou d'interprétation de la signalisation (P2)

Les professionnels ont pu avoir accès ou estimer ces limitations soit par leur capacité à se projeter dans les souliers d'un aîné, suite à une expérience visant à les rendre conscients des obstacles présents dans l'environnement urbain de marche, en raison d'une consultation effectuée auprès de la population ou en fonction de connaissances théoriques qu'ils détiennent.

En fait, un professionnel nous mentionne que selon lui, la mobilité des aînés va être influencée d'une part par leurs capacités et/ou limitations physiques, mais aussi de la « *facilité du parcours* », soit de l'interaction entre ces deux facteurs (P2). En fait, les obstacles situés dans l'environnement contribueraient à souligner les difficultés des aînés :

"S'il y a des obstacles, ça va souligner les difficultés. Donc s'il n'y a pas d'obstacles, il ne sentira pas... il ne sera pas pénalisé." » P2pr

Néanmoins, les besoins soulevés et moyens comme outil d'aménagement pour y répondre restent limités, à tout le moins lorsqu'on demande aux professionnels d'identifier ce qu'ils peuvent mettre en place concrètement pour aider l'aîné à avoir une relation plus harmonieuse avec son environnement de marche. Ils mentionnent pouvoir penser à l'aménagement des « *bancs et lieux où tu peux t'asseoir sur ton trajet* » (P3), prévoir de l' « *ombrage* » (P3), aménager des saillies de trottoirs pour réduire le temps de traversée de la chaussée (P1), penser en terme d'accessibilité universelle (P2) ou s'en remettent à l'augmentation des temps de

traverse aux feux piétons (P2). Comme mentionné précédemment, la politique d'accessibilité universelle est la principale mesure présentée pour pallier aux besoins des aînés.

Enfin, les professionnels ne manquent pas de souligner que ces limitations génèrent des attentes particulières de la part des aînés, soit par exemple que la chaussée soit mieux dégagée.

b) Entrevues de fin de processus :

En deuxième entrevue de la même manière que lors de la première, plusieurs **besoins** spécifiques découlent de ce qui a pu être identifié comme **caractérisant** les aînés par les professionnels. Par ailleurs, les professionnels ont identifié différentes manières pour **pallier à ces besoins** spécifiques à travers aménagement de l'environnement, sans que ceux-ci soient reliés (certains oui, d'autres non), laissant certains besoins sans réponses ou avec une absence de mesure concrète pour y répondre. Le tableau suivant présente ce qui a été soulevé. Il est à noter que les réponses ont été colligées pour analyse, mais que les professionnels n'ont pas été encouragés à faire l'exercice de relier eux-mêmes « caractéristique- besoin- aménagements possible ». Un de nos participants semblait par ailleurs avoir du mal à faire la différence et les préférences et les besoins des aînés.

Limitations physiques – besoins sous-jacents et aménagements possibles (professionnels POST)		
Caractéristiques	Besoins	Aménagements possibles
« manque d'équilibre » (P2)		« bordures pas trop élevées » (P2)
« pas le pied solide » (P2)		« bordures pas trop élevées » (P2)
« regardent par terre » (P2)		
« capacités physiques diminuées » (P2)		- « bordures pas trop élevées » (P2) - « phases exclusives de feux » [de circulation] (P2)
choisissent leurs trajets (P2)		
recherche d'un environnement prévisible (P2)		
recherche d'un environnement adapté à leurs besoins « si on veut qu'ils fonctionnent en société » (P1)		- adapter l'environnement à leurs besoins (P1) - entrées charretières à bannir (faire un caveau pour

		l'automobile et laisser le piéton à la même hauteur) (P1)
recherche d'un environnement adapté à leurs capacités (P2)		« bordures pas trop élevées » (P2)
« font des arrêts fréquents pour prendre une pause » (P3)		« mettre des bancs » (P1) Bancs (P1)
	Pauses « pipi » fréquentes (P3)	Tenter de donner accès à des toilettes publiques (P3)
pas capables d'apprécier les distances et le temps de traverse (P2)		« phases exclusives de feux » [de circulation] (P2)
« pas capables de monter le pied un peu pour entrer dans le bus » (P2)		« bordures pas trop élevées » (P2)

Tableau 45. Limitations physiques – besoins sous-jacents et aménagements possibles (professionnels POST)

La politique d'accessibilité universelle ainsi que les procédures de travail associées sont mentionnées comme des mesures générales qui pourront pallier aux limitations des aînés.

Enfin, le thème des limitations physiques regroupe aussi différentes réflexions émises par les professionnels quant à l'aspect psychologique inhérent aux capacités physiques, soit aux perceptions qui y sont liées. Un de nos participants nous mentionne l'importance qu'a pu avoir la marche exploratoire pour lui permettre de se mettre « dans la peau des aînés » et ainsi constater la quantité impressionnante d'obstacles qui se retrouvent sur leur route. On attribue aussi à leur âge et à la fatigue qui en découle (lien fait par un participant) le fait d'être plus exigeants quant aux services qu'ils souhaitent obtenir (ex. : plus grande fréquence des autobus, meilleur déneigement des trottoirs) :

« Mais sauf que, on dirait qu'y pensent que parce qu'ils sont des aînés, ils exigent plus.

[Hum hum..]

Dû peut-être à leur fatigue ou je sais pas quoi. » P1pst

La limitation physique arbore l'image de quelque chose qu'on rencontre sur son « cheminement de vie » :

« [T]ant qu'y'a pas vécu d'obstacles, physiques ou psychologiques, eh je pense que, y'a rien qui va le freiner. Faque le jour où ça va y arriver il va peut-être dire « ah oui là je le sais qu'il faut faire attention quand on sort... » P1pst

...mais qui est aussi en lien avec la volonté des aînés à rester actifs:

« Et ce que je m'aperçois c'est qu'effectivement physiquement, comme M. X, quand ils sont capables, ils vont se déplacer. Mais, le jour où ils vont devenir eh... ça deviendra plus un intérêt de marcher, c'est là peut-être que ça va, que leurs limites vont comme...

[Hum hum...]

Tsé quand ils voudront plus se déplacer... ils vont devenir ennuyeux, ou l'ennui va va les prendre, c'est peut-être là qui...

[Attends un peu, là tu dis : Tant que les ... c'est, tu dis, c'est qu'il va [y] avoir quelque chose qui va se passer au niveau de leur volonté ?

Oui ! J pense que c'est un peu leur volonté pis leurs capacités physiques qui vont...

[Ok...]

...qui vont les limiter. »

Suivant cette logique, la limitation physique est fruit du hasard, mais le libre arbitre fait en sorte qu'on doive adapter l'environnement pour ceux qui décident de rester actif. Limitation physique ou pas.

On constate ainsi que les mesures proposées peuvent être appropriées, mais qu'elles sont néanmoins limitées et mériteraient d'être bonifiées, encore plus lorsque les constats sont généraux comme par exemple des « *capacités physiques diminuées* » ou la recherche d'environnements adaptés à leurs capacités. Les constats des professionnels semblent tout de même justes, mais il apparaît que différentes mesures concrètes pourraient leur permettre de parfaire leur coffre à outils pour répondre aux besoins de cette clientèle.

En fait, les professionnels avec qui nous avons travaillé ont des référents différents (et ressources) lorsqu'il est question de penser aménagements ou planification de manière spécifique pour les aînés. Ainsi, on s'aperçoit qu'en plus, leurs référents ne sont pas spécialisés pour traiter des besoins spécifiques des aînés. Bien qu'on ne décèle aucune mauvaise foi et un professionnalisme indéniable de la part des participants avec qui nous avons travaillé, ces référents peuvent toutefois faire en sorte que des besoins qui sont propres aux aînés passent sous silence sans même être abordés. Un des professionnels avec qui nous

avons travaillé fait appel aux services de l’Institut Nazareth et Louis Braille²³ (qui se dit elle-même représenter les aînés lorsqu’ils sensibilisent les professionnels de la Ville de Montréal) alors qu’un autre professionnel prend comme prémisse d’avoir en tête les enfants en contact avec l’environnement et donc, dans les deux cas, de prévoir pour des clientèles limitées, se disant alors certain de pouvoir répondre aux besoins des clientèles moins vulnérables. La prémisse est la suivante : si un aveugle ou un enfant s’accommodent de cet aménagement/ environnement, les personnes moins handicapées se l’approprièrent facilement. Or, chaque clientèle ayant ses spécificités, il est dangereux de passer sous silence des obstacles propres et uniques aux aînés. La mobilité réduite constitue un référent commun, mais il est non spécifique. L’accès à des toilettes publiques est une bonne démonstration de limitation qui n’est pas partagée avec les aveugles, mais qui pourrait plutôt l’être avec des femmes enceintes par exemple. Le regroupement de clientèles avec des besoins spécifiques en mobilité peut être pratique, mais elle peut aussi mener à des oublis regrettables.

4.1.3.11 *Activité physique, de loisir ou activité sociale: professionnels*

Synthèse : Professionnels, activité physique, de loisir ou activité sociale	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - Selon les professionnels, l’environnement permet d’accéder à une activité de loisir <i>ou</i> est un vecteur de déplacement pour pourvoir à ses besoins; - Les aînés sont plus conscients de leur environnement que la population « active ». 	<ul style="list-style-type: none"> - La marche vue comme une activité de loisir permettant de socialiser; - La marche vue comme une activité sportive facilement accessible et permettant de rester en santé; - Un arbitrage peut s’effectuer entre l’agrément d’un environnement et la volonté d’atteindre un objectif quantifié lors d’une activité sportive. (Les aînés font des compromis surprenants).

Tableau 46. Synthèse : Professionnels, activité physique, de loisir ou activité sociale

a) Entrevues de début de processus :

²³ Ayant pour mission de « développer l’autonomie et à favoriser la pleine participation sociale de la personne ayant une déficience visuelle. » <http://www.inlb.qc.ca/a-propos-de-nous/mission-et-valeurs/> consulté le 30 mai 2017

Pour les professionnels, l'environnement est surtout vu comme un *vecteur* de déplacement de l'aîné et donc comme un *support* leur permettant de se rendre à une activité de loisir ou sinon, une manière de pourvoir à leurs besoins (en résumé, la marche constitue davantage pour eux un moyen de se déplacer d'un point A à un point B).

« [Quels sont selon vous de manière générale les facteurs qui contribuent à la mobilité des aînés ?]

Ben c'est souvent des fois les activités. Ils sont appelés à se déplacer dans des activités, ou des conférences ou des spectacles. C'est sûr qu'ils ont aussi à se déplacer pour s'alimenter donc ils ont les mêmes besoins que les travailleurs. Ils vont se déplacer dans différents modes. » P1pr

On constate en fait que lorsque les professionnels sont questionnés par rapport à leur propre expérience de marcheur, ils décrivent celle-ci comme principalement utilitaire plus que d'agrément donc pour faire leurs courses « *faire des commissions* », pour se rendre au travail « *se déplacer* » ou occasionnellement en voyage pour profiter des lieux qu'ils explorent ou comme activité sportive en montagne « *marcher pour marcher* » ou « *des randos* », différence qu'ils dressent clairement. Il est ainsi fort probable que leur vision de l'environnement influence celle qu'ils ont de la marche des aînés.

Une participante tente de dresser une différence entre l'expérience du piéton aîné à celle des piétons travailleurs ou des piétons plus jeunes. Elle décrit les aînés comme plus conscients de leur environnement :

« Ben peut-être parce que justement ils ont le temps. Souvent nous autres quand on travaille on va du point A au point B, on prend le mode de transport qui est le plus rapide, on prend pas toujours le temps. Quoique, il doit y avoir des gens qui se déplacent à pied aussi qui travaillent et qui sont conscients... » P1pr

Seulement une professionnelle interrogée porte attention à l'accessibilité à des espaces agréables, toutefois il est question de déplacement plutôt que d'une activité en soi :

« [Quels-sont [...] les facteurs qui vont contribuer à [...] [la] mobilité [des aînés] en général [...] ?]

[...] C'est peut-être d'avoir accès à des espaces agréables, tsé s'ils savent qu'il y a un parc ou des sentiers aménagés intéressants, j'imagine que ça va les motiver à se déplacer à pied. » P3pr

b) Entrevues de fin de processus :

On note que lors de la 2^e entrevue, les professionnels ont intégré à leurs discours une composante importante de la marche comme étant une **activité de loisir** permettant aux aînés de **socialiser**. Ils semblent ainsi avoir pris conscience que la marche, mais aussi que l'environnement peuvent favoriser cette *sociabilisation* (P3) et ces *échanges sociaux* (P2), considérant cette possibilité de *croiser d'autres personnes* (P2) comme une constituante d'un bon environnement de marche.

Par ailleurs, la marche en tant que vecteur d'activité de loisir ou d'activité **sportive** est relatée comme une activité facilement accessible aux aînés, leur permettant de rester actifs longtemps. Elle est aussi considérée comme une activité plaisante constituant une très bonne manière de rester en santé. Par ailleurs, l'activité de marche est dépendante de volonté pour l'aîné, pouvant devenir le déterminant d'une limitation physique (la volonté de marcher ou de rester actif primant sur les limitations physiques ou la non-activité serait le « début de la fin »). Il est aussi apparu surprenant à un de nos participants qu'un arbitrage s'effectuait entre le choix d'un environnement en marche agréable sur un certain segment du trajet par rapport à atteindre un objectif sportif personnel en empruntant un autre segment. Rendant même le professionnel perplexe par rapport à ce choix:

« Ben quand la dame elle disait que des fois elle marchait sur Taschereau parce que c'était plus eh...c'était peut-être plus direct ? Je sais pas je ne me souviens plus pourquoi elle passait par là... mais j'étais comme, voyons dont y'a des rues plus le fun que ça... Ben ça fait réaliser que les autres rues n'étaient peut-être pas si intéressantes que ça non plus. Donc, y'a quand même des gens qui vont prendre des marches sur Taschereau (rire)...

[Faque ça c'est suprenant !]

Ça ça m'a surpris. Ehm, sinon...

[Ce qu'elle disait c'est que ça faisait son 5 km en fait...]

Oui, c'est ça !

[Mais c'était surprenant quand même c'est ça...]

Oui. Y faut quand même qu'il soit l'fun ton 5 km faque je sais pas... Je trouvais ça très drôle, mais bon. » P3pst

4.1.3.12 Esthétisme & végétation: professionnels

Synthèse : Professionnels, esthétisme & verdure	
Entrevue de début de processus	Entrevue de fin de processus
<ul style="list-style-type: none"> - La végétation est abordée comme constituante de l'agrément de l'environnement et traitée de manière multifactorielle; - L'esthétisme est traité de manière multifactorielle. 	<ul style="list-style-type: none"> - Discours constant par rapport à la première entrevue. - L'esthétisme et la végétation (souvent reliés), sont deux thèmes abordés de manière plus systématique en deuxième entrevue, même si ces thèmes restent très négligeables dans l'ensemble du discours des professionnels.

Tableau 47. Synthèse : Professionnels, esthétique & verdure

a) Entrevues de début de processus :

Tel qu'abordé lors du thème de l'agrément de l'environnement, les professionnels relient la **verdure** au caractère agréable d'un environnement sans aborder la végétation comme un thème en soi. Par ailleurs, celle-ci est traitée de manière multifactorielle, jumelée par exemple à la quantité de bruit d'un environnement ou à sa température.

De la même manière, **l'esthétisme** est traité à l'intérieur d'un cadre multifactoriel, comme un des aspects parmi d'autres. On parle alors d'embellissement d'un milieu, et non en caractérisant un environnement de beau ou laid. L'aspect subjectif de l'esthétisme semble être dépouillé du discours des professionnels.

b) Entrevues de fin de processus

Tout comme en première entrevue, tous les mots qui sont voisins à « **végétation** » sont reliés à l'agrément d'un espace.

*« Parce que la marche pour moi ça revient à dire avoir une **qualité de vie** ou que ce soit **agréable**. Que **t'entendes** des oiseaux, que tu **respire** des fleurs, que t'aille de la **végétation**, des **trottoirs larges**, que je me sens **pas envahi par le véhicule** ou le camion qui circule dans la rue ... » P1pst*

Comme présenté précédemment, c'est dans une proportion très minime du discours des professionnels qu'on peut retrouver la notion **d'esthétisme**. Il semble que ce soit la végétation

qui, en grande partie, confère la **beauté** (« *bel environnement* », « *environnement attrayant* ») à l'environnement.

« Évidemment un bon environnement de marche va te te te... tu vas être attiré à vouloir marcher là évidemment. Pis pourquoi que t'as le goût d'aller marcher là... eh... un bel environnement de marche. Comme eh... ben là, faut quand même se sentir encore une fois en sécurité, mais y'a plusieurs choses qui peuvent être regroupées l'a dedans : y'a le plaisir, l'élément de plaisir, pourquoi y'a du plaisir parce qu'il y a la présence d'un couvert végétal... » P2pst

L'esthétisme de l'environnement est par ailleurs abordé comme le constituant d'une vision multifactorielle de l'environnement, de la même manière qu'il a été abordé en première entrevue. L'esthétisme et la végétation sont toutefois abordés de manière plus systématique à même cette vision multifactorielle lors de la deuxième entrevue.

4.2 Comparaison de perception de l'environnement entre les trois groupes

En raison de notre hypothèse de départ considérant les aînés comme les « experts » de leur propre expérience, il serait souhaitable de tenter de déterminer si les perceptions des aînés ont été saisies par les deux autres groupes, en cours de processus, et d'essayer de déceler si des éléments du discours de ceux-ci se retrouvent dans le discours des autres participants. Nous avons donc d'abord passé au peigne fin le discours des aînés, ensuite celui des étudiants futurs professionnels et enfin celui des professionnels. La perception des aînés s'avère donc être notre cadre de référence thématique. Toutefois, en cours d'analyse, il s'est avéré clair que les professionnels et les futurs professionnels ont des visions qui leur sont propres et il est par ailleurs intéressant de le soulever. Le tableau de la page suivante se veut un résumé des thèmes récurrents chez les trois groupes. Les thèmes qui s'avèrent divergents s'en dégagent également. Il est par ailleurs possible de formuler des hypothèses sur le lien possible entre des thèmes abordés par les futurs professionnels et ceux abordés par les professionnels.

Un rapide coup d'œil au tableau (48, p. 164) met en évidence que la majorité des thèmes abordés le sont par tous les groupes. Toutefois, c'est l'importance relative accordée aux thèmes qui se révèle être la principale différence entre les trois groupes. Les comparaisons que nous vous présentons ici ont été effectuées à l'aide des tableaux synthèses de chaque thème

qui révèlent les divergences émanant de la teneur des propos des participants. L'idée ici n'est pas de répéter ce qui se trouve déjà dans ces tableaux, mais plutôt de soulever les divergences d'approche d'un même thème.

Comparatif aînés, étudiants, professionnels quant à leur perception de l'environnement		
AÎNÉS	ÉTUDIANTS	PROFESSIONNELS
Sécurité (chutes, circulation, criminalité)	Sécurité (chutes, circulation)	Sécurité (chutes, circulation, criminalité)
Limitations physiques	Limitations physiques	Limitations physiques et cognitives
Ambiance	Ambiance, agréabilité	Ambiance, agréabilité
		<ul style="list-style-type: none"> • Facilité • Lisibilité • Accessibilité
	Proximité	• Proximité, mixité, densité
Espace piéton	Espace piéton	Espace piéton
Esthétisme , végétation, propreté	Verdure, propreté, esthétique	Esthétisme, végétation
Activité de loisir, sportive ou sociale	Activité de loisir, sportive ou sociale	Activité de loisir, sportive ou sociale
Familiarité , sentiment d'appartenance		Vision normée
	Vision d'ensemble	Vision multifactorielle

Tableau 48. Comparatif aînés, étudiants, professionnels quant à leur perception de l'environnement

4.2.1 La sécurité de l'environnement

Les trois groupes abordent la sécurité sous trois angles, soit le danger de chutes, le danger d'accident de circulation et le danger relié à la criminalité, dans des proportions très

différentes. Par exemple les aînés, particulièrement les femmes, accordent une grande importance aux dangers liés à la criminalité et ces dangers semblent être sous-estimés par les deux autres groupes. Pour les étudiants et les professionnels, un environnement peut être « bon » (sécuritaire, protégé), sans pour autant être agréable. Les professionnels sont plus préoccupés par le danger de chutes et abordent quant à eux la notion de *perception* du sentiment de sécurité ou la sécurité perçue, qui vient en quelque sorte remettre en question de vécu de l'aîné. En fait, un aîné peut ne pas se sentir en sécurité alors que, de facto (selon les normes des professionnels), il l'est (lorsqu'il est par exemple question du temps de traverses piétonnes).

4.2.2 Les limitations physiques ou cognitives affectant la perception de l'environnement

Sans surprises, ce sont les aînés qui abordent le plus ce thème. Ils font d'ailleurs mention de multiples adaptations de comportements qu'ils doivent faire pour considérer celles-ci et, advenant une limitation plus importante comme une blessure, des coûts sociaux et psychologiques qu'elles peuvent entraîner. Les étudiants et les professionnels s'y montrent sensibles et le deviendront de plus en plus en cours de processus, bien qu'ils ne semblent pas en saisir toute l'ampleur. Ils ont en fait été agréablement surpris des capacités physiques des aînés avec qui ils ont été jumelés. Leur image de la personne âgée « type » a été ébranlée en raison de l'état de santé et du niveau d'activité des aînés avec qui nous avons travaillé. Ainsi les étudiants se demandent s'ils peuvent généraliser ou non l'expérience qu'ils ont eue. Il est par ailleurs intéressant de constater qu'il y a divergence d'opinions entre les aînés rencontrés sur *qui* devrait, de la société ou de l'individu, adapter l'environnement (ou son comportement) en raison de limitations physiques plus importantes. Les étudiants se questionnent également à cet égard tandis que les professionnels ont l'impression que les aînés sont très exigeants et prompts à demander des adaptations. La poursuite du dialogue est donc souhaitable.

4.2.3 L'ambiance et l'agréabilité de l'environnement

La notion d'ambiance et d'agréabilité est dans l'ensemble définie de manière semblable par les trois groupes interviewés. Celles-ci sont déterminées par une multitude de facteurs et ces composantes peuvent rendre un lieu agréable ou encore hostile. De manière constante, ils mentionnent tous la végétation, le confort ainsi que l'activité d'un lieu comme composantes clés de l'ambiance. Les aînés sont particulièrement sensibles à ce qui stimule

leurs sens (odeurs, bruits, esthétique) ainsi qu'à l'activité d'un environnement (de manière positive ou négative). Les étudiants insistent sur le plaisir généré par l'environnement, la place consacrée au piéton et intègrent en deuxième entrevue le discours des aînés qui laisse une place prépondérante aux sens. Les professionnels mentionnent l'importance de la sécurité de l'environnement pour déterminer l'ambiance, et ajoutent aussi la facilité à emprunter cet environnement, thème soulevé brièvement par les étudiants, mais non par les aînés.

4.2.4 La facilité, la lisibilité et l'accessibilité de l'environnement

Ces trois thèmes ont été abordés et décrits uniquement par les professionnels (les étudiants abordent la notion de facilité à même la notion d'ambiance). Il n'est donc pas possible d'en faire une comparaison, mais intéressant de soulever la différence de niveau d'analyse des professionnels. Il est rassurant de constater que les professionnels s'attardent à la lisibilité d'un environnement, particulièrement pour les aînés qui font face à des limitations physiques. Il aurait été souhaitable que cette préoccupation soit transmise aux étudiants. Quant à l'accessibilité, elle est sous-jacente aux enjeux de limitations physiques des aînés et il aurait donc aussi été souhaitable que tous les étudiants y soient plus sensibles. Il est toutefois intéressant de constater que l'accessibilité n'est pas la principale préoccupation des aînés. Toutefois, même s'ils ne la nomment pas comme telle, la majorité des enjeux de sécurité auxquels ils font face sont, au fond, aussi des enjeux d'accessibilité à *l'environnement* de manière générale et donc, la clé de leur niveau d'activité.

4.2.5 La proximité, la mixité et la densité de l'environnement

Les professionnels et les étudiants sont les seuls à avoir abordé la notion de proximité, alors qu'elle est implicite aux trajets choisis et parcourus régulièrement par les aînés. Sans être décrite et expliquée, elle est mentionnée par les deux groupes comme positive pour favoriser la marche des aînés.

4.2.6 L'espace piéton

Les trois groupes interviewés s'entendent pour dire que le piéton a toute sa légitimité dans l'espace et que celle-ci peut se traduire dans différents éléments de l'environnement (ex. : taille et présence d'infrastructures, cadre bâti, etc.) Actuellement au Québec, selon nos participants, il n'y aurait pas d'équilibre entre les usagers de l'environnement qui permettrait

au piéton d'avoir une place reconnue comme légitime. Les futurs professionnels soulignent l'importance de réduire la place des modes motorisés pour faire en sorte de pouvoir rétablir cet équilibre, la discrimination positive ne suffisant pas. Les aînés soulignent que les comportements des autres individus partageant la route peuvent aussi traduire l'espace réellement disponible pour le piéton. Tous les groupes s'entendent pour dire que l'ambiance d'un environnement est affectée par la place qui est dédiée au piéton. Les professionnels insistent sur le fait que la sécurité de l'environnement peut aussi influencer la perception qu'a un piéton d'avoir sa place ou non.

4.2.7 L'esthétisme, la végétation et la propreté de l'environnement

L'esthétisme, la beauté d'un environnement, est important pour les aînés, mais semble l'être beaucoup moins pour les futurs professionnels et les professionnels, bien qu'ils s'y montrent plus sensibles lors de l'entrevue de fin de processus. En effet, les aînés ne se gênent pas pour porter un jugement sur l'environnement alors que les professionnels traitent l'esthétisme de manière multifactorielle, en parlant par exemple « d'embellissement » de manière générale, sans critères précis. La végétation y est toutefois liée systématiquement, tout comme pour les futurs professionnels. La propreté est un thème abordé par les aînés de manière non équivoque qui est cependant totalement absent du discours des étudiants et des professionnels.

4.2.8 L'environnement envisagé comme moyen pour faire une activité de loisir, une activité sportive ou une activité sociale

La marche constitue, pour les aînés, une activité en soi. Celle-ci leur permet d'effectuer des courses, de socialiser, mais aussi de se garder en bonne forme physique. Les étudiants sous-estimaient, lors de l'entrevue de départ, la dimension sociale de la marche des aînés, chose qui se corrige en cours de processus. Par ailleurs, ils sous-estimaient également l'importance que revêt l'objectif de marcher pour garder la forme. En cours de processus, les étudiants et les professionnels s'aperçoivent aussi que la perception de l'environnement qu'a l'aîné est influencée par les raisons qui le motivent à marcher, mais aussi par son rapport au temps. Même si un aîné peut avoir un lieu de destination commun à une personne de la population active, le fait que le premier ne fréquente pas les lieux au même moment de la journée, mais aussi qu'il ne soit pas pris dans une chaîne de déplacement où le temps est

compté influence ses perceptions, le rendant par exemple plus sensible aux détails, mais aussi aux gens qu'il rencontre sur sa route.

4.2.9 La familiarité et le sentiment d'appartenance à l'environnement

Justement, cette attention aux détails qu'a l'aîné lui permet de devenir très familier de son environnement, de continuer de le découvrir dans ces infimes changements et éventuellement de développer un sentiment d'appartenance à celui-ci. Les aînés affichent leurs préférences par les endroits qu'ils fréquentent (ou évitent). Les étudiants et professionnels passent totalement sous silence la dimension de familiarité à un environnement lors de la première entrevue. Un seul étudiant s'y montre sensible, alors qu'il parle de son propre environnement. Lors de la deuxième entrevue, les professionnels semblent plutôt voir la familiarité qu'ont les aînés pour leur environnement comme négative, amenant ceux-ci à être résistants aux changements plutôt que de voir justement qu'il s'agit du lien personnel qu'ils entretiennent avec leur environnement, qui influencera nécessairement leur propension à sortir de leur domicile et à marcher. Éventuellement, une telle connaissance de l'environnement constitue une ressource pour un professionnel qui cherche à en savoir plus sur un lieu et une problématique précise. Pour leur part, les futurs professionnels ne font pas référence directement à la familiarité des lieux qu'ont les aînés, mais les propos qu'ils tiennent font état qu'ils s'y sont montrés à l'écoute. Toutefois, comme ils ne l'ont pas nommée comme étant de la « familiarité » à des lieux et donc comme un aspect à considérer en soi, il n'est pas évident qu'ils pourront la considérer comme importante dans des situations semblables dans leur pratique professionnelle.

4.9.10 La vision d'ensemble, et/ou la vision multifactorielle d'un environnement

Comme la vision d'ensemble qui pourrait aussi être qualifiée de « globale » ou encore de « superficielle », sans connotation négative, est une composante de la perception de l'environnement qu'entretiennent les futurs professionnels, il n'est pas pertinent de la comparer avec les autres groupes. On peut toutefois supposer que cette vision d'ensemble est à l'origine de ce qui leur permettra d'envisager l'environnement de manière « multifactorielle » en tant que professionnels aguerris. Par ailleurs, la vision multifactorielle des professionnels s'illustre elle-même lorsqu'on examine par exemple la complexité de leur discours lorsqu'il est question d'ambiance, de facilité, de lisibilité, de mixité et d'accessibilité, ce qui ne se

retrouve pas chez les deux autres groupes de participants. Ceux-ci font référence à des concepts que les aînés ne connaissent pas, mais auxquels les étudiants ont accès. Il aurait été intéressant que plus d'échanges s'effectuent entre les participants pour voir *si et de quelle manière* ces concepts auraient pu être partagés entre ces deux groupes.

4.2.11 La vision normée et/ou les critères techniques permettant d'appréhender l'environnement

Par ailleurs, il est intéressant de constater qu'on peut voir poindre à l'horizon la vision dite « normée » propre aux professionnels dans le discours des étudiants. Prenant plutôt forme de connaissances acquises et répétées comme étant de « bonnes pratiques » ou de propos qui se sont avérés plus techniques, on s'aperçoit qu'ils n'ont toutefois pas été confrontés à l'opérationnalisation sur le terrain dans un cadre normatif ou organisationnel strict. Il est à noter que la part importante de « normes » qui nous ont été présentées par les professionnels relève d'aspects techniques visant à sécuriser l'environnement. D'autre part, il est probable que la véritable « spécialisation » de l'aîné se trouve en fait dans la familiarité qu'ils ont de l'environnement grâce à leurs connaissances très détaillées et sociales de celui-ci.

Chapitre 5. DISCUSSION ENTOURANT LA QUESTION DE RECHERCHE : L'INFLUENCE RÉCIPROQUE DU PROCESSUS UTILISÉ SUR LA PERCEPTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ainsi, **quel est donc l'impact d'utiliser un processus de design participatif pour repenser l'environnement d'aînés ?** Cette dernière section s'attarde à en discuter et à en tirer des conclusions. Nous vous présentons tout d'abord une synthèse des principaux résultats empiriques nous permettant d'y répondre, abordant premièrement la notion de valeur ajoutée et revenant ensuite sur les résultats issus de notre analyse des perceptions d'environnement des trois types de participants à notre étude. Ensuite, nous nous servons du cadre théorique abordé en première partie du mémoire afin de porter une nouvelle lecture sur les résultats que nous avons obtenus. Troisièmement, nous abordons la valeur ajoutée méthodologique de notre processus, sans oublier de mentionner les résistances que nous avons rencontrées durant notre exercice, ainsi que les limites que nous pouvons identifier. Finalement, nous vous présentons quelques recommandations pouvant être appliquées directement à la discipline de l'aménagement et aux politiques de santé publique, que nous pouvons formuler grâce à divers constats tirés de cette discussion.

5.1 Retour sur les résultats empiriques : réflexions sur les données obtenues

5.1.1. L'impact du processus : la « co-crédation de valeur » ou la valeur ajoutée

En plus d'observer un changement de perception de l'environnement de la part de tous les participants, comme nous l'avons détaillé et illustré dans notre chapitre précédent, nous avons constaté que les entretiens que nous avons menés se sont avérés particulièrement riches en informations de toutes sortes. Notons ici que cette information prenait le plus souvent la forme d'idées, de réflexions ou d'émotions dévoilées à l'interviewer. C'est à même cet amalgame que nous croyons être en mesure de palper tout l'impact de notre exercice, en choisissant de qualifier ou non les différentes informations recueillies de « valeur ajoutée », tel que défini dans notre cadre conceptuel.

Ainsi, à la lecture de nos verbatim, nous avons regroupé la nature des informations que nous avons recueillies en huit catégories distinctes:

- 1- Le thème des « aînés »;

- 2- La marche;
- 3- Le participant lui-même, ses acolytes du projet, ses collègues de travail, ses proches, etc. (« **soi** » & « **l'autre** »);
- 4- La discipline du design participatif ou de la participation des citoyens;
- 5- La discipline de l'aménagement;
- 6- Les outils de travail pour agir sur l'environnement (**leviers d'interventions et freins**);
- 7- Le projet en lui-même (**le processus et le projet auquel ils participent**);
- 8- L'environnement (**déjà traité et explicité dans la section « Analyse des résultats » et synthétisé dans le prochain point**).

La *valeur ajoutée* se retrouve dans ces huit sphères, mais également à partir de constats que nous avons pu tirer suite aux interactions que nous avons eues avec les participants tout au long du processus. Tout comme pour la perception de l'environnement, nous avons également cherché à saisir *l'évolution* du discours en cours de processus et par rapport aux contacts des participants entre eux lors des différentes rencontres et des ateliers. À titre d'exemple, nous considérons que les résultats issus de l'analyse des perceptions de l'environnement de nos participants et la démonstration qu'il y a eu changement de celles-ci constituent une valeur ajoutée du processus (section 3.1 et 3.2 du chapitre 3). Cette valeur ajoutée s'opère également par rapport à un processus de réaménagement d'un environnement de marche qu'en comparaison à un processus de consultation publique formalisé. C'est entre autres la manière dont on a pu détailler la perception de l'environnement lors de notre analyse qui démontre une valeur ajoutée notable, dans la mesure où il nous a permis d'accéder à de l'information difficilement accessible autrement.

Les prochaines parties de cette discussion permettent donc de répondre au deuxième objectif que nous nous étions fixé, soit de qualifier l'impact de l'utilisation d'un processus de design participatif dans le réaménagement d'un environnement de marche d'un aîné. Cette qualification sera effectuée, notamment, grâce au cadre de référence que nous fournit Elisabeth Sanders lorsqu'elle traite de co-création de valeur (figure 5, Chapitre 1). Notons que les éléments qui seront discutés sont tirés autant des données analysées à propos de la

perception de l'environnement des participants (Chapitre 4 : Analyse et résultats) que celles issues des sept autres catégories présentées plus haut.

L'ensemble de notre analyse nous permet d'avancer que de manière générale, de par le moment que nous avons choisi pour effectuer notre processus de design (pré-design et « *fuzzy front end* » (figure 5, Chapitre 1)), mais également en raison de nos intentions de départ (ex. : création d'une expérience positive pour le marcheur, personnalisation du trajet, durabilité des aménagements, amélioration de la qualité de vie des aînés), nous avons atteint un niveau de co-création de valeur se situant au niveau de l'amélioration de l'utilisation ou de l'expérience (du marcheur) et, en fonction des interventions, au niveau sociétal. La section 5.2.3 vous renseignera davantage à ce sujet. Voyons donc maintenant comment s'articule cette « valeur ajoutée » au niveau de la perception de l'environnement.

5.1.2 La perception de l'environnement sous l'œil de nos participants : différences, similitudes et croisements

L'analyse de nos résultats nous permet de distinguer que de par leur groupe d'appartenance lors de notre étude, nos participants se distinguent par leurs différences de perception de l'environnement avec lequel ils sont appelés à interagir, voire intervenir.

Tout d'abord, les aînés s'avèrent être les experts de leur propre expérience et ils sont sans contredit les mieux placés pour nous entretenir des enjeux liés à la marche en tant que personnes vieillissantes, et ce, avant même l'apparition de certaines limitations physiques. Ils ont une connaissance très détaillée de leur environnement de marche, duquel ils sont particulièrement familiers et envers lequel ils ont développé un sentiment d'appartenance. Leur besoin de socialiser, mais également leur propension à pratiquer la marche comme une activité de loisir leur permet de développer ce lien spécial. Les aînés ont une relation avec l'environnement et une perception de celui-ci qui les amènent à porter une attention spéciale à la place dédiée au piéton (implicitement celle qu'on laisse aux aînés dans la société), à l'esthétisme, à la verdure et à l'entretien d'un environnement (qui a trait au climat, mais aussi à la propreté de lieux). Cette relation se façonne directement grâce à leurs sens (vision, ouïe, odorat). Leurs limitations physiques ou la conscience de celles de leurs pairs modulent

également leur sentiment de sécurité et leurs choix de parcours. C'est souvent ces limitations qui font en sorte qu'ils prennent conscience du caractère périlleux de leur environnement.

Nous avons aussi pu constater, au sein du discours des professionnels, la place prépondérante qu'occupent les différentes normes auxquelles ils sont confrontés. Ces normes, véritable « paire de lunettes » pour considérer l'environnement, peuvent parfois s'avérer contraignantes, particulièrement si l'on invite les professionnels à sortir du cadre auquel ils sont assujettis. Cependant, ils peuvent aussi faire preuve d'une vision que nous avons qualifiée de « multifactorielle », leur permettant de considérer plus d'un critère à la fois et de nuancer ceux-ci lorsqu'ils appréhendent l'environnement.

Pour leur part, les étudiants futurs professionnels de l'aménagement avec qui nous avons travaillé semblent dotés d'une vision globale de l'environnement. Celle-ci sera vraisemblablement appelée à devenir « multifactorielle » ou « normée » de manière variable en fonction de leurs préoccupations ou du milieu dans lequel ils prendront de l'expérience, une fois qu'ils seront en contact avec la réalité du « terrain » et la réalité du marché du travail dans le domaine de l'aménagement. Nous avons également pu constater que les étudiants sont ceux qui semblent avoir été les plus influencés par leurs contacts avec les aînés, car ils ont clairement intégré les préoccupations de ceux-ci à leurs discours.

Il est cependant regrettable de constater que la connaissance sensorielle de l'environnement très développée des aînés n'ait pas été saisie à sa juste mesure par les professionnels et les étudiants, bien que ces derniers s'y sont montrés plus sensibles, se disant étonnés de retrouver un discours de cette teneur chez les aînés. De la même manière, la familiarité des lieux, comme composante centrale de la perception de l'environnement des aînés, n'a pas été saisie par les deux autres groupes de participants, du moins, pas de manière explicite. De leur côté, les professionnels ne semblent pas non plus voir l'importance de la familiarité des lieux comme pouvant influencer la marche d'un aîné et sont donc peu enclins à considérer celle-ci comme étant un aspect sur lequel miser, voire agir, au sein de l'environnement.

Tous ces résultats, tels qu'explicités dans le chapitre 4, constituent également selon nous une valeur ajoutée à notre exercice.

5.2 Retour sur le cadre théorique : entre théorie et pratique

5.2.1 La marche des aînés croisée avec nos résultats : la réalité et ce qu'en savent les professionnels

Le croisement de nos résultats avec notre cadre théorique et notre recension des écrits par rapport à la marche des aînés nous permet de confirmer une majorité de constats par rapport aux résultats recensés sur la marche des aînés. Premièrement, nous pouvons confirmer que le concept de marchabilité, tel que décrit par Southworth (2005, *in* (Elizabeth B.-N. Sanders et Stappers 2008), révèle une composante fortement subjective de celle-ci. Nous avons par exemple été confrontés à la notion de sécurité perçue (du point de vue du piéton) relativement à la sécurité évaluée par l'œil d'un professionnel formé pour le faire. Par ailleurs, alors que Southworth soutient qu'un intérêt visuel se doit d'être stimulé au cours d'un trajet pour qu'il soit considéré comme « marchable » (*walkable*), nous pouvons pour notre part mettre de l'avant que cet intérêt revêt d'une grande importance et qu'il peut se concrétiser grâce à la stimulation des sens. Cette stimulation se trouve par ailleurs particulièrement dans la beauté, l'esthétisme et la propreté des lieux. Ce troisième aspect avait en fait déjà été avancé par Borst et ses collaborateurs (2009; 2008) ainsi que Nathan, Wood, et Giles-Corti (2014). Nous pouvons également confirmer que l'attractivité générale d'un tronçon de rue peut influencer la pratique de la marche des aînés (Borst, et *al.*, 2008, Borst et *al.*, 2009, Nathan et *al.*, 2014)), que l'intérêt de celui-ci est très dépendant de la destination du marcheur aîné (Cerin et *al.*, 2013; Nathan et *al.*, 2014; Vine et *al.*, 2012) et que les destinations attrayantes sont bien souvent des commerces de proximité (Borst et *al.*, 2008; Cerin et *al.*, 2013). Notre étude nous permet aussi d'entériner le fait que le besoin qu'ont les aînés d'être en contact avec leurs pairs s'avère primordial, tout comme l'avance Negron-Poblete et Lord (2014A, 2014B). Enfin, le lien que dressent Negron-Poblete et Lord (2014) entre le sentiment d'appartenance qu'entretiennent les aînés envers leur quartier et la sécurité qu'ils peuvent ressentir au sein de celui-ci s'avère aussi exact à la lumière de nos résultats.

Ainsi, ce qui nous apparaît comme le plus intéressant à souligner parmi les rapprochements que nous avons établis entre les écrits portant sur la marche des aînés et notre projet relève plutôt de la possibilité que nous avons eue de valider si les professionnels et futurs

professionnels étaient conscients de toutes ces composantes reconnues dans le milieu scientifique. En fait, il s'avère que les professionnels, malgré leur perception de l'environnement pourtant riche et complexe par rapport aux autres participants, ne sont pas beaucoup sensibilisés aux aspects soulevés dans la littérature qui pourtant ne pourraient qu'enrichir leur lecture de la réalité des aînés. Il existe donc une marge importante entre les connaissances expérientielles des aînés, les connaissances théoriques des futurs professionnels issus de la recherche et les connaissances techniques dites « terrain » des professionnels. Il semble donc que ce qui est présent dans la littérature scientifique depuis déjà quelques années (2005 à 2014) ne se soit pas encore transposé dans le milieu du travail des professionnels en aménagement et que des processus comme le nôtre, qui mettent en contact les destinataires de réaménagement de milieux avec les professionnels, sont des plus à propos. Ultimement, nos résultats suggèrent également qu'il serait souhaitable qu'une meilleure communication s'établisse entre le milieu de la recherche et le marché du travail dans le domaine de l'aménagement. Nous avons par ailleurs noté une avidité à en apprendre plus sur les recherches et outils disponibles (ex. : audits piétonniers) ainsi que le souhait d'une meilleure connexion avec le milieu universitaire chez les trois professionnels engagés dans notre processus.

5.2.2 « Chez-soi », familiarité et sentiment d'appartenance : sommes-nous face au territoire de mobilité ?

Tout comme le démontre la recension des écrits, les résultats de notre analyse mettent de l'avant le fait que la familiarité des aînés par rapport à leur environnement ainsi que leur sentiment d'appartenance s'avèrent deux aspects notables et distinctifs de leur expérience de marcheur. Nous souhaitons donc approfondir leur relation au « chez-soi » et nous avons pu en palper quelques dimensions. Nous avons donc placé leur foyer, plaque tournante de leur espace fréquenté dans leur vie quotidienne et de leur identité (Clément S., Rolland C., et Thoer-Fabre C. 2005), comme point de départ du parcours accompagné auquel nous les avons conviés. Nous avons ainsi pu observer à quel point celui-ci constitue un lieu d'ancrage pour eux, mais aussi qu'il est le centre de leur territoire de mobilité (Perkins 2012) (Gurney et Means, 1993 et Sixsmith et Sixsmith, 1986 in Lord 2016). Les trois aînés avec qui nous avons travaillé ont été à leur façon impliqués dans leur quartier ou leur communauté, que ce soit par

la participation à un processus de consultation voulant modifier un projet immobilier près de chez eux, leur implication à des comités dans leur immeuble à logements ou encore par une observation pointue de leur milieu et d'échanges constants avec différents acteurs de leur communauté. Il fut par ailleurs surprenant de constater à quel point un de nos participants âgés connaissait les différents commerces de son environnement de marche étendu du bout des doigts. Nous avons pu avoir accès aux sept dimensions du « chez soi » identifiées par Lord (2004, 2009, 2016) et plus particulièrement à l'espace de familiarité, d'attachement et de mémoires, et bien entendu, au territoire de mobilité comme tel. Nous avons par le fait même pu constater que les âgés se déplacent beaucoup pour le loisir (sans que nos 2 autres groupes de participants en soient vraiment conscients), et que la mobilité constitue pour eux un outil d'insertion sociale (Chaudet 2012) qui permet de renforcer leur choix résidentiel (passé et actualisé) (Lord, 2004; 2009; 2016). Il n'est donc pas étonnant de constater que les âgés avec qui nous avons travaillé portaient une grande attention à la possibilité d'entrer en contact avec d'autres personnes et que cette préoccupation se manifeste dans leurs choix de destination, dans l'activité de loisir que constitue pour eux la marche, mais aussi dans leur approbation de différentes composantes des réaménagements qui leur ont été proposés.

Encore une fois, les résultats de notre étude ne sont pas surprenants, car ils confirment des travaux d'autres chercheurs. Cependant, ils mettent en lumière l'importance de se soucier du « chez-soi » qui, de par sa composante biographique personnelle, n'est pas unique aux âgés dans la mesure où il se construit graduellement et qu'il est modulé par les différents événements de vie d'un individu. Par ailleurs, les deux autres groupes de participants se sont montrés sensibles au « chez-soi » sans le nommer comme tel, mais celui-ci ne semble pas constituer une préoccupation réelle pour eux, en tant qu'aménagistes. Il serait souhaitable qu'ils puissent le rattacher à leurs leviers d'aménagement ou, à tout le moins, trouver un moyen d'en tenir compte pour considérer les composantes de l'environnement qui sont plus subjectives, exclusives et particulières à l'expérience d'un individu et éventuellement, à tous les groupes d'individus qui utilisent et s'approprient un même environnement. Le défi est majeur, mais souhaiter s'y attarder ne pourrait que bonifier la vision des professionnels et conséquemment, les propositions d'aménagements pour que celles-ci répondent mieux aux

besoins des individus qui fréquentent et *vivent* l'environnement au quotidien. Il s'agit donc certainement d'une piste de recherche à creuser au niveau fondamental ou qui pourrait devenir un *leitmotiv* professionnel à enseigner et à poursuivre.

5.2.3 La Participation et Design participatif : la grille de lecture du Design confrontée à l'opérationnalisation en aménagement

L'exercice de transposition des connaissances théoriques en grille de lecture pratique à des fins d'analyse s'est avéré particulièrement délicat lorsqu'il est venu le temps d'adapter le tableau de Sanders, qui veut mettre en lumière le niveau de *co-crédation de valeur* réalisé dans un exercice de design participatif (DP) (figure 5, chapitre 1). En effet ce tableau, d'abord élaboré par un designer pour la discipline du design, s'avère parfois difficile à transposer en aménagement du territoire. Rappelons que Sanders situe les niveaux de co-crédation de valeur pouvant être créés lors d'un exercice de DP en trois paliers (premier niveau : valeur monétaire, deuxième niveau : valeur d'utilisation ou amélioration de l'expérience, troisième niveau : valeur sociétale), en fonction de cinq critères soit : les objectifs qui motivent l'exercice de DP (*objectives*), l'état d'esprit de l'initiateur du DP (*mindset*), la manière dont les individus impliqués dans le processus de DP sont perçus par les initiateurs de celui-ci (sont-ils actifs ou non ?), les « livrables » de l'exercice (*deliverables*) et enfin, l'horizon temporel (*timeframe*) selon lequel nous abordons un problème soumis à l'exercice de co-crédation.

De prime abord, on se heurte rapidement aux incongruités entre nos façons de faire et le cadre de référence établi par Sanders grâce à l'examen de processus de DP dans sa discipline, bien que celui-ci soit très logique sur le plan théorique. En effet, comme en aménagement nous travaillons le plus souvent à planifier, concevoir, revoir et mettre en place des infrastructures lourdes impliquant des sommes considérables, l'horizon temporel avec lequel nous travaillons est rarement à court terme. Comme Sanders a mis en relation le moment d'implication de participants (lors d'un processus de design) avec cet horizon temporel et le type de livrables auxquels on est en droit de s'attendre, nous devrions donc avoir, en tant qu'aménagistes, uniquement des objectifs relevant du 2^e ou du 3^e niveau d'intervention : soit de l'ordre du changement *d'utilisation ou d'expérience dans l'environnement* ou encore de changement

sociétal (ayant pour but de mener à des apprentissages chez les participants et changeant d'une manière importante leur manière d'appréhender et d'interagir avec leur environnement). Or, s'agit-il de nos préoccupations lorsque nous consultons des citoyens à propos des changements prévus pour leur environnement en utilisant nos processus formalisés ? Rien n'est moins sur. En fait, le bât blesse particulièrement parce que nous ne consultons les usagers d'un environnement qu'une fois que l'environnement a été repensé par des professionnels, et trop souvent sans opter justement pour des exercices de co-création. Est-il possible d'appliquer la recette de la discipline du design social au design d'environnements ? Nos résultats portent à croire que le fossé est encore grand entre les pratiques actuelles qui consistent à impliquer le citoyen à des phases où le design (ou le re-design, si on pense à du réaménagement) est complété en partie. Les résistances rencontrées (avouées) lors de nos entrevues en sont un bon exemple (voir section 5.3.2).

Deuxièmement, l'échelle à laquelle nous travaillons a aussi beaucoup à voir avec la possibilité d'utiliser le design participatif, mais aussi des contraintes qu'il impose. La complexité d'impliquer des usagers d'objets, de bâtiments ou d'équipements collectifs est tout autre que celle d'impliquer des usagers de l'espace, comme d'un quartier ou dans notre cas, d'un parcours. Il est important d'y être sensible et surtout de le considérer lorsqu'on envisage de mettre en place de tels exercices.

Troisièmement, il existe par ailleurs dans notre domaine des exceptions qui sont aussi difficiles à situer dans le tableau de Sanders, telles que les initiatives d'urbanisme tactique qui sont des modifications minimales ou temporaires de l'environnement impliquant de faibles coûts par rapport à des réaménagements complets, entrepris, selon le processus de design habituel, *après* le design d'environnement. Or, toujours selon le cadre proposé par Sanders, on serait tenté de les définir comme pouvant créer de la valeur *monétaire*. Toutefois, comme l'urbanisme tactique a foncièrement pour objectif de changer les comportements à long terme, suivant le tableau de Sanders, la co-création de valeur pourrait être située dans un état d'esprit et des objectifs visant une co-création de valeur au 2^e ou au 3^e niveau du tableau de Sanders (soit d'un changement *d'utilisation de l'environnement ou de l'expérience* au sein de celui-ci ou encore au *niveau sociétal*). Nous pourrions donc situer, au final, ces interventions

d'urbanisme tactique comme préliminaires à un tout nouveau processus de design d'environnement qui pourra impliquer des infrastructures considérables, nous gardant loin de la valeur « monétaire » supposée de prime abord. Ainsi, il ne faut pas s'y méprendre.

Force est ainsi de constater que malgré l'horizon long terme de la nature de la « pratique » de l'aménagement, l'amélioration de *l'utilisation ou de l'expérience* de l'environnement et encore moins l'espérance de changement *sociétal* ne sont pas souvent considérés. Et ceux qui rétorquent que le design participatif se prête mieux aux sphères de la planification et de l'encadrement législatif seront forcés d'admettre que l'utilisateur n'est souvent pas convié à l'élaboration des documents qui les gouvernent, à tout le moins à un niveau aussi égalitaire entre le praticien et l'utilisateur. Néanmoins, dans le cadre de notre exercice, nous avons toutefois pu attribuer majoritairement les réflexions de nos participants aux deux niveaux précédemment cités et annoncés en début de chapitre. Nos résultats vont donc dans le sens du constat de Sanders voulant que les processus comme le nôtre, se situant au début de processus de design, avant que le projet ait pris forme²⁴, sont plus à même d'aboutir à des réflexions à propos de considérations susceptibles de mener à de réels changements de manières de faire. Nous pensons à des livrables de l'ordre d'une utilisation plus efficace de l'environnement ou de changements de comportements, découlant d'apprentissages de tous les acteurs du processus (Figure 17). Ainsi, à titre d'exemple et particulièrement pour les futurs professionnels, les réflexions auxquelles nous avons eu accès relevaient de l'ordre de la « prise de conscience », de la « surprise » à la fin du processus quant à la réalité des aînés suite à leur contact avec ceux-ci. Ces réflexions risquent plus de se transformer en comportements (manière de faire) une fois que les étudiants se retrouveront sur le marché du travail. Les aînés ont, de leur propre aveu, réalisé l'ampleur des considérations urbanistiques quant à l'environnement et à la sécurité routière par exemple, et par conséquent ont pu palper toute la complexité des enjeux qui y ont trait. Ils se sont par ailleurs montrés aussi critiques envers les propositions des étudiants : bien qu'ils les trouvaient très intéressantes, les aînés étaient en mesure de remettre en question leur faisabilité réelle. Nous supposons qu'ils ont pu, par le fait même, ajuster leurs

²⁴ Par opposition aux processus de consultations formalisés actuels qui ont lieu une fois que les plans généraux (souvent les plans détaillés) ont été élaborés et que la majorité des décisions concernant un site à aménager ont été prises.

attentes envers le processus, de pareils exercices, mais aussi au modelage de l'environnement en général par les autorités en place dans leurs milieux de vie.

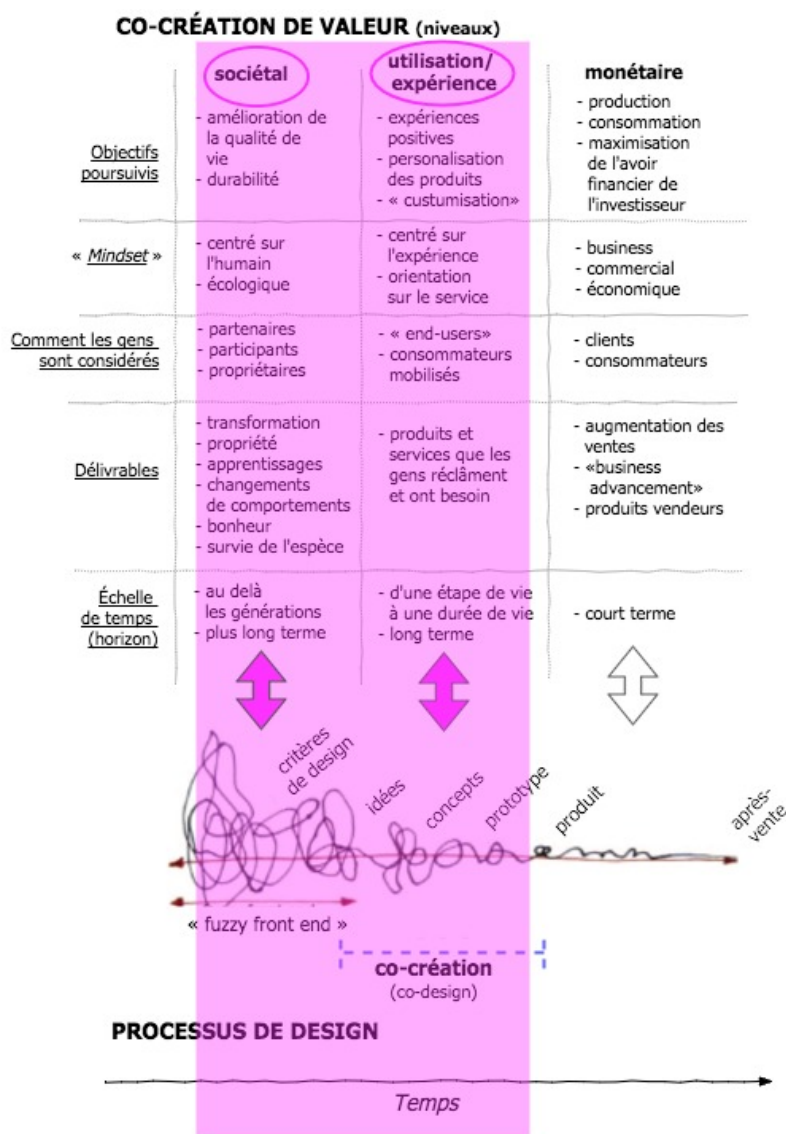


Figure 17. Évaluation des niveaux de création de valeur obtenus (zone en rose)

Concernant plus spécifiquement le tableau de Sanders, il y aurait donc lieu de s'interroger sur la manière de l'adapter à l'échelle de l'aménagement du territoire pour faciliter son utilisation par des professionnels de la consultation publique, afin que ceux-ci puissent conscientiser ce lien important entre le moment choisi pour consulter l'utilisateur d'un environnement (citoyen) et les effets qu'ils sont susceptibles d'engendrer. Ces effets pourraient se faire sentir à plusieurs niveaux, quant à l'acceptabilité sociale d'un projet notamment, mais aussi et surtout sur le gain

en connaissances et compétences que peuvent acquérir les professionnels et tous les participants qui sont conviés à ces processus. Cette prise de conscience est en fait essentielle à ce que le choix du moment de consultation des citoyens soit réaliste et adapté en fonction des objectifs escomptés du processus mis en place.

5.2.4 Les écrits sur le Design participatif, l'urbanisme et usager de l'environnement : quelles ressemblances ?

D'une part, il fut intéressant de constater, à même les écrits scientifiques, qu'un échantillon d'aînés participant à une étude peut d'une part être considéré comme une catégorie en soi ayant ses propres caractéristiques et, d'autre part, que parfois les aînés peuvent *ne pas* être considérés comme différents d'une autre tranche d'âge, de manière volontaire par un groupe de chercheurs (Botero et Hyysalo 2013). On peut effectivement considérer les aînés comme une population très hétérogène et se demander s'il est vraiment utile de les considérer comme « différents ». Les réactions de surprise qu'a suscité la bonne forme physique des participants aînés chez tous les autres participants (étudiants, professionnels) témoignent d'ailleurs de manière éloquente de la méconnaissance de la diversité au sein de ce groupe. Par ailleurs, nos résultats montrent bien que la perception de l'environnement des aînés est fortement influencée par leurs capacités physiques (bonnes ou mauvaises, de manière perçue et anticipée). Aussi, nos résultats sont en mesure de souligner que cette hétérogénéité est grande, comme (C Després et Lord, s. d., 2002, Lord 2004, 2016) le soutiennent (2013), et qu'il arrive des situations où les aînés se retrouvent en conflits d'intérêts (ou de « besoin »), les uns par rapport aux autres en raison de handicaps différents, tel que le suggère Newell (2006). Dans nos résultats, ces différences se sont exprimées sous forme de désaccords face à la gestion d'une limitation physique associée à une même caractéristique de l'environnement (c.-à-d. l'absence d'infrastructures publiques (toilettes) pour pallier les problèmes d'incontinence graduelle). En effet, deux de nos aînés entretenaient une opinion fort différente de sur *qui* devrait reposer, l'État ou l'individu, la responsabilité de voir à ce que cette limitation physique ne devienne pas un frein à la mobilité.

Ces exemples amènent à aborder toute la question de la **représentativité** des aînés qui participent à de tels processus par rapport à leur groupe d'appartenance. Dans notre cas, cette

représentativité a d'ailleurs été soulevée par tous les participants (non aînés), ceux-ci se questionnant s'ils devaient ou non considérer les aînés actifs de notre projet comme représentatifs de leur groupe d'appartenance, en plus du fait qu'ils ont eu accès à des échanges (brefs) avec seulement trois d'entre eux. Il est à noter qu'il ressort clairement de nos résultats que bien que deux de nos aînés avaient des capacités physiques enviables pour des personnes de leur âge (biais de sélection non souhaité), ils se sont néanmoins montrés très loquaces et informés sur les incapacités de leurs pairs. Ils sont donc aussi capables de se placer en représentants de leurs congénères disposant des limitations autrement plus contraignantes que les leurs. En tant que participants à notre étude, ils ont pu agir à titre de porte-parole, et non pas utiliser uniquement leur point de vue. Le désaccord ayant trait à la disponibilité de toilettes publiques a par ailleurs fait en sorte que la participante s'étant montrée moins interventionniste (plus axée sur sa responsabilité individuelle à se « prémunir » en cas « d'accident ») s'est questionnée à savoir si elle avait adopté la perspective qu'on lui avait demandé de remplir, c'est-à-dire si elle s'était suffisamment mise dans la peau d'une « aînée ». Cette réflexion en dit long sur la posture qu'elle a adoptée tout au long du processus, l'amenant à vouloir agir à titre de « représentante » alors que nous lui avions simplement demandé d'être elle-même. Cet exemple renchérit les propos d'auteurs qui soutiennent que les aînés qui participent aux différents processus participatifs n'en sont pas moins représentatifs (Barnes et al. 2011 in Bindels et al. 2014). Par contre, les autres participants (étudiants et professionnels) se demandaient toujours, à la fin du projet, s'ils devaient ou non se fier à ce contact avec ces aînés particulièrement actifs pour se forger une opinion des défis auxquels ceux-ci font face lorsqu'ils évoluent dans leur territoire de mobilité.

Tout comme Bowen (2013), nous avons aussi pu constater que le partage d'expérience de vie constitue effectivement un facteur sur lequel se construit le lien de confiance de l'aîné, lui permettant de s'impliquer dans un processus. Les aînés avec qui nous avons travaillé se sont confiés d'une manière très authentique et parfois même surprenante, de ce que nous percevons.

Effectivement, le fait d'avoir considéré, dès le départ, que les aînés cumulaient un savoir expérientiel auquel nous souhaitions avoir accès (Botero et Hyysalo 2013) a également mis la

table pour construire notre crédibilité de chercheur auprès de ceux-ci (Steen 2013). Un de nos participants nous a en effet avoué qu'il aurait rapidement quitté le processus s'il avait senti que son opinion et son expérience n'étaient pas réellement considérées au sein des discussions. Notre équipe ayant ressenti une certaine distance de la part de ce même participant en début de processus, nous pouvons supposer que celle-ci témoignait de son questionnement à savoir si sa participation était convoitée comme une formalité, tel que le propose Cornes et al. 2008 & Kirwan et ses collaborateurs (2005 in Bindels et al. 2014). Sa présence lors de la dernière entrevue témoigne donc non seulement de son implication au projet, mais également de cette confiance qu'il a développée envers notre démarche.

5.3 Valeur ajoutée du processus éprouvé du point de vue de la méthodologie

La valeur ajoutée à l'exercice d'un processus de design participatif s'exprime par les résultats empiriques obtenus, le croisement des données avec la recension des écrits, mais aussi par les points forts que nous pouvons tirer au niveau méthodologique. La prise en compte des résistances que nous avons rencontrées et des limites que nous pouvons nous-mêmes dresser par rapport à notre projet, dans le contexte de son déroulement, peut également constituer une valeur ajoutée sur laquelle miser dans l'optique d'un possible renouvellement d'un tel processus.

5.3.1 Valeur ajoutée résultant du processus : différents bénéficiaires

À l'analyse de nos résultats, nous considérons qu'il est pertinent de classer le type de valeur ajoutée par rapport à *qui* cela a pu bénéficier. Selon nous, les participants du processus ont pu tirer profit de celui-ci ainsi que, bien entendu, les chercheurs ou initiateurs du processus de DP. Les impacts et la valeur ajoutée d'utiliser un processus de DP pour effectuer un exercice de réaménagement de l'environnement de marche d'un aîné prennent de multiples formes pour un chercheur. Le type de gains que les participants ont pu faire en se joignant à notre processus est d'ordre individuel ou d'ordre relationnel, et ces gains issus de la mise en contact de plusieurs personnes entre elles. Nous constatons en fait que les choix faits par notre équipe sur les plans conceptuel et méthodologique ont influé sur les gains (et aussi les résistances) de nos participants.

Premièrement, en tant que chercheurs, du point de vue conceptuel, il nous apparaît évident que nos résultats constituent l'agrégation des savoirs des participants que nous avons recrutés (savoir scientifique, savoir instrumental, savoir éthique, savoir esthétique) qui forment l'intersubjectivité à laquelle Habermas (1981) et Després et ses collaborateurs font référence (2011). Toutefois, cette agrégation s'observe plus ou moins clairement en fonction des participants à l'étude. Cette intersubjectivité constitue à notre sens une valeur ajoutée en soi. Par ailleurs, notre choix d'opter pour le design participatif plutôt que pour l'approche communicationnelle nous a permis de mettre l'aménagiste dans une position d'acteur plutôt que de le nommer médiateur, lui permettant de se pencher lui aussi sur l'environnement, de se positionner par rapport à celui-ci (Fainstein 2000), mais aussi par rapport aux pratiques de ses pairs. Nos résultats font ressortir que ces positionnements sont souhaitables dans la mesure où l'aménagiste n'est pas dépossédé de l'expertise et qu'il souhaite d'ailleurs, selon nos résultats, grandement la mettre à profit.

De manière individuelle, les **professionnels** avec qui nous avons travaillé ont souligné l'aspect stimulant de partager leurs expertises respectives au sein d'un tel projet, mais également de pouvoir eux-mêmes être mis en contact avec les connaissances émergentes issues du milieu universitaire, que ce soit en sécurité routière, pour la marche des aînés tout comme en ce qui a trait au design participatif. Ceux-ci nous ont également mentionné avoir profité grandement de la visite terrain, duquel ils se sentent parfois loin. Nous avons pu également constater que notre processus a permis aux **professionnels** de porter un regard plus critique sur leur champ de pratique lors de la deuxième entrevue, notamment en ce qui a trait à leurs collègues ou le paradigme de pratique (ou marches à suivre formalisées) en place dans leur organisation. Il nous est également apparu que ceux-ci peuvent parfois ressentir de la frustration en constatant le peu d'impact qu'ils ont par rapport à ce qu'ils souhaiteraient avoir dans le cadre de leur travail, tant par le niveau où se situent leurs interventions dans la chaîne d'aménagement (ex. : planification versus mise en œuvre) ou encore par les procédures administratives strictes ou les manières de faire inchangées depuis longtemps dans leurs départements respectifs. Par exemple, un des professionnels avec qui nous avons travaillé nous a confié son impatience face aux réactions négatives de ses collègues quant à la vision de réaménagement en « rues complètes » qu'il soutient au sein de son équipe. De la même manière, un autre professionnel

a dépeint à regret le manque d'échanges et surtout de suivi entre le rôle de son département de planification contrastant avec les actions très concrètes menées par le département assurant la gestion des réfections de rue. Nous sommes portés à croire que la proximité relationnelle créée par notre processus a permis de mener à de pareilles réflexions et surtout, dévoilements.

Ensuite, nos résultats montrent sans équivoque que les **aînés** avec qui nous avons travaillé, qui, de leur propre aveu, se sont sentis écoutés et considérés pleinement dans les discussions et échanges survenus tout au long du processus, approuvent tous les aménagements qui leur ont été présentés. Encore une fois, nos résultats vont dans le sens de ce qui est déjà recensé dans la littérature, à savoir qu'un individu est plus susceptible de donner son accord à un projet pour lequel il a été consulté, a senti qu'il a pu donner son opinion, et a également pu avoir des explications pour les choix faits et ce, même s'il n'adhère pas aux résultats finaux de la consultation. Nous postulons donc que notre choix de méthodologie et que le design de notre processus de DP y a contribué. Le quatuor de « conditions gagnantes » (évaluation de la propre contribution personnelle du participant, du processus, les résultats qui sont retenus, ainsi que la dynamique au sein du groupe (Steen 2013)), pour reprendre des termes employés souvent en politique, n'est pas propre au sentiment de satisfaction des aînés, malgré qu'ils semblent tout de même être le sous-groupe de participants qui démontrent le plus de satisfaction envers notre processus, au niveau de l'expérience globale qu'ils ont pu expérimenter. Ils sont également ceux qui approuvent le plus les propositions de réaménagement soumises par les étudiants. La proximité relationnelle qu'ils ont avec les étudiants semble avoir été plus grande qu'avec les professionnels. Nos deux autres sous-groupes de participants sont aussi très satisfaits, mais ils se sont montrés plus critiques envers le processus et les résultats. Nous supposons que le sentiment d'inclusion que les aînés ont pu ressentir en travaillant avec nous a pu contribuer à ce haut niveau de satisfaction (Barnes & Bennet 1998). Le fait d'avoir placé l'aîné et ses caractéristiques propres et personnelles au cœur du projet dès le début (l'aîné marcheur comme sujet d'étude et leur propre territoire de mobilité comme « terrain de jeu » du projet) a pu aussi, selon nous, contribuer à ce qu'il soit celui qui exprime la plus grande satisfaction envers le projet.

Le processus semble également avoir permis aux **ânés** de construire une « confiance en eux » (*l'autonomisation* souhaitée par Bindels et al. (2014)) et il est non équivoque qu'ils ont aussi pu acquérir de nouvelles connaissances par rapport à la discipline de l'aménagement. Le processus auquel nous les avons conviés leur a par ailleurs permis de prendre conscience des diverses et multiples contraintes auxquelles les aménagistes font face.

Comme nous le soulignons précédemment en ce qui a trait à la perception de l'environnement, nous avons pu constater que les **étudiants futurs professionnels** semblent avoir été les plus influencés par leurs contacts avec les ânés. En effet, les étudiants ont non seulement intégré les préoccupations des ânés à leurs discours, mais ces préoccupations les ont également amenés à se questionner sur leur propre manière de travailler (celle qu'on leur a enseignée), et ce qu'ils souhaitent appliquer une fois qu'ils seront sur le marché du travail. Il s'agit là d'une belle piste de réflexion à explorer au niveau de la recherche et premièrement, en matière pédagogique. Finalement, les connaissances qu'ils semblaient nous réciter au départ se sont avérées, à terme, beaucoup plus ancrées dans la réalité des ânés avec qui ils ont travaillé et il a été possible de constater qu'ils en parlaient avec beaucoup plus d'aisance.

Tous les participants ont développé davantage leurs réponses lors de la deuxième entrevue. Ce qui fait en sorte qu'ils sont arrivés à nuancer leurs réponses et à compléter leurs visions de l'environnement par des éléments qui n'avaient pas été abordés lors de la première entrevue. Bien que dans l'ensemble les mêmes thèmes s'en dégagent dans l'ensemble, l'importance relative dédiée aux thèmes à l'intérieur de leur discours varie aussi grandement, laissant poindre que le processus a pu avoir un impact sur leur vision, même si les participants eux-mêmes ne semblent pas en être toujours conscients.

D'une manière plus globale et avec du recul sur ce processus s'étant déroulé sur plus d'une demi-année, nous avons pris conscience que l'exercice de co-création s'effectuait en continu et non uniquement lors de l'atelier que nous avons conçu en pensant au co-design. Ainsi, au départ, nous avons cru que la co-création se déploierait durant l'atelier prévu et pensé à cet effet, mais c'est lors des deuxièmes entrevues que nous avons constaté, en tant que chercheurs, que les perceptions et réflexions des participants pouvaient être associées à toutes les étapes du

processus. Nous en tirons comme leçon que toute étape d'un processus de DP ne peut être laissée au hasard ou sous-estimée. Par exemple, le simple fait d'inclure une pause à mi-parcours de la marche exploratoire réunissant tous les participants d'une même triade a eu une influence sur les perceptions qu'ont entretenues les participants entre eux. Celle-ci leur a permis de mieux se connaître et de faire en sorte de s'engager (ou non) dans une relation de proximité pour pousser plus loin leur compréhension du terrain et de l'objet d'étude. Ce sont les commentaires ayant trait à ces moments informels du processus, mentionnés durant les dernières entrevues, qui nous permettent d'en venir à cette réflexion.

La proximité qu'a pu avoir la chercheuse principale avec tous les participants résulte du nombre de rencontres en privé avec ces derniers (celle-ci a eu le plus d'interactions et a passé le plus de temps avec chacun de tous les participants). Cette proximité semble aussi avoir permis à notre équipe d'obtenir des réponses authentiques et non complaisantes lors de la dernière entrevue.

5.3.2 Valeur ajoutée du processus résultant des résistances rencontrées : les défis inhérents au design participatif et au travail multidisciplinaire

La principale résistance que nous avons rencontrée lors de notre processus est sans contredit la vision normée.²⁵ des professionnels. Celle-ci soulève des questions quant à la mise en œuvre du DP dans le domaine de l'aménagement. Nous pouvons néanmoins assurément tirer des leçons de cette résistance.

Il nous importe également de mentionner que nous utilisons le terme « résistance » comme antonyme de la « collaboration » que nous avons eue avec la majorité des participants. Un seul d'entre eux a émis des réserves et semble ne pas s'être prêté au jeu de la même manière que les autres et ce sont nos questionnements pour chercher à comprendre ce fait qui nous amènent à parler de « résistance » et à tenter de la qualifier le plus objectivement qu'il nous l'est possible, en toute bonne foi.

²⁵ Se référer au chapitre sur l'analyse des résultats (chapitre 4) pour voir notre définition de « vision normée ».

Bien que cette résistance ait été verbalisée particulièrement par un des trois professionnels avec qui nous avons travaillé, elle nous semble très importante à analyser, car elle soulève des questionnements non seulement légitimes, mais aussi représentatifs de la manière de travailler de plusieurs, malgré les nombreuses voix qui s'élèvent pour revoir les méthodes (et normes) considérées pour acquises, souhaitables et non discutables. Il est important de s'y montrer sensible dans le contexte de participation de plusieurs acteurs à un exercice de mise en commun de connaissances et de compétences. Voici un encadré qui résume les réserves et doutes émis, sous forme synthétique.

Doutes et réserves émises envers la démarche et le processus (synthétisés) :

- Il n'est pas souhaitable ni pertinent que les professionnels de l'aménagement (en particulier les professionnels de l'ingénierie) fassent preuve de créativité ;
- C'est la nature du travail et l'obligation de protection du public auquel le professionnel de l'aménagement est soumis qui doivent primer dans les décisions qui concernent l'environnement;
- Il appartient aux comités de « *sages* [praticiens] » (P2pst) de remettre en question, si besoin, et d'évaluer le bien-fondé des normes ou la nécessité de les modifier, sans quoi un individu qui évolue dans un environnement non conçu selon ces normes pourrait se trouver désorienté et ultimement en danger;
- Les innovations proposées par les étudiants ont parfois été trop ambitieuses et irréalistes;
- L'interprétation qu'ont faite certains étudiants d'un outil objectif (l'audit de marchabilité) fut incongrue et inappropriée;
- La démarche proposée par le processus de DP est remise en question, qualifiée de contradictoire aux marches à suivre prescrites le corps de métier;
- Tous ces points nous portent à conclure que la crédibilité même du projet a été mise en doute.

Il semble en fait que la notion de sécurité soit centrale dans le discours de l'intervenant qui a émis ces doutes et réserves. Par ailleurs, ce dernier semblait ne pas pouvoir considérer de pair

le traitement de facteurs rendant un environnement sécuritaire et d'autres aspects plus qualitatifs pouvant encourager la marche.

Enfin, il fut difficile d'échanger avec ce participant sur ses méthodes de travail pour tenter de voir, comment, selon lui (en tant qu'expert de sa profession), celles-ci pourraient être adaptées pour permettre une collaboration pour envisager le problème d'un œil nouveau, dans une perspective collaborative. Le champ de pratique, l'expertise et la protection du public ont été constamment remis de l'avant pour justifier l'impossibilité de partager les méthodes ou la vision à adopter. C'est pourquoi nous qualifions les réserves émises de « résistances », lorsque nous les mettons côte à côte avec la participation fluide obtenue des autres parties. Mais il serait fautif de notre part de ne pas considérer les arguments de cet intervenant. Ce participant s'est révélé un excellent défenseur de son champ d'expertise, montrant toutefois peu d'ouverture pour permettre qu'une discussion libre puisse avoir lieu par rapport aux méthodes appropriées pour qualifier l'environnement. Ainsi, comme pour tous les autres participants, mais de manière différenciée, la perception de l'environnement et du processus de DP auquel nous avons convié ce professionnel sont influencés par son champ d'expertise, ses obligations professionnelles de protection du public et ce qu'il croit non seulement possible, mais aussi souhaitable de faire pour modeler l'espace.

Ces questionnements par rapport à la sécurité du public sont très importants, voire rassurants à entendre de la part d'un professionnel qui œuvre à modeler notre environnement. D'autre part, il nous apparaît aussi évident que plusieurs normes ont effectivement leur raison d'être et qu'il n'est pas souhaitable de tout remettre en question. Il est cependant souhaitable que ces normes soient bien comprises et que leur interprétation soit partagée par tous les participants à un processus participatif qui pourront d'ailleurs, éventuellement, en devenir eux-mêmes les défenseurs. Encore faut-il qu'on donne accès à la raison d'être de celles-ci. Il est aussi très positif d'avoir pu avoir accès à des professionnels qui étaient, de notre point de vue, tous très à l'aise dans leur champ d'expertise au point de défendre la raison d'être de ceux-ci. Il nous apparaît également très positif que les professionnels se soient montrés aussi honnêtes dans l'expression de leurs réserves quant à notre projet. Cependant, quand vient le temps de tenter d'envisager de nouvelles techniques de travail et aussi, dans notre cas, d'examiner le point de

vue de l'usager de l'espace, cette paire de lunettes normée en vient à être très restrictive et pose même le questionnement de la capacité à travailler en équipe multidisciplinaire. Qu'est-ce qui est responsable de ces résistances ? Comment peuvent-elles être amenuisées ? Est-ce souhaitable de le faire ? Par ailleurs, nous nous questionnons sur la méthodologie de notre processus, en particulier sur le recrutement des participants professionnels et la présentation du projet. Ce participant a consenti à participer à notre étude avec bonne foi, mais son département a manifesté, dès le départ, des réserves par rapport à la démarche que nous leur présentions. Peut-être aurait-il été préférable d'y être davantage à l'écoute et de mieux présenter le design participatif en définissant plus clairement nos objectifs de travail. Il est par ailleurs important de se questionner à savoir s'il est souhaitable de recruter uniquement des participants qui sont d'emblée familiers et favorables à la collaboration multidisciplinaire impliquant l'usager, ou alors s'il faut continuer à recruter des participants qui risquent d'être récalcitrants, justement parce qu'un des objectifs de la participation de plusieurs parties est notamment de sensibiliser à l'importance d'une telle démarche ? En d'autres termes, voulons-nous prêcher entre convaincus ou convertir de nouveaux adeptes ? Voilà en fait le véritable enjeu. Dans le deuxième cas, les processus seront nécessairement plus périlleux et nous devons nécessairement faire appel à des experts de la participation (plutôt que de l'aménagement) pour arriver à faire émerger le plein potentiel créatif de chacun, au niveau qui lui est accessible, comme l'entendent Sanders et Simons (« do, adapt, make, create », 2009). Il serait alors question de trouver le meilleur équilibre entre capacités créatives et la *possibilité* de fournir cette créativité. À la lumière des contraintes auxquelles les professionnels doivent faire face et composer, peut-être est-il justement beaucoup plus question de *possibilité* que de *capacité* de créativité ? Dans la mesure, évidemment, où ces participants veulent bien se prêter à l'exercice et qu'ils croient en la possibilité d'être créatif dans leur « expertise », quelle qu'elle soit. Il y a donc là, à notre avis, une valeur ajoutée à prendre conscience de ces résistances, si bien sûr nous les considérons dans l'optique de répéter un pareil processus avec d'autres participants. Enfin, si nous souhaitons en venir à atteindre une création de valeur et d'un savoir émergent dépassant l'addition du cumul des savoirs de chaque intervenant auquel Habermas (1981) et Després et *al.* (2011) font référence, il nous faut aborder de front ces défis.

5.3.3 Valeur ajoutée du processus émanant des limites et lacunes du processus : ne rien laisser au hasard

Certes, les résistances rencontrées soulèvent certaines limites du processus tel que perçu par un participant. Notre positionnement conceptuel y répond en partie soit en considérant que chaque individu peut être créatif à un niveau différent, position qui ne convient néanmoins pas à tous. Nous pouvons également identifier nous-mêmes certaines faiblesses au processus et à la manière dont nous l'avons mené, desquelles nous espérons dégager un potentiel de valeur ajoutée. Ces faiblesses méthodologiques se sont dégagées de constats que nous avons faits au cours de notre processus, mais aussi des propos recueillis durant les entrevues avec les participants. Voyons d'abord les limites de notre atelier participatif, puis celles qui ont émergé du processus en entier.

5.3.3.1 Les ateliers : resserrer la coordination

Rappelons que ce n'est qu'en cours de processus que nous avons compris que l'atelier participatif n'était qu'une petite pièce du « casse-tête » que constitue le DP. Suite à cet atelier participatif, nous avons constaté que la connaissance des enjeux de l'étude par les animateurs des tables ne pouvait pas non plus être laissée au hasard. Nous avons prévu un moment de mise en contexte pour expliquer aux individus, recrutés de manière bénévole, nos objectifs et le déroulement de chacune des activités lors d'une brève formation sur leur rôle d'animateurs. Toutefois, une fois la demi-journée démarrée, qui était par ailleurs chargée, il était difficile de demander aux animateurs de corriger le tir sur leur manière d'orienter les discussions. En tant que chercheurs observateurs, nous avons pu prendre note des différences d'animation entre les tables de participants et le considérer lors de l'analyse des résultats. Ce constat fut rapidement tiré à la fin de l'atelier et également soulevé par un de nos participants (étudiant) lors de la deuxième entrevue. Celui-ci nous a confié ne pas s'être senti à l'aise de « jouer le jeu » de la co-création, tel que nous lui avons expliqué au départ, en raison des interventions de l'animateur de sa table. Une équipe de recherche plus substantielle connaissant bien les enjeux de l'étude et pouvant jouer le rôle d'animateur plus aisément et/ou une formation plus élaborée des animateurs avant l'animation de séances de co-design s'avèrerait importante pour pallier ce manque. Il est par ailleurs souhaitable que des individus ayant une expérience en design, ou encore étant familiers avec des méthodes d'exploration, puissent animer de pareils ateliers,

puisque'ils sont sans doute mieux placés pour favoriser l'émergence du plein potentiel créatif des individus participants, au niveau qu'il leur est possible de livrer, selon la description de la créativité donnée par Sanders et Simons (2009). À cet égard, l'idée n'est pas de blâmer les animateurs, mais plutôt de questionner la faisabilité et les possibilités pour pallier les lacunes observées. Par ailleurs, nous constatons que la co-création suppose un état d'esprit déterminé qui implique de repousser les limites du connu pour aller au-delà (repousser ses références), ce qui est difficilement atteignable en un avant-midi. Nos résultats nous montrent que les étudiants semblent ceux qui se sont le mieux prêtés à l'exercice, les professionnels et les aînés s'étant montrés un peu déstabilisés par les exercices proposés, chacun dans une mesure différente. Un seul professionnel semble avoir bien compris le parcours conceptuel suggéré par nos exercices. Ainsi, non seulement le contexte relationnel doit-il être favorable, mais le temps dont disposent les participants pour s'y familiariser l'est tout autant. Il s'agit en fait de développer un cadre d'analyse différent pour aborder une problématique et il a peut-être été naïf de notre part de penser que tous les participants allaient se sentir à l'aise dans ce nouveau sentier que nous leur proposons d'utiliser pour aborder un problème connu. Nous avons donc aussi sans doute sous-estimé l'apprentissage de cette méthode de travail. Dans la perspective de reprendre un tel processus, il serait avisé de prévoir un moment pour traiter de la technique ou encore de poursuivre l'atelier sur plus d'un avant-midi pour que les participants puissent s'y familiariser davantage.

A posteriori, nous constatons également que l'atelier a été tenu dans un environnement non familier aux aînés, ce qui peut avoir participé à restreindre ce même potentiel créatif. La pièce était sombre, l'environnement acoustique difficile (très « écho », présentant beaucoup de réverbérations), en particulier pour des aînés. Cet aspect très important serait aussi à considérer dans des recherches ultérieures. Par ailleurs, nous avons constaté que la présence de plusieurs observateurs (coanimateurs, chercheurs associés ou intéressés) a pu aussi faire en sorte d'intimider les participants, ne les encourageant pas à partager naturellement leurs réflexions. Enfin, le fait d'avoir dû jumeler deux équipes en raison de l'absence d'un de nos trois aînés (formant une équipe de cinq et une équipe de trois plutôt que, tel que prévu, trois

équipes de trois) a nécessairement dû participer à ce que le climat de partage de réflexions de chacun ne soit pas optimal, en particulier dans l'équipe de cinq personnes.

En fin de processus, tous les participants interviewés s'entendent aussi pour dire que certaines activités ont semblé répétitives lors de cet atelier et, qu'en contrepartie, le temps a manqué en fin d'atelier pour effectuer une activité qui leur semblait importante, soit le moment prévu pour la *rétroaction* concrète sur la première proposition de réaménagement élaborée par les étudiants. Ceci a suscité des frustrations chez eux, surtout auprès des participants de la table qui jumelait deux équipes. Il aurait donc été souhaitable de prévoir plus de temps pour cette dernière activité afin que, d'une part, les participants aient le temps d'être plus à l'aise à travailler les uns avec les autres et d'autre part, que toutes les activités puissent être complétées telles qu'annoncées. Le choix de jumeler ensemble deux équipes peut aussi être reconsidéré. L'équipe de recherche a dû prendre cette décision rapidement et avait alors pour préoccupation de rendre accessible à toutes les équipes « l'expertise des aînés ». Il aurait pu être possible de garder les équipes séparées et de se priver de cette expertise dans un cas. Les deux choix auraient certainement des conséquences différentes et sont discutables. Dans la perspective où une rencontre en petit groupe avec l'aîné qui était malade a été réalisée suite à cet atelier pour tenter de pallier la frustration (due au manque de *rétroaction* direct de l'aîné expert de son propre environnement), peut-être aurait-il mieux valu conserver les équipes originales, avec l'aîné absent en moins. Enfin, dans l'éventualité de refaire un pareil exercice en petits groupes, il nous apparaît essentiel d'anticiper de pareilles absences et de déjà songer en amont aux alternatives possibles et préférables selon les objectifs parcourus et les possibilités de palier aux « manques » engendrés par l'absence de participants à un processus qui se veut participatif... avec les gens qui sont présents.

5.3.3.2 Ensemble du processus : gérer les attentes et prendre soin des relations tissées

En ce qui a trait à l'ensemble du processus, tous les participants aînés et professionnels nous ont mentionné être à l'aise avec le niveau d'implication que nous leur avons demandé (en terme d'heures de disponibilités pour l'ensemble des activités). Il nous apparaît aussi important de mentionner qu'une majorité de nos participants (de tous types) nous a aussi confié avoir pu, et aurait aimé, en « donner » plus. Nous avons au départ souhaité restreindre

au minimum la participation des parties « extérieures » à l'université par souci de charge de travail et de collaboration, mais aussi afin de ne pas contraindre notre recrutement, mais il semble donc qu'un rééquilibrage pourrait être envisagé. Fait intéressant, le même professionnel ayant manifesté des résistances et un niveau de satisfaction plus mitigé par rapport au projet nous a également mentionné avoir eu l'impression de ne pas avoir été suffisamment mis à profit à travers les activités du processus. Il s'agit là d'un aspect difficile à comprendre, spécifiquement dans le cas de ce participant, dans la mesure où il s'agit du celui avec qui nous avons eu le plus de mal à obtenir une pleine collaboration en raison notamment du peu de crédibilité qu'il a, selon notre analyse, accordé à notre processus. De quelle manière s'attendait-il d'être mis à profit ? Quelles étaient ses attentes implicites ? Il s'agit là de pistes intéressantes à explorer. Comment faire en sorte que les différents intervenants puissent s'investir à la mesure de leurs compétences, de leurs intérêts, mais aussi de leurs disponibilités ? Est-ce une question de présentation du projet et des rôles et responsabilités définis au départ ? Serait-il souhaitable que les acteurs que nous approchons participent aussi au design du processus, tel que le modèle de recherche-action le suggère ? Mentionnons aussi que les étudiants ont manifesté de l'intérêt à ce que les professionnels soient davantage mis à profit et agissent un peu comme mentors auprès d'eux, à l'extérieur des rencontres en grand groupe. Notre processus de départ prévoyait des échanges dans tous les sens (échanges à trois) et non spécifiquement des échanges seuls à seuls.

À cet égard, en s'en tenant à la grille de lecture de Sanders quant à la co-crédation de valeur, il est intéressant de noter que nos résultats soulignent que les étudiants avaient, en deuxième entrevue, beaucoup plus de réflexions relevant des niveaux de création de valeur relevant du changement sociétal ou du changement d'expérience ou d'utilisation de l'environnement, supposant que ces derniers ont été plus impliqués dans le processus. Peut-être aurions-nous eu des réflexions du même type, mais aussi un plus haut niveau de satisfaction de tous les professionnels, si nous les avions impliqués davantage ? Il semble en fait que notre désir de ne pas trop les déranger dans leurs engagements professionnels respectifs ait peut-être provoqué chez eux une impression que nous n'avions pas besoin d'eux ou très peu. Un professionnel que nous avons questionné davantage à ce sujet lors de la deuxième entrevue nous a d'ailleurs

dit qu'il aurait probablement été plus disponible si nous avions plus osé lui en demander. Il aurait donc été souhaitable de demander plutôt que de supposer que ceux-ci étaient déjà trop occupés pour participer davantage. Il s'agit là d'un problème de communication courant, qui n'est pas propre au DP. Nous invitons les chercheurs et praticiens qui souhaitent mettre en place des processus semblables à y être sensibles.

Notre crainte de trop en demander aux professionnels se répercute aussi autrement dans nos résultats, alors que nous constatons que les professionnels ont peu, sinon pas, intégré les préoccupations et limitations des aînés à leur propre discours. À tout le moins, il est difficile pour eux de traduire celles-ci de manière concrète en lien avec leurs possibilités d'intervention sur l'environnement. Dans la perspective où deux de nos professionnels participants travaillent au niveau de la planification urbaine, cet arrimage s'est avéré d'autant plus difficile à effectuer. Ou peut-être ont-ils aussi concrètement peu d'influence sur, par exemple, la quantité de mobilier urbain qui se retrouvera sur un trottoir une fois un aménagement réalisé ? La profession d'aménagiste est-elle trop segmentée ? Est-ce les administrations municipales qui le sont ? Finalement, tous nos participants semblent en fait avoir du mal à distinguer les besoins de piétons aînés de ceux des piétons « normaux », sans limitation, ou encore d'autres piétons à besoins particuliers (personnes en fauteuil roulant, personnes déplaçant leurs enfants en poussette). Ce qui nous fait évidemment douter, d'une part, du nombre ou de la qualité des moments que nous avons prévus pour les échanges entre les professionnels et les aînés et, d'autre part, de la forme de notre processus qui aurait pu prévoir plus d'accès à de l'information validée scientifiquement ou de l'information personnelle quant à la réalité des aînés pour nos professionnels. Ainsi, de la même manière que pour la dynamique entre les professionnels et les étudiants, des contacts plus fréquents ou encore seuls à seuls entre les aînés et les professionnels auraient sans doute pu profiter à ce transfert de connaissances - à ce transfert d'expériences « réelles et vécues » au profit des professionnels dans ce cas-ci. Les aînés n'ont, pour leur part, pas mentionné d'insatisfactions quant à leurs contacts avec les professionnels, les qualifiant surtout de « cordiaux ». Peut-être auraient-ils pu quand même en apprendre davantage de ceux-ci ?

La représentativité des participants de chaque groupe par rapport à leurs pairs ainsi que le nombre restreint de participants pour traiter d'enjeux environnementaux est sans contredit ce qui peut sembler la plus importante lacune à notre processus. Néanmoins, nos résultats montrent clairement que la proximité et la relation de confiance à travers une même triade et même entre l'interviewer principal et les participants ont fait en sorte que les participants se sont confiés d'une manière surprenante. Il est ainsi souhaitable de chercher à garder intacte cette relation (voire de la bonifier) et donc de penser à répéter ce genre d'expérience à petite échelle avec plusieurs triades plutôt que de former de plus grands groupes avec plusieurs acteurs. La dynamique en serait grandement affectée et l'exercice deviendrait différent, car les chercheurs devraient à notre avis être encore plus aux aguets pour déceler les aspects de reconnaissance sociale et de prise de parole dans un grand groupe, auxquels nous sommes restés sensibles, mais qui ne constituaient pas un enjeu central dans notre cas. Ainsi, dans un contexte d'hétérogénéité du groupe maintenant reconnu comme étant les « personnes âgées », et pour répondre aux réserves d'éventuels participants réticents à s'engager dans de pareils processus à petites échelles craignant par exemple que l'aîné avec qui ils sont jumelés ne soit pas « représentatif » de ses pairs, nous pourrions leur garantir une plus grande représentativité à terme d'un processus qui réunirait plusieurs triades. Les participants pourraient donc, a posteriori, une fois avoir participé pleinement à un processus, être en mesure de positionner eux-mêmes l'aîné avec qui ils auraient travaillé en fonction de tendances qui auraient été dégagées par les chercheurs, par exemple en fonction d'une typologie d'aînés marcheurs. En fait, comme le soulignent Bindels et ses collaborateurs (2014), cessons d'appréhender la subjectivité comme non souhaitable, car elle s'avère être, en pratique, un puissant moteur de motivation pour un participant non chercheur, sur laquelle plusieurs connaissances peuvent se construire. L'inverse s'avère pour le moins un frein sinon un empêchement total à la recherche. En fait, tel que le mentionnait un des aînés avec qui nous avons travaillé :

« Oui, si j'avais senti qu'au retour ce que j'avais dit n'avait pas été retenu, ben le projet se serait terminé là. »

Bref, sans subjectivité il n'y a pas de sujets (individus avec une expérience personnelle propre) pour participer à nos projets et c'est bel et bien cette subjectivité qui peut démontrer toute la complexité de l'expérience d'un marcheur aîné, dans le cas qui nous intéresse. La qualité du

processus et la validité interne s'avèrent dans notre cas plus importantes à considérer que le nombre de participants et la validité externe.

Nous soulignons aussi au passage que l'utilisation du terme « triade » ne s'avère plus opportune à l'examen de nos résultats, puisque nous avons constaté qu'il était quasi impossible pour le chercheur-interviewer de rester totalement muet et uniquement observateur, compte tenu des dynamiques très différentes entre les équipes de travail durant la marche exploratoire, notamment. Certaines demandant au chercheur de faire en sorte de provoquer un peu plus la discussion que d'autres, en fonction de la personnalité des participants d'une équipe à l'autre. Les préoccupations quant au rôle de la tierce partie, comme ce fut le cas pour les animateurs lors de l'atelier de co-design, sont donc aussi à considérer pour le processus en entier.

Enfin, de manière générale, autant le temps entre les différentes étapes du processus peut à la fois s'avérer bénéfique pour que de la réflexion puisse s'effectuer chez un participant, mais peut également constituer un frein à la mémoire. Lors de la deuxième entrevue et en particulier pour les aînés, le laps de temps entre les entrevues individuelles et les ateliers a fait en sorte qu'il était difficile pour eux de répondre à certaines questions qui demandaient de la précision par rapport aux propos émis et entendus. Bien que nous ayons tenté de maintenir un délai raisonnable entre toutes les rencontres, les contraintes logistiques sont parfois venues rendre l'exercice difficile à réaliser à la mesure de nos intentions. Nous avons donc fait le pari d'analyser les données en misant sur le fait que les idées saillantes allaient constituer nos résultats, mais nous nous devons de mentionner qu'un calendrier plus serré et/ou une équipe plus grande pour effectuer les entrevues seraient certainement positifs dans l'éventualité de répéter un pareil processus.

5.4 Valeur ajoutée d'utiliser un processus de DP sur l'urbanisme et aménagement : recommandations

Nos différentes recommandations sont tirées de nos constats résultants de la perception de l'environnement des trois groupes de participants avec qui nous avons travaillé. Elles

consistent donc, dans un premier temps, en une série de constats concernant les aînés marcheurs en interaction avec leurs environnements, relativisés par les perceptions des deux autres groupes avec qui nous avons mené notre projet (professionnels et étudiants futurs professionnels). Bien que ces éléments de réflexion reposent sur l'analyse d'une population spécifique – c.-à-d. les aînés avec qui l'ensemble de cette démarche a été menée – il serait intéressant de valider si, par extension, les recommandations concernant la marche des aînés pourraient aussi s'appliquer aux piétons peu importe leur âge. Dans un deuxième temps, nos recommandations résultent également de notre analyse du déroulement du processus de design participatif, concernent donc plus l'interaction entre les différents acteurs, et abordent directement le mécanisme en tant que tel.

Première recommandation : Considérer un secteur géographique dans sa globalité pour faire en sorte de créer un espace piéton au centre du territoire de mobilité.

Les résultats découlant de notre analyse des perceptions qu'ont les participants de l'environnement dans lequel ils évoluent montrent que dans la mesure où l'espace piéton comporte des dimensions transcendantes au secteur géographique, il est primordial d'aborder celui-ci dans sa totalité, mais aussi à une échelle plus grande que le segment de rue, sans égard, notamment, aux limites administratives. En fait, les étudiants futurs professionnels avec qui nous avons travaillé ont abordé l'environnement dans une perspective « macro », ne s'attaquant pas uniquement à des éléments précis pouvant améliorer la sécurité uniquement (par exemple la signalisation), mais aussi à l'ambiance globale de l'environnement de marche. Nous avons pu mettre en lumière que c'est en fait la présence de cet espace dédié en priorité au piéton (de préférence désigné formellement) qui crée le sentiment de sécurité permettant aux aînés d'investir l'environnement avec confiance et plaisir. Il nous apparaît donc primordial que l'on s'attarde beaucoup plus à cet espace de manière systématique à toutes ses dimensions et non uniquement à des éléments techniques qui s'avèrent souvent réducteurs du réel problème qui mène au sentiment de sécurité ou encore au sentiment positif conduisant un aîné à investir un environnement. Qui plus est, comme tous nos participants (aînés, étudiants ou professionnels) s'entendent pour dire que l'espace dédié aux piétons est insuffisant par rapport à celui dédié à la voiture, il y a non seulement nécessité que l'on s'attarde à une meilleure circonscription de celle-ci, mais il est important que ce soit fait *en commun*. Les

élus devraient par ailleurs y être sensibilisés, dans la mesure où l'électorat le réclame de plus en plus. Sans vouloir faire de mauvais jeux de mots, il n'y a donc *qu'un pas à faire* pour que les mesures facilitant la marche du piéton puissent se réaliser, cette étude en est une belle preuve. Ainsi, une fois que les craintes de non-représentativité de notre étude seront écartées, grâce à la réalisation de plusieurs autres exercices similaires, celle-ci, avec toutes ses limites, pourra constituer une base sur laquelle s'appuyer et tirer des leçons pour rétablir la place du piéton dans les différents environnements de mobilité des individus.

Le secteur géographique doit par ailleurs être défini en tenant compte de la dimension du « chez-soi » représentant le territoire de mobilité de ses usagers. Celui-ci devrait considérer les trajets qu'effectuent les individus comme une suite de *choix qualitatifs relatifs* à chaque tronçon de rue emprunté (ex. : choix/ non-choix, secteurs agréables/secteurs qui rendent indifférent/ secteurs désagréables) en considérant les obstacles à éviter, en particulier lorsque l'utilisateur est en position de limitations physiques. En fait, nos résultats nous permettent de prendre conscience que plusieurs facteurs sont à prendre en compte pour qu'un individu fasse le choix d'un trajet par rapport à un autre: le temps prévu pour se rendre à destination, le temps d'attente (de l'autobus par exemple), les éléments de risque sur le trajet affectant les trois dimensions du sentiment de sécurité (sûreté personnelle, possibilité de chutes, possibilité d'accident de circulation), l'ambiance et *l'expérience subjective* qui peuvent résulter de cette marche, etc. Cette liste n'étant pas exhaustive, l'important est surtout de garder en tête que les facteurs à considérer, lorsqu'il est question de mobilité d'un individu âgé, ne sont pas uniquement relatifs à l'environnement physique. La vision de « trajet idéal » doit peut-être davantage considérer les trajets les « moins pires » ou trajets que nous pourrions qualifier « d'intrigants » (c.-à-d. difficiles à justifier d'un œil objectif). Il faudrait donc ainsi prendre en considération des opportunités de trajets usuellement écartées de la réflexion et, par extension, la problématisation menant à définir l'espace de marche de manière spontanée chez un individu : son « territoire de mobilité ». En d'autres termes, chercher à comprendre pourquoi certaines opportunités agréables ne sont pas retenues alors que des opportunités désagréables le sont. En découlera nécessairement une réévaluation susceptible d'apporter un éclairage différent sur ce même environnement. Nous encourageons les professionnels de

l'aménagement à y être plus sensibles. Enfin, nous nous devons de rester réalistes sachant qu'il est impossible de plaire à tous les usagers qui ont des besoins et préférences qui leur sont propres. Il s'avère ainsi primordial de chercher à mettre en place des espaces *appropriables* par tous où l'on se sent chez soi et où il est possible de se déplacer sans contraintes sans trop se questionner.

Deuxième recommandation : Prendre compte de l'apport des sens et de l'esthétisme dans l'expérience « totale » et « globale » du marcheur lors de l'étude et l'aménagement d'environnements.

Nos résultats sur la perception de l'environnement nous suggèrent que l'apport des sens dans l'expérience globale de la marche pour les aînés est grandement sous-estimé et il nous apparaît primordial de s'y attarder. Il y a fort à parier que l'examen de l'aspect sensoriel pourra d'ailleurs contribuer à répondre aux questionnements soulevés pour chercher à comprendre les choix et non choix d'un piéton aînés. La propreté, la qualité de l'architecture et la richesse de l'aménagement paysager des lieux qu'ils fréquentent sont ainsi à remettre à l'avant-scène. Alors que l'aménagement de manière « qualitative » des espaces est souvent perçu par les citoyens comme superflu et que l'entretien et les réfections d'infrastructures devraient, pour eux, plutôt constituer la priorité, nos résultats démontrent que celui-ci revêt d'une importance cruciale pour les utilisateurs des infrastructures publiques qui les utilisent à pied. L'expérience de piéton est bien différente de celle de l'automobiliste, ne serait-ce qu'en raison de la vitesse à laquelle il parcourt l'environnement, qui ne permet pas, dans le second cas, de porter attention et d'apprécier ses infimes coutures. Puisque les aînés considèrent la marche comme une activité de loisir, il est normal qu'ils y soient plus attentifs aux détails de l'environnement. Il s'agit là d'une toute nouvelle approche et nous encourageons les aménagistes d'y porter une attention particulière.

Troisième recommandation: Prendre en considération la familiarité et le sentiment d'appartenance à un lieu lors de l'étude et l'aménagement d'environnements.

Une telle attention portée à l'environnement amène les aînés à développer une familiarité pointue et un sentiment d'appartenance élevé vis-à-vis leur environnement. Ce que nous avons pu relier au concept de « chez-soi » développé pour rendre compte des différentes

dimensions de l'environnement de vie d'un individu. Le « chez-soi » a des composantes affectives difficilement accessibles de manière concrète et il y a fort à parier que celui-ci, d'autant plus qu'il est bien propre à chaque individu et qu'il définit une partie de notre rapport à l'environnement, soit plutôt étranger aux professionnels de l'aménagement.

En fait, il est pertinent de se demander si le manque de considération de la part des professionnels et des étudiants des dimensions de *familiarité* et du *sentiment d'appartenance* qu'ont les aînés envers leur environnement est possiblement la démonstration qu'ils ne savent tout simplement pas comment ils pourraient avoir une prise sur celles-ci ou encore qu'ils ne pensent pas réaliste de pouvoir les évaluer ou les cerner. Effectivement, peu de mécanismes, de normes, de conventions, de méthodes de travail ou même de législation sont écrites pour édicter comment créer la familiarité et le sentiment d'appartenance à un environnement pour des individus. Il existe peut-être des tentatives d'y arriver de différentes manières, mais peu d'exercices sont menés se vantant de tenter d'y parvenir spécifiquement²⁶. Il s'agit d'une dynamique entre un environnement et un ou plusieurs individus qui est bien difficile à encadrer ou à faciliter au niveau règlementaire²⁷ et même au niveau du design d'environnements sur une planche à dessin. Toutefois, c'est en y étant à l'écoute que les professionnels et chercheurs seront plus à même de pouvoir mieux palper ce qu'impliquent la *familiarité* et le *sentiment d'appartenance* qu'entretient un usager envers son environnement et éventuellement, tendre à mettre en place les conditions qui peuvent mener à sa mise en place. Chose certaine, les aînés peuvent s'avérer de véritables alliés pour tenter d'avoir accès à ces composantes, de par le temps dont ils disposent, le regard pointu qu'ils posent et la relation parfois très intime qu'ils entretiennent avec leur environnement. Un individu en transit dans un lieu n'aura définitivement pas le même point de vue que quelqu'un qui le parcourt parce qu'il l'affectionne. Les aînés peuvent donc devenir des ressources pour mieux comprendre les dynamiques en jeu dans un environnement précis. D'où l'intérêt du participatif de manière générale et nous oserons dire, encore plus auprès d'aînés. Notre exercice a permis de déceler à

²⁶ On peut par exemple se questionner sur les intentions qui peuvent mener certains praticiens à implanter des mécanismes règlementaires tels que les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) qui cherchent entre autres à donner une identité architecturales à un secteur – sont-elles uniquement esthétiques ?

²⁷ Idem

quel point cette familiarité et ce sentiment d'appartenance sont importants pour les aînés, sans pour autant définir ces dimensions plus précisément (ce qui pourrait faire l'objet d'autres études). Par ailleurs, le contexte mis de l'avant par notre processus de DP s'est avéré un révélateur des différences de perception de l'environnement entre nos trois groupes, mais aussi révélateur du potentiel de donner la parole aux aînés pour qu'ils deviennent les porte-étendards de ces dimensions. Entendons-nous pour dire que la prise en compte de cette dynamique affective avec l'environnement constitue certainement un défi que les aménagistes devront le relever. Nous espérons que notre démarche pourra permettre d'identifier les éléments qui feront en sorte que les espaces publics et privés soient plus agréables, investis et appropriés par les usagers plutôt que de rester de simples lieux de transit.

Quatrième recommandation: Privilégier les processus de design participatif de qualité à des consultations publiques traditionnelles, lorsqu'opportuns et possibles, afin de réellement mettre à profit toutes les parties prenantes d'un projet.

Notre exercice nous a permis de constater concrètement la quantité considérable de ressources (temps, individus, coordination) que requièrent la mise en place et la tenue d'un processus de design participatif, à la fois en tant que méthode de collecte de données et en tant que méthode de consultation d'usagers. Il est donc primordial de voir comment l'adapter aux projets auxquels il pourrait s'appliquer et de se questionner sur sa pertinence au cas par cas, spécifiquement à l'échelle de l'aménagement de quartier. Par ailleurs, nous avons aussi pu en souligner les vertus, les retombées positives réelles et potentielles, tant dans le type de données auxquelles il nous donne accès, que dans l'expérience positive qu'il constitue pour les participants ou enfin par les leçons qu'il nous permet de tirer. À terme, nous sommes en mesure d'affirmer que le principal défi du DP réside dans la tenue d'un processus de *qualité* qui pourra faire en sorte de forger la confiance des différents intervenants envers de tels mécanismes, qui se distinguent de processus formalisés de consultations publiques actuellement en place, notamment dans l'implication personnelle particulière que celui-ci suppose. Nous sommes par ailleurs à même d'avancer que cette implication est « payante » à maints égards pour les différents acteurs impliqués, tant pour les usagers que pour les professionnels et aussi pour les chercheurs.

Il ne nous fait aucun doute que la force première du DP, qui le distingue encore une fois des processus traditionnels de consultations Québécois actuels, consiste en l'agrégation des savoirs de tous les participants, source de nouvelles connaissances qui seraient impossibles d'obtenir uniquement en additionnant les savoirs de chacun. Cette agrégation de savoirs et les leçons que nous tirons de notre processus de DP constituent en fait la création de valeur (la valeur ajoutée) que nous avons tenté de mettre en lumière dans cette discussion. La question n'est pas de prioriser un savoir plus qu'un autre, mais bien de mettre ceux-ci à égalité, en prenant soin parfois d'effectuer une certaine discrimination positive envers un savoir qui est habituellement mis de côté, au profit des savoirs reconnus et plus formels, par exemple des normes techniques des professionnels. La mise en valeur de la vision multifactorielle des professionnels pourrait être un autre exemple de savoir à mettre encore plus à profit. Ce préjugé favorable envers l'égalité entre les acteurs consultés a selon nous fait en sorte que les usagers de la rue, aînés piétons dans notre cas, se sont sentis particulièrement bien entendu dans l'exercice, ont approuvé la majorité des propositions de réaménagement qui leur ont été présentées et ont pu s'exprimer librement sur leur perception de l'environnement ainsi que sur le processus en lui-même. Ceci nous a permis de valider des données scientifiques présentées dans d'autres recherches concernant la marche des aînés. Le processus de DP, tel que nous l'avons construit dans notre étude, a par ailleurs permis de prendre conscience que les données déjà présentes dans les écrits scientifiques concernant les spécificités des piétons aînés étaient plutôt mal connues et non considérées par les professionnels de l'aménagement. Cette validation nous a permis de soulever une lacune importante et le besoin d'une meilleure communication entre le domaine de la recherche en aménagement et les besoins des professionnels qui modulent l'environnement des aînés.

Par ailleurs, la qualité et la crédibilité de processus de DP ne peuvent être établies que si les processus sont construits sur mesure au projet en question, sans pour autant recommencer de zéro à chaque exercice. Ainsi, notre processus nous permet de proposer que de tendre vers l'égalité entre les acteurs rassemblés ne soit pas suffisant: il faut également s'assurer de mettre en place un espace de dialogue en dehors des moments prévus de co-création, dans la mesure où nous avons réalisé à quel point ces moments de socialisation pouvaient contribuer de

manière importante à l'ouverture et au dévoilement de la subjectivité ainsi qu'au savoir intrinsèque de chaque participant. L'investissement à moyen (voire long) terme de ceux-ci est par ailleurs souhaitable, car elle peut non seulement forger la crédibilité qu'aura le participant envers le processus, mais aussi participer à une bien meilleure identification du problème sur lequel le processus se penche. Un changement de perspective est nécessaire pour que nous puissions aborder les problèmes différemment et, par conséquent, générer de meilleures solutions. Nous sommes aussi en mesure de suggérer que les participants bien informés au départ des objectifs de la recherche (et de manière optimale, qui participent à la formulation de ces objectifs) seront plus enclins à s'investir de manière authentique et à « risquer » de « marcher en dehors des sentiers » que constituent les normes reconnues ou les manières de faire auxquelles ils sont habitués ou éventuellement soumis, par contrainte professionnelle ou par croyances personnelles. Nos résultats nous indiquent qu'ils risquent également d'être plus satisfaits de leur participation. Et ce, malgré un processus qui se déroule sur une période relativement longue. Mais encore faut-il, évidemment, bien les sélectionner. Tous ne sont pas égaux, dans leurs capacités et disponibilités de contributions.

Ainsi, si nous considérons la participation des usagers d'un environnement comme une occasion d'apprentissage et de sensibilisation (comme le suggère le tableau de Sanders qui met en relation le moment de consultation des individus avec les réels objectifs poursuivis), nous serons plus à même de participer à changer la culture de la participation et d'impliquer tous les acteurs à des étapes bien plus en amont que ce qui se fait actuellement de manière formalisée. Une prise de conscience doit s'effectuer au sein des milieux cherchant à obtenir l'opinion et l'implication des usagers sur les choix qui sont faits actuellement en matière de consultation, priorisant la consultation comme dernière étape à un processus de remaniement de l'environnement. Il est par ailleurs primordial de sortir du piège voulant que la participation des individus ne serve qu'à rendre un projet « socialement acceptable ». L'idée n'étant pas de remettre entièrement en question les instances dont nous disposons, et en qui les citoyens ont confiance (ex. : BAPE, OCPM), mais d'en modifier le mandat et par conséquent, de bonifier les moyens dont ils disposent. Nos résultats nous permettent d'avancer que lorsque des citoyens sont impliqués rapidement et ultimement, à des phases de planification stratégique (que cette planification est quantifiable, mesurable et qu'on pourra y faire un suivi serré, avec

des budgets alloués à la réalisation de ce qui est planifié), il devrait être beaucoup plus facile de passer d'une logique réactive de confrontation du « pas dans ma cour » à une logique de prise de conscience de la perspective de l'autre usager. Le tout avec une grande collaboration du professionnel qui, rappelons-le, se retrouve lui aussi parfois prit dans les rouages du système. Lorsqu'un individu, quel qu'il soit, est mis à profit pour réaliser un projet, et que l'on considère pleinement toutes les dimensions de sa propre perception de l'environnement, sans la diminuer ou la dénigrer, il n'est pas du tout dans la même posture que s'il doit défendre ce qu'il considère, à tort ou à raison, comme des acquis personnels. Bien sûr, nous devons (chercheurs et professionnels) tout de même apprendre à transformer certaines doléances de citoyens (d'aînés ou autre) en potentiel de revitalisation et nous y parviendrons si et seulement si nous comprenons les besoins qui se cachent derrière celles-ci. La question à se poser est maintenant « Dans quelle mesure sommes-nous prêts, en tant qu'aménagistes, à partager l'aménagement de nos environnements avec les premiers usagers de ceux-ci »? La récente histoire de l'urbanisme nous invite à nous montrer humbles dans ce que nous avançons, comme professionnels, comme étant « la » solution à suivre. Les legs du modernisme, que nous nous affairons actuellement à repenser et à reconstruire, en sont de bons exemples (Lewis, 2017). Sommes-nous arrivés à un point où nous sommes, aménagistes, assez en confiance pour nous mettre à table avec d'autres professionnels ayant des compétences complémentaires, mais aussi avec les premiers usagers de ces environnements pour ouvrir un dialogue plutôt que de défendre que nos connaissances techniques priment sur leurs connaissances expérientielles ? Notre étude suggère qu'à petite échelle, les usagers peuvent également se montrer critiques et sensés et qu'ils sont capables de comprendre la réalité du point de vue de l'aménagiste et ce, dans un processus échelonné sur seulement quelques mois. Dans la perspective que nos interventions portent très souvent sur des infrastructures modifiant l'environnement à long terme, il nous apparaît logique de prendre le temps nécessaire à cet échange, avant que les plans quasi finaux soient réalisés. Dans le cas contraire, les processus de consultation actuels conserveront toujours la capacité de retarder considérablement la réalisation de projets, surtout lorsqu'ils sont réalisés en contexte de contestation. Faire l'économie d'inclure les principaux usagers aux premières loges de la démarche ne reviendrait-il pas à reporter vers l'avant une discussion qui aura lieu à un moment ou à un autre, mais peut-être pas sur le même ton? En choisissant le moment de la participation

contrairement aux processus de conception et de consultation habituels, nous choisissons donc également l'ambiance et le ton des échanges. Et si on y pense bien, comment définir le « meilleur projet » ? N'est-ce pas le projet qui est le plus investi par ses premiers usagers ? À notre avis, si l'intérêt collectif prime sur l'intérêt individuel, le projet devrait en principe être optimal.

Enfin, la qualité des processus comme le nôtre réside aussi dans la capacité à assurer une meilleure représentativité des parties prenantes. Il est donc pertinent de se demander de quelle manière cette représentativité peut être atteinte. Sur *qui* repose la responsabilité d'assurer et de valider cette représentativité ? Les universités devraient-elles jouer un rôle pour aider le milieu professionnel à garder une certaine distance sur son objet de travail sans pour autant l'empêcher de s'y impliquer davantage ? Comment, par exemple, les firmes privées qui se spécialisent en consultation, mandatées par des administrations municipales, ou encore les organismes communautaires, peuvent-ils aussi en venir à cette même qualité, avec des ressources limitées ? Il est grandement pertinent d'en débattre.

Cinquième recommandation: Utiliser des processus de design participatifs tenant compte de la perception de l'environnement des usagers pour aborder de front les enjeux de santé publique actuels.

Le fait d'inclure les principaux usagers de l'environnement à des processus visant à le penser ou le réaménager favorisera nécessairement la création de milieux plus adaptés, dans lesquels les usagers auront une expérience dite plus « complète ». Une expérience complète suppose qualité et efficacité des éléments qui constituent l'environnement. Elle implique aussi qu'un individu se retrouve dans un environnement adapté à son niveau d'activité, au sens au Lawton et Namehow l'entendent (1973). Par exemple, les espaces de qualité dédiés aux piétons sont non seulement un gage de maintien d'un niveau optimal d'activité économique d'un secteur de proximité, mais garantissent aussi à la population le maintien d'un niveau d'activité physique nécessaire à sa santé. La marche reste l'activité physique la plus accessible en terme de coûts et de possibilités (et donc, d'équité), car nous sommes tous marcheurs, et ce, même si nous nous déplaçons principalement en voiture. Il est donc primordial de la considérer dans un contexte de bouleversements climatiques dus en grande partie à notre

dépendance aux énergies fossiles, à l'étalement urbain qui en est une des principales causes. Cet étalement s'effectue désormais à une échelle si importante que nous restons dépendants aux déplacements sur de grandes distances impossibles à franchir à pied dans un temps humainement réaliste. L'inexorable vieillissement de la population est également une raison importante de s'attarder à la marche. Nous devons donc absolument nous pencher sur les milieux de vie, les choix individuels de résidence et leur implication sur la santé des populations.

À cet égard, les études de Lord sur le « chez-soi » (2009; 2016) témoignent du désir des individus de rester le plus longtemps possible dans leur propre résidence et donc, de leur faible mobilité résidentielle, ce qui nous invite à agir sur l'existant, et non pas prévoir des lieux dédiés uniquement aux aînés et d'adapter à ceux-ci. Par exemple, les étudiants de notre projet en ont pris conscience, les aînés envisagent la marche comme une activité de loisir, ce qui les placent, comme nous l'avons vu, dans une relation particulière avec leur environnement. Nos résultats quant à la familiarité et au sentiment d'appartenance des aînés envers leur environnement nous laissent supposer qu'ils sont plus susceptibles de rester actifs dans un environnement qu'ils connaissent et dans lequel ils sont confortables, et ce pour plusieurs raisons. Aussi, leurs limitations physiques demandent une adaptation de l'environnement qui est particulière, pouvant différer de ce qui est usuellement envisagé pour les autres clientèles à mobilité réduite. Certes, les aînés perdent graduellement leurs aptitudes physiques, de manière différenciée d'un individu à l'autre, néanmoins la marche reste l'activité qu'il leur permet d'être actifs socialement et dans l'environnement et par conséquent, de rester en santé sur le plan physique et psychologique. Par ailleurs, nos résultats nous amènent à poser l'hypothèse que l'accessibilité, sous-jacente aux enjeux de limitations physiques, soit fortement reliée aux différentes problématiques de sécurité auxquelles sont confrontés les aînés et que l'accessibilité constitue, au fond, la clé de leur niveau d'activité. Ce qui constitue des arguments indéniables pour investir sur l'environnement dans une logique de prévention plutôt que d'attendre que l'équilibre entre leurs capacités physiques et la facilité qu'ils ont à investir leur territoire de mobilité soit rompu et que s'enclenche la roue qui fera en sorte qu'ils arrêteront de marcher et qu'ils auront éventuellement plus de besoins curatifs. Il est donc

d'autant plus important de voir à modifier les environnements de vie existants plutôt que de tenter, par exemple, de construire de centres de personnes âgées dont seuls les pourtours seraient aménagés. Qui plus est, les sommes qui seront investies ayant en tête la mobilité des aînés profiteront à tous les piétons et risquent ultimement de favoriser la mobilité active chez toute la population. Toutefois, tout comme nos participants l'ont soulevé, il reste tout de même à déterminer jusqu'où l'état doit intervenir, mais aussi dans quelle proportion de nos infrastructures nous devons le faire. L'idée n'étant pas de tout refaire et de tout adapter à l'échelle du coin de rue, mais surtout de maintenir leur entretien à un niveau « viable » dans une logique de parcours pour faire en sorte que l'usager qui rencontre des obstacles particuliers sur son parcours reste dans un niveau optimal de stimulation pour maintenir son niveau de forme physique sans le contraindre à cesser toute activité. Ce niveau se rapprochant d'une homéostasie qui est non seulement difficile à déterminer sans impliquer les principaux intéressés, mais il est aussi facile à briser, pour qui n'y est pas suffisamment attentif. Tous ces éléments devraient donc, selon nous, être considérés chaque fois que l'on s'attarde à revoir des infrastructures existantes, mais aussi quand on en planifie de nouvelles, encore plus quand on entre dans une logique d'adaptation *durable* aux besoins changeants d'une société vieillissante. Enfin, il nous apparaît indéniable que ces éléments concernant la santé publique se doivent d'être intégrés aux cursus de tous les aménagistes en formation.

CONCLUSION

Les impératifs environnementaux qui caractérisent notre époque auraient avantage à être intégrés systématiquement aux choix et décisions des aménagistes. La prise en compte, voire l'implication des usagers de l'environnement, s'avère donc non seulement importante, mais aussi une clé pour la réussite de projets qui ont pour objet son amélioration et une meilleure utilisation de celui-ci. En tentant de répondre à la question « Quel est l'impact d'utiliser un processus de design participatif pour procéder à l'élaboration de scénarios de réaménagement de l'environnement de marche d'un aîné ? », ce mémoire a permis de proposer différentes conclusions grâce au processus qu'il a mis en œuvre, notamment en raison de la valeur ajoutée que celui-ci a pu avoir, par son essence même. En somme, nous sommes en mesure d'avancer que c'est avant tout la *méthode* (le processus) qui nous mène à formuler différents constats.

On observe tout d'abord qu'au terme de notre processus, les participants étudiants ont une perception différente des limitations qui affectent les aînés. Leurs perceptions étaient au départ majoritairement reliées aux connaissances acquises par leur survol de la documentation scientifique à propos des aînés et elles se sont ensuite rattachées à l'expérience qu'ils ont eue avec les aînés, au contact de ces derniers. Le contact humain semble avoir été déterminant et il serait pertinent d'investiguer à cet égard dans d'autres recherches.

Chez les aînés, on constate que ceux-ci ont pu, en cours de processus, prendre conscience de la complexité inhérente à l'aménagement du territoire et par conséquent, de la difficulté à intervenir sur celui-ci, en raison notamment de la multitude d'acteurs impliqués et de toutes les dimensions à considérer lorsqu'on appréhende l'environnement. Cette prise de conscience est susceptible de faire en sorte que les aînés réajustent leurs attentes lorsqu'ils sont témoins de débats publics concernant des réaménagements prévus.

Au niveau du *savoir*, soit des connaissances théoriques, on s'aperçoit que ce qui est présenté dans les écrits scientifiques en ce qui a trait à la mobilité des aînés se confirme par nos résultats sur l'analyse des perceptions (par exemple les facteurs favorables et défavorables à la marche de ceux-ci). On a toutefois pu constater que les professionnels ne sont pas au fait de

ces connaissances (bien qu'étant avide de les posséder) et qu'il y a nécessité que des ponts se créent pour qu'un transfert de connaissances s'effectue entre le milieu universitaire et le milieu de la pratique, mais aussi que la formation des individus s'effectue ayant en tête l'interdisciplinarité.

Par ailleurs, le milieu du travail et l'expertise des professionnels mènent ceux-ci à entretenir un regard très riche par rapport à l'environnement. Toutefois, la vision pointue et parfois restrictive issue de leur métier peut, dans certains cas, faire en sorte que la possibilité de travailler en équipe multidisciplinaire soit compromise. Ce constat nous met en garde sur les possibles résistances dans l'implantation en milieu de travail de processus participatifs semblables à notre exercice et sur la nécessité d'y être sensibles pour assurer une meilleure collaboration de tous pour qu'une plus grande satisfaction se dégage de ces exercices. Ce qui devrait aussi faire en sorte que de tels processus soient plus efficaces.

Nous avons également pu constater que la littérature scientifique est avare d'informations à propos du sentiment d'appartenance qu'entretiennent les aînés envers leur environnement *physique* qui fait que celui-ci devient davantage, pour les aînés, un environnement *social*. Par ailleurs, nous avons pu relever que l'apport des *sens* (vision, ouïe, olfaction) est très important pour les aînés dans ce que constitue *l'expérience* de la marche. L'attention que portent les aînés aux *détails* de l'environnement mène ceux-ci à être particulièrement attentifs à l'esthétisme et à la propreté des lieux qu'ils investissent. Tous ces aspects sont selon nous importants à considérer lorsqu'on s'attarde à analyser et adapter un environnement. Il y a donc lieu d'y prêter une attention spéciale, tentant également de réfléchir en amont sur des aspects qui sont laissés à différents paliers des organisations. Nous pensons par exemple aux lacunes pouvant subvenir lorsque les espaces publics sont aménagés avec soin par un département, mais qu'elles ne sont pas entretenues correctement par un autre département, que ce soit par choix administratif ou politique. Une vision globale de l'expérience de marche devrait primer sur les structures organisationnelles qui planifient et gèrent nos environnements de vie.

Les constats que notre exercice a pu permettre nous portent à formuler quelques recommandations. Ainsi, de manière générale, nous recommandons aux aménagistes de :

- 1- Considérer un secteur géographique dans sa globalité pour faire en sorte de créer un espace piéton au centre du territoire de mobilité (réf. p. 197);
- 2- Prendre compte de l'apport des sens et de l'esthétisme dans l'expérience « totale » et « globale » du marcheur lors de l'étude et l'aménagement d'environnements (réf. p. 199);
- 3- Prendre en considération la familiarité et le sentiment d'appartenance à un lieu lors de l'étude et l'aménagement d'environnements (réf. p. 199);
- 4- Privilégier les processus de design participatif de qualité à des consultations publiques traditionnelles, lorsqu'opportun et possible, afin de réellement mettre à profit toutes les parties prenantes d'un projet (réf. p. 201);
- 5- Utiliser des processus de design participatif tenant compte de la perception de l'environnement des usagers pour aborder de front les enjeux de santé publique actuels (réf. p.205).

De manière plus détaillée, il est à notre avis possible d'accorder plus d'importance à faire en sorte que des espaces dédiés *spécifiquement* aux piétons soient aménagés. Mais qui dit espace piéton, dit espace à différentes échelles et considérant aussi l'ambiance du lieu. À titre d'exemple, un trottoir en bonne et due forme mis côte à côte à une voie de circulation très large ayant un fort débit automobile n'est pas considéré par les piétons comme un espace qui lui est véritablement désigné parce qu'il est loin d'être agréable. Par ailleurs, le concept de territoire de mobilité mérite d'être mieux connu pour qu'il soit tenu en compte pour faire en sorte que le piéton sente qu'il a sa place dans son « chez-soi », et ce à plusieurs échelles dans un espace de déplacement où cohabitent lieux de destination, lieux de transit et lieux de résidence. Si toutes les intersections ne peuvent être revues, sécurisées et que leur ambiance ne peut être améliorées, nous pouvons toutefois nous concentrer sur des espaces stratégiques de manière plus fine et spécifique, ce qui risque de satisfaire un grand nombre d'usagers, de l'aîné en passant par le parent de jeunes enfants, mais également pour le citoyen en transit qui risque fort d'apprécier beaucoup plus son trajet. Et qui sait, peut-être de s'y arrêter ?

En ce qui a trait au processus, nos recommandations vont dans le sens d'une implication plus active des usagers d'environnements *en amont* des projets d'aménagement. Celle-ci pourrait non seulement permettre aux premiers intéressés de devenir plus aiguillés sur ce qui concerne

l'aménagement du territoire et donc, de développer des connaissances qui pourront leur permettre d'ajuster leurs attentes envers de tels projets. Les aînés pourront également faire en sorte que ces projets soient plus adaptés à leurs besoins et éventuellement aux besoins sociétaux, dans une perspective collective à long terme. Enfin, cette implication pourrait permettre d'améliorer de tels processus qui demandent beaucoup de ressources. La lucidité quant à la méthodologie utilisée constitue une force pour faire en sorte que des équipes multidisciplinaires ayant des savoirs complémentaires, incluant des usagers détenant un savoir expérientiel, crée la valeur ajoutée recherchée dans de tels exercices. Au Québec, plus concrètement, il s'agirait donc de modifier le mandat et les moments de prise en charge de projets par les instances de consultation en place et leur donner un rôle plus proactif et voir à ce qu'elles aient les moyens d'évaluer leurs processus ainsi que l'effet de ceux-ci.

Enfin, il serait souhaitable qu'une attention spéciale soit portée par les différents acteurs qui œuvrent à moduler nos environnements, mais aussi à la formation de la relève pour que tous puissent comprendre la puissance du levier dont ils disposent pour influencer la santé mentale et physique des aînés, mais aussi de toute la population. En effet, l'intervention sur les milieux de vie a des effets indéniables sur l'hygiène de vie et celle-ci ne peut désormais plus être prise à la légère. À titre d'exemple, la densification des milieux a de l'impact sur la possibilité de marche des habitants d'un secteur tout comme le déploiement d'un large réseau de transport collectif en aura sur l'étalement urbain et donc, aussi et malgré tout sur la dépendance à l'automobile. Rappelons également que les aînés sont reconnus pour souhaiter vieillir à leur domicile et donc, si les individus s'installent ou restent dans un milieu étalé dépendant à l'auto solo, ils risquent fort de souffrir d'isolement et éventuellement de ne plus être en mesure de répondre à leurs besoins de manière autonome. Ainsi, les milieux gagneraient à être adaptés pour devenir non seulement plus sains, sécuritaires, mais aussi plus agréables pour faire en sorte que les comportements individuels et collectifs aient moins d'impact sur l'environnement.

En somme, les résultats de cette recherche donnent lieu à certaines pistes à explorer plus en profondeur. Premièrement, tenter de mieux cerner les liens qui existent entre la perception de l'environnement de marche et les comportements influençant la santé des populations. D'autre

part, il serait souhaitable de chercher à expliquer de manière plus précise les effets du design participatif sur les participants afin de pouvoir rendre celui-ci plus facilement opérationnel en milieu de travail dans le domaine de l'aménagement. Il s'agit là de souhaits réalisables qui constitueraient de réels défis pour des chercheurs investis, en collaboration avec des praticiens passionnés.

Bibliographie

- Abrassart, C., P. Gauthier, S. Proulx, et M. D. Martel (2015). « Le design social : une sociologie des associations par le design ? Le cas de deux démarches de codesign dans des projets de rénovation des bibliothèques de la Ville de Montréal ». *Lien social et Politiques*, n° 73:117. <https://doi.org/10.7202/1030954ar>.
- Aldwin, C. et H. Igarashi (2012). « An Ecological Model of Resilience in Late Life ». *Annual review of gerontology & geriatrics* 32 :115. <https://doi.org/0198-8794>.
- Annear, M., S. Keeling, T. Wilkinson, G. Cushman, B. Gidlow, et H. Hopkins (2012). « Environmental influences on healthy and active ageing: a systematic review ». *Ageing and Society*, pp 1-33. <https://doi.org/10.1017/S0144686X1200116X>.
- Anuar, M. et M. Saruwono (2012). « Barriers of User's Involvement in the Design Process of Public Parks as Perceived by Landscape Architects ». *AicE-Bs 2011 Famagusta (Asia Pacific International Conference on Environment-Behaviour Studies, Salamis Bay Conti Resort Hotel, Famagusta, North Cyprus, 7-9 December 2011)* 35 (0):253-59. <https://doi.org/10.1016/j.sbspro.2012.02.086>.
- Arnstein, S. (1969). « A Ladder Of Citizen Participation ». *Journal of the American Institute of Planners* 35 (4):216-24. <https://doi.org/10.1080/01944366908977225>.
- Bherer, L., G. Nootens, A. Lecours, et L. Quesnel. (2006). « Le cheminement du projet de conseils de quartier à Québec (1965-2006) ». *Politique et Sociétés* 25 (1):31-56.
- Bherer, L., J. Rhéaume, M. Parazelli, et A. Latendresse. (2006). « La démocratie participative et la qualification citoyenne ». *Nouvelles pratiques sociales* 18 (2):24-38.
- Bindels, J., V. Baur, K. Cox, S. Heijting, et T. Abma. (2014). « Older people as co-researchers: a collaborative journey ». *Ageing & Society* 34 (6):951-73. <https://doi.org/10.1017/S0144686X12001298>.
- Borst, H. C., H. M. E. Miedema, S. I. de Vries, J. M. A. Graham, et J. E. F. Van Dongen. (2008). « Relationships between street characteristics and perceived attractiveness for walking reported by elderly people ». *Journal of Environmental Psychology* 28 (4):353-61. <https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1016/j.jenvp.2008.02.010>.
- Borst, H. C., Sanne I. de Vries, J. M. A. Graham, J. E. F. Van Dongen, I. Bakker, et H. M. E. Miedema. (2009). « Influence of environmental street characteristics on walking route choice of elderly people ». *Journal of Environmental Psychology* 29 (4):477-84. <https://doi.org/http://dx.doi.org/10.1016/j.jenvp.2009.08.002>.
- Botero, A., et S. Hyysalo. (2013). « Ageing together: Steps towards evolutionary co-design in everyday practices ». *CoDesign* 9 (1):37-54. <https://doi.org/10.1080/15710882.2012.760608>.

Bowen, S., K. Mcseveny, E. Lockley, D. Wolstenholme, M. Cobb, et A. Dearden. (2013). « How Was It for You? Experiences of Participatory Design in the UK Health Service ». *CoDesign* 9 (4):230-46. <https://doi.org/10.1080/15710882.2013.846384>.

Bratteteig, T., et I. Wagner. (2012). « Spaces for participatory creativity ». *CoDesign* 8 (2-3):105-26. <https://doi.org/10.1080/15710882.2012.672576>.

Cerin, E., K. Lee, A. Barnett, C. Sit, M. Cheung, W. Chan, et J. Johnston. (2013). « Walking for transportation in Hong Kong Chinese urban elders: a cross-sectional study on what destinations matter and when ». *International Journal of Behavioral Nutrition and Physical Activity* 10 (1):78.

Chilvers, J. (2008). « Deliberating Competence: Theoretical and Practitioner Perspectives on Effective Participatory Appraisal Practice ». *Science, Technology, & Human Values* 33 (3):421-51.

Chilvers, J. (2009). « Deliberative and Participatory Approaches in Environmental Geography ». Dans *A Companion to Environmental Geography*, pp.400-417.

Clément S., C. Rolland., et C. Thoer-Fabre. (2005). « Usages, normes, autonomie: analyse critique de la bibliographie concernant le vieillissement de la population ». Recherche financée par le Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, et la Direction générale de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Construction (PUCA). Université Toulouse Le Mirail - CNRS.

Clément, S., J. Mantovani, et M. Membravo. (1998). « Expériences du vieillissement et formes urbaines ». Dans *L'urbain dans tous ses états. Faire, vivre et dire la ville*, L'Harmattan. Habitat et société.

Cloutier, M.-S. (2013). « PARI: Description du projet en lien avec l'appel de proposition ».

Cloutier, M.-S., F. Huguenin-Richard, M.-A. Granié, A. St-Louis. 2017. Audit de marchabilité : une étude comparative entre Montréal et Lille. Dans *Vieillesse et aménagement : Perspectives plurielles*, p. 161-187. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, sous la dir. de S. Lord et D. Piché.

Demirkan, H., et O. Demirbilek. (2000). « Chap 20 - Collaborating With Elderly End Users in the design Process ». Dans *Collaborative Design*, 205-12. London: Springer.

Després, C, et S Lord. (2002). « Vieillir en banlieue ». Dans *La banlieue revisitée*, 233-56. Québec: [Québec]: Éditions Nota bene.

Demirkan, H., et O. Demirbilek. s. d. « The meaning of home for elderly suburbanites ». Dans *Home and Identity in Late Life : International Perspectives*, 317-40. New-York: Springer.

- Després, C. (1991). « The meaning of home: Litterature review and directions for future research and theoretical development ». *Journal of Architectural and Planning Research* 8 (2):96-115.
- Després, C., N. Brais, et S. Avellan. (2004). « Collaborative Planning for Retrofitting Suburbs: Transdisciplinarity and Intersubjectivity in Action ». *Futures* 36 (4):471-86.
<https://doi.org/10.1016/j.futures.2003.10.004>.
- Després, C., G. Vachon, et A. Fortin. (2011). « Implementing Transdisciplinarity: Architecture and Urban Planning at Work ». Dans *Transdisciplinary Knowledge Production in Architecture and Urbanism: Towards Hybrid Modes of Inquiry*, 33-49. Dordrecht: Dordrecht.
- Dijst, M. (1999). « Action Space as Planning Concept in Spatial Planning ». *Netherlands Journal of Housing and the Built Environment* 14 (2):163-82.
<https://doi.org/10.1007/BF02496820>.
- Dorst, K. (2010). « The Nature of Design Thinking ». Dans , 131-39.
http://bbcdcomdes.weebly.com/uploads/1/1/8/6/11866691/dtrs8_proceedings.pdf.
- Durandal Viriot, J.-P., C. Pihet et P.-M. Chapon. (2012). *Les défis territoriaux face au vieillissement*. Paris: Paris: La Documentation française.
- Fainstein, SS. (2000). « New Directions in Planning Theory ». *Urban Aff. Rev.* 35 (4):451-78.
- Ferroudji, A. (2011). « Limites du modèle délibératif : composer avec différents formats de participation ». *Politix*, n° 4:161.
- Flinn, S.R., E.B.N Sanders, W.T Yen, C.M. Sommerich, et S.A. Lavender. (2013). « Empowering Elderly Women with Osteoarthritis Through Hands-On Exploration of Adaptive Equipment Concepts ». *Occup. Ther. Int.* 20 (4):163-72.
<https://doi.org/10.1002/oti.1348>.
- Forester, J. (1999). *The Deliberative Practitioner : Encouraging Participatory Planning Processes*. Cambridge, Mass.: Cambridge, Mass. : MIT Press.
- Gariépy, M. et L. Morin. (2011). « Les écrits sur la participation publique au Québec : une première cartographie ». *Télescope* 17 (1):173-193.
- Geoffrion, P. (2003). « Le groupe de discussion ». Dans *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 4e éd., 333-56. Sainte-Foy [Que.]: Presses de l'Université du Québec.
- Grant, T. L., N. Edwards, H. Sveistrup, C. Andrew, et M. Egan. (2010). « Neighborhood Walkability: Older People's Perspectives From Four Neighborhoods in Ottawa, Canada. » *Journal of Aging & Physical Activity* 18 (3):293-312.

- Habermas, J. (1981). *Théorie de l'Agir communicationnel*. Fayard.
- Hjorthol, R. (2013). « Winter weather – an obstacle to older people's activities? » *Journal of Transport Geography* 28 (0):186-91. <https://doi.org/10.1016/j.jtrangeo.2012.09.003>.
- Hunter, R. H., K. Sykes, S. G. Lowman, R. Duncan, W. A. Satariano, et B. Belza. (2011). « Environmental and Policy Change to Support Healthy Aging ». *Journal of Aging & Social Policy* 23 (4):354-71. <https://doi.org/10.1080/08959420.2011.605642>.
- Hussain, S. et E.-N. Sanders. (2012). « Fusion of Horizons: Co-Designing with Cambodian Children Who Have Prosthetic Legs, Using Generative Design Tools ». *CoDesign* 8 (1):43-79. <https://doi.org/10.1080/15710882.2011.637113>.
- Institut de la Statistique du Québec. (2010). *Portrait social du Québec, Conditions de vie, Données et analyses*. Gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca.
- Macanufo, J., S. Brown et D. Gray. (2010). *Gamestorming*. O'Reilly Media.
- Kerr, J., D. Rosenberg, et L. Frank. 2012. « The Role of the Built Environment in Healthy Aging: Community Design, Physical Activity, and Health among Older Adults ». *Journal of Planning Literature* 27 (1):43-60. <https://doi.org/10.1177/0885412211415283>.
- Lawton, M. P. (1986). *Environment and Aging*. Albany: Center for the Study of Aging.
- Lawton, M. P. et L. Nahemow. (1973). « Ecology and the aging process. » Dans *Psychology of Adult Development and Aging*, 619-74. Washington OC, : Eisdorfer C & Lawton MP (dirs). American Psychological Association.
- Le Boterf, G. (1999). *L'Ingénierie des compétences*. 2e éd. rev. et . Paris: Paris : Ed. d'organisation.
- Lee, K. Y. (2007). « Design participation tactics: involving people in the design of their built environment. Doctoral thesis. » Hong Kong Polytechnic University,.
- Lee, Y. (2008). « Design participation tactics: the challenges and new roles for designers in the co-design process ». *CoDesign* 4 (1):31 - 50. <https://doi.org/10.1080/15710880701875613>.
- Lefebvre, H. (1970). *La révolution urbaine*. Paris: Paris : Gallimard.
- Lewis, P. (2017). « Les nouveaux quartiers: pour qui et pour quoi ? » *Renouveler la ville, un quartier à la fois*. <https://www.centrejacquescartier.com/les-entretiens/details/entretien/renouveler-la-ville-un-quartier-a-la-fois/>.
- Lord, S. (2004). « Les aînés face à leur avenir résidentiel: le cas de résidents de banlieues de Québec. » Mémoire de maîtrise, Québec: Université Laval.

Lord, S. (2009). « Étude longitudinale de la mobilité quotidienne et de ses rapports avec les choix résidentiels. L’expérience d’un groupe d’ânés vieillissant en banlieue pavillonnaire ». Université Laval. <http://www.theses.ulaval.ca/2009/26123/>.

Lord, S. (2016). « Les dimensions sociales et spatiales de la relation “Personne âgée – Environnement” ». PPT, Université du Luxembourg, octobre 21.

Lord, S., C. Després, et T. Ramadier. (2011). « When mobility makes sense: A qualitative and longitudinal study of the daily mobility of the elderly ». *Journal of Environmental Psychology* 31 (1):52-61. <https://doi.org/10.1016/j.jenvp.2010.02.007>.

Lord, S., F. Joerin, et M. Thériault. (2009). « La mobilité quotidienne de banlieusards vieillissants et âgés: Déplacements, aspirations et significations de la mobilité ». *Canadian Geographer / Le Géographe canadien* 53 (3):357-75. <https://doi.org/10.1111/j.1541-0064.2009.00269.x>.

Lord, S., et P. Negron-Poblete. (2014). « Les grands ensembles résidentiels adaptés québécois destinés aux aînés. Une exploration de la « marchabilité » du quartier à l’aide un audit urbain. »

Luck, R. (2003). « Dialogue in participatory design ». *Common Ground* 24 (6):523-35. [https://doi.org/10.1016/S0142-694X\(03\)00040-1](https://doi.org/10.1016/S0142-694X(03)00040-1).

Manzini, E. (2015). *Design, When Everybody Designs : An Introduction to Design for Social Innovation*. Cambridge, Massachusetts : The MIT Press. <http://lib.myilibrary.com/Open.aspx?id=749616>.

Martineau, S. (2016). « Chapitre 12: L’observation participante ». Dans *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 6e édition., 315-34. 2016: Québec (Québec) : Presses de l’Université du Québec.

Mattelmäki, T. (2008). « Probing for co-exploring ». *CoDesign* 4 (1):65-78. <https://doi.org/10.1080/15710880701875027>.

Mucchielli, A. (2004). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. 2e éd. mise à jour et augm. . Paris: Paris : A. Colin.

Nathan, A., L. Wood, et B. Giles-Corti. (2014). « Perceptions of the Built Environment and Associations With Walking Among Retirement Village Residents ». *Environment and Behavior* 46 (1):46-69. <https://doi.org/10.1177/0013916512450173>.

Negron-Poblete, P. et S. Lord. (2014). « Marchabilité des environnements urbains autour des résidences pour personnes âgées de la région de Montréal : Application de l’audit MAPPA ».

Negron-Poblete, P., S. Lord, G. Mercier, M. Carrier, U. Lachapelle, et F. Paulhiac. (2014).

« Marchabilité des environnements urbains autour des résidences pour personnes âgées de la région de Montréal : application de l'audit MAPPA ». *Cahiers de géographie du Québec* 58 (164):233-57.

Newell, A.F. (2006). « Older people as a focus for inclusive design ». *Gerontechnology*; Vol 4, No 4. <https://doi.org/http://dx.doi.org/10.4017/gt.2006.04.04.003.00>.

Newell, A. F., A. Dickinson, M. J. Smith, et P. Gregor. (2006). « Designing a Portal for Older Users: A Case Study of an Industrial/Academic Collaboration ». *ACM Trans. Comput.-Hum. Interact.* 13 (3):347-375. <https://doi.org/10.1145/1183456.1183459>.

Owens, S. (2000). « 'Engaging the public': information and deliberation in environmental policy. » *Environment and Planning A*, 32 (7):1141-48.

Perkins, H. C. (2012). *Place, Identity and Everyday Life in a Globalizing World*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire : Palgrave Macmillan.

Petiteau, J.-Y. et E. Pasquier. (2001). « La méthode des itinéraires: récits et parcours ». Dans *L'espace urbain en méthodes*, Marseille : Éditions Parenthèses, 217.

Petts, J. (1997). « The Public - Expert Interface in Local Waste Management Decisions: Expertise, Credibility and Process ». *Public Understanding of Science* 6 (4):359-81. <https://doi.org/10.1088/0963-6625/6/4/004>.

Phillips, J., N. Walford, A. Hockey, N. Foreman, et M. Lewis. (2013). « Older people and outdoor environments: Pedestrian anxieties and barriers in the use of familiar and unfamiliar spaces ». *Geoforum* 47 (0):113-24. <https://doi.org/10.1016/j.geoforum.2013.04.002>.

Portegijs, E., S. Iwarsson, M. Rantakokko, A. Viljanen, et T. Rantanen. (2014). « Life-space mobility assessment in older people in Finland ». *BMC Research Notes* 7:323-323. <https://doi.org/10.1186/1756-0500-7-323>.

Poupart, J. (1997). « L'entretien de type qualitatif: considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques ». Dans *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, 173-205. Montréal : G. Morin, c1997: Gaëtan Morin Éditeur.

Redström, J. (2006). « Towards user design? On the shift from object to user as the subject of design ». *Design Studies* 27 (2):123-39. <https://doi.org/10.1016/j.destud.2005.06.001>.

Reich, Y., S. L. Konda, I. A. Monarch, S. N. Levy, et E. Subrahmanian. (1996). « Varieties and issues of participation and design ». *Design Studies* 17 (2):165-80. [https://doi.org/10.1016/0142-694X\(95\)00000-H](https://doi.org/10.1016/0142-694X(95)00000-H).

Sanders, E. B-N. (2006). « Design research in 2006 ». *Design research quarterly*, 1 (1):1-8.

- Sanders, E. B.-N. (2012). *Convivial Toolbox : Generative Research for the Front End of Design*. Amsterdam, The Netherlands : BIS.
- Sanders, E. B.-N. (2013). « Perspectives on Design in Participation ». Dans *Wer Gestaltet die Gestaltung? Praxis, Theorie und Geschichte des Partizipatorischen Designs*, Verlag, 61 - 74.
- Sanders, E. B.-N., et G. Simons. (2009). « A social vision for value Co-creation in Design ». *Open source business ressource*, n° December 2009. <https://timreview.ca/article/310>.
- Sanders, E. B.-N., et P. J. Stappers. (2008). « Co-Creation and the New Landscapes of Design ». *CoDesign* 4 (1):5- 18. <https://doi.org/10.1080/15710880701875068>.
- Sanders, E. B.-N. (2014). « Probes, Toolkits and Prototypes: Three Approaches to Making in Codesigning ». *CoDesign* 10 (1):5- 14. <https://doi.org/10.1080/15710882.2014.888183>.
- Sanoff, H. (2007). « Special Issue on Participatory Design ». *Design Studies* 28.
- Sanoff, H. (2008). « Multiple views of participatory design ». *International Journal of Architectural Research: ArchNet-IJAR* 2 (1):57.
- Savoie-Zajc, L. (2009). « Chapitre 13- L’entrevue semi-dirigée ». Dans *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 5e éd., 337-60. Québec [Qué.] : Presses de l’Université du Québec.
- Scheidt, R. J., et P. G. Windley. (2006). « Environmental gerontology: progress in the post-Lawton era ». Dans *Handbook of the psychology of aging*, 6th éd., 105–125. Amsterdam: Elsevier.
- Southworth, M., G. Cranz, G. Lindsay et L. Morhayim. (2012). « People in the Design of Urban Places ». *Journal of Urban Design* 17 (4):461 - 65. <https://doi.org/10.1080/13574809.2012.720757>.
- Stappers, P. (2006). « Creative Connections: User, Designer, Context, and Tools ». *Personal and Ubiquitous Computing* 10 (2):95- 100. <https://doi.org/10.1007/s00779-005-0024-9>.
- Steen, M., J. Arendsen, A. Cremers, A. De Jong, J. De Jong, et N. De Koning. (2013). « Using interactive model simulations in co-design: An experiment in urban design ». *CoDesign* 9 (1):2- 16. <https://doi.org/10.1080/15710882.2012.755549>.
- Thibaud, J.-P. (2001). « La méthode des parcours commentés ». Dans *L’espace urbain en méthodes*, Marseille : Éditions Parenthèses, 217.
- Toker, Z. (2007). « Recent trends in community design: the eminence of participation ». *Participatory Design* 28 (3):309- 23. <https://doi.org/10.1016/j.destud.2007.02.008>.

Torres, J. (2007). « La recherche par le projet d'aménagement Comprendre le vélo chez les enfants à travers les projets « Grandir en ville » de Montréal et de Guadalajara ». Université de Montréal.

Torres, J. et S. Breux. (2010). « L'approche phénoménologique en urbanisme : la recherche d'une meilleure pratique, la pratique d'une meilleure recherche ». *Les ateliers de l'éthique / The Ethics Forum* 5 (2). <http://hdl.handle.net/1866/4344>.

UNESCO. (2003). « Growing Up in Cities, history ». *Growing Up in Cities a UNESCO-MOST project* (blog). 2003. <http://www.unesco.org/most/guic/guicmain.htm>.

Vine, D., L. Buys, et R. Aird. (2012). « Experiences of Neighbourhood Walkability Among Older Australians Living in High Density Inner-City Areas ». *Planning Theory & Practice* 13 (3):421-44. <https://doi.org/10.1080/14649357.2012.696675>.

Visser, F. S., P. J. Stappers, R. Van Der Lugt, et E. B-N Sanders. (2005). « Contextmapping: experiences from practice ». *CoDesign* 1 (2):119-49. <https://doi.org/10.1080/15710880500135987>.

Whelan, M., J. Langford, J. Oxley, J. Charlton, et S. Koppel. (2006). « The Elderly and Mobility: A Review of the Literature ». Australia: Monash University Accident Research Centre.

Whyte, W. F. (1991). « Cogenerative Learning: Bringing Participation into Action Research. » Dans *Participatory Action Research*. SAGE Publications inc. <http://dx.doi.org/10.4135/9781412985383>.

Annexe 1 : Formulaire de consentement « aînés »

Lettre d'information et Formulaire de consentement

À lire AVANT la participation aux activités du volet « design participatif » du projet PARI : Piétons Âgés, Risque et Insécurité routière chez une population grandissante

Madame / Monsieur

Voici un ensemble d'informations sur un projet de recherche concernant la marche et la sécurité des personnes de plus de 65 ans. Une fois que vous aurez lu les informations, si vous acceptez de participer, vous pourrez :

1. Conservez cette page pour votre information
2. Signez le formulaire à la page suivante
3. Remettre le formulaire signé à la personne avec qui vous ferez la première entrevue

Concernant le projet en général :

- **L'objectif** du projet est d'identifier vos perceptions sur votre environnement de marche et d'évaluer si un processus de réaménagement qui implique les principaux intéressés donne des résultats concluants.
- **Votre participation** au projet consistera à participer aux activités et aux discussions au meilleur de vos connaissances en nous transmettant vos impressions authentiques. Aucune information personnelle comme votre adresse ou votre nom complet n'est demandé, sauf pour prendre contact avec vous et faire le suivi des activités.
- **Les discussions seront enregistrées** (audio et vidéo) pour faciliter la compilation des données si vous acceptez. **Vos réponses** seront compilées de façon anonyme (seulement par votre prénom ou votre numéro de participants). Par ailleurs, les enregistrements audio et vidéo pourront servir uniquement à la diffusion des résultats pas l'équipe de recherche et les étudiants impliqués dans un cadre académique. Mon consentement devra être demandé pour toute autre diffusion.
- **Ces enregistrements audio et vidéo seront conservés par la chercheuse responsable** dans un classeur à clé tandis que la base de données des propos tenus sera conservée dans un ordinateur sécurisé par mot de passe. Les enregistrements et les notes prises lors de la discussion seront **détruits 5 ans après la fin du projet**.
- **Votre participation** est totalement volontaire et confidentielle et vous êtes tout à fait libre de choisir de ne pas répondre ou de vous retirer complètement de l'étude sans avoir à fournir de raisons et sans inconvénient.
- Nous ne pouvons garantir que les autres participants respecteront la **confidentialité des propos** tenus durant les activités de groupe, mais nous comptons sur votre **discretion pour respecter l'anonymat des autres participants** en ne rapportant pas en dehors de la séance de discussion les propos que nous allons y tenir;
- **Votre participation** à la durée complète du projet vous permet d'avoir une **compensation monétaire de 20\$** pour vos déplacements et le temps consacré à la discussion.

- En acceptant de participer à ce volet de la recherche, vous consentez à participer à **CINQ activités entre décembre 2014 et avril 2015** : deux entrevues individuelles (décembre 2014 et avril 2015); une marche exploratoire dans votre quartier (janvier); une demi-journée d'activité de groupe (février) et un échange (mars) avec l'étudiant qui sera jumelé à vous sur ses propositions de réaménagement.

MERCI de votre participation!

Si vous avez des questions concernant le projet ou si vous voulez plus d'information sur les sujets et thèmes abordés après le projet, vous pouvez contacter Marie-Soleil Cloutier, la chercheuse responsable du projet. Si vous avez des questions ou des commentaires en tant que participant, vous pouvez aussi rejoindre Cathy Vaillancourt, qui est une personne extérieure à la recherche susceptible de vous renseigner sur vos droits.

<p>Chercheuse responsable du projet : <i>Madame Marie-Soleil Cloutier</i> Professeure</p> <p>Institut national de la recherche scientifique 385, Sherbrooke Est Montréal, Qc H2X 1E3 Téléphone : (514) 499-4096 Courriel : marie-soleil.cloutier@ucs.inrs.ca</p>	<p>Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche : <i>Madame Cathy Vaillancourt</i> Présidente du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains</p> <p>Institut national de la recherche scientifique 490, rue de la Couronne Québec, Qc G1K 9A9 Téléphone : 450 687-5010 poste 8812 Courriel: cathy.vaillancourt@iaf.inrs.ca</p>
---	--

Approbation du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS : 14 juin 2013

Formulaire de consentement des participants

Design participatif et réaménagement d'un environnement de marche: Quel impact d'impliquer un piéton aîné?

J'ai pris connaissance du projet de recherche décrit dans la lettre d'information à la page précédente.

J'ai été informé(e) par écrit des objectifs du projet, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet. Cette participation implique cinq activités :

- La **première activité** prévue en **décembre** consiste en une entrevue individuelle, d'une durée d'une heure;
- La **deuxième activité** prévue en **janvier** consiste en une marche exploratoire dans votre quartier, à partir de votre domicile jusqu'à un lieu de destination de votre choix, trajet que vous effectuez régulièrement;
- La **troisième activité** prévue en **février** consiste en une demi-journée d'activités de groupe où vous serez amenés à interagir avec des étudiants, professionnels et autres piétons aînés pour donner votre opinion sur différents sujets concernant l'aménagement des rues. Cette rencontre sera tenue dans les locaux de l'Institut nationale de recherche scientifique **ou** l'Université de Montréal, à proximité de stations de métro;
- La **quatrième activité** prévue pour **mars** se tiendra à votre domicile ou dans un lieu public de votre quartier et consistera pour vous à écouter et formuler des commentaires sur une proposition d'aménagement qu'aura élaboré un étudiant en urbanisme à partir du trajet que nous aurons effectué avec vous en janvier;
- La **cinquième activité** prévue pour le mois **d'avril** consiste en une deuxième entrevue individuelle, tenue à votre domicile ou dans un lieu public dans votre quartier.

J'ai également été informé(e) :

- a) de la façon selon laquelle les chercheurs assureront la confidentialité des données et en protégeront les renseignements recueillis,
- b) de mon droit de ne pas répondre à certaines questions en tant que participant volontaire,
- c) de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet, avec le responsable du projet (nom et numéro de téléphone à la page précédente).

J'ai l'assurance que les réponses recueillies au cours des discussions seront traitées de façon confidentielle et anonyme par les chercheurs. Par contre, je comprends que les chercheurs ne peuvent PAS garantir que les autres participants respecteront la confidentialité des propos tenus lors des discussions. Aussi, je suis conscient que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié de manière indirecte.

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites précédemment.

Je **signe** ce formulaire et en **redonne une copie à l'interviewer lors de la première entrevue.**

Signature du participant

Nom en lettres moulées

Date

Signature du responsable de la
recherche présent à la première
entrevue

Nom en lettres moulées

Date

Annexe 2 : Formulaire de consentement « étudiants »

Lettre d'information et Formulaire de consentement

À lire AVANT la participation aux activités du volet « design participatif » du projet PARI : Piétons Âgés, Risque et Insécurité routière chez une population grandissante

Madame / Monsieur

Voici un ensemble d'informations sur un projet de recherche concernant la marche et la sécurité des personnes de plus de 65 ans. Une fois que vous aurez lu les informations, si vous acceptez de participer, vous pourrez :

4. Conservez cette page pour votre information
5. Signez le formulaire à la page suivante
6. Remettre le formulaire signé à la personne avec qui vous ferez la première entrevue

Concernant le projet en général :

- **L'objectif** du projet est d'identifier les perceptions qu'ont les aînés sur un environnement de marche et d'évaluer si un processus de réaménagement qui les implique activement dès les premières étapes nous renseigne sur la plus-value d'une telle démarche.
- **Votre participation** au projet est cruciale et consistera à participer aux activités et aux discussions au meilleur de vos connaissances en nous transmettant vos **impressions** authentiques **personnelles** ainsi que votre **avis de futur professionnel de l'urbanisme**. Vous occuperez un **rôle pivot** entre l'aîné et le professionnel, et vous serez en charge de **réaliser une proposition de réaménagement** d'un environnement de marche de l'aîné, en tout ou en partie, **suivant le processus et les différentes étapes** qui vous sont proposées. Aucune information personnelle comme votre adresse de domicile ou votre nom complet n'est demandé sauf pour prendre contact avec vous et faire le suivi des activités.
- **Les discussions seront enregistrées** (audio et vidéo) pour faciliter la compilation des données si vous acceptez. **Vos réponses** seront compilées de façon anonyme (seulement par votre prénom ou votre numéro de participants). Par ailleurs, les enregistrements audio et vidéo pourront servir uniquement à la diffusion des résultats par l'équipe de recherche et les étudiants impliqués dans un cadre académique. Votre consentement devra être demandé pour toute autre diffusion.
- **Ces enregistrements audio et vidéo seront conservés par la chercheuse responsable** dans un classeur à clé tandis que la base de données des propos tenus sera conservée dans un ordinateur sécurisé par mot de passe. Les enregistrements et les notes prises lors de la discussion seront **détruits 5 ans après la fin du projet**.
- Nous ne pouvons garantir que les autres participants respecteront la **confidentialité des propos** tenus durant les activités de groupe, mais nous comptons sur votre **discretion pour respecter l'anonymat des autres participants** en ne rapportant pas en dehors de la séance de discussion les propos que nous allons y tenir;
- En acceptant de participer à ce volet de la recherche, vous consentez à participer à SEPT activités entre janvier et avril 2015 : deux entrevues individuelles (janvier et avril 2015); une formation-conférence sur la mobilité des aînés en janvier; une marche exploratoire dans le quartier de l'aîné à qui vous serez jumelé (janvier) en compagnie de celui-ci et d'un professionnel de

l'aménagement; une demi-journée d'activité de groupe (février) pour laquelle vous aurez schématisé le trajet effectué en janvier, une présentation vulgarisée destinée à l'aîné (mars) de votre première proposition de réaménagement au cours de laquelle vous recueillerez ses commentaires, et enfin, en avril, une dernière présentation de ce réaménagement proposé à l'aîné, bonifiée des commentaires de ce dernier, que vous effectuerez devant les professionnels participants au terme de ce processus.

MERCI de votre participation!

Si vous avez des questions concernant le projet ou si vous voulez plus d'information sur les sujets et thèmes abordés après le projet, vous pouvez contacter **Marie-Soleil Cloutier**, la chercheuse responsable du projet. Si vous avez des questions ou des commentaires en tant que participant, vous pouvez aussi rejoindre Cathy Vaillancourt, qui est une personne extérieure à la recherche susceptible de vous renseigner sur vos droits.

Chercheuse responsable du projet : <i>Madame Marie-Soleil Cloutier</i> Professeure Institut national de la recherche scientifique 385, Sherbrooke Est Montréal, Qc H2X 1E3 Téléphone : (514) 499-4096 Courriel : marie-soleil.cloutier@ucs.inrs.ca	Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche : <i>Madame Cathy Vaillancourt</i> Présidente du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains Institut national de la recherche scientifique 490, rue de la Couronne Québec, Qc G1K 9A9 Téléphone : 450 687-5010 poste 8812 Courriel: cathy.vaillancourt@iaf.inrs.ca
--	---

Approbation du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS : 14 juin 2013

Formulaire de consentement des participants étudiants

Design participatif et réaménagement d'un environnement de marche: Quel impact d'impliquer un piéton aîné?

J'ai pris connaissance du projet de recherche décrit dans la lettre d'information à la page précédente.

J'ai été informé(e) par écrit des objectifs du projet, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet.

Cette participation implique sept activités :

- La première activité prévue en **janvier** consiste en une entrevue individuelle, d'une durée d'une heure;
- La deuxième activité prévue en **janvier** consiste en une journée de formation-conférence sur la mobilité des aînés;
- La troisième activité, aussi prévue en **janvier**, consiste en une marche exploratoire dans le quartier de l'aîné, à partir de son domicile jusqu'à un lieu de destination de son choix. Cette marche s'effectue en compagnie de l'aîné, d'un professionnel avec qui vous serez jumelé ainsi que de la chercheuse ;
- La quatrième activité prévue en **février** consiste en une demi-journée d'activités de groupe où vous serez amené à interagir avec les aînés, des professionnels et d'autres étudiants pour donner votre opinion sur différents sujets concernant l'aménagement des rues. Préalablement à cette activité et pour le bon déroulement de celle-ci, vous êtes appelé à schématiser préalablement le trajet de l'aîné. Cette rencontre sera tenue dans les locaux de l'Institut nationale de recherche scientifique **ou** l'Université de Montréal ;
- La cinquième activité, prévue pour **mars**, consistera pour vous à présenter à l'aîné une première proposition de réaménagement du trajet que nous aurons effectué avec vous en janvier et aussi à interagir avec lui pour prendre en note ses commentaires en vue d'apporter des modifications à votre proposition. Cette rencontre aura lieu au domicile de l'aîné ou dans un lieu public de son quartier;
- La sixième activité prévue pour **avril** se tiendra dans les locaux précédemment cités (l'Institut nationale de recherche scientifique **ou** l'Université de Montréal) et consistera pour vous à présenter votre proposition de réaménagement bonifiée des commentaires de l'aîné, mais cette fois-ci devant les professionnels impliqués dans le projet. Des échanges et une discussion de groupe s'en suivront;
- La septième activité, aussi prévue pour le mois **d'avril**, consiste en une deuxième entrevue individuelle.

J'ai également été informé(e) :

- d) de la façon selon laquelle les chercheurs assureront la confidentialité des données et en protégeront les renseignements recueillis,

- e) de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet, avec le responsable du projet (nom et numéro de téléphone à la page précédente).

J'ai l'assurance que les réponses recueillies au cours des discussions seront traitées de façon confidentielle et anonyme par les chercheurs. Par contre, je comprends que les chercheurs ne peuvent PAS garantir que les autres participants respecteront la confidentialité des propos tenus lors des discussions. Aussi, je suis conscient(e) que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié(e) de manière indirecte.

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites précédemment.

Je **signe** ce formulaire et en **redonne une copie à l'interviewer lors de la première entrevue.**

Signature du participant	Nom en lettres moulées	Date
--------------------------	------------------------	------

Signature du responsable de la recherche présent à la première entrevue	Nom en lettres moulées	Date
---	------------------------	------

Annexe 3 : Formulaire de consentement « professionnels »

Lettre d'information et Formulaire de consentement

À lire AVANT la participation aux activités du volet « design participatif » du projet PARI : Piétons Âgés, Risque et Insécurité routière chez une population grandissante

Madame / Monsieur

Voici un ensemble d'informations sur un projet de recherche concernant la marche et la sécurité des personnes de plus de 65 ans. Une fois que vous aurez lu les informations, si vous acceptez de participer, vous pourrez :

7. Conservez cette page pour votre information
8. Signez le formulaire à la page suivante
9. Remettre le formulaire signé à la personne avec qui vous ferez la première entrevue

Concernant le projet en général :

- **L'objectif** du projet est d'identifier les perceptions qu'ont les aînés sur un environnement de marche et d'évaluer si un processus de réaménagement qui les implique activement dès les premières étapes nous renseigne sur la plus-value d'une telle démarche.
- **Votre participation** au projet consistera à participer aux activités et aux discussions au meilleur de vos connaissances en nous transmettant vos **impressions** authentiques **personnelles** ainsi que vos conseils et avis en tant que **professionnel de l'urbanisme, des déplacements actifs ou de la sécurité routière**. Aucune information personnelle comme votre adresse de domicile ou votre nom complet n'est demandé. Les informations demandées qui ont trait à votre position professionnelle seront quant à elles requises dans l'unique but **de comprendre le rôle que vous occupez au sein de votre organisation**, prendre contact avec vous et faire le suivi des activités. Nous ferons en sorte que vous ne puissiez pas être retracé grâce à celles-ci.
- **Les discussions seront enregistrées** (audio et vidéo) pour faciliter la compilation des données si vous acceptez. **Vos réponses** seront compilées de façon anonyme (seulement par votre prénom ou votre numéro de participants). Par ailleurs, les enregistrements audio et vidéo pourront servir uniquement à la diffusion des résultats par l'équipe de recherche et les étudiants impliqués dans un cadre académique. Votre consentement devra être demandé pour toute autre diffusion.
- **Ces enregistrements audio et vidéo seront conservés par la chercheuse responsable** dans un classeur à clé tandis que la base de données des propos tenus sera conservée dans un ordinateur sécurisé par mot de passe. Les enregistrements et les notes prises lors de la discussion seront **détruits 5 ans après la fin du projet**.
- **Votre participation** est totalement volontaire et confidentielle et vous êtes tout à fait libre de choisir de ne pas répondre ou de vous retirer complètement de l'étude sans avoir à fournir de raisons et sans inconvénient.
- Nous ne pouvons garantir que les autres participants respecteront la **confidentialité des propos** tenus durant les activités de groupe, mais nous comptons sur votre **discretion pour respecter l'anonymat des autres participants** en ne rapportant pas en dehors de la séance de discussion les propos que nous allons y tenir;

- En acceptant de participer à ce volet de la recherche, vous consentez à participer à **CINQ activités entre décembre 2014 et avril 2015** : deux entrevues individuelles (décembre 2014 et avril 2015); une marche exploratoire dans le quartier de l'aîné à qui vous serez jumelé (janvier) en compagnie de celui-ci et d'un étudiant en charge d'élaborer le réaménagement de l'environnement de marche; une demi-journée d'activité de groupe (février) et enfin un échange avec d'autres professionnels participants (avril) qui aura lieu suite aux présentations de réaménagements qui auront été effectués par les étudiants au terme du processus.

MERCI de votre participation!

Si vous avez des questions concernant le projet ou si vous voulez plus d'information sur les sujets et thèmes abordés après le projet, vous pouvez contacter **Marie-Soleil Cloutier**, la chercheuse responsable du projet. Si vous avez des questions ou des commentaires en tant que participant, vous pouvez aussi rejoindre Cathy Vaillancourt, qui est une personne extérieure à la recherche susceptible de vous renseigner sur vos droits.

<p>Chercheuse responsable du projet : Madame Marie-Soleil Cloutier Professeure</p> <p>Institut national de la recherche scientifique 385, Sherbrooke Est Montréal, Qc H2X 1E3 Téléphone : (514) 499-4096 Courriel : marie-soleil.cloutier@ucs.inrs.ca</p>	<p>Personne ressource extérieure à l'équipe de recherche : Madame Cathy Vaillancourt Présidente du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains</p> <p>Institut national de la recherche scientifique 490, rue de la Couronne Québec, Qc G1K 9A9 Téléphone : 450 687-5010 poste 8812 Courriel: cathy.vaillancourt@iaf.inrs.ca</p>
--	---

Approbation du Comité d'éthique en recherche avec des êtres humains de l'INRS : 14 juin 2013

Formulaire de consentement des participants professionnels

Design participatif et réaménagement d'un environnement de marche: Quel impact d'impliquer un piéton aîné?

J'ai pris connaissance du projet de recherche décrit dans la lettre d'information à la page précédente.

J'ai été informé(e) par écrit des objectifs du projet, de ses méthodes de cueillette des données et des modalités de ma participation au projet.

Cette participation implique cinq activités :

- La **première activité** prévue en **décembre** consiste en une entrevue individuelle, d'une durée d'une heure;
- La **deuxième activité** prévue en **janvier** consiste en une marche exploratoire dans le quartier de l'aîné, à partir de son domicile jusqu'à un lieu de destination de son choix, trajet qu'il effectue régulièrement. Cette marche s'effectue en compagnie de l'aîné, d'un étudiant avec qui vous serez jumelé ainsi que de la chercheuse ;
- La **troisième activité** prévue en **février** consiste en une demi-journée d'activités de groupe où vous serez amené à interagir avec d'autres professionnels, des étudiants, et des piétons aînés pour donner votre opinion sur différents sujets concernant l'aménagement des rues. Cette rencontre sera tenue dans les locaux de l'Institut nationale de recherche scientifique **ou** l'Université de Montréal ;
- La **quatrième activité** prévue pour **avril** se tiendra aussi dans les mêmes locaux (l'Institut nationale de recherche scientifique **ou** l'Université de Montréal) et consistera pour vous à écouter et formuler des commentaires sur une proposition d'aménagement qu'aura élaboré un étudiant en urbanisme à partir du trajet que nous aurons effectué avec vous en janvier;
- La **cinquième activité**, aussi prévue pour le mois **d'avril**, consiste en une deuxième entrevue individuelle.

J'ai également été informé(e) :

- f) de la façon selon laquelle les chercheurs assureront la confidentialité des données et en protégeront les renseignements recueillis,
- g) de mon droit de ne pas répondre à certaines questions en tant que participant volontaire,
- h) de mon droit de communiquer, si j'ai des questions sur le projet, avec le responsable du projet (nom et numéro de téléphone à la page précédente).

J'ai l'assurance que les réponses recueillies au cours des discussions seront traitées de façon confidentielle et anonyme par les chercheurs. Par contre, je comprends que les chercheurs ne peuvent PAS garantir que les autres participants respecteront la confidentialité des propos tenus lors des discussions. Aussi, je suis conscient que malgré toutes les précautions prises à cet effet, il demeure possible que je sois identifié(e) de manière indirecte.

J'accepte, par la présente, de participer à la recherche selon les modalités décrites précédemment.

Je **signe** ce formulaire et en **redonne une copie à l'interviewer lors de la première entrevue.**

Signature du participant

Nom en lettres moulées

Date

Signature du responsable de la
recherche présent à la première
entrevue

Nom en lettres moulées

Date

Le 14 juin 2013

Madame Marie-Soleil Cloutier
Centre - Urbanisation, Culture et Société
385, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H2X 1E3

Objet : CER-13-314 – PARI : Piétons âgés, risque et insécurité routière chez une population grandissante.

Madame,

Après examen de vos réponses aux questions et commentaires du comité d'éthique, j'ai le plaisir de vous confirmer l'acceptation de votre demande et l'émission du certificat.

Le comité souhaite toutefois que vous réfléchissiez à l'option d'apporter les modifications suivantes dans votre questionnaire fusionné:

- Il serait opportun d'intervertir la question 27 avec la question 29, afin de ne pas commencer cette section plus personnelle par une question négative.
- Dans le même ordre d'idées, la section comportant les questions 41 à 57 peut être déprimante, car toutes ces questions portant sur la dégénérescence de l'individu sont formulées de manière négative. Serait-il possible d'en formuler quelques-unes autrement afin d'alterner l'orientation des questions? (Il s'agit de toute manière d'une pratique souvent recommandée dans les manuels sur les questionnaires d'enquête, dans la mesure où l'alternance de l'orientation des énoncés oblige le répondant à rester concentré au lieu de répondre de manière convenue à l'ensemble de la séquence de questions.)
- Il n'est pas clair si les sections F, G et H seront posées uniquement aux piétons âgés ou également à votre groupe témoin. Si elles sont également posées au groupe témoin, il y aurait là une raison de plus de modifier l'orientation d'une bonne partie des questions 41 à 57.

Dans un ordre d'idées plus méthodologique, il nous semble que l'échelle de catégories de revenu est assez courte, compte tenu que certains de vos répondants (notamment dans le groupe témoin) seront peut-être des professionnels en emploi. À ce sujet, il manque dans le questionnaire, à plusieurs endroits (questions 3 et 22, par exemple, voire la 4^e) la possibilité pour le participant de répondre que le déplacement se fait pour se rendre au travail.

La présente lettre constitue l'acceptation officielle du CER sur la dimension éthique de votre projet de recherche.

Vous recevrez sous peu une copie des documents Certificat d'éthique et Déclaration des responsables dûment signés. Une copie sera également transmise aux services à la recherche et développement de l'INRS qui pourront autoriser l'accès aux fonds (le cas échéant), mais il est de votre responsabilité de transmettre votre certificat d'éthique à votre organisme subventionnaire, le cas échéant.

Institut national de la recherche scientifique
Direction scientifique

490, rue de la Couronne
Québec (Québec) G1K 9A9 CANADA
T 418 654-2500 F 418 654-3858
www.inrs.ca

Ce certificat a une validité d'une durée d'un an. Avant qu'il soit échu, vous recevrez un court formulaire de renouvellement que vous devrez remplir et retourner dûment signé au secrétaire du CER dans les trois semaines suivant sa réception. Les chercheurs qui ne respecteront pas cette obligation verront leur certificat d'éthique suspendu, ce qui entraînera automatiquement le gel des fonds liés au projet de recherche pour lequel le certificat a été émis.

En terminant, il vous est rappelé qu'il est également de votre responsabilité d'informer le comité des modifications qui pourraient être apportées à votre projet, en cours de réalisation, et qui ont trait à la participation de sujets.

Les membres du comité vous souhaitent le plus grand succès dans la poursuite de vos travaux de recherche.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Nicole Gallant
Présidente du CÉR
Professeure-chercheure au Centre Urbanisation Culture Société

Annexe 5 : Grille d'entrevue « Pré » aînés

ENTREVUE INDIVIDUELLE aînés- début de processus

Vous avez été intéressé par ma recherche donc, est-ce qu'on peut dire que vous êtes quelqu'un qui aimez marcher ? Qu'est-ce que vous aimez dans la marche ?

(relance : Vous considérez-vous comme une personne active ?)

Est-ce que vos habitudes de marche ont changé depuis disons 5 ans?

(Oui)- Qu'est-ce qui a changé (moyen, durée, fréquence, distance) ?

Qu'est-ce qui pourrait expliquer ça?

À quelles occasions marchez-vous le plus souvent ?

(Type de projets : pour déplacement (se rendre à un commerce ou à un service) OU divertissement (pour se divertir ou santé).

À quelle fréquence marchez-vous par semaine ?

(Semaine ? weekend ? Quel moment de la journée ?)

Maintenant, j'aimerais que nous examinons ensemble 1 ou 2 de vos trajets que vous faites plus souvent.

TRAJETS

Trajet 1 :

Raison du déplacement / *Titre du trajet*

Par où vous passez le plus souvent pour faire ce parcours ?

Si oui, ou de manière générale, quel est l'**itinéraire** que vous emprunté ?

(à l'aide d'une carte que j'aurai avec moi, identifier le nom des rues, trajets de Transports en Commun utilisés)

Est-ce que vous empruntez les mêmes rues au retour?

Combien de temps vous prend ce trajet ?

Généralement, à quel moment de la journée faites-vous ce trajet?

À quelle fréquence effectuez-vous ce(s) trajet(s) ?

Est-ce que c'est différent l'été, l'automne (*chaleur*), l'hiver (*froid*), printemps ?

Quelles sont vos **alternatives** pour effectuer cette activité, si par exemple vous êtes malade?

Trajet 2 (*mêmes questions*):

Raison du déplacement / *Titre du trajet*

Par où vous passez le plus souvent pour faire ce parcours ?

Si oui, ou de manière générale, quel est l'**itinéraire** que vous emprunté ?

(à l'aide d'une carte que j'aurai avec moi, identifier le nom des rues, trajets de Transports en Commun utilisés)

Est-ce que vous empruntez les mêmes rues au retour?

Combien de temps vous prend ce trajet ?

Généralement, à quel moment de la journée faites-vous ce trajet?

À quelle fréquence effectuez-vous ce(s) trajet(s) ?

Est-ce que c'est différent l'été, l'automne (*chaleur*), l'hiver (*froid*), printemps ?

Quelles sont vos **alternatives** pour effectuer cette activité, si par exemple vous êtes malade?

Pour ces 2 déplacements donc, de manière générale :

Quelles sont les raisons qui peuvent vous empêcher d'utiliser la marche pour les faire ?

ENVIRONNEMENT :

Facteurs attractifs/ répulsifs

Quand vous marchez, qu'est-ce qui est plus important pour vous?

À quoi vous attardez-vous lorsque vous marchez ? (Qu'est-ce qui compte pour vous?)

Est-ce que ça vous arrive d'arrêter prendre une pause ?

Est-ce que ça vous arrive de discuter avec un voisin ?

Y-a-t-il des endroits sur vos **trajets** que vous n'aimez pas ?

Y-a-t-il des endroits sur vos **trajets** où vous ne vous sentez pas en sécurité ?

Y a-t-il un endroit que vous appréciez plus sur ces **parcours** ? Pourquoi?

Y-a-t-il des endroits dans votre **quartier** que vous n'aimez pas ?

Y-a-t-il des endroits dans votre **quartier** où vous ne vous sentez pas en sécurité ?

Y a-t-il un endroit que vous appréciez plus dans votre **quartier** ? Pourquoi?

Y-a-t-il eu des travaux de la ville (*rues, intersections, commerces*) dans votre quartier récemment ? Disons, dans les dernières années ?

Si oui, est-ce ces travaux ont affecté vos habitudes de marche dans votre façon de vous déplacer ?

Quelle-est votre opinion sur ces changements ?

Si vous aviez une baguette magique ou si vous étiez le nouveau maire de Montréal, qu'est-ce que vous changeriez pour faciliter la marche des personnes âgées ?

Pensez-vous que ça peut aussi aider les jeunes ?

La dernière partie de l'entretien se termine avec des questions sur ce qu'on vous propose pour les prochains mois.

PARTICIPATION

Êtes-vous au courant que de plus en plus souvent on pense à inclure les gens dans les décisions que prend la ville pour aménager les rues ?

Que pensez-vous de ça ?

Avez-vous, vous-même, déjà participé à des événements ou la ville ou des organismes demandaient l'avis des gens ?

De quelle manière vous pensez pouvoir contribuer à notre projet ?

Comment percevez-vous le projet auquel je vous demande de participer ?

Entre vous et moi (je vous promet que je ne vais pas leur dire (!) pensez-vous pouvoir apporter quelque chose de plus qu'un spécialiste de la ville ?

Ça fait combien de temps que vous êtes à la retraite ?

Quel âge avez-vous?

Est-ce déjà arrivé dans votre milieu de travail que votre patron vous consultait ?

CONCLUSION

Répétition de la description du projet faite lors de l'entrevue de recrutement, explication claire des termes de l'engagement.

Avez-vous des questions sur les prochaines étapes du processus?

Avez-vous des questions ?

Annexe 6 : Grille d'entrevue « Pré » étudiants

Grille d'entrevue pour Étudiants (PRÉ-processus)

INTRO

Je te remercie d'avoir accepté de participer à notre projet. J'ai donc quelques questions à te poser sur ta vision de la marche, des aînés et du design participatif. Nous pourrions discuter des étapes à venir suite à mes questions.

Je tiens à te dire qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, j'ai besoin de savoir ce que tu penses simplement.

Je te rappelle que certaines des questions que je te pose maintenant seront revisitées à la fin du processus.

Il y a 5 grandes catégories de questions, je te tiendrai au courant en cours d'entrevue de la progression. (marche, aîné, pratique professionnelle et volet participatif)

Finalement si tu trouves qu'une question n'est pas claire n'hésites pas à me demander de préciser.

1- Peux-tu commencer, en quelques phrases, par me décrire ton parcours académique et professionnel, et tes intérêts en urbanisme d'une manière générale ?

2- Quel est ton intérêt face aux déplacements actifs et à la sécurité des piétons ?

MARCHE

3- Comment décrirais-tu un bon environnement de marche ?

4- Comment décrirais-tu un mauvais environnement de marche ou environnement de marche désagréable ?

5- Quel est ta propre expérience en tant que marcheur/ piéton ?

(relance : Est-ce que tu te déplace en marchant, ou marches-tu pour le loisir?)

AÎNÉ (BESOINS, MOBILITÉ ET INTÉGRATION DANS PRATIQUE PROFESSIONNELLE)

6a- D'une manière générale et sans penser à la marche, pour toi, qu'est-ce qu'un aîné ?

6b- À partir de quand on peut dire que quelqu'un est « aîné » ?

6c- Qu'est-ce qui le caractérise plus spécifiquement ? (*relance : Quels sont ses besoins spécifiques?*)

7- Quels-sont selon toi et de manière générale, les facteurs qui contribuent à la mobilité des aînés ?

8- Lorsque tu penses aux aînés en tant que marcheurs ou piétons, vois-tu des spécificités par rapport à leurs besoins ?

9a- As-tu déjà eu à considérer les besoin aînés piétons à même des travaux à l'école (en urbanisme) ou encore dans ton expérience professionnelle en dehors de l'école ? Quels travaux, dans quels cours ? De quelle manière est-ce que tu as abordé le sujet?

9b- ... est-ce que la **procédure** est la même lorsque tu considères les piétons d'une manière générale ?

10a- Si ce n'est pas indiscret, quelle est ton expérience personnelle avec les aînés ?

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

11a- En tant que futur professionnel de l'aménagement, quels-sont, selon toi, les leviers d'intervention/ ou leviers d'aménagement qu'un (urbaniste) dispose pour agir dans l'environnement (qu'il soit urbain, suburbain ou en campagne)? (*relance : Quels sont les réflexes que tu as développé au cours de ta formation ?*)

11b- En tant que futur professionnel, quels seront les impératifs avec lesquels tu auras à composer dans ta pratique ?

VOLET PARTICIPATIF

12a- Lorsqu'on t'a approché pour te parler de « design participatif » (« co-création » ou « co-design »), étais-tu familier(ère) avec le concept ?

12b- Selon toi en quoi ça consiste ?

12c- Selon ta perception, qu'est-ce qui distingue le design participatif d'un processus de design ou de conception habituel / normal?

13- Maintenant, si moi je te dis que la co-création suppose de la **proactivité** et de la **participation** de tous les acteurs **dès le début d'un projet...**

- a. **As-tu déjà participé à des séances qui se disaient utiliser du design participatif ou de la co-création ?**
- b. **Si oui, dans quel cadre ?**
- c. **Quel rôle jouais-tu ?(acteurs ou participant ?)**
- d. **Quelles-ont été tes impressions ?**

14a- Bien honnêtement, as-tu des à priori **négatifs** par rapport au design participatif ? Quels sont-ils ?

14b- As-tu des à priori **positifs** ? Quels sont-ils ?

PERCEPTION DU PROJET, APPORT INDIVIDUEL

- Finalement, quelques questions non pas pour tester ton *habileté* à réaliser le projet, mais plutôt pour valider ta *perception* de celui-ci :

15a- Quel est, selon toi, ton rôle en tant qu'acteur du processus auquel je te propose de participer ?

15b- À ton avis, en quoi ton rôle sera différent de celui du professionnel qui travaille actuellement avec qui tu seras jumelé ?

16a- Quel est, à part pour faire ton projet terminal/TD (!), ton intérêt principal à ce projet ?
(*relance : Pourquoi as-tu accepté d'y participer ?*)

16b- Peux-tu à ce stade-ci me parler brièvement de ton projet terminal/TD ?

- **À quel aspect plus spécifique de notre projet actuel t'intéresses-tu ?**
- **Comment penses-tu pouvoir en tirer profit ?**
- **Comment penses-tu pouvoir y mettre ton grain de sel ? (en quoi ta participation personnelle pourra y apporter quelque chose de différent que tes autres collègues?)**

CONCLUSION

17- As-tu des questions à propos des prochaines étapes du projet ?

(je formule ensuite mes propres attentes et précise encore un peu les étapes, dont la préparation pour la marche et l'atelier.)

Annexe 7 : Grille d’entrevue « Pré » professionnels

Grille d’entrevue pour Professionnels (PRÉ-processus)

INTRO

Je vous remercie d’avoir accepté de participer à notre projet. La première étape consiste en une entrevue d’environ quarante-cinq minutes. Nous pourrions discuter des étapes à venir suite à mes questions.

1- Pourriez-vous d’abord, en quelques phrases, me décrire votre organisation (sans mentionner son nom si vous le souhaitez), votre poste et le rôle que vous jouez au sein de celle-ci ?

2- Quel-est votre intérêt (celui de votre organisation/ département) face aux déplacements actifs et à la sécurité des piétons ?

MARCHE

3- Comment décririez-vous un bon environnement de marche ?

4- Comment décririez-vous un mauvais environnement de marche ou environnement de marche désagréable?

5- Quelle est votre propre expérience en tant que marcheur ?

(relance : Êtes-vous quelqu’un qui vous déplacez en marchant, qui marchez pour le loisir?)

AÎNÉ (BESOINS, MOBILITÉ ET INTÉGRATION DANS PRATIQUE PROFESSIONNELLE)

6a- Pour vous, qu’est-ce qu’un aîné ? À partir de quand on peut dire que quelqu’un est « aîné » ?

6b- Qu’est-ce qui le caractérise plus spécifiquement ? *(relance : Quels sont ses besoins spécifiques?)*

7- Quels-sont selon vous et de manière générale, les facteurs qui contribuent à la mobilité des aînés ?

8- Lorsque vous pensez aux aînés en tant que marcheurs ou piétons, voyez-vous des spécificités par rapport à leurs besoins ?

9a- Avez-vous à considérez les besoin aînés piétons à même votre pratique professionnelle ? De quelle manière vous y prenez-vous?

9b- ... est-ce que la procédure est la même lorsque vous considérez les piétons d'une manière générale ?

10a- Si ce n'est pas indiscret, quelle est votre expérience personnelle avec les aînés ?

10b- Sur le terrain, quelle est votre expérience professionnelle avec les aînés ?

LEVIERS d'INTERVENTION, IMPÉRATIFS PROFESSIONNELS

11a- En tant que professionnel travaillant pour X, quels-sont, d'une manière générale, vos leviers d'intervention/ leviers d'aménagement ?

11b- En tant que professionnel, quels-sont les impératifs avec lesquels vous avez à composer :

- **dans votre pratique ?**
- **dans votre organisation ?**

VOLET PARTICIPATIF

12a- Lorsqu'on vous a approché pour vous parler de « design participatif » (« co-création » ou « co-design »), étiez-vous familier avec le concept ? Selon vous en quoi ça consiste ?

12b- Et, toujours selon votre perception, qu'est-ce qui distinguerait le design participatif d'un processus de design ou de un processus de conception habituel?

13- Maintenant, si moi je vous dit que la co-création suppose de la **proactivité** et de la **participation** de tous les acteurs **dès le début d'un projet...**

- e. Avez-vous déjà participé à des séances qui se disaient utiliser du design participatif ou de la co-création ?**
- f. Si oui, dans quel cadre ?**
- g. Quelles ont été vos impressions ?**

14a- Bien honnêtement, avez-vous des à priori négatifs par rapport au design participatif ? Quels sont-ils ?

14b- Avez-vous des à priori positifs ? Quels sont-ils ?

15- Quel est, selon vous, votre rôle en tant qu'acteur du processus auquel je vous propose de participer ?

16- Quel est votre intérêt principal à ce projet ?
(*relance : Pourquoi avez-vous accepté d'y participer ?*)

17- Avez-vous des questions quant aux prochaines étapes du projet ? (*et mes attentes*)

Annexe 8 : Grille d'entrevue « Post » aînés

ENTREVUE INDIVIDUELLE aînés - POST

- Je vous remercie de m'accorder cette entrevue qui constitue la dernière étape du projet auquel vous avez généreusement accepté de participer.

- L'entrevue d'aujourd'hui aborde les mêmes thèmes que la première donc vous ne serez pas dépaysé ! Nous commencerons par reparler de **votre environnement de marche** et ensuite de **l'aspect participatif du projet** en faisant un « **post-mortem** » des activités. Une autre section aborde le **projet de l'étudiant** en vous demandant aussi **votre opinion** sur les réaménagements proposés. La dernière section traite de la **perception de votre apport et de votre satisfaction face à notre projet en entier**.

- Vous remarquerez aussi sans doute que je vais vous poser **certaines questions qui faisaient partie de la première entrevue**. Comprenez que c'est pour moi une manière de déterminer si la **méthodologie** que j'ai décidé de préconiser est adéquate donc sentez-vous bien à l'aise. Je conçois donc qu'il est possible que vos réponses soient les mêmes. Il n'y a pas de problèmes !

- **L'évaluation** portera avant tout sur **le processus**, non pas sur votre habileté à répondre. Vous pouvez me dire la même chose ou le contraire.

- **N'hésitez pas à m'interrompre** si une question que je vous pose n'est pas claire pour que je la précise. Est-ce que cela vous convient ? Avez vous des questions ?

INTRO

1- D'abord, j'aimerais savoir si vous marchez autant qu'au début de l'hiver, quand nous avons commencé à travailler ensemble ? (*relance : Êtes-vous aussi actif/ve que vous l'étiez au début ? Pourquoi ?*)

2- À quelle fréquence marchez-vous maintenant par semaine en ce moment ? (*Semaine ? weekend ? Quel moment de la journée ?*)

3- Marchez-vous encore pour les mêmes raisons ? (*Type de projets : pour déplacement (se rendre à un commerce ou à un service) OU divertissement (pour se divertir ou santé) – Voir si changement avec les saisons.*)

ENVIRONNEMENT :

4- Quand vous marchez, qu'est-ce qui est important pour vous ? (*relance : Qu'est-ce qui compte le plus pour vous ? À quoi vous attardez-vous lorsque vous marchez ?*)

5- Maintenant, vous souvenez-vous des 3 trajets que vous m'avez nommé lors de la première entrevue ? (*les répéter*)

- a) **Pouvez-vous me dire s'il y a des endroits sur vos trajets que vous n'aimez pas / aimez moins ?**
- b) **Y-a-t-il des endroits sur vos trajets où vous ne vous sentez pas en sécurité ?**
- c) **Y a-t-il un endroit que vous appréciez plus sur ces parcours ? Pourquoi?**
- d) **Y-a-t-il des endroits dans votre quartier, à l'extérieur de ces parcours, que vous n'aimez pas ?**
- e) **Y-a-t-il des endroits dans votre quartier, à l'extérieur de ces parcours, où vous ne vous sentez pas en sécurité ?**
- f) **Y a-t-il un endroit que vous appréciez davantage dans votre quartier, à l'extérieur de ces parcours? Pourquoi?**

PROCESSUS PARTICIPATIF

6- J'aimerais maintenant vous demander de m'aider à faire un « post-mortem » ou bilan du processus auquel je vous ai convié en vous demandant encore une fois d'être le plus honnête possible. N'hésitez pas à me dire le fond de votre pensée !

- a) **Si vous pensez à l'expérience depuis le début :**
 - a. **Quelles sont les activités qui vous ont marquées, qui ont été significatives pour vous ? En quoi sont-elles significatives pour vous ?**
-
 - b. **Si je vous demande de penser spécifiquement à ce qui a été discuté, à tout moment, concernant *la marche et la sécurité des aînés* (contenu), avez-vous eu des surprises par rapport à ce qui a été abordé soit par l'étudiant ou le professionnel (aspects + ou -)? Quelles sont-elles ?**
 - c. **Avez-vous eu des déceptions par rapport à ce qui été abordé (contenu sur la marche et la sécurité des aînés ou éléments du processus) ?**
 - d. **Plus spécifiquement, pouvez-vous me parler de comment vous avez trouvé l'expérience du parcours à 4 sur ce trajet qui a fait l'objet de notre projet?**
-
 - i. **Avez-vous l'impression que votre perception de ce trajet a changée depuis que nous l'avons fait ensemble (à 4), mais aussi depuis que l'étudiant a fait des propositions de réaménagement à son sujet ? Si oui, qu'est-ce qui a changé ?**
-

- ii. **Durant le parcours à 4, y a-t-il des endroits ou aspects qui ont arrêté le professionnel ou l'étudiant qui vous ont surpris ? De quelle manière ?**
 - iii. **Vous êtes-vous surpris(e) à vous faire des réflexions en marchant concernant ce qui avait été discuté durant le parcours ou durant les rencontres à l'université ? Si oui, quelles-sont elles ?**
 - *(relance : Avez-vous l'impression que le processus auquel je vous ai convié vous a incité à regarder et considérer sur vos trajets des choses auxquelles vous ne vous attardiez pas avant notre collaboration ? Quelles-sont elles ?)*
 -
- e. **Si je vous demande maintenant de penser précisément à la journée d'atelier :**
- i. **Quelles sont les activités qui vous ont marquées, qui ont été significatives pour vous ? En quoi sont-elles significatives pour vous ?**
 - ii. **Avez-vous eu des **surprises** ou des **déceptions** par rapport à ce qui été abordé soit par l'étudiant ou l'aîné lui-même (**contenu** sur la marche et la sécurité des aînés, aspects + ou-)? Quelles sont-elles ? Avez-vous eu des surprises par rapport à *d'autres aspects* (ex. : processus) ?**
 - iii. **Si je vous demandais de me parler de ce qui s'est passé à *votre table*, comment me décririez-vous le déroulement des activités et les interactions entre les participants ? (dynamique)**
- f. ***Sachant bien que ce n'est pas de l'information que je vais lui transmettre, si on s'attarde maintenant aux relations que vous avez pu amorcer avec les 2 autres membres de votre triade, comment avez-vous trouvé travailler avec Y (le professionnel) ?***
- i. **Selon vos impressions, comment décririez-vous la vision qu'avait le professionnel de :**
 - 1. **Votre trajet ?**
 - 2. **Vous, en tant qu'aîné ?**
 -
 - ii. **Dans ce que vous avez perçu du professionnel, qu'est-ce qui est le plus important pour le marcheur ? (À quoi s'attardait-elle/il?)**
 -
 - iii. **Pouvez-vous me dire qu'est-ce qui ressort de vos échanges ou contacts avec lui/elle ?**

- iv. **Croyez-vous que cette activité / relation va changer votre perception des professionnels de l'aménagement en général ou du travail de la ville? De quelle manière ?**

- g. **Maintenant, comment avez-vous trouvé travailler avec X (l'étudiant) (Sachant aussi que ce n'est pas de l'information que je vais lui transmettre)?**
 -
 - i. **Comment décririez-vous la vision que l'étudiant semblait avoir de :**
 - 1. **Votre trajet ?**
 - 2. **Vous, en tant qu'aîné ?**
 -
 - ii. **Dans ce que vous avez perçu de l'étudiant, qu'est-ce qui est le plus important pour le marcheur ? (À quoi s'attardait-elle/il?)**
 -
 - iii. **Pouvez-vous me dire qu'est-ce qui ressort de vos échanges ou contacts avec lui/elle ?**

- h. **Si je vous demandais maintenant de me parler de la dynamique qu'il y avait au sein de votre triade, pourriez-vous me la décrire ?**
 -
 - i. **Avez-vous senti des divergences d'opinion entre vous, les étudiants et les aînés quant :**
 - 1. **... à la vision de l'aménagement du territoire : par exemple des bâtiments et maison, leur nombre dans une superficie « x », la manière qu'ils sont disposés dans la ville ?**
 - 2. **... à la vision de la marche ou de la réalité d'un piéton ?**
 - 3. **... à la vision de ce qu'est d'être un aîné (ou la définition de ce que c'est) ?**
 -
 - ii. ****Avez-vous l'impression que le professionnel et l'étudiant avec qui vous avez été jumelé ont modifié leurs perceptions tout au long ou au terme du processus grâce à vos commentaires lors de la marche et/ou des présentations ? (ex. : au sujet de vos préoccupation ou au sujet de votre réalité de marcheur ?)**

- i. **Par rapport à tout le projet, y a-t-il une/des activité(s) qui mériterait(ent) d'être modifié(es) / amélioré(es) / remplacé(es)? Pour quelles raisons?**
 -

PROJET DE L'ÉTUDIANT

- 7- **Si on penche maintenant plus en détail sur le projet de l'étudiant (sachez que cette conversation est confidentielle entre vous et moi et qu'il est très important pour moi de savoir votre opinion sincère):**

-
- a. **Qu'est-ce que vous trouvez intéressant ?**
-
- b. **Y a-t-il des éléments de ce qu'il propose qui vous rendent « perplexe » (explication : que vous ne comprenez pas trop l'utilité ou qui vous surprennent simplement) ? Pourquoi ?**
- c. **Y a-t-il des secteurs/endroits qui, selon vous, auraient mérité plus d'attention ? Pourquoi ?**
- d. **Auquel/auxquels de vos besoins ou préoccupations les propositions de réaménagement de ce projet répond(ent)-il(s)?**
-
- e. **Est-ce que les éléments que vous avez identifiés comme problématiques (désagréables ou non sécuritaires) lors de la marche et des activités ont été considérés/ soulevés/ retenus dans la proposition de l'étudiant ?**
- f. **Est-ce que les éléments que vous avez identifiés comme agréables lors de la marche et des activités ont été considérés/ soulevés/ retenus dans la proposition de l'étudiant ?**
 - i. *Sous-question de f. et g. SI NON (f. et g. non considérés):* Voyez-vous un problème à ce que certains aspects que vous avez identifiés comme problématiques ou au contraire agréables sur votre trajet n'aient pas été considérés/ soulevés/ retenus dans la proposition de l'étudiant ?
- ET/OU
- ii. *Sous-question de f. et g. SI OUI (f. et g. considérés):* Êtes-vous satisfait(e) de la manière dont l'étudiant a intégré dans son projet de réaménagement ce que vous avez identifié comme problématique ou agréable sur votre trajet?
- g. **Croyez-vous que vous vous sentiriez à l'aise d'utiliser les installations / le nouveau trajet proposé ? Pourquoi?**
-
- i. **Plus précisément, vous sentiriez-vous en sécurité d'emprunter le trajet ?**
 - *(Relance : Y a-t-il des endroits où vous doutez que vous ne vous sentiriez pas en sécurité ?)*
- ii. **Y a-t-il des endroits que vous pensez que vous aimeriez particulièrement ?**
-

- h. Avez-vous l'impression que les propositions de l'étudiant faciliteraient la marche des aînés ? (lesquels, circonstances, etc.)**
-
- i. En somme, selon votre opinion, avec son réaménagement, avez-vous l'impression que l'étudiant a porté son regard et ses efforts sur des aspects de votre trajet qui méritaient d'être revus ?**

APPORT AU PROJET

8- Dans quelle mesure trouvez-vous que notre projet vous a permis de donner votre avis, votre perception ?

9- Dans quelle mesure trouvez-vous ceux-ci ont été respectés ?

10- (*Le cas échéant*) Si vous comparez par rapport aux événements organisés par la ville ou les organismes qui demandaient l'avis des gens (ou même votre ancien employeur) auxquels vous aviez déjà participé, pouvez-vous me relever les différences que vous faites ? (*Relance : si je vous demande de comparer, où se situe notre processus par rapport à la place qu'on vous a laissé?*)

11- Est-ce que vous pensez avoir contribué au projet de la manière que vous pensiez le faire au départ ?

12- Pensez-vous que nous aurions pu vous mettre davantage à contribution ? De quelle manière ?

13- Entre vous et moi, *sachant aussi que ce n'est pas de l'information que je vais lui transmettre*, pensez-vous avoir apporté quelque chose de plus que le spécialiste de la ville ?

14- Seriez-vous intéressé à participer à nouveau à ce genre de processus si l'occasion se présentait ? Y verriez-vous une utilité ?

CONCLUSION : MERCI ÉNORMÉMENT! *C'est ce qui conclut notre collaboration. Êtes-vous intéressé à être invité au « forum » plénière du projet PARI qui sera probablement tenu à l'automne prochain ? Voulez-vous que je vous tienne au courant des résultats de mon mémoire ? Merci encore, au plaisir de collaborer avec vous à nouveau ! N'hésitez pas à me contacter pour toute question ou commentaire.*

Annexe 9 : Grille d'entrevue « Post » étudiants

Grille d'entrevue pour Étudiants (POST-processus)

Mise en contexte

- Merci encore de m'accorder cette dernière entrevue et merci encore plus de t'être prêté à l'exercice qui me permet de faire mon mémoire !

- **L'entrevue d'aujourd'hui aborde les 4 mêmes thèmes que la première donc tu ne seras pas dépaycé ! On va cependant y aller dans un ordre différent. On commencera par parler de**
 - **l'aspect design participatif du projet en faisant un « post-mortem »,**
 - **on parlera ensuite à nouveau de la marche de manière générale et de la mobilité des aînés.**
 - **On va ensuite aborder la pratique professionnelle en urbanisme**
 - **et finalement, la dernière section traite de ta perception, de ton apport et ta satisfaction face au projet comme tel.**

- Tu remarqueras sans doute que je vais te poser **certaines questions qui faisaient parties de la première entrevue**. Comprends bien que c'est pour moi une manière de déterminer si la **méthodologie que j'ai décidé de préconiser est adéquate** donc sens-toi bien à l'aise. Je conçois donc qu'il est possible **que tes réponses soient les mêmes**.

- Ainsi, l'évaluation portera avant tout sur mon **processus**, non pas sur ton **habileté à répondre la même chose** ou au contraire des **choses différentes**.

- Donc, comme lors de la 1^{ère} entrevue, n'hésite pas à m'interrompre si une question que je te pose n'est pas claire pour que je la précise. Est-ce que cela te convient ? As-tu des questions ?

INTRO

1- Ça va bien dans ton projet terminal/ TD ? T'en es où ?

2- As-tu l'impression que ton intérêt face aux déplacements actifs et à la sécurité des piétons a évolué depuis le début du processus avec moi ?

2b- De quelle manière ? (*pour la personne, pour la profession, pour la collectivité?*)

VOLET PARTICIPATIF

3a- Maintenant que tu as participé à un projet qui intègre du **design participatif**, peux-tu me donner la définition que tu t'en fais ?

3b- Est-ce différent d'un processus de conception auquel tu te prêtes habituellement ?

4- J'aimerais maintenant te demander de m'aider à faire un « post-mortem » du processus auquel je t'ai convié et je t'encourage à être le plus honnête possible.

b) Si tu penses à l'expérience depuis le début :

a. Quelles sont les activités qui t'ont marquées, qui ont été significatives pour toi ?

- **En quoi sont-elles significatives pour toi ?**

-

b. As-tu eu des surprises par rapport à ce qui été abordé soit par le professionnel ou l'aîné lui-même (contenu sur la marche et la sécurité des aînés, aspects + ou -)? Quelles sont-elles ? As-tu eu des surprises par rapport à d'autres aspects (ex. : éléments du processus)?

-

c. As-tu eu des déceptions par rapport à ce qui été abordé (contenu sur la marche et la sécurité des aînés ou éléments du processus) ?

-

d. Si tu avais à caractériser ton contact et ta brève relation avec l'aîné, comment les décrirais-tu ? (*Sachant bien que ce n'est pas de l'information que je vais lui transmettre*)

i. Si tu penses à l'aîné avec qui tu as été jumelé, comment décrirais-tu ses capacités concernant la marche ? As-tu l'impression qu'il/elle a des limites ?

-

ii. Toujours en pensant à l'aîné, comment décrirais-tu ses perceptions (de manière générale et concernant la marche)?

-

iii. Crois-tu que cette activité / relation va changer ta perception des aînés en général? De quelle manière ?

-

e. Si tu avais à caractériser ton contact avec le professionnel, comment le décrirais-tu ? (*Sachant bien que ce n'est pas de l'information que je vais lui transmettre*)

i. Peux-tu me dire qu'est-ce qui, selon toi, ressort de tes échanges ou contacts avec lui?

-

ii. Quelles sont ses principales préoccupations lorsqu'il est question d'aménagement?

- f. **Y a-t-il une intervention (lors de n'importe quelle étape du processus) d'un professionnel ou d'un aîné qui t'a particulièrement marqué dans ta perception :**
- i. **de la problématique (mobilité et marche des aînés);**
-
 - ii. **de ton rôle : en tant qu'étudiant / en tant que futur professionnel;**
 - iii. **des avantages/inconvénients du processus de design participatif ?**
-
- g. **Si je te demandais de caractériser la dynamique qu'il y avait au sein de ta triade, pourrais-tu me la décrire ?**
- i. **As-tu senti des divergences d'opinion entre toi, les professionnels et les aînés quant :**
 - 1. **... à la vision du cadre bâti/ de l'aménagement du territoire ?**
 - 2. **... à la vision de la marche ou de la réalité d'un piéton ?**
 - 3. **... à la vision de ce qu'est d'être un aîné (ou la définition de ce que *c'est*) ?**
-
 - ii. **As-tu l'impression que l'aîné avec qui je t'ai jumelé a modifié ses perceptions tout au long ou au terme du processus ? (ex. : au sujet des réalités de l'aménagement, au sujet de sa propre marche)**
-
 - iii. **As-tu l'impression que le professionnel a considéré ta vision d'étudiant, les connaissances « neuves » que tu apportais au sein de la triade et tes commentaires ?**
-
 - iv. **Dans quelle mesure as-tu considéré ses recommandations et conseils dans l'élaboration de ton concept d'aménagement ?**
 - v. **As-tu eu à adapter ton comportement vis-à-vis des 2 autres participants lors du processus pour jouer ton rôle/ remplir ton mandat ?**
-
- h. **Dans tout le projet, a-t-il d'après toi une/des activité(s) qui mériterait(ent) d'être modifié(es) / amélioré(es) / remplacé(es) ? Pour quelles raisons?**
-
- c) **Si tu penses à la journée d'atelier, plus spécifiquement :**
- a. **Quelles sont les activités qui t'ont marquées, qui ont été significatives pour toi ? En quoi sont-elles significatives pour toi ?**
-

b. **As-tu eu des surprises par rapport à ce qui été abordé soit par le professionnel ou l'aîné lui-même (contenu sur la marche et la sécurité des aînés, aspects + ou -)? Quelles sont-elles ? As-tu eu des surprises par rapport à d'autres aspects (ex. : éléments du processus)?**

-

c. **As-tu eu des déceptions par rapport à ce qui été abordé (contenu sur la marche et la sécurité des aînés ou éléments du processus) ?**

-

d. **Si je te demandais de caractériser la dynamique qu'il y avait à ta table, pourrais-tu me la décrire ?**

5- Est-ce que ton expérience t'a permis de confirmer ou d'infirmer tes *à priori* (positifs et négatifs) par rapport au design participatif?

MARCHE

6- Maintenant que le processus est terminé, peux-tu à nouveau me décrire ce qu'est, selon toi, un bon environnement de marche ?

7a- À l'inverse, comment décrirais-tu un mauvais environnement de marche ?

7b- comment décrirais-tu un environnement de marche désagréable ?

7c- Vois-tu une différence entre « *mauvais* » et « *désagréable* »?

8- As-tu l'impression que ton expérience personnelle en tant que marcheur a changée depuis le début du processus ? Si oui, de quelle manière ?

AÎNÉ (BESOINS, MOBILITÉ ET INTÉGRATION DANS PRATIQUE PROFESSIONNELLE)

9a- En regard de ta récente expérience, qu'est-ce qu'un aîné ?

9b- À partir de quand on peut dire que quelqu'un est « aîné » ?

9c- Qu'est-ce qui le caractérise plus spécifiquement ? (*relance : Quels sont ses besoins spécifiques?*)

10- Quels sont selon toi les facteurs qui facilitent la **mobilité** des aînés (mobilité en tant que concept général) ?

11- Maintenant, lorsque tu penses aux aînés en tant que *marcheurs* ou *piétons*, vois-tu des spécificités par rapport à

a) **leurs besoins ?**

b) **leurs préférences ?**

-

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

12a- Lors de la première entrevue, tu me disais avoir eu / ne pas avoir eu à considérer les besoins des aînés à X et Y occasion dans tes travaux à l'école / professionnellement. Suite à ta récente expérience, si, dans l'avenir, tu as à traiter de la problématique des piétons aînés dans ta pratique professionnelle, de quelles étapes serait composée ta démarche (*procédure : manière d'aborder la problématique*)?

12b- ... est-ce que la **procédure** serait la même si tu avais à considérer les piétons d'une manière générale ?

12c- Penses-tu que ton expérience dans le projet (en raison du processus, activités, contenu abordé, etc.) te donnera des **priorités** différentes dans tes projets et ta pratique future (priorités d'aménagement)?

12d- ... Par exemple, penses-tu que tu t'y prendrais différemment pour les projets que tu as mené *avant* concernant les piétons (**procédure**) ?

13a- Peux-tu me dire si les différents échanges que tu as eu avec l'aîné, les professionnels ou avec les deux autres étudiants t'ont permis d'envisager de nouvelles **options d'intervention** (ou de repenser de manière différente certaines que tu avais déjà) ?

13b- En as-tu à me donner en exemple ?

PERCEPTION DU PROJET, APPORT INDIVIDUEL

(dernière section)

14a- Si je te demande de porter un regard personnel sur l'élaboration de ton propre concept d'aménagement / réaménagement, peux-tu me faire un espèce de petit historique en me relevant les moments plus marquants pour toi depuis le début ?

14b- As-tu l'impression que ce projet t'a permis de satisfaire les attentes et intérêts (peut-être implicites) que tu avais en débutant ?

14c- Peux-tu me dire si tu as pu confirmer/infirmer des concepts/ aspects/ théories/ éléments que tu as vu dans la littérature par rapport aux aînés (ou aînés piétons) ou encore apprendre des choses différentes que ce qui t'avait été présenté?

- **Vois-tu une différence dans le *contenu*, mais aussi le *ton* même peut-être ?**
-
- **Vois-tu des divergences entre ce que tu as « lu » et ce que tu as « vécu » ?**

15a- As-tu l'impression que tu as pu jouer le rôle que tu t'attendais à jouer en tant qu'acteur de ce processus?

15b- Comment penses-tu avoir apporté ton grain de sel ? (*Relance : en quoi ta participation personnelle aura apporté quelque chose de différent que tes autres collègues?*)

15c- En quoi crois-tu que ton rôle a été différent de celui du professionnel ?

16- **Finalem^{ent}**, y a-t-il des interrogations sur la mobilité des aînés auxquelles tu aurais aimé avoir des réponses et qui n'en ont pas eues ?

CONCLUSION

- **MERCI BEAUCOUP!** *C'est ce qui conclut notre collaboration! Es-tu intéressé à être invité au « forum » plénière du projet PARI qui sera probablement tenu à l'automne prochain ? Veux-tu que je te tienne au courant des résultats de mon mémoire ?*

- *d'ici la fin mai :*

- ***j'ai besoin de toutes tes entrées de blog***
- ***j'ai besoin de ta proposition préliminaire (ppt et planche de l'atelier)***
- ***et de ta proposition finale (ppt, planches, coupes de la présentation du 13 avril)***
- ***une copie de ton travail final svp (quand il sera fait !!)***

Annexe 10 : Grille d'entrevue « Post » professionnels

Grille d'entrevue pour Professionnels (POST-processus)

Mise en contexte

- Je vous remercie de m'accorder cette entrevue qui constitue la dernière étape du projet auquel vous avez généreusement accepté de participer.

- L'entrevue d'aujourd'hui aborde les 4 mêmes thèmes que la première donc vous ne serez pas dépaysé ! Nous allons cependant y aller dans un ordre différent. Nous commencerons par parler de l'aspect design participatif du projet en faisant un « post-mortem », nous parlerons ensuite à nouveau de la marche de manière générale et de la mobilité des aînés. Nous aborderons ensuite la pratique professionnelle en aménagement et finalement la dernière section traite de votre perception de votre apport et votre satisfaction face au projet comme tel.

- Vous remarquerez aussi sans doute que je vais vous poser certaines questions qui faisaient partie de la première entrevue. Comprenez que c'est pour moi une manière de déterminer si la méthodologie que j'ai décidé de préconiser est adéquate donc sentez-vous bien à l'aise. Je conçois donc qu'il est possible que vos réponses soient les mêmes.

- L'évaluation portera avant tout sur mon processus, non pas sur votre habileté à répondre la même chose ou au contraire des choses différentes.

- N'hésitez pas à m'interrompre si une question que je vous pose n'est pas claire pour que je la précise. Est-ce que cela vous convient ? Avez vous des questions ?

INTRO

1- Pourriez-vous d'abord me dire si votre rôle a changé au sein de votre organisation depuis que nous avons fait la première entrevue (avez vous changé de poste ?) ? Y a-t-il eu des restructurations ?

2a- Est-ce que l'intérêt de votre organisation/ département face aux déplacements actifs et à la sécurité des piétons a changé depuis notre première rencontre ?

2b- Est-ce que le vôtre a changé ?

VOLET PARTICIPATIF

3a- Maintenant que vous avez participé à un projet qui intègre du design participatif, pouvez-vous me donner la définition que vous vous en faites ?

3b- Est-ce différent d'un processus de conception auquel vous vous prêtez habituellement ?

4- Je vous avais aussi demandé si vous aviez déjà participé à des séances de design participatif. En quoi ce que je vous ai proposé est différent de ces autres processus ?

5- J'aimerais maintenant vous demander de m'aider à faire un « post-mortem » du processus auquel je vous ai convié en vous demandant d'être le plus honnête possible.

d) Si vous pensez à l'expérience depuis le début :

a. Quelles sont les activités qui vous ont marquées, qui ont été significatives pour vous ? En quoi sont-elles significatives pour vous ?

-

b. Avez-vous eu des surprises par rapport à ce qui été abordé soit par l'étudiant ou l'aîné lui-même (contenu sur la marche et la sécurité des aînés, aspects + ou-)? Quelles sont-elles ? Avez-vous eu des surprises par rapport à d'autres aspects (ex. : processus) ?

c. Avez-vous eu des déceptions par rapport à ce qui été abordé (contenu sur la marche et la sécurité des aînés ou éléments du processus) ?

-

d. Si vous aviez à caractériser votre contact et votre brève relation avec l'aîné, comment les décririez-vous ? (*Sachant bien que ce n'est pas de l'information que je vais lui transmettre*)

i. Si vous pensez à l'aîné avec qui vous avez été jumelé, comment décririez-vous ses capacités concernant la marche ? As-tu l'impression qu'il/elle a des limites ?

-

ii. Toujours en pensant à l'aîné, comment décririez-vous ses perceptions (de manière générale et concernant la marche)?

-

iii. Croyez-vous que cette activité / relation va changer votre perception des aînés en général? De quelle manière ?

e. Si vous aviez à caractériser votre contact avec l'étudiant, comment le décririez-vous ? (*Sachant bien que ce n'est pas de l'information que je vais lui transmettre*)

i. Pouvez-vous me dire qu'est-ce qui, selon vous, ressort de vos échanges ou contacts avec l'étudiant ?

-

ii. Quelles sont ses principales préoccupations lorsqu'il est question d'aménagement?

-

f. Si je vous demandais de caractériser la dynamique qu'il y avait au sein de votre triade, pourriez-vous me la décrire ?

- i. Avez-vous senti des divergences d'opinion entre vous, les étudiants et les aînés quant :
 - 1. ... à la vision du cadre bâti/ de l'aménagement du territoire ?
 - 2. ... à la vision de la marche ou de la réalité d'un piéton ?
 - 3. ... à la vision de ce qu'est d'être un aîné (ou la définition de ce que *c'est*) ?
-
- ii. Avez-vous l'impression que l'étudiant a tenu compte de vos recommandations et commentaires ?
-
- iii. Avez-vous l'impression que l'aîné avec qui vous avez été jumelé a modifié ses perceptions tout au long ou au terme du processus ? (ex. : au sujet des réalités de l'aménagement, au sujet de sa propre marche)
-
- g. Y a-t-il une/des activité(s) qui mériterait(ent) d'être modifié(es) / amélioré(es) / remplacé(es)? Pour quelles raisons?
-
- e) Si vous repensez maintenant spécifiquement à la journée d'atelier :
 - a. Quelles sont les activités qui vous ont marquées, qui ont été significatives pour vous ? En quoi sont-elles significatives pour vous ?
 -
 - b. Avez-vous eu des surprises par rapport à ce qui été abordé soit par l'étudiant ou l'aîné lui-même (contenu sur la marche et la sécurité des aînés, aspects + ou-)? Quelles sont-elles ? Avez-vous eu des surprises par rapport à *d'autres aspects* (ex. : processus) ?
 -
 - c. Avez-vous eu des déceptions par rapport à ce qui été abordé (contenu sur la marche et la sécurité des aînés ou éléments du processus) ?
 -
 - d. Si je vous demandais de caractériser la dynamique qu'il y avait à *votre table*, pourriez-vous me la décrire ?

6- Votre expérience vous a-t-elle permis de confirmer ou d'infirmer vos *à priori* (positifs et négatifs) par rapport au design participatif?

MARCHE

7- Maintenant que le processus est terminé, pouvez-vous à nouveau me décrire ce qu'est, selon vous, un bon environnement de marche ?

8a- À l'inverse, comment décririez-vous un *mauvais* environnement de marche ?

8b- comment décririez-vous un environnement de marche *désagréable* ?

8c- Voyez-vous une différence entre « *mauvais* » et « *désagréable* »?

9- Avez-vous l'impression que votre expérience en tant que *marcheur* a changé depuis le début du processus ? Si oui, de quelle manière ?

AÎNÉ (BESOINS, MOBILITÉ ET INTÉGRATION DANS PRATIQUE PROFESSIONNELLE)

10a- En regard de votre récente expérience, pouvez-vous me dire ce qu'est qu'un aîné pour vous ?

10b- À partir de quand on peut dire que quelqu'un est « aîné » ?

10c- Qu'est-ce qui le caractérise plus spécifiquement ? (*relance : Quels sont ses besoins spécifiques?*)

11- Quels sont selon vous les facteurs qui facilitent la **mobilité** des aînés (mobilité en tant que concept général) ?

12- Maintenant, lorsque je vous demande de penser aux aînés en tant que *marcheurs* ou *piétons*, voyez-vous des spécificités par rapport à

c) **leurs besoins** ?

d) **leurs préférences** ?

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

13a- Jusqu'à présent, lorsque vous aviez à considérer les besoins des piétons aînés à même votre pratique professionnelle, de quelle manière vous y **preniez-vous**?

13b- ... est-ce que la **procédure** était la même lorsque vous considériez les piétons d'une manière générale ?

13c- Est-ce que ce que vous appliquez dans votre pratique professionnelle pour les piétons et piétons aînés a été confirmé (ou infirmé) au cours de ce projet?

13d- Y aurait-il des éléments du **processus** auquel vous avez participé ou des **éléments** qui ont été soulevés lors de vos échanges avec l'aîné ou l'étudiant qu'il vous paraîtrait pertinent

d'intégrer à vos propres démarches de travail ? (*processus= étapes, éléments= options/actions/leviers d'intervention*)

13e- ...ou encore, avez-vous pu identifier des éléments que vous utilisiez déjà pour le faire maintenant au profit des besoins spécifiques de l'aîné?

14- Si vous considérez l'expérience vécue au sein de notre projet en entier (ex. : le processus, les activités, le contenu abordé, etc.), avez-vous l'impression que vous allez envisager vos **priorités (d'aménagement)** quant à l'environnement piéton d'une manière différente ?

15- Avez-vous eu, depuis le début du processus auquel nous vous avons convié, des réflexions à l'égard des besoins des piétons aînés et de votre pratique professionnelle ? Quelles sont-elles ?

PERCEPTION DU PROJET, APPORT INDIVIDUEL

16- Avez-vous l'impression que vous avez pu jouer le rôle que vous vous attendiez à jouer en tant qu'acteur de ce processus?

17a- Est-ce que le projet a finalement rencontré vos intérêts (les raisons pour lesquelles vous aviez accepté d'y participer) ?

17b- Dans une perspective d'amélioration continue de processus semblables, comment aurait-il pu rencontrer vos intérêts encore davantage ?

18- **Finalement**, y a-t-il des interrogations sur la mobilité des aînés auxquelles vous auriez aimé avoir des réponses et qui n'en ont pas eu ?

MERCI BEAUCOUP! *C'est ce qui conclut notre collaboration. Êtes-vous intéressé à être invité au « forum » plénière du projet PARI qui sera probablement tenu à l'automne prochain ? Voulez-vous que je vous tienne au courant des résultats de mon mémoire ? Merci encore, au plaisir de collaborer avec vous à nouveau. N'hésitez pas à me contacter pour toute question ou commentaire.*

Annexe 11 : Atelier 1 – Déroulement des activités

Atelier participatif du 13 mars 2015 : Marche des aînés – ordre du jour pour animateurs

Partie I -9h15 – Ouverture (plénière - Amélie)

1. Mot de bienvenue, remerciements, but et déroulement de l'avant-midi
2. Présentation des quartiers, parcours et sketches (chaque étudiant 10-15 mins)
3. Bonnes pratiques et pratiques innovantes
- pause de 10 mins (10h15)

Partie II -10h25 – Idéation, co-création (les 3 équipes en parallèle, à l'aide d'animateurs à chaque table)

Activité 1 (15-20 mins): « Le problème à l'envers » (ouverture de l'espace cognitif)

Activité 2 (30-40 mins) : « À la loupe » (analyse fine des sketches)

- pause brève à la discrétion des animateurs des groupes

Activité 3 (35-45 mins): « Déménagez dans mon quartier » (parcours idéal - prospective)

Partie III -12h – Présentation des récits de l'activité 3 et discussion (plénière - Amélie) (environ 15-20 minutes)

Annexe 12 : Atelier 1 – Descriptif de l'activité 1

Activité 1 : Le problème à l'envers



(Activité pour tenter de mieux cerner le problème en abordant son opposé.)

Participants : aîné, professionnel, étudiant.

Durée : 15- 20 minutes.

Contexte : Comme première activité, tentons de prendre le problème à l'envers pour le voir sous un autre œil.

Question de base : **Comment organiser l'environnement et faire en sorte que les aînés de notre société ne sortent et ne marchent SURTOUT PAS ?**

- **Au départ, invitez les participants à écrire leurs idées de manière personnelle;**
- **Les encourager à y aller de façon le plus spontanée possible, prioriser la *quantité* à la *qualité*; (5 minutes)**
- **Ensuite, partager les idées, les noter sur le tableau, en ajouter d'autres, former des catégories.**

- **Encouragez la discussion autour des thèmes abordés, soyez attentifs aux prises de conscience de ce qui se fait actuellement et qui peut finalement nuire à la mobilité des aînés, alors qu'on souhaite l'améliorer.**
- **Aux animateurs : sélectionnez un coup de cœur à la fin de l'activité.**

Annexe 13 : Atelier 1 – Descriptif de l'activité 2

Activité 2 : « À la loupe »



(Activité pour analyser *à la loupe* le sketch et les propositions de réaménagement de l'étudiant)

Participants : aîné, professionnel, étudiant surtout à l'écoute ou pour apporter des précisions, non pas pour se justifier.

Durée : 30 à 40 minutes.

Contexte : Suite à la première activité, vous aborderez les éléments qui, à l'inverse et d'une manière un peu plus réaliste cette fois, facilitent la marche des aînés. Ensuite, les sketches que les étudiants ont présentés seront aussi examinés, de manière à faire le lien entre les besoins des aînés et les réaménagements proposés.

Pour se faire, lisez les questions une à une et notez les réponses sur des post-its que vous collerez à l'endroit approprié sur le flip-chart.

- **Invitez les participants (aîné et professionnel) à ne pas hésiter à donner beaucoup de commentaires constructifs, réitérant que les étudiants savaient dès le départ que leurs sketches seraient matière à critiques, débats et discussions;**
- **Pour cette activité, les participants sont invités à partager leurs idées à haute voix ou si ça ne fonctionne pas, à les noter sur un post-it et ensuite les partager.**
- **À noter que lorsqu'on traite des réaménagements proposés ou du trajet de l'aîné, celui-ci doit être considéré à une échelle un peu plus grande. Ainsi, des lieux en *pourtour* du trajet peuvent être discutés sans que ce lieu ne soit directement sur le trajet.**
- **Ne vous acharnez pas sur une question qui ne suscite pas de réponses, passez à la suivante lorsque ça ne s'applique pas.**

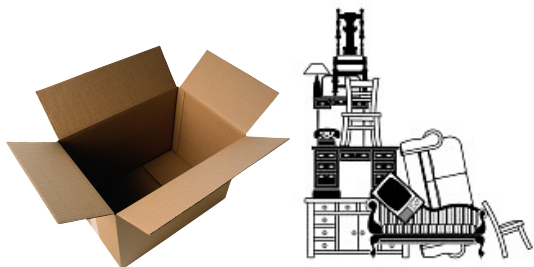
QUESTIONS :

1. D'après vous, quels sont les éléments qui facilitent la marche des aînés?
-
2. Quels sont les éléments qui entrent en conflit et qui peuvent empêcher les aînés de sortir ou d'aller là où ils souhaiteraient aller ? (*en général ou spécifiquement dans l'environnement*)
 - a. Est-ce ces éléments (*ou conflits*) peuvent être éliminés ou est-ce qu'on peut y pallier d'une manière ou d'une autre ?

-
- b. Est-ce que ces éléments (*ou conflits*) ont été abordés dans le réaménagement proposé ?
- 3. Quels seront les avantages qui résulteront du réaménagement proposé ?
-
- 4. Quelles sont les contraintes à la mobilité des aînés que ce réaménagement aborde/résout ?
 - a. Est-ce que ce sont des contraintes communes ou courantes ? *ex. : les temps de traverse aux intersections qui sont souvent trop courts.*
 -
 - b. Si oui, pourquoi sont-elles récurrentes ? *ex. : temps de traversée entre en conflit avec la fluidité de la circulation automobile.*
- 5. Y a-t-il des actions qui peuvent être faites *avant* d'envisager ce réaménagement ?
-
- 6. Comment rendre les propositions de ce réaménagement (*les sketches*) plus efficaces ?
- 7. Y a-t-il d'autres endroits du trajet ou de l'environnement proche du trajet qui mériteraient d'être examinés et étudiés ? (*Pourquoi?*)
-
- 8. Dans les réaménagements proposés, a-t-on oublié certaines dimensions qui mériteraient elles aussi d'être étudiées ?
 - a. dimension temporelle (*ex. : moment de la journée au cours duquel les aînés marchent*), dimension matérielle ou technique (*matériaux ou techniques utilisées*), dimension climatique (*saison de l'année*)
 - b. d'autres dimensions qui auraient été oubliées ?

Annexe 14 : Atelier 1 – Descriptif de l'activité 3

Activité 3 « Déménagez dans mon quartier » ou « Parcours idéal »



(Activité prospective – de projection- sur ce que devrait être le parcours idéal d'un aîné)

Participants : aîné, professionnel, étudiant.

Durée : 30 à 45 minutes.

- 1- À l'aide des points proposés sur le flip-chart (*ici plus bas*), invitez les participants à noter que devrait être le parcours hebdomadaire « idéal » pour un aîné (env : 5-10 mins). Encouragez les participants à s'inspirer aussi des discussions de l'avant-midi, des techniques innovantes présentées en prémisses et à penser « *outside the box* ».
 - 2- Ensuite, chaque participant partage sa vision, en expliquant ses choix.
 - 3- On *cherche* à créer un consensus (*non pas des choix par dépit*) grâce à une discussion autour des savoirs de chacun (le savoir théorique et pratique de *l'étudiant*, le savoir technique et pratique du *professionnel* et le savoir expérimental de *l'aîné*).
 - 4- Une fois les opinions exposées, on invite les participants à appliquer l'idéal au trajet de l'aîné ou à l'environnement rapproché de celui-ci. À dire aux participants : « Vous travaillez en équipe, vous avez l'appui du maire » (ce qui sous-entend aussi un certain budget). On tente ensuite d'écrire un mini-scénario (récit) dont l'aîné se servira pour tenter de convaincre *tout* le groupe de *déménager dans son quartier*, lors du retour en plénière en fin d'avant-midi. Les choix faits pour constituer ce nouveau parcours doivent être justifiés.
- Dans cette activité, il est important que les participants notent de manière personnelle leurs idées avant de les partager avec les autres. On les encourage donc à penser « idéal » dans leurs champs de compétences / expertises respectives, en disant que la discussion aura lieu dans un 2^e temps.
 - Points à inclure dans l'idéation – à titre d'exemples- (*notés sur le flip-chart*) :
 - L'objectif du trajet (on va où, pourquoi ?)
 - Ce qu'on rencontre sur la route, ce qu'il n'y a surtout PAS;
 - Le revêtement des surfaces;
 - Largeur de la surface de marche;
 - Où sont les voitures? Où sont les piétons ?
 - À quelle distance sont situés les bâtiments du lieu de marche;
 - Est-ce à l'intérieur? À l'extérieur ?
 - ...sur une surface surélevée? Sous terre ?

- Campagne, banlieue, ville ?
- Croise-t-on un boisé ? Des arbres ? Un ruisseau ? Une rivière ? Etc.
- Y a-t-il des commerces ou autres sur le chemin ou non ? Pourquoi?
- Autres choses à ne pas oublier, à ajouter